

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DES FRERES MENTOURI- CONSTANTINE.

FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'ordre.....
Série :.....

Soutenu le :.....

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de magister en architecture
Option : Urbanisme

LA VILLE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Identification et définition des indicateurs de la durabilité d'une ville
-Cas de Constantine-

Présenté par : MILOUS Ibtissem

Sous la direction de : Pr. BOUKERZAZA Hosni

Devant le jury :

Président : SAHNOUNE. T Professeur, Université Mentouri

Rapporteur : BOUKERZAZA. H..... Professeur, Université Mentouri

Examineur : SAFFIDINE-ROUAG. DJ..... M. Conférences, Université Mentouri

Examineur : ABDOU-OUTTAS. S M. Conférences, Université Mentouri

MAI 2006

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A Dieu le Tout Puissant de m'avoir donné le courage, la santé, et m'a accordé son soutien durant les périodes les plus difficiles.

A l'âme de mon très cher père qui a tant espéré voir ce jour, qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude, et qu'il soit fier de moi comme il l'a toujours été.

A ma mère qui m'a soutenue durant mes études et ne m'a jamais privée de son amour, de son attention et de ses encouragements, à toi maman je dédie ce travail.

A mes frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs

A mes nièces et neveux

A toute ma famille

A tous mes amis et amies.

Et à tous ceux qui m'ont aidé

Tendrement Ibtissem

Remerciements

Je remercie vivement mon directeur de thèse, monsieur Hosni BOUKERZAZA d'avoir accepté d'encadrer ce travail et d'avoir surtout cru au sujet, je le remercie pour sa compréhension, ses encouragements, son soutien moral et scientifique accordé tout au long de ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce travail. Qu'ils trouvent ici, en mon nom, ma reconnaissance la plus sincère.

Mes remerciements vont enfin aux personnes qui ont contribué, par la mise à ma disposition des informations, à l'élaboration de ce travail.

Il me reste à ne pas oublier de remercier tant de personnes, que je ne peux nommer, de peur d'en oublier ; que toutes sachent qu'elles sont bien présentes dans mon esprit et dans mon cœur.

Ibtissem MILOUS

SOMMAIRE

CHAPITRE INTRODUCTIF : PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DAPPROCHE

| | |
|--|----|
| Introduction générale..... | 04 |
| Problématique..... | 06 |
| Hypothèse de recherche..... | 07 |
| objectif du travail..... | 08 |
| Méthodologie et outils de travail..... | 08 |

PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE

| | |
|---|-----------|
| Introduction..... | 14 |
| I-Approche conceptuelle liée à la ville..... | 14 |
| 1- Qu'est ce que la ville ou l'urbain ?..... | 14 |
| 1-1-Définition de la ville..... | 15 |
| 1-2-Mécanismes régulateurs de la ville..... | 16 |
| 1-2-1- L'Etat..... | 16 |
| 1-2-2- Les municipalités..... | 17 |
| 1-2-3- Les associations de citoyens..... | 17 |
| 1-2-4- Les consultations du public..... | 17 |
| 1-3-Pourquoi aller vivre en ville?..... | 17 |
| 1-4- Défis des grandes villes..... | 18 |
| 1-4-1-Combattre la pauvreté et les inégalités..... | 18 |
| 1-4- 2-Loger tous les citoyens..... | 18 |
| 1-4-3-Lutter contre les pollutions..... | 19 |
| 1-4-4-Éliminer les déchets..... | 19 |
| 1-4-5-Lutter contre la violence urbaine..... | 19 |

| | |
|---|-----------|
| 1-5-Les villes face à la mondialisation..... | 20 |
| 1-6- Projet urbain..... | 21 |
| 1-7 - Aménagement urbain..... | 21 |
| 1-8- Planification urbaine..... | 22 |
| 2- Approche systémique et l'analyse de la ville..... | 22 |
| 2-1-Qu'est-ce qu'un système ?..... | 23 |
| II- Approche conceptuelle liée à la notion de l'environnement..... | 24 |
| 1-Modifier et améliorer le cadre de vie ; modifier l'environnement..... | 24 |
| 2-Espace urbain, espace humain..... | 25 |
| 2-1-L'environnement géographique..... | 26 |
| 2-2-L'environnement opérationnel..... | 26 |
| 2-3- L'environnement perçu..... | 26 |
| 2-4- L'environnement du comportement..... | 26 |
| III-L'approche conceptuelle liée à la notion de gouvernance..... | 26 |
| 1-La notion de la gouvernance..... | 26 |
| 1-1-Définition..... | 26 |
| 1-2-La gouvernance urbaine..... | 28 |
| 1-2-1- Les enjeux de la gouvernance urbaine..... | 29 |
| 1-2-1-1-La décentralisation du pouvoir local..... | 29 |
| 1-2-1-2-Les enjeux liés à la cohésion sociale..... | 30 |
| 1-2-1-3- Les enjeux économiques..... | 30 |
| 1-3-La gouvernance urbaine dans les pays en voies de développement..... | 31 |
| 1-4-Les femmes dans la gouvernance urbaine..... | 32 |
| 1-5-Conditions de la bonne gouvernance urbaine..... | 34 |
| II-La notion de la décentralisation..... | 34 |
| III-La notion de la participation..... | 35 |
| 1-Définition..... | 36 |
| 2-Avantages de la participation..... | 36 |
| 3-Rôle et pratique des acteurs dans le processus de la participation..... | 37 |
| 3-1-La citoyenneté..... | 37 |
| 3-1-1- Le citoyen producteur de l'action publique..... | 37 |
| 3-2- Démocratie et durabilité..... | 38 |
| 3-2-1-Forme de démocratie moderne, implication de tous les acteurs..... | 39 |

| | |
|-----------------|----|
| Conclusion..... | 39 |
|-----------------|----|

CHAPITRE 2 : GENESE DE DEVELOPPEMENT

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 41 |
| I-La notion du développement..... | 41 |
| II-Le développement urbain..... | 41 |
| 1-Conséquences du développement sur la vie urbaine..... | 42 |
| III-Prémices du développement durable: Prise de conscience de la nécessité de protéger de l'environnement..... | 43 |
| IV-La notion du développement durable..... | 44 |
| 1-Le développement durable..... | 44 |
| 2-Le développement urbain durable (DUD)..... | 46 |
| 3-Les objectifs du développement urbain durable..... | 46 |
| 3-1-L'accessibilité pour tous aux avantages de la ville..... | 46 |
| 3-2-Assurer la santé dans la ville..... | 48 |
| 3-3-Valoriser le patrimoine..... | 49 |
| 3-4-Assurer le développement économique de la ville..... | 49 |
| 3-5-Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources..... | 50 |
| 4-Principe d'action et enjeux des politiques urbaines du développement local durable..... | 51 |
| 5-Défis et enjeux de la gestion urbaine locale..... | 53 |
| 5-1-Le défi de la gouvernance urbaine..... | 53 |
| 5-2-Orienter les instruments de la gestion urbaine vers la durabilité..... | 53 |
| 5-3-Assurer l'autogestion au plan local..... | 53 |
| 5-4-Relever le défi d'un aménagement durable du territoire..... | 54 |
| 5-5-Relever le défi de la mobilité urbaine durable..... | 54 |
| 5-6-Assurer la négociation comme méthode de résolution des problèmes locaux.. | 54 |
| 5-7-Garantir une justice sociale pour la durabilité locale urbaine..... | 54 |
| 5-8-Relever le défi de l'économie locale durable..... | 54 |
| 5-9- Relever le défi de l'environnement viable..... | 54 |
| 5-10-Relever le défi d'une collectivité locale efficace..... | 55 |
| 6-Les outils et moyens du développement urbain durable..... | 55 |

| | |
|---|----|
| 6-1-La cohésion entre les différentes échelles du territoire..... | 55 |
| 6-2-L'organisation du partenariat..... | 56 |
| 6-3-L'articulation entre le court et le long terme..... | 56 |
| 6-4-Des observatoires de connaissance, de suivi et d'évaluation..... | 56 |
| 6-5-La citoyenneté..... | 56 |
| V-Les indicateurs du développement urbain durable..... | 57 |
| 1-Objectifs des indicateurs du développement durable..... | 58 |
| 1-1-Indicateurs sociaux..... | 58 |
| 1-2-Indicateurs économiques..... | 58 |
| 1-3-Indicateurs environnementaux..... | 59 |
| 1-4-Indicateurs institutionnels..... | 60 |
| 2-Utilisation des indicateurs et outils d'évaluation pour la ville..... | 60 |
| VI-Les agendas 21..... | 61 |
| Conclusion..... | 62 |

CHAPITRE 3: VILLES DEVELOPPEMENT DURABLE

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 63 |
| I- Comment définir une ville durable?..... | 65 |
| II-La notion de la ville compacte..... | 68 |
| 1-Le principe « ville compacte »..... | 68 |
| 2-Défis de la ville compacte..... | 69 |
| 2-1-Défi d'une mobilité durable..... | 69 |
| 2-2-Défis de l'éco gestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets | 69 |
| 2-3-Défi de la durabilité socio-économique..... | 70 |
| 2-4-Défi de la solidarité nord-sud..... | 70 |
| 3-Demande de la ville compacte..... | 70 |
| 3-1-Spatialement durable..... | 70 |
| 3-2-Écologiquement acceptable..... | 71 |
| 3-3-Efficace pour le transport..... | 71 |
| 3-4-Socialement salubre..... | 71 |
| 3-5-Économiquement viable..... | 71 |
| III-Analyse des exemples et expériences..... | 71 |

| | |
|--|----|
| 1-La ville agora..... | 72 |
| 2-La ville mondiale et locale..... | 72 |
| 3- La ville durable..... | 72 |
| I-l'expérience des villes vers la durabilité..... | 73 |
| 1-Le Randstadt Hollandais : expérience d'un réseau de villes compactes durables avec un cœur vert..... | 73 |
| 2-Londres : le principe de « compact city/durabilité de la forme »..... | 76 |
| 3-Genève:vision de développement durable global pour une ville locale..... | 78 |
| 1-Développer Genève comme la première ville durable du monde..... | 79 |
| 2-Engager la communauté Genevoise dans la définition de la vision collective du futur..... | 79 |
| 3-Créer un centre d'analyse du métabolisme et de l'empreinte écologique de Genève comme système intégral..... | 80 |
| 4-Introduire l'éducation à la viabilité dans le curriculum Genevois..... | 81 |
| 5-Donner aux écoliers et étudiants un moyen de participer en mesurant les indicateurs de viabilité pour Genève..... | 81 |
| 6-Participer aux Jours de la Terre; le plus grand événement environnemental de toute l'histoire humaine..... | 81 |
| 7-Organiser des conférences internationales sur l'investissement éthique pour l'environnement et la viabilité..... | 81 |
| 4-Les pays arabe et le processus du développement durable..... | 83 |
| Conclusion : L'Algérie et le processus du développement urbain durable..... | 85 |

CHAPITRE 4 : L'ALGERIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

| | |
|---|----|
| I- Etat des lieux de ville algérienne..... | 86 |
| II-Facteurs déclenchant de la crise et leur impact..... | 88 |
| 1-Le contexte de développement..... | 88 |
| 2-Le poids des institutions..... | 88 |
| 2-1-Inadéquation des dispositifs institutionnels..... | 88 |
| 2-2-Des conceptions inadaptées d'administration locale..... | 89 |
| 3-Des pratiques dérogatoires et informelles..... | 90 |
| 4-L'instrumentation juridique..... | 90 |

| | |
|---|-----|
| 4-1-En matière d'urbanisme..... | 90 |
| 4-2-En matière d'aménagement du territoire..... | 91 |
| 5-Les procédures de gestion..... | 91 |
| 5-1-Un cadre et des mécanismes de planification et de gestion inadéquats..... | 91 |
| 5-2-Des décalages dans les niveaux pertinents de gestion de la ville..... | 92 |
| 6-Un sous encadrement chronique..... | 92 |
| III-Les impacts; conséquences sur le citoyen..... | 92 |
| IV-Enjeux et devenir urbain en Algérie..... | 94 |
| 1-L'enjeu des grands équilibres spatiaux..... | 94 |
| 1-1-La démographie..... | 94 |
| 1-2-Le territoire..... | 94 |
| 1-3-Le foncier..... | 95 |
| 2-L'enjeu du statut de la ville..... | 95 |
| 3-L'enjeu financier..... | 96 |
| 4- L'enjeu économique et la mondialisation..... | 96 |
| 5-L'enjeu participatif..... | 97 |
| 6-L'enjeu socio-culturel et patrimonial..... | 98 |
| 6-1-Au plan social..... | 98 |
| 6-2-Au plan culturel et patrimonial..... | 98 |
| 7- L'enjeu environnemental..... | 98 |
| 8- L'enjeu d'une bonne gouvernance..... | 99 |
| V-Le développement durable en Algérie..... | 100 |
| 1-Aperçu sur les modes de développement en Algérie..... | 100 |
| 1-1-Aperçu sur le développement durant l'ère coloniale..... | 100 |
| 1-2-Politique nationale en matière de développement socio-économique..... | 101 |
| 1-3-Les indicateurs du développement humain en Algérie (IDH)..... | 102 |
| 1-4-Le Développement Humain en Algérie, situation actuelle..... | 104 |
| 1-5- Aspect réglementaire du développement durable en Algérie..... | 105 |
| 1-6- Action 21 sa mise en œuvre en Algérie..... | 106 |
| 1-6-1-Qu'est-ce qu'un agenda 21 local ?..... | 107 |
| 2-Stratégie de l'Algérie pour un développement durable..... | 108 |
| 1-La prise de conscience de la protection de l'environnement et l'élaboration de PNAE-DD..... | 108 |

| | |
|---|-----|
| 2-Objectifs de la stratégie nationale..... | 109 |
| 2-1-Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens..... | 109 |
| 2-2-Conservier le capital naturel et améliorer sa productivité..... | 110 |
| 2-3-Réduire les pertes économiques et améliorer la compétitivité..... | 110 |
| 2-4-Protéger l'environnement global..... | 110 |
| 3-L'aspect réglementaire de la stratégie nationale..... | 111 |
| 4-Les résultats obtenus du PNAE-DD..... | 112 |
| 1-Dans le domaine du cadre et la qualité de vie..... | 112 |
| 2-La politique environnementale urbaine pour des villes durables..... | 112 |
| 2-1-Qu'est ce qu'un PROGDEM ?..... | 113 |
| 2-2-Les résultats du PROGDEM..... | 113 |
| 5- La collaboration à l'échelle internationale..... | 113 |
| 5-1-Programmes de soutien au développement en Algérie..... | 113 |
| 5-1-1-L' Algérie et l 'initiative des villes durables « IVD »..... | 113 |
| 5-1-2-Le Programme des Nations-Unies pour le Développement « PNUD »en Algérie..... | 115 |
| 1-Les objectifs du PNUD..... | 115 |
| 2-Appui du PNUD à la stratégie de développement en Algérie..... | 116 |
| 3-Stratégie du PNUD pour le développement urbain durable (2002-2006)..... | 117 |
| 3-1-Allégement de la pauvreté..... | 117 |
| 3-2- Préservation de l'environnement /amélioration du cadre de vie..... | 118 |
| 3-3-Avancement des réformes économiques et de la gouvernance..... | 119 |
| 3-4-Développement des ressources humaines..... | 120 |
| Conclusion..... | 121 |

DEUXIEME PARTIE : LE DIAGNOSTIC

CHAPITRE 5 : CONSTANTINE UNE VILLE DURABLE?

| | |
|---|-----|
| Introduction..... | 122 |
| I-1-Présentation de la wilaya de Constantine..... | 122 |
| 2-Aperçu historique de la ville de Constantine..... | 124 |
| 3-Le processus de développement de la ville de Constantine..... | 125 |
| 3-1-Le développement spatial et la dynamique urbaine..... | 125 |

| | |
|---|------------|
| 3-1-1-Avant 1837..... | 125 |
| 3-1-2-Période coloniale..... | 126 |
| 3-1-3-Après l'indépendance..... | 126 |
| 3-1-4-Tendances d'urbanisation et les modes d'extension future de la ville de Constantine..... | 129 |
| II-Constantine et le développement durable?..... | 131 |
| 1-Constantine et le développement humain durable..... | 132 |
| 1-1-Croissance démographique..... | 133 |
| 1-1-1-Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe..... | 135 |
| 1-2-La croissance de l'emploi | 136 |
| 1-2-1-Répartition et évolution de la population en âge de travail (1987/1998)... | 138 |
| 1-La population active..... | 138 |
| 2-La population occupée..... | 139 |
| 3-La population au chômage..... | 139 |
| 1-2-2-La population active, moteur du développement..... | 139 |
| 1-La population active à Constantine..... | 139 |
| 2-La répartition de la population active par secteur..... | 140 |
| 3-La répartition de la population active par sexe..... | 140 |
| 1-3-Indicateurs de santé..... | 141 |
| 1-3-1-Caractéristique du secteur sanitaire à Constantine..... | 141 |
| 1-3-2-Niveau de santé et espérance de vie..... | 144 |
| 1-3-3-Procédure pour l'amélioration de la santé à Constantine..... | 145 |
| 1-4-Indicateurs du système éducatif..... | 146 |
| 1-4-1-Caractéristique du secteur éducatif à Constantine..... | 147 |
| 1-4-2-Evolution des élèves atteignant la sixième année d'étude..... | 147 |
| 1-4-3-Répartition par sexe des élèves dans l'enseignement..... | 148 |
| 1-4-4-Espérance de scolarisation..... | 148 |
| 1-4-5-Quelques indicateurs récapitulatifs du système éducatif local..... | 149 |
| 1-5-La pauvreté et la protection sociale..... | 150 |
| Conclusion..... | 152 |
| 2-Constantine et le développement économique durable..... | 153 |
| 2-1-Aperçu sur le mode de développement économique en Algérie..... | 153 |
| 2-1-1-Première phase de l'industrialisation massive (1967-1973)..... | 153 |

| | |
|--|-----|
| 2-1-2-Deuxième phase: la réorientation vers le développement socioéconomique : (1974-1977)..... | 154 |
| 2-2-Aperçu sur le mode de développement économique à Constantine..... | 154 |
| 2-3-Les investissements, le pilier du développement durable à Constantine..... | 155 |
| 2-3-1-La politique nationale pour l'encouragement des investissements..... | 156 |
| 2-3-1-1-Les avantages accordés aux investisseurs..... | 157 |
| 2-3-2-L'évaluation des Investissements Directs Etrangers dans la ville de Constantine..... | 158 |
| 1-Les investissements retenus par les CALPI..... | 159 |
| 2-Les investissements retenus par l'ANDI (ex. APSI)..... | 160 |
| 2-3-3-Les infrastructures bancaires..... | 160 |
| 2-3-4-Perspectives de développement économique et des investissements à Constantine..... | 161 |
| 2-3-5-Entraves au développement local futur de Constantine..... | 162 |
| Conclusion..... | 164 |

CHAPITRE 6: LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT SUR LA VILLE

« Vers une lecture de l'environnement à Constantine »

| | |
|---|-----|
| I-Lecture des indicateurs du développement environnemental..... | 166 |
| Introduction..... | 166 |
| 1- Lecture de l'environnement urbain de la ville..... | 166 |
| 1-1-La dégradation de l'image de la ville..... | 166 |
| 1-1-1-La dégradation du cadre bâti..... | 166 |
| 1-1-1-1-La prolifération de l'habitat illicite..... | 166 |
| 1-1-1-2-Les glissements de terrain et la dégradation du bâti..... | 171 |
| 1-1-1-3-La dégradation du cadre bâti de la vieille ville..... | 177 |
| 1-1-2-La dégradation des ressources naturelles..... | 181 |
| 1-1-2-1-Le manque des espaces verts..... | 181 |
| 1-1-2-2-La crise de l'eau potable..... | 184 |
| 1-1-2-2-1-Potentialité hydrique de Constantine..... | 189 |

| | |
|--|-----|
| 1-1-2-2-2-Le taux de raccordement et dotation à Constantine..... | 189 |
| 1-1-2-2-3-Plan d'action..... | 190 |
| 1-1-2-3-L'assainissement des eaux usées..... | 192 |
| 1-1-3-Les problèmes écologiques..... | 192 |
| 1-1-3-1-Les pollutions urbaines..... | 192 |
| 1-1-3-1-1-Les pollutions urbaines par les déchets..... | 192 |
| 1-1-3-1-1-1-Les déchets ménagers..... | 194 |
| 1-1-3-1-1-2-Les déchets hospitaliers..... | 202 |
| 1-1-3-2-La pollution industrielle..... | 204 |
| 1-1-3-3- la pollution atmosphérique..... | 206 |
| Conclusion..... | 206 |
| 1-1-4- Lecture de l'environnement des comportements de la ville "la sécurité urbaine..... | 208 |
| Introduction..... | 208 |
| Le droit de l'homme à la sécurité..... | 208 |
| I- Etat de La sécurité urbaine à l'échelle nationale..... | 209 |
| II- Esquisse de l'état des lieux de la sécurité urbaine dans la ville de Constantine..... | 210 |
| II-1-Evolution de la criminalité à Constantine..... | 210 |
| II 2-Le volume de criminalité par habitant..... | 211 |
| II- 3-Auteurs des infractions..... | 211 |
| II 3-1-Répartition des auteurs d'infractions dans la ville..... | 213 |
| II-3-2-Évolution des principaux auteurs des infractions à Constantine..... | 213 |
| III -Causes de l'insécurité dans la ville; ségrégation et insécurité urbaine..... | 215 |
| IV-Conséquences de l'insécurité sur le développement urbain..... | 217 |
| IV-1-L'impact de la criminalité sur le développement socio-économique..... | 218 |
| IV-2-L'impact de la criminalité sur les acteurs du développement socio- économique..... | 219 |
| 2-1-Atteintes aux biens..... | 219 |
| 2-2-Atteintes aux personnes et la famille..... | 220 |
| 2-3-Atteintes à l'ordre public et la justice..... | 221 |
| V-Efforts des collectivités locales et affaires résolues..... | 223 |
| Conclusion..... | 225 |

CHAPITRE 7 : LE ROLE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

| | |
|--|------------|
| Rôle des acteurs de la société dans le développement..... | 227 |
| I-La contribution du mouvement associatif dans le processus du développement durable..... | 228 |
| Introduction..... | 228 |
| 1-Le mouvement associatif en Algérie..... | 228 |
| 2-Le mouvement associatif à Constantine..... | 230 |
| 2-1-Aperçu historique sur le mouvement associatif à Constantine..... | 230 |
| 2-2-Répartition du mouvement associatif par champ d'activité..... | 231 |
| 2-3-Répartition géographique du mouvement associatif | 232 |
| 2-4-Répartition du mouvement associatif par sexe..... | 232 |
| II- Contribution du mouvement associatif constantinois dans le DD..... | 233 |
| 1 -Enquête sur les associations..... | 234 |
| 1-1-Identification des associations..... | 234 |
| 1-2-Champs d'interventions..... | 235 |
| 2-2-Circonstances de fondements et la pratique associative..... | 235 |
| 3-Le nombre des adhérents..... | 236 |
| 3-1-Répartition du mouvement associatif par sexe..... | 236 |
| 3-2-Le niveau d'instruction..... | 238 |
| 3-3-La tranche d'âge des adhérents..... | 239 |
| 4-Gestion des associations..... | 239 |
| 5-Le financement des associations..... | 240 |
| 6- Actions..... | 242 |
| 7- Les résultats des actions menées..... | 243 |
| 8- Collaboration et coopération..... | 244 |
| 9- Les difficultés du mouvement associatif..... | 245 |
| 10-Prospective et perspective pour l'avenir du mouvement associatif..... | 246 |
| Conclusion | 247 |
| II -Le rôle des hommes de sciences dans le développement durable..... | 249 |
| I-1-L'enseignement supérieur en Algérie..... | 250 |

| | |
|--|------------|
| 2-La recherche scientifique en Algérie..... | 250 |
| 2-1-Bref aperçu sur la politique algérienne dans le domaine de la recherche scientifique | 251 |
| 2-2-Objectifs de la recherche scientifique dans le cadre des laboratoires universitaires..... | 252 |
| 2-2-1-Principaux axes de la recherche scientifique..... | 253 |
| II-L'université Mentouri de Constantine..... | 253 |
| 1-Bref aperçu sur l'université de Constantine | 253 |
| 2-Le rôle de l'université de Constantine dans le processus du développement de la ville..... | 254 |
| 2-1-Les potentialités scientifiques de l'université de Constantine | 255 |
| 2-Effectifs d'étudiants inscrits..... | 255 |
| 4-Diplômés de l'université de Constantine..... | 256 |
| 5-La recherche scientifique à l'université de Constantine | 257 |
| 5-1-Aperçu sur l'extension de la recherche scientifique au sein de UMC..... | 257 |
| 5-2-Les laboratoires de recherches..... | 259 |
| 5-3-Scientifiques et ingénieurs impliqués dans la recherche scientifique et le développement..... | 259 |
| 5-4-Les projets de recherches..... | 260 |
| 5-4-1-Projet de recherche C.N.E.P.R.U..... | 260 |
| 5-4-2-Projet de recherche A.N.D.R.S | 260 |
| 5-4-3-Projet de recherche A.N.D.R.U | 260 |
| 5-5-Accords de coopérations..... | 260 |
| 5-5-1-Accords de coopération..... | 260 |
| 5-6-Estimation de la production scientifique à l'université de Constantine | 261 |
| 5-6-1-Mémoires de magister et thèses | 261 |
| 5-6-2-Manifestations scientifiques à l'université de Constantine | 262 |
| 5-6-3- Communications scientifiques | 262 |
| 5-6-4-Rapport | 262 |
| 5-6-4-1-Rapport de recherche..... | 262 |
| 5-6-4-2-Rapport de stage à l'étranger..... | 263 |
| 5-6-4-3-Revues produites à l'université | 263 |
| 5-6-4-4-Polycopié | 263 |

| | |
|---|------------|
| 6-Rôle de l'université de Constantine dans la ville | 264 |
| 7-Relation de l'université de Constantine avec le secteur économique..... | 264 |
| Conclusion..... | 266 |
| II-La contribution de la recherche scientifique dans le développement durable..... | 266 |
| 1-L'enquête de terrain | 267 |
| 1-1-Présentation de l'échantillon d'étude | 267 |
| 1-2-Objectifs du questionnaire..... | 268 |
| 2-Résultats de l'enquête par questionnaire | 268 |
| 1-Identité des répondant | 268 |
| 2-Répartition des répondant par sexe..... | 269 |
| 3-Répartition par institut de rattachement | 269 |
| 04-Type de recherche..... | 270 |
| 05-Nombre de projets de recherche | 270 |
| 5-1-Répartition des chercheurs par grade de recherche..... | 271 |
| 5-2-Répartition des chercheurs par sexe..... | 272 |
| 6-Le financement des laboratoires de recherche..... | 272 |
| 7-L'encadrement scientifique..... | 272 |
| 8-Collaboration scientifique | 273 |
| 8-1-Collaboration avec le secteur universitaire | 272 |
| 8-2-Collaboration avec le secteur non universitaire..... | 274 |
| 8-2-1-Collaboration avec les collectivités locales | 274 |
| 8-2-2-Relation avec les médias et les ONG..... | 275 |
| 8-3-Apport de la collaboration scientifique..... | 275 |
| 9-Problèmes des laboratoires | 276 |
| 10-Propositions des chefs de laboratoires..... | 276 |
| 10-1-Relation avec le secteur économique | 276 |
| 10-2-Organisation des laboratoires en réseau | 277 |
| Conclusion..... | 278 |
| III -Accès aux flux d'information et de télécommunications..... | 279 |
| I- Accès aux télécommunications..... | 279 |
| 1-Le secteur de télécommunications en Algérie | 280 |
| 1-2-Le téléphone fixe | 281 |
| 1-3-Le mobile | 282 |

| | |
|---|-----|
| II- Accès aux flux de l'information | 283 |
| 1-Accès aux NTIC « l'Internet » | 283 |
| 1-1-Bref aperçu sur le réseau Internet en Algérie | 284 |
| Conclusion..... | 289 |
| 1-2- L'accès à l'Internet à Constantine | 289 |
| 1-2-1-L'enquete de terrain | 291 |
| 1-2-1-1- Présentation de l'échantillon d'étude | 291 |
| 1-2-1-2-Objectifs du questionnaire | 292 |
| 1-2-1-3-Les résultats de l'enquête par questionnaire | 292 |
| 1-La situation des cybercafés | 292 |
| 2-Date d'agrément | 292 |
| 3-Répartition par genre des utilisateurs de l'Internet | 294 |
| 4-Tranche d'age des utilisateurs l'Internet et leurs motivations | 294 |
| 5- Jours de l'utilisation de l'Internet | 295 |
| 6-Moyenne d'heures d'utilisation l'Internet | 296 |
| 7-Coût de l'utilisation de l'Internet | 296 |
| Conclusion..... | 297 |
| 2- l'accès à la presse écrite:"Le combat pour la liberté d'expression" | 298 |
| I-Bref aperçu sur la presse libre en Algérie | 299 |
| II- L'accès à l'information dans la ville de Constantine | 301 |
| 1-Les résultats de l'enquête | 302 |
| 1-1-La presse écrite à Constantine | 302 |
| 1-2-Part de Constantine dans les journaux quotidiens | 303 |
| 1-2-1-Le nombre des titres distribués par jour | 303 |
| 1-3-Disponibilité des journaux quotidiens dans la ville | 305 |
| 1-Quotidiens en langue française | 305 |
| 2-Quotidiens en langue arabe | 306 |
| 1-4-Répartition par langue des titres les plus demandés à Constantine | 306 |
| 1-4-1-Le journal le plus demandé à Constantine | 306 |
| 1-4-1-1-Titres arabophones | 306 |
| 1-4-1-2-Titres francophones | 308 |
| 1-5-L'accès de la femme à l'information écrite | 310 |
| Conclusion | 311 |

| | |
|---------------------------------------|-----|
| TROISIEME PARTIE : | |
| PROPOSITION ET RECOMMANDATIONS | 313 |
| Recommandations générales | 313 |
| Conclusion | 325 |
| Conclusion générale..... | 327 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 330 |
| LEXIQUE | 342 |
| LISTE DES ABREVIATION..... | 351 |
| TABLE DES FIGURES..... | 354 |
| LISTE DES CARTES..... | 355 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 356 |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | 358 |
| ANNEXES..... | 359 |
| RESUMES..... | |

Introduction générale:

Au cours du dernier siècle, le monde a considérablement changé, il a connu des réformes et des mutations politiques, économiques, technologiques, sociales, et surtout idéologiques; le 20^{ème} siècle a connu certes des progrès et des réussites magnifiques mais aussi des confusions et des calamités incomparables.

Aujourd'hui, nous constatons tous que ces changements ont affecté notre mode de vie urbain dans ces diverses structures; répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, modes de transports, production industrielle et agricole, modes de consommation et de production des déchets.

Si la ville est effectivement à la base du développement économique et social et de la création de richesses, ses mutations ont été trop rapides pour pouvoir être contrôlées, car la société actuelle a imprimé un mode de vie où le confort et toute série de commodités modernes offertes par la ville s'imposent partout, créant un standard de vie qui se généralise et s'uniformise, effaçant certes certaines contradictions mais révélant par ailleurs des disparités criardes. Suite à cette évolution, le tissu urbain a subi de nombreuses atteintes et transformations et a été frappé par tant de maux sociaux. Le rythme des transformations n'a cessé de s'accélérer, et le développement est devenu cependant synonyme de destruction et de gaspillage des ressources naturelles. La ville, naguère rayonnante, séduisante, symbole de modernité, de progrès et de civilisation a perdu son cachet pour incarner le mal vie, l'inconfort, l'insécurité et toutes sorte de nuisances, caractéristique essentielle de l'urbain.

Donc, notre niveau de vie moderne nous rend responsables des nombreux problèmes essentiellement environnementaux auxquels l'humanité est confrontée, car nous sommes en train de consommer d'utiliser ou de polluer les ressources naturelles, notamment en énergie, et en eau, plus rapidement que la nature ne peut les remplacer. Cela est d'autant plus vrai que la plupart des habitants de la terre vivent ou ont tendance à vivre dans les zones urbaines.

En effet l'urbanisation est un phénomène mondial; il concerne aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement; les villes connaissent un rythme de croissance accéléré, de même la population urbaine à travers le monde augmente sensiblement ; si la population mondiale a été multipliée par quatre au cours de notre siècle, celle des villes l'a été par douze et donc, pratiquement, un habitant sur deux vit actuellement en ville, et cette

proportion devrait dépasser les 50% d'ici 2007, selon le rapport des nations unies sur la population mondiale¹.

Au niveau local, et concernant plus particulièrement les domaines de l'urbanisme, il est intéressant de constater qu'un même schéma s'est dessiné : la notion de la ville durable a émergé elle aussi dans le contexte d'une remise en cause par les mouvements de l'écologie urbaine de la pensée urbanistique moderne. Tout comme le développement durable est apparu comme une tentative de réconciliation entre environnement et développement, la ville durable semble progressivement se dessiner sous les contours d'une alternative entre la ville écologique (utopique) et la ville moderne (bien réelle).

Tous le monde se réclame aujourd'hui du développement durable; Etats, entreprises, ONG, collectivités locales, économistes, sociologues ou écologistes, sans pour autant en donner une définition et un contenu identique, ce qui a généré des débats sur la soutenabilité faible et la soutenabilité forte. C'est dans ce contexte conflictuel qu'il convient de mettre en perspective la question de l'évaluation du développement par le biais des indicateurs du développement durable.

Une vie durable ne peut exister sans villes durables, dans ce débat, le rôle des collectivités locales représentatives du pouvoir local décentralisé tend à prendre une importance grandissante. Les villes ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation, sans détruire les structures environnementales. De même, dans les villes confrontées à de nombreuses interrogations- écologies, santé, ségrégations sociales et culturelles, le développement durable se caractérise par un traitement équilibré des trois piliers du développement durable, aspects sociaux, économique et écologiques, et inspire les politiques urbaines pour construire la ville de demain, une ville de qualité par son environnement et sa cohésion sociale.

Dans ce processus, les actions publiques jouent un rôle central dont l'enjeu est la démocratie locale et la préservation de l'intérêt général: outils au service des citoyens, qui sont aussi les artisans de la ville future.

L'étude plus spécifique du cas de l'Algérie et plus particulièrement de l'agglomération urbaine de Constantine permet de valider certaines des constatations observées à l'échelle planétaire.

¹ Cette proportion été de l'ordre de 48% de la population mondiale qui vivait dans les zones urbaines en 2003, selon le même rapport publié en Mars 2004

"Les villes algériennes se présentent comme un amalgame socio spatial sans harmonie où se côtoie le noyau colonial, occupé à l'indépendance par les ruraux, puis plus tard par les familles plus aisées, les médinas souvent en ruines, les lotissements en bordure de quartier anciens, les grands ensembles construits par l'Algérie indépendante et enfin l'habitat spontané, auto-construit ou bidonvilles"².

La ville algérienne se trouve aujourd'hui confrontée à des problèmes tels que la dégradation du cadre de vie et des équipements, la défaillance des services publics, l'exclusion sociale et la violence urbaine, faisant accrédiéter l'idée d'une véritable " crise urbaine."

Ces paysages urbains que l'on retrouve à l'échelle nationale témoignent à l'évidence des mutations de la société, mais aussi de ses conflits et de ses contradictions. En outre, le contraste est grand entre les villes importantes du pays qui concentrent les activités, la main d'œuvre, les infrastructures et les équipements structurants, d'une part, et l'arrière pays qui reste dévitalisé et pauvre d'autre part. Ce contraste s'est amplifié ces dernières années sous la double contrainte de l'insécurité et de la paupérisation généralisée de la population. Malheureusement, il y a un paradoxe, plus le gouvernement prend conscience de la nécessité d'une politique économique et sociale élargie, plus les moyens font défaut³.

Afin de mieux approcher la question de « la ville et le développement », le présent travail est élaboré sur la ville de Constantine.

II- Problématique :

Constantine est une grande entité régionale dotée d'un potentiel humain, naturel et économique très important.

La ville de Constantine, partie intégrante et indivisible de ce monde doit être repensée en relation avec le processus du développement durable ; cela implique que penser à l'idée de la durabilité de la ville est le seul garant, non pas seulement des intérêts des parties concernées actuelles mais aussi ceux des générations futures, d'autant plus que le niveau de consommation des ressources par les individus ne peut satisfaire -en raison de leur rareté- l'ensemble de la

² BENABBAS-KAGHOUCHE S, «Rapport sur la ville algérienne! », Rapport du CNES, 1998

³ BENABBAS-KAGHOUCHE S, «La ville algérienne : crise, défis et enjeux!», Séminaires sur la ville présentés aux étudiants de la première année post-graduation option urbanisme, promotion 2003

population actuelle et encore moins les générations futures, sans destruction du capital naturel notamment le sol, l'air et l'eau.

Devant cette situation, Constantine entité historique, politique, économique et socioculturelle, ville régionale située au troisième rang à l'échelle nationale, peut-elle parvenir à la durabilité? Plusieurs interrogations s'imposent quand il s'agit d'évoquer la question du développement urbain, de la durabilité et de leurs conséquences. La problématique s'articule autour des interrogations suivantes :

- ü Quel est l'état du développement actuel de Constantine?
- ü Constantine, qui accuse une dégradation poussée de son capital naturel et pâtit de nombreux problèmes causés par le développement socio économique, est elle en mesure d'assurer un développement viable? Peut-elle trouver son propre chemin pour parvenir à la durabilité? Peut-elle assurer un développement durable pour sa population actuelle et pour les générations futures ?
- ü Est-ce que les objectifs du développement durable en général et ceux du développement urbain durable en particulier peuvent mener à la durabilité de la ville de Constantine ?
- ü Quelles sont les potentialités locales qui peuvent lui permettre un développement durable?
- ü Faut-il considérer que les atouts disponibles sont suffisants pour atteindre le seuil de la ville durable, ou faut-il intégrer les acteurs locaux dans ce processus pluridisciplinaire?
- ü Quels paramètres privilégier pour stopper le processus de dégradation urbaine et faire recouvrer à la ville son image de marque ?
- ü Quels sont les indicateurs universels destinés à mesurer le développement durable applicables localement ?
- ü Quelles sont les contraintes techniques et méthodologiques inhérentes à une tentative d'application de ces indicateurs universels ?

III- Hypothèses de recherche :

Ce sujet complexe nous incite à émettre plusieurs hypothèses afin de pouvoir mieux l'étudier et le cerner. Pour cela, nous admettons par hypothèse que :

- ü La ville durable ne peut se concrétiser sans l'effort conjugué des différents acteurs de la ville ; la ville par son pouvoir local est la plus grande entité, capable de gérer en premier lieu les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement ses différentes infrastructures, et capable de résoudre ses problèmes d'une manière holistique et durable, c'est-à-dire par la bonne gestion de la ville et l'implication des différents acteurs.

- ü Nous postulons aussi que le développement durable de la ville ne peut se concrétiser qu'avec la conciliation des divers modes de développement socio-économique et l'environnement. Car une ville durable doit protéger durablement la vie humaine par une utilisation rationnelle des ressources naturelles (sol, air, eau), et en veillant sur leur qualité, elle satisfera d'une manière appropriée les besoins fondamentaux des générations actuelles et futures.
- ü Constantine par son statut et potentialités et les atouts forts dont elle dispose peut assurer la pérennité des générations actuelles et futures et peut atteindre le seuil de durabilité

IV- Objectif du travail :

Le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale qui vise à expliquer les voies d'adaptation au nouveau mode de développement propre. Il s'agit de contribuer à la réflexion sur les moyens et les mécanismes qui peuvent permettre à la ville de Constantine de mieux connaître ces potentialités pour mieux s'intégrer dans la dynamique de développement.

Notre travail consiste alors à :

- ü Tenter de dresser un état de la situation du développement à Constantine
- ü Evaluer le degré de contribution des divers modes de développement à la dégradation de l'environnement urbain de la ville de Constantine.
- ü Emettre les réflexions nécessaires pour cerner la dégradation de l'image de la ville.
- ü Voir comment homogénéiser l'action des différents centres de prise de décision afin de développer le climat favorable apte à promouvoir un développement durable.
- ü Evaluer le degré de contribution des différents acteurs dans l'évolution de la culture du développement durable.

V- Méthodologie de recherche :

Nous avons opté pour une étude approfondie afin de pouvoir répondre à la problématique posée et par l'analyse de nombreux volets liés à la ville et au développement durable.

Pour cela nous avons essayé de cerner tout à la fois les aspects sociaux, économiques et institutionnels, et d'élaborer un diagnostic susceptible de jeter les bases d'un approfondissement futur éventuel. Nous avons structuré notre travail en trois parties essentielles:

1-L'approche théorique :

Cette étape porte sur les aspects théoriques clés du thème: la ville, le développement, le développement urbain durable, la ville durable, la gouvernance. Le but est de comprendre le processus de développement durable et son influence sur la mutation des villes vers la durabilité.

Ensuite sont analysées quelques expériences de villes durables à travers le monde, ainsi que la stratégie de développement adoptée au niveau national et dont nous faisons une partie intégrante.

Cette première démarche vise l'appréhension du sujet dans sa globalité, la familiarisation avec les concepts, l'identification des critères et acteurs du développement durable, qui feront la clé de voûte de la seconde partie celle du diagnostic.

2-Le diagnostic

Il a été mené sur plusieurs étapes, chacune possédant une spécificité particulière en matière de sources et analyse des données.

En premier lieu, nous avons essayé d'esquisser un état des lieux, qui constitue une nécessité impérieuse pour pouvoir circonscrire avec le maximum de précision les dysfonctionnements et opérer les corrections indispensables encore possibles lors de la formulation des recommandations.

En effet, les dysfonctionnements affectant la gestion et le développement de la ville possèdent des causes nombreuses, pour lesquelles nous avons dressé un inventaire complet tenant compte des différents volets dans la ville, en prenant soin d'esquisser d'abord le degré de développement socio-économique (le développement humain) atteint et d'identifier les causes profondes et multiples des problèmes de la ville, ainsi que les facteurs de dérèglement générés par les divers modes de développement ou de gestion. Cela n'est possible que par une étude de terrain basée sur les statistiques disponibles délivrées par les diverses institutions et directions concernées.

Après avoir analysé les statistiques, il s'est avéré que nous étions loin de la réalité constatée sur le terrain et du vécu quotidien des citoyens ; nous avons alors dressé un autre diagnostic appuyé sur des enquêtes auprès des différents acteurs du développement local, porteurs de l'initiative de la durabilité; à savoir le mouvement associatif, les laboratoires de recherche scientifique, ainsi que les institutions chargées de la diffusion de l'information et de la liberté d'expression (accès à l'Internet et à la presse écrite). Cela nous a fourni des renseignements complets et fiables sur l'état réel de la ville, permis d'évaluer son état global présent et d'imaginer son développement futur dans le cadre de solutions appropriées.

Afin de dresser un diagnostic pertinent et fiable, nous avons structuré notre travail en trois sous parties essentielles, à savoir :

1^{ère} étape du diagnostic :

Cette étape s'intéresse, en premier lieu, à l'étude de l'évolution et la croissance de la ville de Constantine et sa durabilité dans le temps et dans l'espace à travers l'histoire afin de déterminer son poids et son importance et de dégager un des premiers atouts forts de la ville .

2^{ème} étape du diagnostic :

Il s'agit de déterminer les modes de développement socio-économique de la ville depuis l'ère post coloniale, de voir les conséquences de ce développement sur la ville en dégageant les points forts et faibles, ainsi que les problèmes générés par cette dynamique pour pouvoir déterminer l'état de développement actuel de Constantine. Cela consiste également en l'étude de la dynamique urbaine vers le développement social (développement humain) et économique ; des problèmes urbains générés par les divers modes de développement, dont souffre actuellement la ville de Constantine, et qui nuisent à son image urbaine (notamment: les glissements de terrain, la prolifération de l'habitat illicite, la dégradation du cadre bâti en général et de la médina, patrimoine culturel en particulier) ; des problèmes environnementaux, et ceux relatif à la crise de la sécurité urbaine (lecture environnementale).

3^{ème} étape du diagnostic:

En troisième lieu, il s'agit d'identifier le rôle des différents acteurs institutionnels appelés acteurs du développement local, censés guider le processus du développement durable en raison de la diversité de leurs niveau de décision et de compétence :

- ü Les collectivités locales qui détiennent le pouvoir décisionnel légitime.
- ü L'université avec son pouvoir scientifique et la compétence des hommes de science à travers les laboratoires de la recherche scientifique.
- ü Le mouvement associatif, possesseur du pouvoir « social » de sensibilisation et de contrôle.
- ü Et enfin le quatrième pouvoir, celui des médias et leurs importance dans la réorientation de ce processus en raison de la fonction « de contre pouvoir ».
- ü La femme comme acteurs destinée à jouer un rôle majeur dans la ville.

L'approche par les acteurs institutionnels renvoie au degré de compatibilité entre la démocratie, l'intérêt général et la durabilité, dans lequel le rôle des moyens de communications,

en l'occurrence les NTIC⁴ semble être primordial, de même que l'accès à l'information et la liberté d'expression.

Dans cette étape, l'outil méthodologique privilégié a été le travail de terrain et d'enquête. L'objectif est la détermination des atouts et des contraintes de Constantine afin de pouvoir la préparer aux dynamiques de développement durable et trouver des réponses aux interrogations soulevées dans la problématique.

3-Propositions et recommandations

Cette étape porte sur l'élaboration de quelques recommandations et propositions, c'est la résultante de l'ensemble des études et analyses effectuée dans les deux premières parties. Cette orientation a pour but de concrétiser la durabilité à Constantine. Elle s'articule sur quatre niveaux :

- ü Le premier consiste à élaborer quelques recommandations à l'échelle locale, et porte essentiellement sur les critères et les potentialités de la ville de Constantine.
- ü Le second consiste à élaborer des recommandations portant sur les indicateurs du développement durable; les indicateurs sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels.
- ü Le troisième consiste à élaborer des recommandations relatives à la réconciliation entre développement et la protection de l'image de l'environnement y compris l'environnement naturel, urbain et celui des comportements tout en respectant les objectifs du développement durable.
- ü Le quatrième consiste à déterminer le rôle des acteurs du développement local dans le processus de la durabilité, en raison de la diversité de leur niveau de décision dans la vie publique.
- ü Et le dernier se rattache à l'identification des conditions d'efficacité des recommandations proposées ; essentiellement la compatibilité entre démocratie et durabilité.

V-1-Outils méthodologiques

1. La recherche bibliographique :

Elle concerne la collecte de documents, ouvrages, travaux de recherche, articles de journaux, actes de séminaires, colloques et journées d'études ; la consultation des sites web, des

⁴ NTIC: Nouvelle Technologie d'Information et de Communication

médias, dans le but de définir les différents concepts de base se rapportant au thème de notre travail afin de mieux comprendre et traiter le sujet.

2. La collecte de données :

La collecte de données est essentielle dans notre travail. Elle a été faite en deux étapes. La première a consisté à recueillir le maximum de données et d'informations relatives aux différents critères et aspects du développement durable au niveau national. Alors que la deuxième a consisté à prendre attache avec l'administration locale et des acteurs de la ville de Constantine (cf.fig.n°01).

Malgré le manque d'études statistiques⁵ sur le sujet traité, nous avons essayé en fonction des données qui ont pu être rassemblées, d'effectuer un diagnostic se basant essentiellement sur leur traitement sous forme de tableaux, cartes et graphiques dans le but de mieux comprendre la situation actuelle de Constantine par rapport à la stratégie du développement dans le pays et dans sa région.

Pour donner plus d'épaisseur au contenu du travail et afin de pallier au manque d'informations et de statistiques, plusieurs enquêtes de terrains ont été effectuées sur la base de questionnaires, entretiens guidés auprès de plusieurs instances publiques.

Le recours au support photographique a été nécessaire afin de mettre en évidence nos constats et nos observations.

⁵ A l'exception de quelques documents gris essentiellement des mémoires de magister des cinq dernières années.

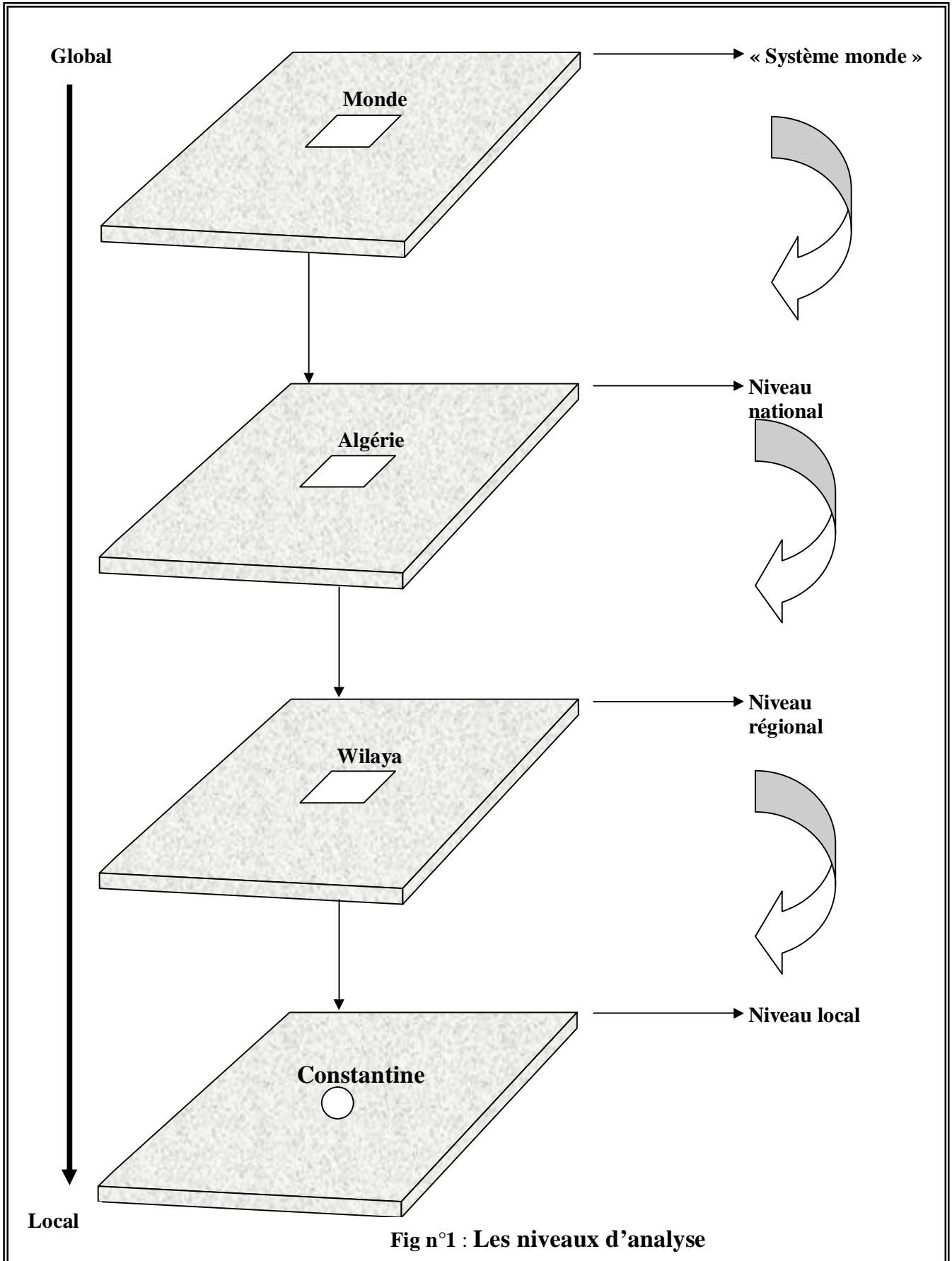


Fig n°1 : Les niveaux d'analyse

.

PREMIERE PARTIE :

APPROCHE THEORIQUE

Chapitre 01 :

APPROCHE CONCEPTUELLE

Introduction :

La connaissance de la ville, de ses rouages, de son fonctionnement, est essentielle pour tous ceux qui font profession de recherche sur cette entité géographique, elle l'est d'ailleurs aussi pour le citoyen qui l'habite.

C'est donc dans cette optique que ce chapitre est rédigé, il constituera un support théorique de cette recherche, la synthèse d'une lecture de plusieurs ouvrages. Il s'attache en premier lieu à donner des définitions et des éclaircissements sur l'urbain; en deuxième partie il abordera la notion de l'environnement et la dernière partie sera réservée à la notion de la gouvernance urbaine.

I-Approche conceptuelle liée à la ville:

1- Qu'est ce que la ville Ou l'urbain ?¹

Organisme complexe, la ville se présente comme un phénomène unique dans ses divers aspects; local, régional, national ou international, elle revêt des intérêts différenciés selon l'angle sous lequel on l'approche.

La ville rassemble en un espace plus ou moins vaste, mais cependant relativement resserré des groupes d'individus qui y vivent et y produisent. Elle peut être dynamique et prospère ou languissante et dégradée; elle est le nœud des flux tour à tour centripètes ou centrifuges de toutes natures; elle est à des degrés divers et sous des formes variées l'élément fondamental de l'organisation de l'espace.

Chaque ville a une taille, un rang, un rôle, une place dans l'armature urbaine, des spécificités, une courbe d'évolution positive ou négative, en un mot c'est l'urbain.

Il est difficile de cerner l'identification de la ville car comme le disait François Moriconi, «*il faut d'abord la distinguer des unités de peuplement rural et des grandes villes*»; le concept de base présidant à la définition de l'espace urbain est celui de l'agglomération, reposant sur "la continuité du bâti".²

Néanmoins chaque Etat utilise ses propres critères pour définir, classifier et différencier l'urbain.

¹ Nous nous sommes inspirés de l'ouvrage de SAIDOUNLM, « *Elément d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation* », pp7-14, ainsi que le cours de FARHIA, « Le phénomène urbain », présenté aux étudiants de la 1^{ère} année P.G option urbanisme, promotion 2002-2003.

² MORICONI. F, « *L'urbanisation du monde depuis 1950* », p23

1-1-Définition de la ville :

La ville est en soi une entité économique et socioculturelle de même qu'elle est le lieu d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques et peut être considérée comme la projection de société sur l'espace. Elle est un groupement de population et d'activités économiques concentrés sur un espace restreint, pouvant être assimilée à une entreprise complexe produisant de la richesse. Elle s'inscrit en outre, dans un réseau urbain hiérarchisé où s'entretiennent des relations économiques, culturelles et sociales³

La ville est une entité socio physique supérieure, créée pour répondre aux exigences de la collectivité humaine en matière d'organisation et de gestion sociale, institutionnelle, économique, sécuritaire, culturelle, en assurant les fonctions politiques, économiques, militaires, sécuritaires et culturelles. La ville est ainsi un phénomène historique, qui trouve sa raison d'être dans ce contexte.

Si la campagne s'identifie principalement par l'activité agricole, "*la ville par contre s'identifie par la production de services et biens non agricole*".⁴

La ville,⁵ désigne un groupement de population et de constructions dont la vie s'articule autour d'une même organisation économique et socioculturelle.

Historiquement parlant, la ville est l'espace urbain, par opposition à l'histoire des campagnes. Centre des pouvoirs et lieu privilégié du savoir et de la culture, les villes n'ont longtemps abrité qu'une minorité de la population, mais ont joué un rôle majeur dans l'histoire de l'humanité.

Au-delà de cette définition structurelle par essence évolutive et fonction de spécificités nationales et régionales, la notion de ville, riche et complexe, possède plusieurs dimensions dans le domaine des sciences environnementales et sociales et recoupe d'autres notions comme cité, commune, agglomération, métropole, ou urbain qui est souvent utilisé pour définir la ville.

Juridiquement parlant, en France, la ville est constituée en commune (plus petite division administrative), administrée par un maire et un conseil municipal, ou en agglomération (entité comprenant la ville et sa banlieue).

Du point de vue statistique, une ville est un rassemblement minimum d'hommes sur une superficie restreinte, elle compte théoriquement un effectif de population minimum (2 000 habitants en France, 5 000 ou 10 000 dans d'autres pays), regroupé dans un espace limité,

³ CNES, « Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », 1998, in www.cnes.dz .

⁴ BENYOUCEF. B, « Analyse urbaine, élément de méthodologie », Ed OPU, P 03

⁵ Encyclopédie Encarta Collection 2003- 2005.

les maisons ne devant pas être distantes de plus de 100m.250m en Algérie. Mais si le principe est clair les applications sont différentes selon les nations ; pour Géopolis, le seuil minimum retenu est de 10 000 habitants pour accéder à l'urbain, cette diversité accentue davantage la difficulté du paramètre taille dans la séparation du rural et de l'urbain.

En 1978, l'ONU, définissait les agglomérations comme un ensemble d'habitations qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200m en Europe, de 500m dans les pays neufs ou le système de peuplement est plus lâche.

L'important est de considérer la ville comme lieu de concentration d'hommes, de besoin, de possibilités de toutes sortes (travail, information) ayant une capacité d'organisation et de transmission. La ville est à la fois sujet et objet; en tant qu'objet, elle existe matériellement, elle attire et accueille les habitants auxquels elle fournit par sa production propre ou par son commerce et ses équipements divers la majeure partie de tout ce dont ils ont besoin. Elle est le lieu où les contacts de toutes natures sont favorisés et leurs résultats maximisés; elle contribue essentiellement à la double liaison entre l'espace périphérique qu'elle domine plus ou moins et l'espace lointain avec lequel elle entretient des rapports complexes. En tant que sujet, la ville à travers son cadre et son ambiance urbaine influe sur les habitants. Elle peut les transformer peu à peu par ses exigences (nourriture, matières premières, commerces). Si l'homme utilise et façonne la ville, la réciprocité est également vraie⁶.

1-2-Mécanismes régulateurs de la ville⁷

Les acteurs de la ville sont multiples comme dans les intérêts qui les régissent et les méthodes qu'ils utilisent. Toutes actions sur la ville s'appuient sur des éléments régulateurs, pour garantir leurs réalisations et leurs succès.

Les compétences en matière d'urbanisme sont partagées entre l'état, les municipalités, et les associations de citoyens. Autrement dit entre l'Etat et le non Etat

1-2-1- l'Etat :

Il exerce une influence au niveau le plus élevé, les règles d'ensemble s'expriment par des lois s'appliquant dans tous les domaines de la gestion; les autorités étatiques fixent des cadres de protection de la nature, du patrimoine, imposent des règles générales de sécurité, donc l'état est le seul garant de la légalité au sein de la ville (pouvoir central)

⁶ **JB GARNIER**, in **FARHI A**, op.cit

⁷ « *Villes et urbanisme dans le monde* », p 178.

1-2-2- Les municipalités :

Les conseils municipaux sont élus de manière en principe démocratique afin de prendre en charge la gestion de la ville (pouvoir local).

1-2-3- Les associations de citoyens :

Elles représentent un contre-pouvoir, elles naissent du fait que certains élus ne représentent pas tous les citoyens et que les minorités doivent pouvoir s'exprimer. Ainsi se forment des groupes de pression constitués de simple citoyens, dont le but est généralement précis ; la protection de l'environnement, des monuments, assurer la sécurité des personnes et des biens et dont l'existence est éphémère. Si le but de l'association est atteint elle se dissout.

Ces groupes fonctionnent par interpellation directe des pouvoirs en place; dans beaucoup de pays, ils ont voix consultative dans les délibérations d'urbanisme et ont droit à la communication des dossiers s'ils sont régulièrement déclarés, mais leur rôle est surtout important lors des consultations du public.

1-2-4- Les consultations du public :

Elles existent sous des formes diverses à l'occasion des grandes opérations d'urbanisme; ce sont les enquêtes publiques en France, les audiences publiques au Québec, ces consultations sont d'efficacité variable, elles peuvent infléchir les projets mais les empêchant rarement, cette forme de démocratie directe pèse moins que les instances établies.

1-3- Pourquoi aller vivre en ville ?

Les hommes choisissent de s'installer en ville car ils accèdent plus facilement:

A un meilleur équipement et à plus de confort; eau, électricité, etc. Il est en effet beaucoup plus facile de mettre en place ces infrastructures pour 100 personnes concentrées dans un seul immeuble que pour un même nombre de personnes réparties dans plusieurs habitations éparpillées ;

Aux soins : services d'urgence, maternités et services hospitaliers spécialisés ;

A l'emploi: l'offre est plus diversifiée, plus abondante et plus souvent renouvelée ;

A l'enseignement : écoles et universités ;

A la vie culturelle : livres, journaux, bibliothèques, musées, salles de concerts, etc.

Les villes ont toujours été le moteur des découvertes, des évolutions et des révolutions, ainsi que le centre des arts et de la culture.

1-4- Défis des grandes villes:

Les très grandes villes sont confrontées aux mêmes problèmes que toutes les autres villes, mais à un degré plus fort, elles ont de nombreux défis à relever.

En particulier, les grandes villes connaissent des densités de population (le nombre de personnes au km²) très importantes. Cela les oblige à concevoir des réseaux extrêmement performants (approvisionnement en eau et en électricité, assainissement, transports), mais aussi à repousser en permanence leurs limites géographiques en fonction des besoins des habitants. Il faut aussi organiser l'évacuation des ordures, le nettoyage des rues et lutter d'une façon générale contre les pollutions. Enfin, c'est souvent dans les plus grandes villes que les inégalités sont les plus fortes: chômage, problèmes de logement, etc.

1-4-1-Combattre la pauvreté et les inégalités:

Toutefois, la pauvreté extrême progresse plus vite dans les villes que dans les campagnes; les inégalités y sont aussi plus fortes. Dans les pays en développement, la pauvreté touche la moitié des citadins, et plus particulièrement les femmes et les enfants; parmi ces citadins les plus pauvres, environ la moitié n'ont pas accès à un logement décent et ne reçoit aucun soin de santé, ils sont, par ailleurs, très vulnérables en cas de chômage, de hausse des prix de la nourriture ou des loyers.

1-4- 2-Loger tous les citadins:

Dans les grandes villes de tous les pays, la pauvreté et le manque de logements ont pour conséquence l'augmentation de la population des exclus, ces derniers sont des «sans-abri» (qui n'ont pas de toit et vivent dans la rue), des «sans domicile fixe» (qui n'ont pas d'adresse permanente et vont d'un lieu à l'autre) et des « mal logés » (qui ont une adresse, mais dont le logement est mal équipé, sans eau ni électricité, etc.)

Autour notamment des grandes villes des pays de l'hémisphère Sud se sont ainsi constitués de vastes bidonvilles, où s'entassent des habitations de fortune fabriquées avec des matériaux de récupération, le plus souvent sans eau, sans électricité ni équipements d'assainissement. Le phénomène touche aussi les pays développés où de plus en plus de citadins pauvres se retrouvent sans logement; selon l'Unesco et l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé), il y aurait dans le monde un milliard de mal logés et 100 millions de sans-abri !

Toutes ces personnes sont très vulnérables car elles sont moins protégées: leur espérance de vie est souvent plus faible et leur santé est plus fragile, en cas d'épidémies, de conditions climatiques extrêmes (vague de chaleur ou de froid) ou de catastrophes naturelles (tremblement de terre, séisme, etc.)

1-4- 3-Lutter contre les pollutions

Les grandes villes modernes sont très polluées, et cette pollution ne fait qu'augmenter :

Les industries, même si elles ont été le plus souvent déplacées en périphérie (dans les banlieues), continuent de polluer l'air et l'eau.

La vie quotidienne des habitants produit des eaux usées susceptibles de polluer l'eau courante, surtout lorsque les réseaux d'assainissement sont insuffisants;

Le chauffage et surtout la circulation automobile sont à l'origine d'une importante pollution atmosphérique.

Toutes les villes sont donc amenées à mettre en place des mesures visant d'une part à aider leurs habitants à se protéger et d'autre part à lutter contre les sources de pollution. Mais dans les pays en développement, en particulier, les municipalités ont rarement les moyens de faire les investissements nécessaires. La pollution a des conséquences sur l'environnement, mais aussi sur la santé, notamment celle des jeunes enfants et des personnes âgées, provoquant l'apparition et/ou l'aggravation de nombreuses maladies du système respiratoire (asthme, allergies, tuberculose, etc).

1-4- 4-Éliminer les déchets

Plus une ville se développe, plus elle produit des déchets, dont il faut organiser la collecte et le recyclage. En effet, l'accumulation des déchets facilite la propagation des maladies. C'est pourquoi les municipalités essaient de promouvoir le tri des ordures ménagères, afin d'en faciliter la récupération.

1-4- 5-Lutter contre la violence urbaine

Dans la plupart des pays du monde, la criminalité est plus élevée en ville que dans les campagnes. La plupart du temps, on constate surtout des vols (cambriolages dans les maisons, vols dans les magasins, vols de voitures, etc.), mais la violence augmente aussi rapidement (braquages, agressions, viols, etc.) ; le nombre de meurtres perpétrés dans les grandes villes est notamment en augmentation.

La violence urbaine n'est pas un phénomène uniformément réparti dans les villes: elle touche plus certains quartiers que d'autres, généralement des quartiers déjà marqués par la pauvreté ou l'exclusion. Progressivement, ces quartiers sont abandonnés par les citadins les plus aisés et deviennent des ghettos où règne la misère. La pauvreté et l'exclusion augmentent alors encore, entraînant à leur tour plus de violence.

1- 5-Les villes face à la mondialisation

Le maintien de la cohésion sociale des territoires urbains est le défi majeur qu'auront à affronter les pays et les villes dans les prochaines années; l'ouverture croissante des économies sur les grands marchés mondiaux, la concurrence que se livrent les entreprises, la course aux gains de productivité, toutes ces tendances conduisent à accélérer la remise en question des anciens équilibres sociaux au sein des villes.

Désormais, les phénomènes de ségrégation spatiale et de « relégation » des populations démunies sur certains territoires des villes sont inscrits en bonne place dans les préoccupations des responsables publics des états et des collectivités. L'accent a donc été mis sur les politiques et les approches intégrées de développement urbain initiées par les responsables locaux dans trois domaines particuliers:

- ü Le développement économique et l'emploi
- ü La valorisation des ressources humaines et culturelles
- ü La restauration de l'habitat et les projets urbains.

L'objectif de cette présentation synthétique est principalement de souligner quels ont été les principes d'actions mis en œuvre par les villes. En fait, il n'y a pas de raison pathologique particulière, ni de déterminisme unique permettant d'expliquer de telles situations urbaines, mais un ensemble de mécanismes qui prennent leur source à différents niveaux de la structure urbaine.

Dès lors, les politiques et les programmes à mettre en œuvre pour maîtriser et transformer ces situations ne peuvent plus se limiter à des réponses spécialisées et sectorielles qui sont elles-mêmes considérées comme accentuant les maux.

Il faut faire de la ville telle que le développement durable et l'aménagement du territoire soient des préoccupations communes; en terme stratégie politique, le développement durable relève de la volonté d'apporter des réponses à trois types de crises dans lesquelles vit notre société :

- ü La crise de la perte de sens de l'économie, notamment les « financements»
- ü La crise due à la destruction du lien social.
- ü La crise de survie à terme des ressources et du fonctionnement des écosystèmes.

Le développement durable n'est pas simplement l'addition des trois dimensions du triptyque constitué par la dimension économique, la dimension sociale et celle écologique, mais c'est la recherche des éléments qui, de manière transversale, apporte à ces trois crises des réponses qui se complètent les unes les autres sur chacun de ces trois champs. Il n'est donc pas un concept

fermé, forgé définitivement, c'est une stratégie en formation, notamment en rapport avec l'action. Cette vision du développement durable a forcément des dimensions territoriales variées.

La mise en pratique du développement durable ne va pas sans difficulté, faute de moyens et de volonté politique comme l'illustre l'échec de la conférence de New York, cinq ans après "RIO" et celle de l'aménagement du territoire.

La globalisation de l'économie fait des villes un lieu d'articulation avec l'économie mondiale; l'étalement urbain et la globalisation sont deux notions qui s'opposent fortement au principe de la ville compacte durable, car dans le processus de la mondialisation et la globalisation le pouvoir de la région dépasse celui de l'Etat et engendre la ségrégation urbaine sous ces diverses formes du fait de la rigidité dans les relations « principe d'éloignement et de rapprochement ». Le DUD par contre parvient à contrecarrer ce processus.

1-6- Projet urbain⁸ :

Le projet urbain est un concept élaboré pour désigner des pratiques urbanistiques qui rompent avec la démarche bureaucratique, linéaire, autoritaire, peu soucieuse des contextes locaux et de la composition du cadre physique, telle que développée par l'urbanisme des instruments.

Ce concept intègre dans les projets urbanistiques les notions de concertation entre les différents acteurs (décideurs, concepteurs, investisseurs, usagers) dans la prise de décision, la maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte local et de la composition des espaces publics- aussi importante que les aspects fonctionnels.

L'utilisation croissante du terme projet urbain, s'explique aussi en partie par sa facile appropriation par divers groupes d'acteurs impliqués dans l'organisation de l'espace urbain tels que les politiciens qui l'utilisent pour qualifier une politique urbaine locale, les architectes-urbanistes pour désigner la conception d'un fragment de ville circonscrit et les organismes de réalisation-entreprises, promoteurs-pour parler d'une opération d'urbanisme.

1-7 - Aménagement urbain :

Ce terme, aujourd'hui très utilisé, est assez prometteur en significations, car il est très générique en comparaison à l'urbanisme, et peut concerner plusieurs échelles à la fois. On parle ainsi d'aménagement du territoire, pour désigner les grands choix économiques, sociaux et écologiques des états; d'aménagement urbain quand il s'agit de l'échelle de la ville ; d'aménagement de détail en ce qui concerne l'échelle de la parcelle et de l'îlot où s'exerce la création architecturale.

⁸ Bi idem p 21-22

Au regard du caractère générique du terme aménagement , il est légitime de se demander s'il ne sera pas appelé à remplacer celui d'urbanisme , très lié à une histoire particulière et à des choix théoriques et idéologiques conjoncturels .

1-8- Planification urbaine :

Contrairement au terme aménagement, le terme planification est assez réducteur; il désigne principalement les politiques d'aménagement au niveau territorial et urbain et sous entend l'existence d'une politique et des instruments de cette politique (plans d'urbanisme).

C'est le terme qui convient pour caractériser l'urbanisme bureaucratique et réglementaire, encore largement pratiqué de nos jours, fondé sur le respect de règles de droit et d'instruments réglementaires et de programmation, et qui produit une abondante documentation (plans et règlements) pour la gestion de croissance urbaine.

2- Approche systémique et l'analyse de la ville⁹ :

La ville n'est pas un pion isolé au milieu d'un atone; des impulsions lui viennent de l'extérieur proche ou lointain et sous diverses formes: des hommes, des capitaux, des nouveautés de toutes sortes peuvent faire sentir leurs effets sur les éléments qui la constituent, sur chacun d'entre eux, pris séparément ou sur l'ensemble qui les réunit. Ces influences sont multiformes et leurs résultats infiniment variés.

La saisie de la réalité spatiale n'est pas une tâche aisée, il ne suffit pas de collecter les données pour comprendre les tenants et les aboutissements de l'espace en question, d'autant plus que le fonctionnement de ce dernier est complexe et repose sur deux volets fondamentaux : les espaces et les mouvements divers.

Il n'existe pas de méthode universelle et automatique applicable en cas de dysfonctionnement, il n'existe pas non plus de recettes prêtes à utiliser de manière spontanée.

L'analyse systémique semble être l'outil qui peut aider à saisir l'espace dans toutes ses dimensions; elle considère ce dernier comme un système dont les composantes relèvent des différentes espèces qui cohabitent dans le même milieu physique non seulement comme objet mais aussi sujet, les relations qui relient l'ensemble font que ce dernier est plus que la somme des parties, et qu'une modification sur un point entraîne des répercussions sur l'ensemble.

⁹ FARHLA. « Le système et l'analyse régionale », séminaire d'UT d'urbanisation présenté aux étudiants de la post-graduation, option urbanisme, promotion 2003.

Ces interrelations sont représentées par les complémentarités entre les secteurs primaire et secondaire, les rapports entre la population et le milieu, les rapports entre l'urbain et le rural, la concurrence pour l'eau et le sol, etc.

L'existence de relations et d'échanges entre différentes composantes spatiales à différents niveaux et de différents types à savoir les hommes, les produits, les biens divers, les informations, les décisions multiples, marque l'ouverture de l'espace urbain considéré.

L'approche systémique est une réflexion, et une démarche qui doit être omniprésente durant toutes les phases de l'analyse de l'urbain, elle conduit à l'ordonnement de l'étude, et la définition des grandes lignes du fonctionnement spatial actuel et futur, qui doivent tenir compte des contraintes et des potentialités de chaque espace, permet de situer les points d'impacts des interventions prioritaires ainsi que le niveau auquel doit être porté chaque élément du système.

L'approche systémique permet la conjugaison de toutes les données avec la diversité d'activités inhérentes aux secteurs de développement, leur répartition sur les composantes urbaines, ainsi que les disparités dans ces répartitions permet de saisir non seulement la dynamique socio-économique mais aussi le degré de développement de chaque entité administrative relevant du système étudié.

Considérer la ville comme un système est une approche intéressante dans la mesure où elle permet d'avoir une idée globale de l'urbain.

2-1-Qu'est-ce qu'un système ?

Selon Ludwig Von Bertalanffy, ¹⁰un système peut être défini comme un complexe d'éléments en interaction.

Selon Bernard Walliser,¹¹ c'est un ensemble en rapport réciproque avec un environnement. Ces échanges lui assurant une certaine autonomie, c'est un ensemble formé de sous système en interaction, cette interdépendance lui assure une certaine cohérence.

C'est un ensemble subissant des modifications plus ou moins profondes dans un temps tout en conservant une certaine permanence.

Selon Jean William La Pierre, ¹²le système signifie un ensemble d'éléments quelconques liés entre eux par un ensemble de relations qui en font un tout cohérent. Il peut être aussi défini

¹⁰ BERTALANFFY, L.V, «*Théorie générale des systèmes. Physique, Biologie, Psychologie, Sociologie, Philosophie*», Traduction Française J-B CHABROL, 1973.

¹¹ WALLISER B, «*Systèmes et modèles, introduction critique à l'analyse des systèmes* », le seuil, paris 1977.

¹² LA PIERRE J.W, «*l'analyse des systèmes, l'application aux sciences sociales* », Syros, Paris, 1992.

comme un concept composé de processus liés entre eux par un ensemble d'interrelations à la fois assez cohérent et assez souple pour le rendre capable d'un certain degré d'autonomie.

Donc, l'approche systémique offre une nouvelle conceptualisation, une nouvelle manière de constituer les objets à identifier et les problématiques relatives à ces objets et cette conceptualisation peut être adoptée par des chercheurs en sciences physiques, biologiques, humaines, sociales, sans pour autant effacer ou confondre les particularités de leur objet propre.¹³

II- Approche conceptuelle liée à la notion de l'environnement¹⁴ :

1-Modifier et améliorer le cadre de vie ; modifier l'environnement :

L'environnement est le milieu physique et socioculturel qui entoure ou qui environne une unité humaine (groupe ou individu), cet environnement a progressivement changé de nature étant donné la modification de l'usage de l'espace (nature-milieu artificiel) provoqué par la nouvelle situation socio- économique résultant de l'appropriation de nouvelles forces productives (sciences, technique, industrie et progrès), l'espace tant que milieu de la vie humaine a posé des problèmes tout à fait nouveaux et spécifiques.

Ce sont ces problèmes qui ont donné lieu à la naissance de l'écologie, laquelle traite de l'environnement en général, or l'un des sous- systèmes qui composent le système écologique est précisément l'environnement humain dont on peut considérer qu'il englobe à son tour le sous-système de l'environnement construit et aménagé par les hommes eux-mêmes ainsi que d'autres sous-systèmes dont il subit les influences réciproques.

La notion d'environnement, comme celle d'espace étant vide de sens sans les hommes qui agissent à l'intérieur de celui-ci en le produisant et le reproduisant, de la même façon que la notion d'usage ne peut se comprendre sans usagers (producteurs, consommateurs) et inversement.

La structure de l'environnement influe sur les structures parallèles (sociales, économiques, administratives, etc.) et est influencée en retour par ces dernières. Ces diverses structures s'amalgament et constituent un ensemble d'une structure commune; il y a une étroitesse des relations entre ces structures et l'environnement, c'est à dire, qu'il y a en même temps une

¹³ FARHLA, « *L'approche systémique* », séminaire d'UT d'urbanisation présenté aux étudiants de la post-graduation, option urbanisme, promotion 2003.

¹⁴ Z. KARAMANOU, N.RODOLAKIS, «*Au-delà de l'espace institutionnalisé, la notion de l'échelle à travers une analyse critique de l'aménagement architectonique- urbanistique*», p07

dépendance et indépendance, opposition et rapprochement qui créent, soit des articulations cohérentes, soit des articulations apparentes.¹⁵

Pour conclure, nous considérons l'environnement organisé comme un ensemble complexe mais structuré, lequel est constitué par l'articulation des éléments matériels de l'espace qui incarnent ses usages, suivant l'évolution, naturellement des structures économique technologiques, et socioculturelles.

Puisque l'homme agit directement sur son entourage physique et socio culturel pour le développer;¹⁶ nous admettons que *«l'environnement d'un être humain est constitué par la partie du milieu extérieur qui se trouve en situation d'agir sur l'être humain ou de subir son action»*.¹⁷

Dans son acceptation générale, l'environnement devrait être en effet considéré comme un ensemble, dont les sous ensembles seraient de nature sociale, économique, écologique, etc.

L'être humain peut être quant à lui compris indifféremment comme un individu ou un groupe social, cela nous amène à admettre que l'environnement agit sur tout individu social, de même le rapport entre l'être humain (individu ou groupe social) et son environnement, en d'autres termes, si l'on admet de côté les liens qui unissent les individus pour la survie et le développement de leur groupe social, on aura des interactions telles que :

ü Individu – environnement

ü Groupe social- environnement.

2-Espace urbain, espace humain:

La vie citadine se déroule dans un cadre rigide, spatial et chronologique qui enserme les choix des individus dans des limites relativement étroites.¹⁸

L'appropriation de la ville se compose obligatoirement d'aires géographiques concentriques où la dimension humaine impose une distance mesurée à partir des capacités humaines des individus.

Si on se situe de manière originale dans la pratique que le citoyen a de sa ville, on constate que la ville est représentée dans une large proportion par les caractéristiques individuelles qui sont les plus prononcées. Pour cela, modifier les comportements est l'essentiel défi auquel il faut faire face, afin de résoudre les problèmes de l'environnement.

D'après J.Dreyfus¹⁹ : *« d'une façon plus précise, parler d'environnement ou de cadre de vie revient à dire que l'homme ou plutôt chaque homme est pris comme le centre de quelque chose:*

¹⁵ Idem, p 09.

¹⁶ Ibidem p 09.

¹⁷ COUFFIGNAL, L., « La cybernétique », in « au-delà de l'espace institutionnalisé, la notion de l'échelle à travers une analyse critique de l'aménagement architectonique-urbanistique » op. cit. p 34.

¹⁸ M-J BERTRAND, « Pratique de la ville », p 17

une aire, laquelle est limitée. C'est cette aire qui définit le cadre de vie; elle est élevée au rang d'objet en entendant par là qu'elle se trouve dotée de propriétés spécifiques, c'est à dire encore que l'on admet l'existence d'une relation fonctionnelle entre elle et l'homme».

De là ressort une proposition en quatre niveaux de l'environnement:²⁰

2-1-L'environnement géographique :

Identique pour tous, il est le milieu mesurable et quantifiable par quelques rapports d'échelles et d'unités de mesure choisies en fonction des phénomènes étudiés (objectif).

2-2-L'environnement opérationnel :

Cadre de vie, il diffère pour chaque individu; il comprend les éléments du «milieu» qui influencent les comportements et permettent d'agir.

2-3- L'environnement perçu:

Cette dimension de la sensibilité et de la perception repose sur des critères subjectifs, symboliques de la ville, qui traduisent une échelle de valeurs établies par les groupes de résidents «habitants».

2-4- L'environnement du comportement:

C'est la part du «cadre de vie» dont les facteurs provoquent une réponse consciente de la part de l'habitant pour utiliser ou transformer l'environnement géographique.

III-Approche conceptuelle liée à la notion de gouvernance:

1-La notion de gouvernance :

1-1-Définition:

La notion de gouvernance regroupe plusieurs concepts et définitions appliqués à des échelles territoriales différentes, mais qu'est-ce que la gouvernance? On distingue :

La définition de Pascal Lamy:²¹ «C'est un ensemble de transactions par lesquelles des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en oeuvre et contrôlées».

Quels doivent en être les champs? Les finances, l'environnement, le commerce, la santé, les normes sanitaires et sociales, la lutte contre le crime et la défense des droits de l'homme. Quels sont les niveaux possibles de gouvernance et les niveaux pertinents d'articulation des préférences collectives? On doit forcément accepter la diversité en la matière.

¹⁹ DREYFUS J, «Le rouge et le jaune». Publication de la société amicale des anciens élèves de l'école polytechnique, 1971, paris. In «Pratique de la ville » op.cit p 16

²⁰ Idem p 17

²¹ Intervention de Pascal Lamy, président de l'OMC au Club Actes et Paroles, 2000 in http://www.geoscopie.com/acteurs/a_515_gov.html.

Aujourd'hui, il y a une progression des gouvernances au niveau régional, qui sont considérées dans les différentes parties du monde comme le niveau le plus pertinent. Mais certains champs réclament le niveau mondial, là où des biens collectifs globaux sont menacés; l'environnement, les normes sociales fondamentales.

Quant aux modalités de la gouvernance, le principe de référence paraît acquis; c'est celui de la transparence et de l'exigence de rendre des comptes d'autant plus que la technologie de la transparence est là. D'autre part, les sources de légitimation de cette gouvernance internationale restent à inventer.

Vu par la Banque Mondiale,²² *«c'est l'art de gouverner pour obtenir un développement économique, social et institutionnel soutenu»*. Les autres banques de développement régional usent de pratiques comparables. "La gouvernance" concerne:

La gestion du secteur public; réforme de la fonction publique, des entreprises publiques et des finances;

La responsabilité par la décentralisation et par des "évaluations de responsabilité financière", par la participation des bénéficiaires dans les projets;

La transparence des budgets et marchés publics, la formation de journalistes;

Le cadre légal (propriété, droit des sociétés, concurrence, droit bancaire, code des investissements, organismes régulateurs;

Les droits de l'homme; depuis quelques années, elle en vient logiquement à définir l'art de gouverner en fonction des impératifs économiques, bien sûr, mais aussi compte tenu de valeurs telles que la lutte contre la pauvreté, le respect de l'environnement et même la démocratie.

Le PNUD²³ définit la gouvernance comme *«l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux»*.

La gouvernance comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent pour régler leurs différents problèmes.

²² Gouvernance, «The world Bank's expérience » publications de la banque mondiale, 1994, in agora.org.

²³ PNUD:Programme des Nations Unies pour le Développement

La bonne gouvernance a de nombreuses caractéristiques, notamment la participation, la transparence et la responsabilité; elle favorise la primauté du droit. La gouvernance comprend l'Etat, mais transcende celui-ci en englobant le secteur privé et la société civile, Ces trois composantes sont essentielles pour le développement humain durable; l'Etat crée un environnement politique et juridique favorable, le secteur privé crée des emplois et produit des revenus, enfin la société civile facilite l'interaction politique et sociale incitant les groupes à participer aux activités économiques, sociales et politiques. Chacune de ces composantes ayant des atouts et des points faibles, l'appui du PNUD en faveur de la bonne gouvernance a surtout pour objectif de promouvoir des interactions constructives entre ces trois acteurs.

La principale tâche du PNUD est d'aider les gouvernements à améliorer leurs performances sur le terrain de la gouvernance tout en contribuant au développement de processus participatifs et à l'enrichissement de l'information. Les interventions du PNUD à cet égard concernent quatre dimensions de la gouvernance à savoir: la dimension économique, la dimension administrative et judiciaire, la dimension locale, la dimension information/ communication.

1-2-La gouvernance urbaine:

Au contraire des approches développées précédemment dans le cadre de réflexions sur la gouvernance mondiale et la bonne gouvernance, un certain nombre d'auteurs travaillant sur la problématique des villes ont résolument opté pour une vision territoriale de la gouvernance. Celle-ci permettrait non pas de faire le jeu du marché mais au contraire de lutter contre ses méfaits, les mécanismes de régulation publique en place ne permettant plus d'y faire face.

Le constat est donc le même - il existe une crise de la gouvernabilité - mais le remède est différent - la gouvernance permettrait d'assurer la cohésion d'un territoire, comme le dit *Louis de Bonald*: "*dans les crises politiques, le plus difficile pour un honnête homme n'est pas de faire son devoir mais de le connaître.*"

Les villes sont devenues le lieu de concentration de la population qui y vit à plus de 80% (pour les pays développés) et des richesses puisqu'elles sont le lieu principal de l'activité économique; elles sont désormais le moteur du développement économique des pays.

Par ailleurs, la concentration urbaine et la métropolisation affectent les écosystèmes naturels et constituent une menace pour l'environnement à l'échelle mondiale; l'avenir écologique de la planète se joue dorénavant en grande partie dans les villes. Enfin, le phénomène de

fragmentation sociale, le développement de l'exclusion, de la marginalisation se manifestent de façon prégnante dans les villes.

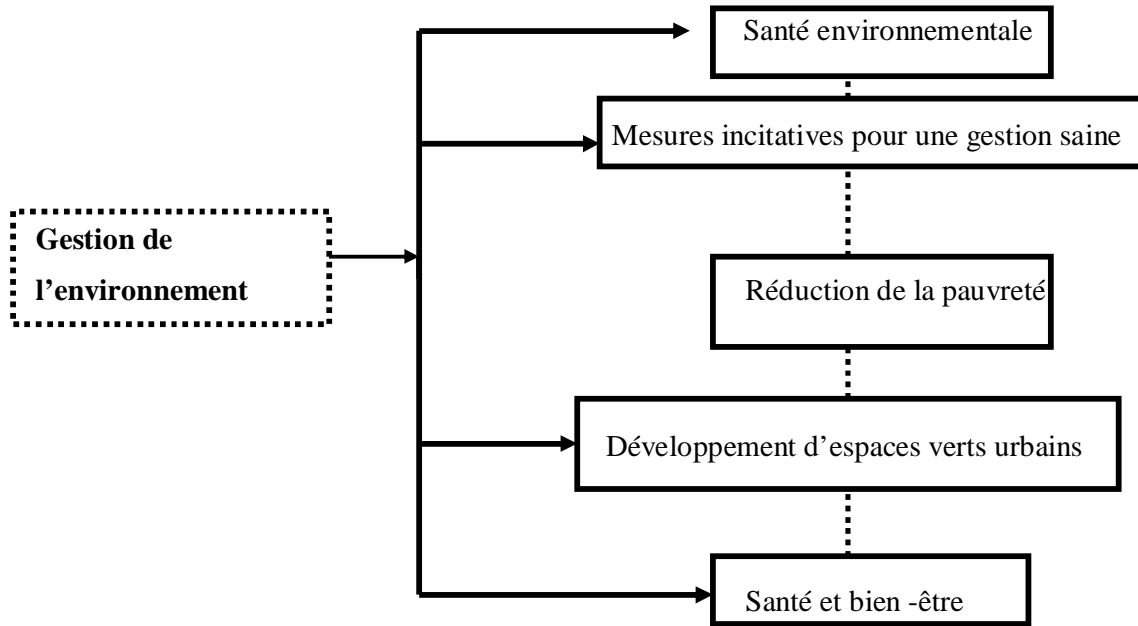


Fig. n° 2: Principe de la bonne gouvernance environnementale.

(Source : www.gouvernance.org)

1-2-1- Les enjeux de la gouvernance urbaine:

1-2-1-1-La décentralisation du pouvoir local

Les enjeux essentiels attachés à l'urbain expliquent l'importance qu'ont pris les réformes de décentralisation pour les grandes villes et les agglomérations, celles-ci sont sans conteste les grands bénéficiaires de ces réformes.

Selon Patrick Le Galès, la décentralisation a consacré la différence entre le gouvernement urbain et le gouvernement rural; l'étude du gouvernement des villes suscite donc un intérêt plus grand parce que ses transformations s'écartent du modèle général de système local et que les enjeux liés à la ville sont forts. Ceci explique pourquoi la problématique de la gouvernance urbaine a fait une percée plus forte dans les travaux que la gouvernance locale; les villes sont devenues le lieu privilégié de l'innovation sociale et politique, notamment dans le domaine de la

gestion des affaires publiques, en réponse à la crise de la gouvernabilité qui touche également le pouvoir local.

La notion de gouvernance urbaine permet, à tout un courant de pensée, d'analyser l'organisation et la formation d'un acteur "ville"; les mouvements de décentralisation et de mondialisation ont en effet conduit à transformer certaines villes et même certaines régions en acteurs politiques et sociaux à part entière. La notion de gouvernance permet de rendre compte de ce renforcement de l'organisation politique et sociale des villes, elle permet d'analyser les transformations du pouvoir local, l'organisation des intérêts et des élites, les mécanismes de création d'identité collective, les formes d'action publique moderniste qui se développent en réponse aux défis qu'ont à relever les autorités politiques locales.

1-2-1-2-Les enjeux liés à la cohésion sociale:

Tel qu'il est conçu par ce courant de pensée, le principe de gouvernance permet d'étudier les efforts qui sont faits pour tenter de contrer le mouvement d'éclatement à travers l'intégration des groupes sociaux et des acteurs publics et privés, la coordination des différents acteurs entre eux et l'implication des citoyens au processus d'éclatement, de fragmentation répond un processus de recomposition, d'intégration. La gouvernance constitue, dans cette optique, une réponse à une vision strictement libérale du développement urbain qui fait peser des menaces d'éclatement social et de développement fragmenté sur la ville.

Un des enjeux de la gouvernance urbaine pour les pouvoirs publics est bien de parvenir à reconstruire l'unité sociale de la ville, une identité collective par le biais de politiques publiques produisant des appartenances; il s'agit de parvenir à rétablir des cohérences sur un territoire.

1-2-1-3- Les enjeux économiques

L'enjeu est social mais aussi économique; la mondialisation et la décentralisation placent désormais les villes au cœur de la compétition économique, la mobilisation de groupes sociaux, d'institutions, d'acteurs privés et publics, de citoyens répond à la nécessité pour une ville d'élaborer des projets collectifs lui permettant de s'adapter aux transformations économiques et de s'imposer face au marché.

Les villes se livrent désormais une concurrence accrue entre elles que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale, les rapports ville/Etat et ville/campagne ayant perdu de leur importance. C'est aussi dans la perspective de s'affirmer dans le jeu concurrentiel des villes que les autorités politiques locales élaborent des stratégies, les traduisent en projets et mobilisent l'ensemble des acteurs de la société locale autour de ces projets; l'enjeu est d'exister en tant qu'acteur et la condition en est de posséder un projet fédérateur fort qui donnera une identité à la

ville, qui cristallisera les énergies. Comme le soulignent Arnaldo Bagnasco et Patrick Le Galès, " la poussée du marché conduirait paradoxalement à une forme de retour du politique sur des territoires infra-étatiques comme les villes. "

En fait, il existe, au niveau des villes européennes, différentes configurations en fonction de l'importance accordée aux différents enjeux et en fonction des mécanismes de régulation adoptés. Les villes scandinaves ou italiennes demeurent structurées par l'Etat et les services sociaux car la lutte contre la ségrégation sociale, le maintien de la cohésion sociale sont au cœur des politiques urbaines.

A l'inverse, certaines villes sont dominées par des régulations politiques et de marché qui leur sont extérieures et ne font pas figure d'acteurs; la gouvernance est alors faible et fragmentée et la compétition économique domine (Paris, Londres). D'autres villes sont marquées par l'intégration de différents groupes et acteurs organisés pour mettre en oeuvre une stratégie collective (Barcelone, Rennes, Bologne), d'autres enfin se mobilisent uniquement en faveur du développement économique sans trop de préoccupations pour les groupes les moins favorisés.

En définitive, les mutations en cours ont remis en cause le modèle de la politique urbaine traditionnelle qui confiait aux seules autorités politiques la responsabilité de la gestion de la ville.

Les villes doivent s'adapter et trouver de nouvelles démarches de gestion stratégique prenant en compte la complexité et la diversification des régulations (cf.fig.n°03), l'imprévisibilité de l'avenir, etc. Le rôle politique qui leur est désormais reconnu et les défis qu'elles ont à relever font des villes un terrain privilégié de l'innovation sociale et politique, notamment en matière de formes de régulation publique.

1-3-La gouvernance urbaine dans les pays en voies de développement:

Il est souvent assez difficile dans une démocratie naissante comme les pays en voie de développement de gérer pleinement la gouvernance urbaine étant donné les difficultés financières, administratives, sociopolitiques et juridiques. L'expérience de terrain montre que les difficultés peuvent être surmontées en respectant les principes de base de la démocratie et l'autorité de la loi. Les systèmes de gestion urbaine doivent inclure la notion de décentralisation responsable et la gestion de l'information pour bénéficier d'un appui lors de la prise de décision.

Ces systèmes doivent élaborer des stratégies pour servir et responsabiliser les citoyens, être transparents dans la mise en application des diverses activités en sensibilisant le public et en

encourageant leur participation mais également en mettant en place des systèmes de mise en garde pour lutter efficacement contre les éruptions de maladies dans le secteur de la santé publique, l'enseignement. Enfin, des efforts doivent être entrepris pour améliorer les systèmes de gestion mais également pour encourager la participation des populations afin de garantir la durabilité.

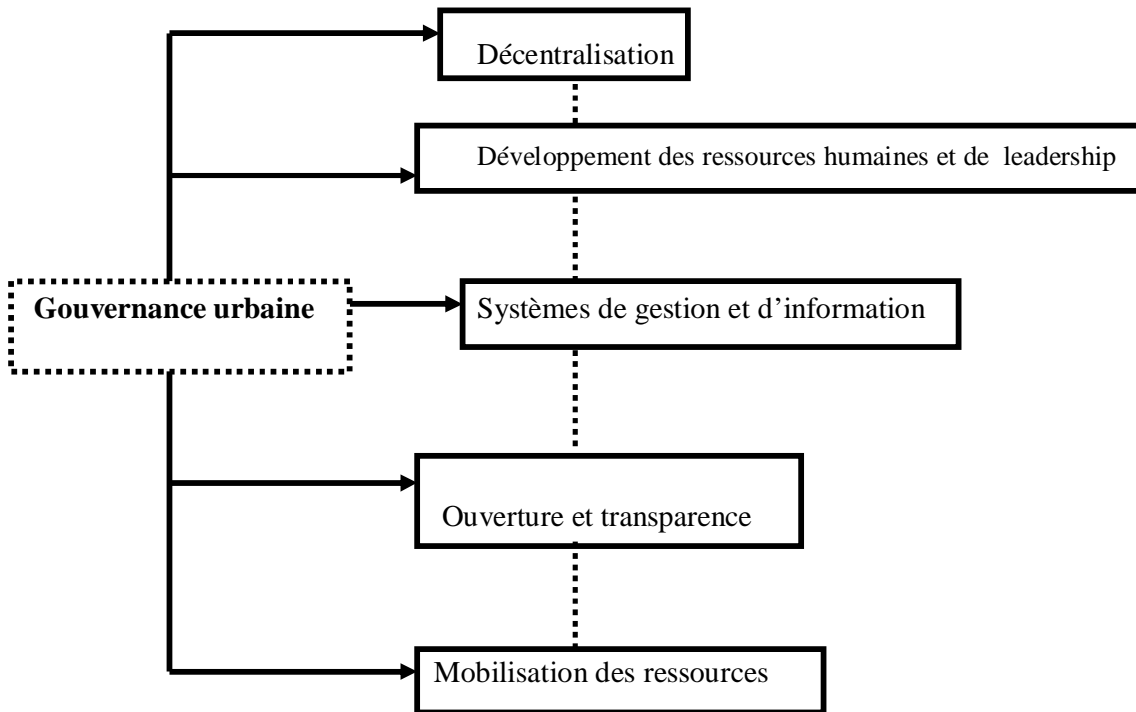


Fig. n° 3:Principe de la bonne gouvernance urbaine

Source : www.gouvernance.org (Conception : Auteur)

1-4-Les femmes dans la gouvernance urbaine²⁴

Le renforcement des pouvoirs des femmes en milieu urbain constitue une priorité importante des activités du DUD; deux objectifs doivent être atteints pour bien traiter la question d'une meilleure gouvernance et l'implication de la femme dans ce processus: faire participer davantage de femmes en tant que décideurs sur les questions urbaines, et traiter les problèmes urbains qui touchent en particulier les femmes.

A l'heure actuelle, on compte beaucoup moins de femmes que d'hommes parmi les dirigeants et les décideurs, à tous les niveaux de la vie publique, que ce soit dans les

²⁴ Journée mondiale de l'habitat 2000, in agora.org

gouvernements nationaux et locaux ou dans les associations de quartiers. Toutefois, elles sont plus nombreuses au niveau local que central; du fait de leur absence du processus de prise de décision, les problèmes affectant surtout les femmes sont souvent négligés.

La campagne mondiale lancée sur la bonne gouvernance urbaine a pour objectif l'inclusion de ceux qui sont exclus des décisions concernant la gestion des villes, car ils doivent pouvoir exprimer leurs opinions. Elle entend assurer que les initiatives populaires des femmes sont prises en compte grâce à des structures de gestion urbaine inclusives. Une gestion urbaine inclusive doit tenir compte de la question du genre. Cela signifie que les femmes sont engagées comme les hommes dans la prise de décision.

Toute ville, grande ou petite, du Nord ou du Sud, peut bénéficier d'une bonne gouvernance si elle s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt collectif. Ce que les villes du nord et du sud ont en commun, cependant, c'est la nécessité d'inclure les femmes dans la gouvernance urbaine, plus qu'elles ne le sont actuellement. Les femmes ne sont pas un groupe minoritaire, elles représentent la moitié de la société et elles ont le droit d'être écoutées.

Il ne s'agit pas simplement d'une question de justice sociale, c'est aussi une question d'efficacité; le fait d'inclure les femmes dans la gouvernance urbaine permettra aux villes et aux quartiers de mieux fonctionner.

Les recherches menées dans les villes du sud montrent que lorsque les femmes ne participent pas aux prises de décisions publiques, la qualité des services se détériore.²⁵

En dépit de tous cela, on leur demande rarement leur avis et on les choisit d'autant moins pour donner leur opinion et parler en public.

En raison de l'importance de l'implication de la femme dans la gouvernance urbaine, plusieurs gouvernements à travers le monde ont opté pour l'instauration d'une politique d'inclusion de la femme dans la prise de décision.²⁶

²⁵ Les organisations de femmes sont parvenues à influencer les politiques du logement dans plusieurs villes néerlandaises et les politiques de transport dans certaines villes canadiennes. En Inde, dans la plupart des villes et des agglomérations urbaines, un tiers des conseillers municipaux sont des femmes.

²⁶ La charte européenne des femmes dans la cité a été développée au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, l'union internationale des villes et pouvoirs locaux (IULA) a promulgué une déclaration mondiale sur les femmes dans le gouvernement local.

1-5-Conditions de la bonne gouvernance urbaine :

Pour limiter la mauvaise gouvernance urbaine, les villes doivent opter pour deux principes; la transparence et la concurrence, cela nécessite une combinaison de démocratie électorale, de participation des citoyens et d'approches rationnelles de la décision basée sur des indicateurs et des évaluations.

Le développement durable fait référence aux méthodes permettant d'impliquer l'ensemble des parties prenantes; ces institutions qui combinent démocratie participative et électorale, ainsi que les outils d'évaluation des politiques et la transparence du processus de décision relèvent d'un contexte général qualifié de bonne gouvernance, cette démarche est tout simplement celle de la participation.

Dans ce sens, le premier pas sera constitué par une déclaration internationale sur la bonne gouvernance urbaine, pour compléter la charte mondiale de l'autonomie locale. L'un des nouveaux outils ayant déjà été testés est une série d'indicateurs permettant d'assurer le suivi de la prise de décision participative, ces indicateurs placent la question du genre au centre du débat; chaque indicateur propose des moyens de mesurer la participation des femmes comme celle des hommes; le but est de mettre en place des structures gouvernementales qui associent et incluent les citoyens et leurs organisations.

En outre, l'information et l'accès du public à l'information sont ainsi une composante importante permettant de mettre en oeuvre la gouvernance²⁷.

II-La notion de la décentralisation

La mobilité des nouvelles générations, la rapidité des transports, le développement des nouvelles technologies, ont changé le monde. Les citoyens ont eu spontanément conscience de leur importance dans le processus de la prise de décision dans la ville,²⁸ ils ont exprimé leur besoin de s'impliquer dans leur avenir, car leur proximité des pouvoirs leur permet d'agir.

C'est ainsi que plusieurs villes dans le monde, dès les années soixante-dix, et afin de rapprocher la décision du citoyen ont créé des services sociaux et techniques étoffés, constitué des communautés urbaines actives, etc.

²⁷ www.agora.org.

²⁸ Leur présence à l'occasion des négociations sur l'OMC à Seattle en est un témoignage et a rappelé aux politiques qu'ils ne pourraient éternellement décider sans eux.

La tutelle de l'Etat sur les collectivités locales se serait assouplie au profit de relations plus équilibrées entre les services extérieurs des ministères et les élus locaux, c'est dans cette démarche que doit s'inscrire la décentralisation, afin que démocratie participative et démocratie représentative retrouvent leurs sens, afin de mieux gérer le territoire de la ville, on s'inspire de la citation de *Lao Tseu* : "Gouverne le mieux qui gouverne le moins"

Les lois ont créé des espaces de liberté; elles ont installé des contre-pouvoirs pour les élus locaux, elles ont instauré une démocratie qui privilégie l'évolution des rapports entre l'Etat et les élus locaux, ces derniers ressentaient très fort le poids du pouvoir central (en raison de leur proximité du centre de décision), aujourd'hui ils maîtrisent davantage leurs décisions, ils administrent plus librement leur collectivité et sont maintenant placés face à leurs responsabilités²⁹.

La décentralisation a été le moyen donné aux collectivités locales en termes d'encadrement économique afin d'inciter les divers modes de développement de la ville, pour cela elle a libéré des énergies, a insufflé un incontestable élan économique et culturel en terme de développement économique et d'aménagement du territoire.

La décentralisation a ainsi permis une dynamique locale à la fois en termes économiques mais aussi en termes d'identité et d'appartenance; ils sont devenus des repères importants dans un univers où tout bouge à l'échelle mondiale.

La décentralisation a créé une rupture; elle a mis en mouvement un processus qui a provoqué d'importantes transformations sur les territoires.

L'Etat en revanche s'est-il adapté à cette situation? Est-il suffisamment présent en tant que garant de la cohésion de la nation et régulateur économique et social ? La légitimité de la décentralisation doit conduire parallèlement à une redéfinition du rôle de l'Etat.

III- La notion de la participation :

Le principe de la "participation des habitants" à la définition et à la mise en œuvre des projets de développement social et urbain, est un des principes fondateurs de la politique de la ville, il est présent dans les textes, et progressivement dans les actions des collectivités à travers le monde.

²⁹ L'assemblée des élus ne doit pas seulement être une représentation, de la société civile. Elle se veut un atelier de la démocratie participative de toute la population.

La réussite de ces initiatives de concertation repose surtout sur la reconnaissance de l'autre; reconnaissance des compétences respectives des élus, techniciens, habitants et associations apportées lors de la réalisation d'un projet.

Les membres d'une collectivité sont les seules personnes aptes à en guider le processus du développement local; ils connaissent mieux leurs propres besoins, et le fonctionnement bon ou mauvais de leur ville.

Peut importe le talent des architectes, des urbanistes ou des spécialistes, ou le soin qu'ils apportent à leurs projets, ces qualités ne suffisent pas par elles-mêmes à créer un type d'environnement qui représente la diversité et l'ordre recherché.

Le projet «villes durables» ne peut être obtenu que par l'action d'une collectivité où chacun contribue à façonner les secteurs de l'environnement de la ville qu'il connaît le mieux.

Cette participation est-elle possible? La nature des accords conclus avec les collectivités permet-elle aux usagers d'exprimer vraiment leurs idées? Tous ces questionnements semblent avoir une réponse dans le processus de la participation.

Que signifie exactement le terme de «participation» ?

1-Définition du concept :

Il peut désigner toutes sortes de modalité d'intervention des usagers dans le modèle ment de leur environnement. La forme de participation la plus pauvre est celle où l'utilisateur intervient comme client, la forme la plus complète, c'est celle où les usagers interviennent complètement dans le processus.

2-Avantages de la participation :

La participation possède une vertu intrinsèque; elle rassemble les individus, les implique dans leur univers commun, crée un lien affectif entre eux et le monde environnant, cela pour les raisons suivantes:

Les usagers quotidiens savent de quoi les personnes ont besoins; aussi les usagers d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain, pour cela il faut confier aux usagers réels le soin de concevoir les projets actuels et futurs (identifier les besoins humains pour les usagers de demain)³⁰

Le processus de participation tend à créer des lieux beaucoup mieux adaptés aux besoins humains que ceux produits par une planification centralisée.

Les individus sont mieux en mesure d'éprouver leur appartenance au monde où ils vivent s'ils ont participé à sa conception, cette affirmation présente en fait deux aspects, d'une part, le

³⁰ CHRISTOPHER A, « Une expérience d'urbanisme démocratique », p 52

citoyen a besoin de pouvoir jouer un rôle actif par rapport à son environnement; c'est là un besoin humain fondamental; le besoin de créer, et celui d'exercer un contrôle.

Chaque fois que des hommes ont la possibilité de modifier leur cadre de vie, il le font et tirent à la fois plaisir et satisfaction de l'œuvre accomplie.

D'autre part, les individus doivent pouvoir s'identifier au fragment d'environnement où ils vivent et travaillent. Ils ont besoin d'éprouver un certain sentiment de la propriété, de la territorialité³¹

Il est pratiquement impossible d'obtenir un projet bien adapté à ses usagers réels, il faut définir les caractéristiques que doit présenter une ville pour répondre aux besoins humains en quantité et en qualité.³²

Pour cela, il faut choisir comme partenaire des gens aussi proches que possible des futurs utilisateurs quant à leurs besoins et à leurs habitudes; donc le processus de participation crée un ordre riche et diversifié. Mais quel est réellement le rôle de ces acteurs ?

3-Rôles et pratiques des acteurs dans le processus de la participation :

Il est clair que la participation est souhaitable, mais est-elle vraiment praticable. Le genre de participation recommandée est-il réalisable dans la société moderne, c'est celui du projet conçu par les non spécialistes en collaboration avec les spécialistes. L'intégration des spécialistes est dans le but de réparer les erreurs du passé.

Il n'y aura pas vraiment de participation que si les individus se sentent responsables de leurs villes, cette participation nécessite un degré très élevé de citoyenneté et de démocratie, qui sont les conditions essentielles de la participation.

3-1-La citoyenneté :

La citoyenneté est une qualité d'un citoyen jouissant de l'ensemble de ses droits civiques dans un État ou dans une communauté politique. La citoyenneté est un statut juridique de membre d'un État ou d'une communauté internationale, par la naissance ou par la naturalisation; elle désigne étymologiquement l'appartenance à une cité ou à un État, assortie de droits et de devoirs définis.

3-1-1- Le citoyen producteur de l'action publique:

Les modalités d'association des citoyens à la décision et/ou au contrôle des prestations offertes constituent un vecteur potentiel important de la construction ou de la consolidation d'une

³¹ Idem p47

³² Biidem pp 49-50

citoyenneté active à l'échelle locale, fondée sur des formes de délibération locale et de contrôle décentralisé des agences publiques d'une part, et sur la responsabilisation à l'égard de biens collectifs partagés. Le critère de classification des citoyens dans la ville a permis de distinguer parmi les citoyens ceux qui exercent réellement tous leurs droits dans la ville et ceux qui ne peuvent pas les exercer, on distingue; un citoyen actif, et un citoyen passif.

La citoyenneté ouvre des droits, mais aussi crée des devoirs notamment sur le plan urbain. Mais de nos jours, le citoyen semble être "*inaptés à la citoyenneté*", afin de l'atteindre deux mouvements disjoints mais concomitants sont à suivre :

1-l'introduction de méthodes de gestion publique influencées par les techniques de la *new public administration*, Car l'action publique génératrice de citoyenneté.

2-la valorisation du principe d'*accountability*, (rendre des comptes aux public) par l'implantation de structures sociales dans les systèmes administratifs et politiques classiques, et tenter de transformer l'usager en client et à faciliter d'autant son intervention et à accroître non seulement la légitimité de l'action des citoyens dans la définition de leurs besoins mais aussi le contrôle de l'offre de service.

3-2- Démocratie et durabilité :

Le développement durable se caractérise par un traitement équilibré entre quatre piliers : aspects sociaux, écologiques, économiques et institutionnels, dans une approche systémique assez compliquée préconisant ainsi la notion d'intérêt général, ce qui rend son intégration au niveau politique difficile.

Cette constatation bute ainsi sur une question trop souvent ignorée, celle de la compatibilité entre démocratie et durabilité afin d'assurer et généraliser la notion d'intérêt général qui est censée guider la prise de décision politique dans une société démocratique.

La notion d'intérêt général est souvent définie pour s'appliquer dans un cadre géographique précis (limites administratives) et sur une période courte (mandat électoral, pour les générations présentes ou actuelles).

Le développement durable fait éclater ce cadre dans l'espace et dans le temps, en exigeant également que soient pris en compte les intérêts des territoires extérieurs et des générations futures. Il s'agit donc d'un véritable chamboulement qui interroge sur la capacité des démocraties modernes à prendre en compte non seulement les intérêts traditionnels des acteurs représentés (acteurs « forts ») mais également ceux des acteurs non représentés (acteurs « faibles ») dans la définition d'une nouvelle forme d'intérêt général.

Mais quelle est cette forme de démocratie moderne ?

3-2-1-Forme de démocratie moderne, implication de tous les acteurs

On le sait, la négociation, la concertation, la participation et la solidarité sont quelques maîtres mots pour favoriser un développement durable à l'échelle locale et mondiale. Quelles démarches entreprendre afin d'amener les villes à se lancer dans ce type d'initiative ?

L'une d'entre elles serait de rassembler le plus largement possible les groupes de citoyens organisés localement : associations d'environnement, de développement, d'insertion, d'immigrés, associations de quartier, de consommateurs, d'usagers des transports, chercheurs, enseignants, chefs d'entreprise) afin de faire des propositions aux élus; "*... que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité*". Agenda 21 (chapitre 28).

Cette démarche serait, pour les acteurs de la ville de développement en particulier, l'occasion d'exercer une citoyenneté locale en faisant le lien entre ici et là-bas: les ressources étant limitées, il est en effet impératif de réduire la surconsommation des pays développés afin que les pays non industrialisés puissent disposer de ces ressources pour satisfaire les besoins de leurs populations.³³

Conclusion:

D'après ce qui a été présenté, on peut dire que la ville, lieu de concentration des hommes, de l'administration, produit du développement historique et reflet d'une organisation sociale complexe est un système qui ne cesse de s'accroître, d'évoluer, d'agir et de subir .elle a connu tout au long de l'histoire des changements et évolutions de plus en plus important en fonction des conditions économiques et sociales.

On peut dire que toute situation urbaine spécifique influe sur le développement socio économique, et chaque phase de la croissance socioéconomique correspond à une situation urbaine et environnementale, afin de maîtriser le développement urbain et son influence sur les structures parallèles, notamment les structures environnementales au sens large du concept.

Il faut se doter d'une bonne gestion urbaine, savoir gouverner, gérer le capital humain et matériel, intégrer tous les acteurs de la ville dans le processus de développement et de prévention contre les aléas du développement.

33 **R. PAJONI**, «La question urbaine vers une gestion urbaine participative », in www.agora.org

C'est dans cette logique de réflexion successive que ce chapitre a été rédigé, qui a traité à la fois trois notions qui sont en parfaite relation avec la question urbaine; celui de la ville, la notion de l'environnement, et celle de la gouvernance urbaine.

Chapitre 02 :

GENESE DE DEVELOPPEMENT

Introduction :

L'humain, pour perpétuer son espèce a été amené, au fil des générations, à adopter des modes de vie communautaires en s'agglomérant, et pour vivre a été contraint de forger les moyens de sa subsistance en inventant les outils de sa prospérité. Ce long processus d'adaptation des structures de vie prend une nouvelle forme ; celle du développement économique et social des communautés ou des regroupements plus larges des populations. Comment se définit le développement, et comment peut-on mesurer son impact sur l'espace?

I. La notion du développement :

Si par la croissance on entend un processus quantitatif, par développement on désigne un processus élargi à des préoccupations de qualité.

F. Choay et P. Merlin¹ font référence à la croissance des richesses, aux innovations technologiques et aux acquis culturels comme catalyseur du développement.

Le développement est le processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir équitablement entre les individus. Le développement relève de la dynamique économique qui se distingue des notions voisines telles que la croissance économique.² Par contraste, le développement s'accompagne nécessairement d'un changement des techniques de production et d'une transformation des structures politiques, sociales et institutionnelles, c'est un processus qualitatif qui crée plus d'indépendance entre les secteurs économiques et les catégories sociales.

Le développement induit une transformation des structures des sociétés visant l'amélioration du bien être de l'homme. Transposé à l'urbain, ce concept retrouve toute son essence puisqu'on y retrouve le développement économique dont la ville est devenue support, les progrès technologiques et les acquis culturels que peuvent être le souci écologique (tri des déchets, emploi des énergies propres).

II. Le développement urbain :

Le développement urbain se traduit par la transformation de la structure urbaine et vise l'amélioration des conditions de vie des habitants en milieu urbain. Ce processus entre généralement dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire d'un pays et en est une des motivations.

¹ CHOAY.F, MERLIN.P. "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire".PUF.Paris.1988.p 217 in ACHERAD.S. « Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie. Le cas de Constantine. », Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, juin 2004, p 38

² SHUMPTER. J, 1994

Le développement urbain s'inscrit dans cette vision, nécessite également l'encouragement des formes de coopération internationale, l'action d'organismes parapublics, des associations, le développement des formes modernes de communications (réseau, câble, satellite, etc.) et la prise en compte du développement local.³

1-Conséquences du développement sur la vie urbaine :

Le développement économique est social est une succession de découverte, de créations, d'innovation et de réalisations de biens physiques ou culturels qui, cumulées à travers les âges, constitue un patrimoine collectif important, à protéger et à léguer aux générations futures ; ces biens collectifs sont acquis souvent au prix d'égarements dans la manière de les produire sur les milieux naturels et où le préjudice causé est quelques fois plus important que le bénéfice qui en a résulté. Ces égarements se manifestent sous forme de dégradation de la nature et des biotopes, c'est la pollution et les atteintes à l'environnement du fait de l'activité humaine, mais qui est le responsable ? Les pays riches comme les pays pauvres sont à l'origine de la pollution et de la dégradation de l'environnement, de même que les pays du nord ont la prérogative de la science et de la technologie, les pays du sud ont la prérogative de la pauvreté.

Le monde s'urbanise davantage et les problèmes environnementaux se multiplient, le phénomène d'urbanisation constitue donc un des faits majeurs de notre ère et prend depuis quelques décennies une ampleur considérable. En effet la population urbaine a connu un accroissement spectaculaire et le nombre des grandes villes est en augmentation, en cent ans la population urbaine a été multipliée par vingt pendant que la population mondiale quadruplait, on compte environ 250 villes plus d'un million d'habitants dans le monde⁴, la plus grande majorité de la population mondiale vivra bientôt dans des villes, les producteurs et consommateurs citadins ont déjà consommé la plus grande partie des ressources renouvelables et non renouvelables et produisent la plupart des déchets.

Les ressources rares de la terre s'épuisent, la production des déchets solides, liquides et toxiques pollue l'air, l'eau, les sols, menaçant la vie humaine. L'expansion et la congestion des villes, le manque de terrain pour construire, la non maîtrise de l'urbanisation et de l'étalement urbain sont quelques symptômes d'un développement non viable, où les tendances de la croissance démographique, de l'intensification de la consommation sont quelques facteurs qui aggravent ces symptômes.

³ ACHERAD .S ,op.cit pp38-39

⁴ GODARD. O, « *Le développement durable et la question urbaine* » .in *courrier du CNRS*. N°81, in ACHERAD. S. op. cit p 38.

Les problèmes liés à cette urbanisation effrénée qui affectent tous le monde, nécessitent de se doter d'un projet neuf mobilisateur dont l'objectif primordial est l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain.

Le processus du développement urbain durable s'inscrit dans cette optique et se propose d'apporter une approche globale pour atteindre ce but. Cependant, comment se définit-il ?

Quels sont ses objectifs et ses moyens ? Comment peut-on le mesurer ? Et qu'en est-il des villes algériennes ?

III. Prémices du développement durable : Prise de conscience de la nécessité de protéger de l'environnement :

Au début des années 70, un groupe des étudiants universitaires formant «le club de Rome», ont signalé pour la première fois le danger que représentait la croissance démographique, économique et l'urbanisation accélérée leurs aléas sur la pollution, l'épuisement des ressources et de la surexploitation des systèmes naturels, ce groupe avait attiré l'attention des nations sur un développement économique tout en respectant la nature et l'environnement.

La prise de conscience soulevée au début des années 70 correspond à la volonté de se doter d'un nouveau projet de société,⁵ qui tente de remédier des excès d'un mode de développement dont les limites sont devenues perceptibles dès cette période, on découvrait alors que les activités économiques génèrent des atteintes à l'environnement ; déchets, pollution de l'air, de l'eau, la fente d'ozone, les pluies acides, Etc. C'est ainsi que la problématique du développement durable a vu progressivement la lumière.

Les travaux du sommet de la terre de Stockholm en 1972, étaient inspirés des conclusions du club de Rome et ont abouti à l'émergence du concept d'éco développement, forme de développement compatible avec le respect de la protection de l'environnement et de la nature.⁶

Progressivement cette notion a évolué jusqu'à la fin des années 80, pour finalement devenir le « sustainable development » en terminologie anglaise, que l'on pourrait traduire en français par le développement soutenable, c'est à dire un développement compatible dans la durée (cf.annexe n°01).

⁵ A noter que la question de la protection de l'environnement a été soulevée pour la première fois par la charte d'Athènes lors du quatrième congrès de l'architecture moderne (C.I.A.M).

⁶ Début de la prise de conscience de l'épuisement d'un certain nombre de ressources indispensables aux activités de l'homme.

IV-La notion du développement durable:

1- Le développement durable :

Le terme de « *sustainable development* » traduit par la développement soutenable puis le développement durable est cité pour la première fois par l'union internationale de la conservation de la nature dans son ouvrage «stratégie mondiale de la conservation».il sera ensuite mis à l'honneur dans le rapport commandé par les nations unies à une commission présidée par Mme Gro Harlem Brundtland ⁷ en 1987, c'est donc ce rapport qui contribue à faire connaître la notion du développement durable.

La commission Brundtland (1987) défini «le développement durable comme étant un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à réaliser leurs propres besoins ».⁸

Cette définition du développement durable par le rapport « Brundtland » est devenue une référence internationale, la plus communément admise par l'ensemble des acteurs.

Les progrès en matière d'industrie, la course vers le profit ont produit certains effets négatifs sur les sociétés et leur environnement : pollution, abattage des forets, chômage, pauvreté, etc.)

Le développement durable se propose d'être un développement qui ne construit pas lui même ses propres obstacles et les causes de sa propre fin. Cette notion découle du constat qu'on s'est écarté des grands équilibres planétaires, du refus de laisser les mécanismes économiques assouvir les besoins sans les maîtriser, d'une volonté au contraire, de responsabilité partagée pour mieux respecter les milieux et les populations.

Le développement durable pose la nécessité de maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources, de réduire les différences de niveau de vie des populations du monde, de favoriser l'autosuffisance des communautés et de permettre le transfert des connaissances ou richesses aux générations futures.

Le développement durable est en fait une recherche d'un équilibre et d'une conciliation entre le souci écologique, social, économique, domaines qui tendent à s'écarter les uns des autres (cf. fig. n° 04).

⁷ www.agora21.org

⁸ Idem

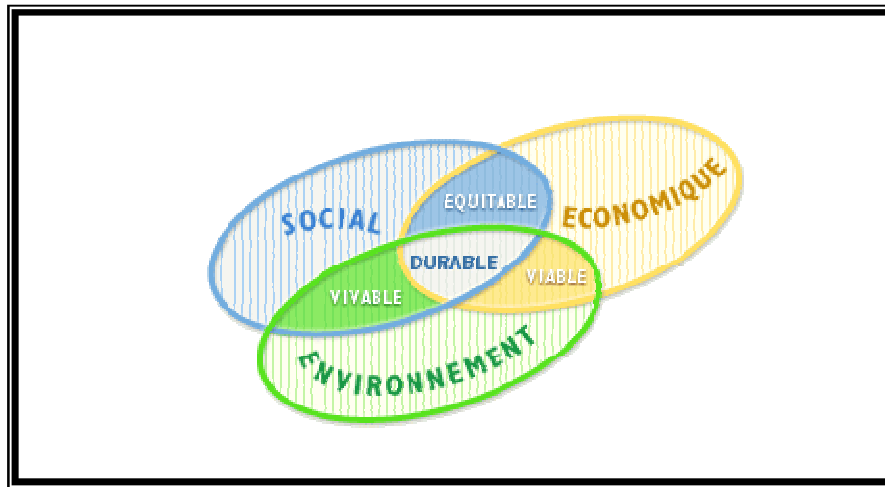


Fig. n°04 : Principe d'action du développement durable

Source: www.agora.org

Un développement durable nécessite la modification des modes de production (ex : par l'emploi des énergies propres) et des pratiques de consommation (gestion parcimonieuse des ressources naturelles) et de mettre en œuvre de nouvelles démarches et des stratégies où tous les acteurs de la vie seraient associés.

Cette vision a été affirmée par la conférence de Rio (conférence des nations unies sur l'environnement et le développement) en 1992, ainsi que le processus du développement durable qui a été affirmé comme un nouveau principe de développement. En effet, le développement économique ne peut plus se concevoir sans prendre en compte l'équité, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Le développement durable se présente donc sous forme d'un projet futur dont le but est de changer progressivement la société actuelle pour en former une plus solidaire dans l'espace et dans le temps. Cette notion de solidarité vient dissiper l'ambiguïté contenue dans le mot « durable ». En fait, il ne s'agit pas de faire durer le milieu physique du temps présent ou l'état actuel du point de vue social ou économique « heureusement le monde a changé, grâce au travail de nos prédécesseurs. Est-il néanmoins, aujourd'hui tel que nous ayons envie de le transmettre en l'état sans y rien modifier »⁹.

Le développement durable n'est pas synonyme de conservation ou de prolongation de l'état actuel des choses. Cette forme de développement est en fait une ambition de faire durer les capacités d'évolution et les possibilités de renouvellement.

⁹ BRUNET. R. «Le développement durable en haut de l'échelle » in www.mgm.fr.

Tout autant que le développement urbain, l'application du développement durable nécessite la mise au point d'un cadre juridique et certaines procédures qui sont en fait en cours d'élaboration.

2-Le développement urbain durable (DUD):

La notion de développement durable est-elle transportable à la ville ? La réponse sera certainement oui, car le DUD est la solution pour ses problèmes, car la ville depuis plusieurs décennies a subi d'importantes mutations:

- Concentration de populations de plus en plus importantes en milieu urbain, et urbanisation accélérée des grandes villes : en cent ans, la population urbaine aura été multipliée par vingt pendant que la population mondiale quadruplait. trois milliards de personnes, soit la moitié des habitants de la terre, vivent aujourd'hui dans des villes et 20millions continueront de s'y installer chaque année dans le monde. 80% de la population des pays développés vivent déjà en ville;
- Mutation dans le rôle de la ville : elle devient le lieu primordial de la production et concentre aujourd'hui plus de pouvoir politique et économique.

La nature de cette croissance urbaine démesurée et de ces bouleversements politico-économiques provoquent un certain nombre de tensions au sein de l'espace urbain: impact sur l'environnement dû à la concentration urbaine notamment les problèmes aigus de consommation des ressources rares (eau, énergie, sol) et la production de nuisances (pollution de l'air, déchets, bruits); impact social et économique sur les populations tels que l'inégalité sociale, l'exclusion (quartiers périphériques marginalisés).

La ville n'arrive plus donc à assurer son rôle de lieu de cohésion sociale. étant appelées à concentrer la plus grande partie de la population mondiale et des activités économiques , les villes doivent trouver des réponses aux défis environnementaux , sociaux et économiques auxquelles font face à ce titre , elles doivent être un terrain privilégié pour l'application des principes du développement durable.

3- Les objectifs du développement urbain durable :

3-1 - L'accessibilité pour tous aux avantages de la ville :

Le D.U.D dans son optique d'équité sociale tend à réduire le sentiment d'exclusion de certaines populations défavorisées ou habitants de zones marginalisées.

L'un des droits les plus élémentaire auquel aspire le D.U.D est l'accès au logement. Le droit au logement est prévu à l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme. Chaque personne ou

famille a droit à un logement sécurisant et salubre, cela implique l'application des normes de sécurité dans la construction, la réhabilitation des logements insalubres mais aussi d'entourer les logements d'ensemble de jardins, etc.

Dans la nouvelle économie de marché qui s'installe, l'accès au logement est lié à la solvabilité des ménages. Ce droit devient alors aléatoire pour certaines catégories de personnes : chômeurs, personnes âgées, handicapés. Il incombe aux pouvoirs publics de veiller à ce que la possibilité d'acquérir ou de louer un logement existe, qu'elle soit égale pour tous et à un coût raisonnable. La mise au point d'une législation en cette matière afin de revoir les critères d'attribution des logements sociaux devient une nécessité.

Les pouvoirs publics doivent adopter des codes et règlements pour aider les pauvres des zones urbaines et rurales, les chômeurs, et ceux qui ne disposent pas de revenus à se procurer un logement.

La ville est par nature le lieu de la diversité et du brassage des hommes et des activités. Or la spécialisation et la séparation des fonctions de la ville appauvrissent cette caractéristique essentielle de la ville. Le D.U.D préconise de réhabiliter la diversité des activités et la mixité des usages du sol. Il s'agira d'une répartition rationnelle des équipements et de leur diversification à travers le territoire de la ville et son aire d'influence.

L'un des droits fondamentaux de tout citoyen et citoyenne est le libre accès à tous les équipements et manifestations de la vie sociale sans distinction d'âge, de nationalité, aptitudes physiques ou mentales.

Les aménagements devront être envisagés de sorte que tous les utilisateurs puissent y accéder : bâtiments publics, commerciaux ou administratifs, équipements socioculturels, sportifs, de santé ou religieux, rues et lieux publics doivent être adaptées. La formation d'agents pour l'accueil des personnes handicapées dans certains équipements devra également être un outil approprié pour atteindre cet objectif auquel il conviendrait surtout de sensibiliser les habitants à l'existence de personnes moins favorisées de la société, et ce dès leur jeune âge en les incitant à la tolérance et à l'intégration. La mobilisation des associations joue, à ce titre, un rôle important pour la défense des intérêts des groupes de personnes défavorisés ou minoritaires. Les autorités doivent consulter ces associations lors de la conception d'un projet afin d'améliorer la qualité des services.

Ces groupes de personnes trouvent généralement aussi des difficultés dans l'utilisation de moyens de déplacement et transport en commun. Il convient de leur apporter de l'aide grâce à

l'utilisation par exemple de pictogrammes universels, une signalisation appropriée, l'adaptation des moyens de transport aux handicapés moteurs, etc.

3-2- Assurer la santé dans la ville :

Parmi les principaux fondements du D.U.D, on retrouve l'amélioration de l'environnement matériel et social dans lequel vivent les gens.

Les villes ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé et son soutien. Elles doivent assurer une qualité de vie suffisante et un environnement viable. Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques de santé publique adaptées à la vie urbaine, ses contraintes et ses impératifs.

Il est indispensable en cette matière de prendre conscience des inégalités dans l'accessibilité à la santé et de les réduire en considérant les besoins spécifiques des groupes désavantagés, de créer un environnement de soutien et des conditions sociales permettant aux gens d'apporter et de trouver l'aide nécessaire en cas de maladie ou d'accidents (encourager le bénévolat, promouvoir les cours de secourisme)

L'environnement urbain doit être favorable à la bonne santé de tous les habitants. Ce principe passe par la gestion des déchets, le contrôle et la production de la pollution de l'air, de l'eau, du sol, et de la pollution sonore, l'élimination complète des déchets dangereux et la limitation de leur production, des mesures de protection vis à vis des catastrophes naturelles affectant l'environnement naturel et bâti, le suivi des régions et populations urbaines les plus sensibles, équipements spéciaux pour handicapés.

Les pouvoirs publics doivent veiller à une alimentation saine et sans danger en eau potable, au contrôle de l'approvisionnement et la distribution des biens de consommation périssables, à l'inspection des denrées alimentaires, au contrôle de l'application des règlements relatifs aux aliments industriels et à l'hygiène des lieux de restauration et d'hébergement.

Il devient indispensable de promouvoir les initiatives communautaires en matière de santé, d'encourager les actions de décentralisation des services de santé au niveau des quartiers, d'apporter le soutien actif aux groupes et organisations bénévoles intéressées à l'hygiène publique et de favoriser la mobilisation des citoyens en permettant et favorisant leur participation aux décisions de l'administration de la santé et en développant des formations en santé communautaire de spécialistes et travailleurs bénévoles.

La santé en milieu urbain est aussi un sujet d'importance internationale et implique la coordination des actions locales avec les programmes internationaux, les échanges entre villes d'information et d'expériences pour une nouvelle santé publique à travers, par exemple, des actions communes de « villes saines » initiées par l'organisation mondiale de la santé (OMS).

3-3 - Valoriser le patrimoine :

Le patrimoine peut inclure des éléments naturels liés au site et à la topographie ou au climat aussi bien que des éléments construits et façonnés par l'être humain et qui sont le produit de ses valeurs artistiques et culturelles.

Considéré comme nécessaire pour assurer l'identité et la mémoire de la ville, le patrimoine a pour potentiel de transmettre aux générations futures un système de référence culturelle, d'inscrire l'évolution de la ville dans la continuité par la valorisation d'un héritage commun. Le patrimoine constitue un facteur de stabilité sociale, un signe de reconnaissance et d'appartenance à un territoire.

Les pouvoirs publics et les citoyens ont un devoir de protection envers le patrimoine qui en plus d'assurer l'identité peut stimuler le développement économique des villes.

La conservation du patrimoine va souvent de pair avec la revitalisation économique de la ville et en accroît l'intérêt tant pour les touristes que pour le monde des affaires. La reconversion de certains bâtiments permet d'aménager des logements, des hôtels, des centres d'entreprises, des bureaux, etc.

La formation de spécialistes en conservation et restauration est essentielle. Cette revalorisation des métiers d'artisan permettra également d'ouvrir des perspectives de carrière notamment pour les jeunes, de lutter contre le chômage, de réaliser des économies d'énergie, de matières premières, d'infrastructure.

Le patrimoine doit participer à la vie contemporaine et n'est pas synonyme de faire de la ville un musée en plein air. La restauration doit permettre aux bâtiments de remplir des fonctions contemporaines et de s'intégrer pleinement au milieu urbain.

3-4- Assurer le développement économique de la ville :

Compte tenu de leur évolution et de celle des attentes des populations, les villes doivent être considérées comme vecteur du développement économique, c'est à dire comme structure économique de production, de distribution, d'échange et de communication : le développement économique des villes est essentiel surtout s'il peut contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.

Les pouvoirs publics doivent soutenir et stimuler la création d'emplois notamment en faveur des jeunes à la recherche d'un premier emploi, d'aider les entreprises en créant dans les villes les conditions favorables au développement économique. Ceci dépend d'une infrastructure adéquate permettant et favorisant cette croissance : transport, télécommunication, services publics, équipements sociaux et collectifs. Les pouvoirs publics doivent donc identifier les lacunes en infrastructure et en tenir compte dans leurs plans de développement socio-économiques.

Ces stratégies et programmes de développement doivent être élaborés en considérant la ville par rapport à sa région. Les villes peuvent être complémentaires en matière d'accès aux ressources en eau ou autres ressources naturelles produites dans l'une ou l'autre, une partie de la population d'une ville peut travailler dans une autre région ou en utiliser les services.

La collaboration entre le secteur privé et le secteur public représente une composante de la croissance et du développement économique de la ville. La fourniture des infrastructures a été longtemps du ressort des pouvoirs publics. Actuellement les services publics sont soumis aux lois de la concurrence auxquelles viennent s'ajouter les coûts élevés de financement et de gestion de ces infrastructures. Dans la mesure où ces infrastructures profitent à d'autres secteurs, un nouveau partage des responsabilités doit être envisagé. Cette collaboration doit également s'étendre aux domaines de l'éducation et de la formation, des équipements sociaux, de la rénovation des centres urbains.

3-5- Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources :

Les ressources naturelles (eau, air, énergie, sol) remplissent des fonctions vitales, mais ces ressources sont difficilement voire même non renouvelables.

La croissance démesurée des villes, l'industrialisation et la croissance économique menacent de plus en plus les écosystèmes de l'environnement mondial et local et tendent à l'épuisement des ressources.

Le développement durable préconise le changement et le remplacement des modes de production et de consommation non viables. Cela nécessitera l'utilisation des énergies propres, la réduction de la production des déchets en favorisant leur utilisation en tant que ressource : il existe aujourd'hui des solutions autres que l'incinération comme la collecte sélective ; le tri à la source, le compostage individuel ou encore la valorisation par méthanisation (production du biogaz).

Une gestion économe des ressources passe également par la limitation de la consommation énergétique des villes. Les collectivités peuvent agir à travers la planification urbaine en

favorisant la densification de leur agglomération, source d'économie d'énergie, en diminuant les distances entre les lieux d'habitation et de travail, en favorisant le travail à domicile ; ou encore à travers une politique des transports qui freinerait l'usage de l'automobile en faveur du transport en commun, des vélos, etc.

D'autres mesures sont encore envisageables : la récupération de la chaleur industrielle ou du biogaz des décharges, l'architecture bioclimatique, l'isolation des bâtiments, l'utilisation des énergies propres et renouvelables, etc.

D'autre part, la conception même des bâtiments et leur insertion dans leur environnement conditionne aussi la mise en œuvre d'un développement urbain durable : proximité des services urbains et des transports publics.

Les collectivités locales devront également être attentives à la qualité architecturale qu'on appelle haute qualité environnementale (HQE) en favorisant l'utilisation de matériaux qui assurent un confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif, afin de minimiser les coûts en matière de chauffage et d'isolation.

4-Principe d'action des politiques urbaines du développement local durable¹⁰ :

Le principe du développement durable porte en lui –même le refus de laisser agir les dynamiques de marché, le refus des décisions technocratiques centralisées qui ne sont pas adaptées aux réalités locales.

Le concept du développement durable, conduit à fonder un niveau de vie sur le capital que constitue la nature; il faut construire une justice sociale, des économies durables et un environnement viable, la justice sociale s'appuie nécessairement sur une économie durable et sur l'équité qui repose à leur tour sur un environnement viable.

Les collectivités locales sont les plus grandes entités capables de gérer en premier lieu les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement à la ville, elles apparaissent comme les acteurs principaux qui constituent le cadre général pouvant permettre l'analyse et la résolution des problèmes du développement local d'une manière véritablement intégrée, holistique et durable.

Partant des différentes réalités du terrain, connaissance des différentes spécificités historiques, culturelles, économiques, ainsi que les différents problèmes, la collectivité locales élabora son propre projet, son propre chemin pour parvenir à la durabilité par l'intégration des principes de la durabilité dans les politiques urbaines locales, elle y définit ses propres objectifs et sa stratégie d'action du projet qui devrait :

¹⁰ Charte des villes européennes pour la durabilité « *charte d'Aalborg* », in www.agora21.org.

1-Etre défini en partenariat avec les différents acteurs de la vie publiques ; et en concertation avec les habitants qui devront participer à toutes les étapes du projet durable (diagnostic, étude, conception, exécution, évaluation), pour pouvoir réaliser un projet sur la base d'un diagnostic approuvé par tous, suite à l'écoute des problèmes ressentis par les habitants des villes, cette concertation implique notamment l'organisation de séances d'information, de séminaires, de conférences. Les autres acteurs à associer à la décision sont l'état, le secteur associatif, dans les choix présents et futurs. L'objectif des partenaires en présence est de discuter des options possibles afin d'aboutir à un consensus, à un compromis satisfaisant pour tous et en définitive à un projet commun partagé par tous.

Le citoyen est le protagoniste de la durabilité, il faut donc insister pour partager les responsabilités et la mise en œuvre des programmes entre tous les partenaires de la collectivité, et baser les efforts sur la coopération entre tous les acteurs concernés, veiller à ce que tous les citoyens et les groupes d'intérêt aient accès à l'information et puissent être associés aux processus décisionnels locaux, procéder à la formation et l'éducation non seulement du grand public, mais encore des représentants élus et du personnel des administrations locales à la durabilité.

2-S'attacher à mettre en œuvre une politique urbaine qui respecte les priorités sociales, économiques et écologiques; il s'agit de faire des choix de politiques urbaines qui limitent les atteintes à l'environnement, au milieu naturel et à la santé, valorisent les potentialités environnementales locales, économisent les ressources mais qui sont aussi favorables au développement de l'activité économique, à l'emploi, à la formation, à la réinsertion ou à la cohésion sociale (lutte contre la pauvreté et la ségrégation sociale).

Chacune des politiques communales (transport, déchets, habitat, développement économique, urbanisme), doit être conçue dans cette logique.

3-Parvenir à combiner les perspectives de long terme et d'agir dans l'immédiat ; ce projet doit être adaptable, révisable en cours d'application, en fonction de l'évolution du contexte ou des prévisions, il devrait être déterminé en fonction d'anticipations des besoins et de l'offre de services.

4-Garantir une équité entre les citoyens; il s'agit de permettre au plus grand de citoyens de jouir de l'ensemble des services urbains, et des avantages d'une agglomération, de la variété des choix offerts par la ville, il s'agit de lutter contre la ségrégation, la fragmentation spatiale autant que sociale, contre la dévalorisation d'une partie des territoires; c'est assurer le respect d'un « droit à la ville » pour tous. La gestion urbaine locale durable, conçue dans le respect de

ces principes d'action, doit permettre aux autorités locales de répondre aux défis auxquelles elles sont confrontées, ces principaux enjeux sont les suivants:

5-Défis et enjeux de la gestion urbaine locale durable:

5-1-Le défi de la gouvernance urbaine :

L'art de gouverner au sein de la ville est en pleine évolution parce que les villes se voient confier de nouvelles responsabilités, sans toujours bénéficier de transfert de ressources, notamment de la part de l'état, elles doivent promouvoir une participation citoyenne et se mettre à l'écoute de ceux qui vivent la ville au quotidien, s'ouvrir au long terme et tenter de dépasser l'horizon des échéances de court terme, elles doivent proposer un projet politique cohérent et modulable pour l'avenir, et décloisonner leurs programmes pour prendre en compte la complexité du système ville et répondre aux besoins de ces citoyens.

Tous ces changements, lié à l'émergence du principe de DUD, modifient les mécanismes de prise de décision locale voire même appellent une modification du mode de gestion des collectivités locales. La notion de gouvernance, qui vient d'émerger sur la scène du DUD, suscite des réflexions de toutes sortes sur les bouleversements qui affectent le processus de décision.

La notion de gouvernance fait référence aux mécanismes de négociation que les collectivités locales doivent mettre en place les modes de participation qu'elles doivent créer avec tous leurs partenaires et avec l'ensemble des citoyens.

La gouvernance est un moteur du développement local; un pouvoir local doit aussi :

5-2- Orienter les instruments de la gestion urbaine vers la durabilité:

Cela par l'utilisation des instruments de la planification, les instruments réglementaires, politiques et techniques disponible pour parvenir à une approche éco systémique de la gestion urbaine.

5-3-Assurer l'autogestion au plan local :

Les collectivités locales doivent avoir la volonté, la connaissance et les idées nécessaire pour imaginer des modes de vie durables, et pour concevoir et gérer la ville dans la perspective de la durabilité, aussi elles doivent assumer la responsabilité pour la réorganiser pour assurer sa durabilité. Il est indispensable qu'elles aient des pouvoirs suffisants et un solide ancrage financier.

5-4- Relever le défi d'un aménagement durable du territoire :

Mettre en œuvre des politiques d'aménagement appropriées qui comportent une évaluation stratégique des effets de toutes les initiatives d'aménagement sur l'environnement, comme celle de la mobilité urbaine.

5-5- Relever le défi de la mobilité urbaine durable :

Les collectivités locales doivent améliorer l'accessibilité et maintenir le bien-être social et les modes de vie urbains, tout en diminuant le besoin de mobilité et l'usage inutile des véhicules motorisés et donner la priorité aux moyens de transport respectueux de l'environnement (notamment la marche, le vélo, et les transports publics), et de placer ces différents moyens de transport au centre de la planification locale, et combiner les efforts pour réduire les besoins de mobilité régionale afin d'équilibrer les flux entre la ville et la campagne et d'empêcher les villes d'exploiter simplement les ressources des zones périphériques.

5-6-Assurer la négociation comme méthode de résolution des problèmes locaux :

Les collectivités locales doivent veiller à ne pas transmettre ses problèmes ni à des communautés plus larges, ni aux générations futures et doivent donc remédier à ses difficultés et ses déséquilibres, soit par les compétences locales, soit avec l'aide d'une plus grande entité régionale ou nationale. C'est le principe de la négociation dont l'application laissera à chaque ville une grande liberté dans le choix du type d'activités à entreprendre.

5-7-Garantir une justice sociale pour la durabilité locale urbaine :

Les populations démunies sont les plus touchées par les problèmes de l'environnement (bruits, pollution de l'atmosphère, insuffisance des équipements, insalubrité des logements, manque d'espaces vert), et les moins aptes à les résoudre, donc le DD se présente comme un système d'équilibrage novateur au plan local qui touche tous les aspects du processus décisionnel de la collectivité, favorisant l'équilibre entre la protection de l'environnement et les exigences sociales essentielles, et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens plutôt que simplement optimiser la consommation.

5-8- Relever le défi de l'économie locale durable :

Il faut savoir que le facteur limitant du développement économique est désormais le capital naturel (air, sol, eau), investir dans ce capital par sa conservation et son utilisation rationnelle est une condition du développement économique durable.

5-9- Relever le défi de l'environnement viable :

Un environnement durable est synonyme du maintien du capital naturel, il exige de ne pas consommer les ressources plus rapidement que la nature ne peut les remplacer, le maintien de la

biodiversité, de la santé publique et de la qualité de l'air, de l'eau et du sol à des niveaux suffisants pour protéger durablement la vie humaine, la faune et la flore. Les collectivités locales doivent éprouver une responsabilité à l'égard des changements climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et de procéder aux sources d'énergie renouvelables, elles doivent aussi procéder au "principe de la prévention" afin d'arrêter la pollution et à la prévenir à la source.

5-10- Relever le défi d'une collectivité locale efficace :

Une vie humaine durable ne peut exister sans collectivités locales durables, proches des problèmes vécus et des citoyens, elles partagent les responsabilités avec les autorités compétentes à tous les niveaux, pour le bien-être de l'homme et de la ville. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes urbaines des citoyens. Les décisions et les politiques locales entreprises doivent s'appuyer sur différents indicateurs de la durabilité; indicateurs de la viabilité des systèmes urbains.

Sous l'effet de ses actions entreprise à l'échelle locale, les villes apparaissent ainsi comme un ensemble parfaitement organisé, un tel processus de durabilité locale permet à la ville et à ses habitants de faire des choix réfléchis, de suivre un système de gestion qui repose sur les principes de la durabilité et autorise à prendre des décisions qui représentent non seulement les intérêts des parties concernées mais aussi ceux des générations futures.

6- Les outils et moyens du développement urbain durable¹¹ :

Les objectifs du D.U.D, pour être atteints, nécessitent la mise au point d'instruments composites et combinés. Ces instruments permettront aux collectivités locales à orienter et évaluer le développement de leur ville et leur territoire vers la durabilité. Parmi ces moyens, on retrouve :

6-1- La cohésion entre les différentes échelles du territoire :

Le principe de développement durable renvoie à une démarche locale pour une action globale (penser globalement, agir localement). Il s'agit de prendre en compte toutes les relations existantes entre les systèmes ou entre les éléments d'un système qu'il s'agisse d'une ville, d'une collectivité locale, administration régionale, d'un écosystème ou de la biosphère, ceci pour comprendre le fonctionnement du système et donc agir sur lui.

¹¹ Document inspiré du séminaire présenté par Mr SAHNOIN .T, aux étudiants de la PG, option urbanisme, promotion 2003, op.cit

6-2- L'organisation du partenariat :

Pour mieux asseoir la politique d'aménagement durable, il est indispensable que le programme d'action élaboré soit le résultat d'un accord entre les différents partenaires : collectivités locales, promoteurs, opérateurs des services publics (transport, eau, électricité, télécommunication), société civile, mouvements associatifs, syndicats, etc. La mobilisation active de ces partenaires est la garantie de l'efficacité des politiques à mener.

6-3- L'articulation entre le court et le long terme :

Il s'agit de prendre des mesures à effet immédiat mais aussi de déterminer des interventions à plus long terme. c'est à dire éviter d'inscrire et de penser l'action uniquement à échéance de quatre ou cinq ans mais d'élaborer une stratégie qui anticipe les évolutions auxquelles peuvent conduire les politiques et garantir l'adéquation entre cette stratégie et les actions de court terme.

L'analyse prospective constitue un outil qui permet de mieux gérer le présent et l'avenir. Bon nombre d'évolutions ne peuvent être anticipées, il est donc important de se montrer prudents et d'adopter la démarche du «principe de précaution » (conférence de Rio.1992). Cette démarche privilégie plus l'approche préventive que curative.

6-4- Des observatoires de connaissance, de suivi et d'évaluation :

Une connaissance détaillée des spécificités des territoires est préalable à toute prospective d'aménagement. Cette connaissance sera organisée par des observatoires qui auront pour tâche de revoler la complexité et la dynamique des territoires et leurs interactions. Ces observatoires seront également conçus comme des moyens d'évaluation des politiques urbaines. Des indicateurs seront conçus comme outil d'évaluation pour l'adaptation des documents d'aménagement aux réalités vécues.

6-5- La citoyenneté :

Le développement durable repose sur la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision. La satisfaction des besoins matériels, sociaux et affectifs ne peut être assurée et garantie sans un dialogue ouvert entre les gestionnaires publics et les citoyens.

La gestion d'une ville doit être menée de façon à garantir la prise en compte du point de vue des citoyens ; la concertation doit prendre le pas sur la simple information.

La participation des citoyens devra être assurée par l'élection libre et démocratique de leurs représentants, par la reconnaissance des associations.

Ce principe de citoyenneté repose également sur une responsabilisation des populations dans l'exercice de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Cette citoyenneté devra s'acquérir par

la formation, des actions de sensibilisation du public aux problèmes de la ville. Le rôle de la femme est essentiel, étant la mieux placée pour connaître certains besoins spécifiques notamment en matière d'éducation des enfants et d'autres domaines encore.

V- Les indicateurs du développement urbain durable :

Comment peut-on mesurer l'état de progression d'un pays vers la durabilité ?

Le D.U.D requiert à cet effet l'élaboration d'instruments spécifiques qu'on nomme des indicateurs. Il s'agit d'un ensemble de statistiques de données et de paramètres observables dans le temps qui, combinés, quantifient et qualifient une information ou un phénomène, et peuvent ainsi refléter une situation particulière.

Ces indicateurs ont pour rôle de transcrire l'information technique (issue d'une expertise le plus souvent) en une donnée simple pouvant être utilisée et communiquée aux publics et aux dirigeants, on distingue des indicateurs économiques, des indicateurs sociaux, des indicateurs de tendance, etc. (cf.Lexique).

Ces indicateurs, d'une manière générale, permettent d'identifier des points problématiques, de formuler des priorités pour la mise en œuvre des décisions politiques et aussi de permettre le suivi et l'évaluation des répercussions de ces décisions. Ce sont d'importants outils qui reflètent non seulement l'état des lieux mais indiquent aussi le niveau qu'on souhaite atteindre et identifient la direction dans laquelle on doit s'engager.

La question de l'évaluation du développement par le biais des indicateurs du développement durable constitue des démarches normatives standards capable d'ouvrir les perspectives d'appropriation du processus par les diverses disciplines sans pour autant considéré le développement durable lors de l'analyse des territoires (villes par exemples) comme une approche technique, mais au contraire le considéré comme une approche systémique concernant tous les aspects de la ville.

L'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable se réfère à une sphère technique (chargée de fournir les chiffres, les indicateurs) et les politiques locales (chargée de prendre les décisions), c'est une conciliation entre le savant et le politique¹² (Max WEBER), cette capacité de l'évaluation est capable de rendre le concept du DUD

¹² M. WEBER, in www.agora21.org

longtemps considéré comme «mou» et théorique, un concept «rigide» et concret, applicable dans un certain nombre de ville.

L'estimation du progrès vers le développement durable, se base sur un nombre limité des indicateurs ou une combinaison d'indicateurs qui peuvent fournir un signal plus clair du progrès.

L'organisation des Nations-Unies (ONU) a établi une liste de 134 indicateurs d'indicateurs à savoir les indicateurs sociaux, environnementaux, économiques et institutionnels (cf.annexe n°02). Ces indicateurs constituent le guide pratique pour l'estimation du progrès vers le DD, ils ont été effectués à l'aide de différentes instances internationales (PNUE, PNUD, OCDE, OMS, Banque Mondiale, etc.)

La quantification de ces indicateurs est une tâche de longue haleine et n'est pas encore finalisée (sauf pour certains domaines), (cf. fig.n° 05) pour qu'on puisse prétendre à des résultats concluants. Cette opération nécessite le recensement et le traitement d'un nombre considérable de données à relever dans différents secteurs. La coopération des appareils étatique, industriels et autres est fortement requise pour arriver à des résultats fiables.

Ces indicateurs sont présentés selon les quatre grandes catégories suivantes :

- Ø Indicateurs sociaux.
- Ø Indicateurs économiques
- Ø Indicateurs environnementaux.
- Ø Indicateurs institutionnels.

1-Objectifs des indicateurs du développement durable

1-1-Indicateurs sociaux :

Les objectifs de l'étude sociale sont les suivants :

- La mise en valeur des ressources sociales et culturelles locales dans son aspect qualitatif et quantitatif.
- L'amélioration du cadre de vie en réponse à une demande sociale.
- La recherche d'un meilleur équilibre entre activités économiques et sociales entre territoire, non contradictoires avec la soutenabilité du développement à une dimension plus large.

1-2-Indicateurs économiques :

Les critères d'intérêt économiques ont les objectifs suivants :

- Renforcement des potentiels d'emploi (emploi rapporté à l'investissement public).
- Opération propice à la pérennité des entreprises.

- Etude et analyse des coûts économiques en étudiant les coûts financiers (directs et indirects) de l'impact environnemental, social et territorial avec la mise en place d'outils d'évaluation.

1-3-Indicateurs environnementaux :

Les critères d'intérêt environnementaux ont les objectifs suivants :

- Maîtrise des consommations d'énergie
- Economie des ressources ; mise en valeur des ressources naturelles (eau, air, paysage)
- Réduction des déchets et impacts
- Orientation du principe de précaution vers l'identification des problèmes et l'anticipation des crises

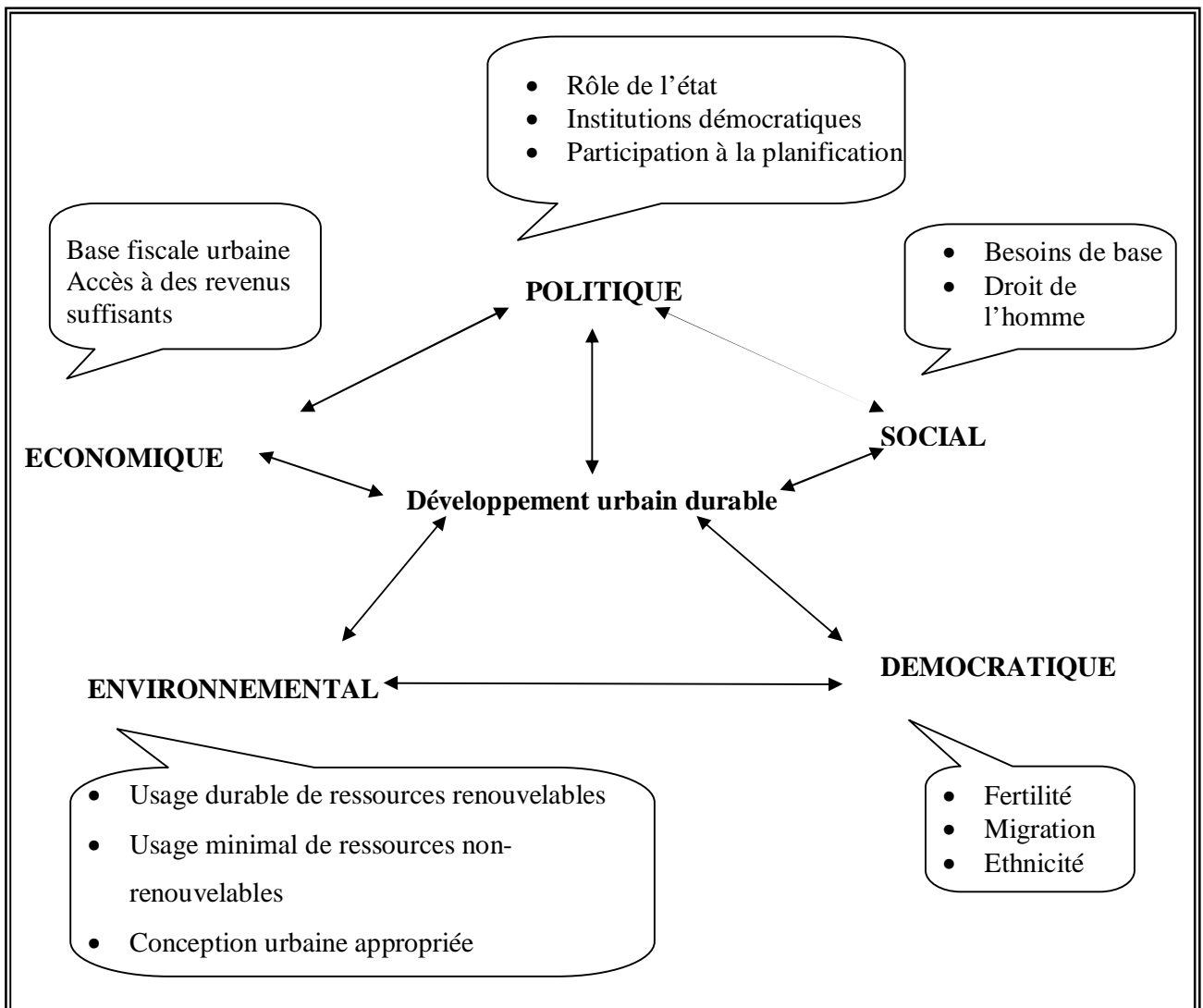


Fig. n°05: Composantes du développement urbain durable d'après DRAKAHIS –SMITH, D (1995)

Source : Séminaire national en architecture, Biskra les 10 et 11 Novembre 1997.

- Prise en compte des réseaux d'infrastructure et de mode de transport au regard des perspectives énergétiques;
- Valorisation de la biodiversité des espèces animales et végétales

1-4-Indicateurs institutionnels :

Les critères d'intérêt institutionnels ont les objectifs suivants :

- Instaurer une approche multidisciplinaire
- Développement d'une approche contractuelle entre les différents acteurs privés et institutionnels (partenariat entreprises, collectivités territoriales et associations agréées).
- Participation du public à l'élaboration des décisions en amont de la définition des projets (concernant les équipements), regards des associations, des élus, les différents groupes
- Mise à disposition des informations permettant d'évaluer les décisions publiques

A cela il faut ajouter des objectifs d'ordre temporels à savoir:

- Prise en compte du caractère réversible, adaptable et non préjudiciable de l'opération pour les générations futures
- Création, conservation, développement dans le long terme d'un patrimoine

2-Utilisation des indicateurs et outils d'évaluation pour la ville :

La mise en œuvre du processus d'appropriation et d'utilisation des indicateurs et outils d'évaluation lors de l'analyse des contextes (ville par exemple) montre par ailleurs un phénomène intéressant et fait penser souvent que le développement durable est considéré comme une approche technique¹³ déléguée par des politiques aux services, qui sont alors chargés a posteriori de « rendre plus durable les décisions prises ». ¹⁴

En effet, le phénomène d'appropriation collective et sa mise en œuvre dans un contexte préconise la construction d'un outil commun d'évaluation par les membres des services techniques (sensé mieux connaître le contexte urbain) cela permet un enrichissement des connaissances liées au concept de développement durable et resserrement des perceptions de ce concept (convergence des points de vue, partage de valeur, etc.)

L'utilisation de l'outil permet véritablement d'interroger et de remettre en cause les pratiques traditionnelles.

¹³ En raison des indicateurs et outils normalisés utilisés lors de l'évaluation de la progression du concept.

Mais la prédominance des membres des services (spécialistes) dans la formulation de l'outil,¹⁵ dans la définition de son contenu, ainsi que l'utilisation de l'outil seulement à posteriori de la prise de décision politique, confirment une pensée générale celle du changement, en intégrant les critères de développement durable en amont de la décision politique, et de rendre plus durable les décisions prises, sans remettre en cause le mode de décision traditionnel, mais au contraire veiller à l'évaluer, le corriger par le biais de ces indicateurs qui permettent l'indication et l'identification de la position du contexte sur l'échelon du développement en l'occurrence le développement durable.

A ces outils d'évaluation de la ville, l'aménagement du territoire semble être un des l'outil du processus du développement urbain durable utilisé pour soulever les défis auxquels s'opposent nos villes, la mondialisation et la globalisation en tête.

En effet, l'aménagement du territoire qui est « l'art ou la technique de disposer avec ordre, à travers l'espace et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques voire stratégiques »¹⁶ a un caractère volontaire et une dimension prospective. C'est une action à long terme qui doit en permanence renouveler ses principes en fonction des nouveautés technologiques, transport, informatique, télécommunication susceptibles d'affecter l'organisation du territoire.

La mise en pratique d'une politique d'aménagement du territoire nécessite l'élaboration d'un nombre de moyens administratifs (ministères, collectivités territoriales), des organismes publics chargés de la mise en œuvre à l'échelle locale et à l'échelle régionale, des moyens financiers et des mécanismes réglementaires.

VI- Les agendas 21 :

Appelés aussi actions 21 locales, ou agendas pour les villes du 21ème siècle, se sont des programmes d'action que les collectivités locales adoptent en vue de la mise en pratique du concept de développement urbain de leurs villes.

L'agenda 21 est un véritable plan d'action mondial de développement durable et un instrument de planification urbaine, un projet sur le long terme, qui détermine les orientations des politiques communales à entreprendre. C'est un outil de cohérence entre les collectivités qui permet d'avoir une vision et une démarche commune vers le développement urbain durable.

¹⁵ A ce stade, les rapports sont élusés avec les principaux acteurs de la société, et la prise de décision est faite par les spécialistes sans l'intégration des non spécialistes ; le citoyen et la société.

¹⁶ CHOAY. F ET MERLIN.P. "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire". op.cit.p30.

Sans remplacer les outils de planification déjà existants, l'agenda 21 les adapte aux nouvelles exigences et allie l'ensemble de ces outils.

Ces programmes insistent plus particulièrement sur la réduction du gaspillage des ressources naturelles, sur la lutte contre la pauvreté, sur la protection de l'environnement.

Ces programmes sont en application dans nombreuses villes, notamment les villes européennes. L'agenda 21 reste aujourd'hui, plus que jamais d'actualité. Vue la récente mise en application de ces programmes, nous ne pouvons prétendre à une évaluation rigoureuse.

Conclusion

La notion du développement durable, après avoir connu un certain succès et avoir fait l'objet d'un vaste débat, reste encore actuellement assez flou.

Le sens de cette notion, en effet est souvent tiré d'expériences actuelles, demeure donc discuté et discutable, le concept se construit au fur et à mesure des essais et il implique une mobilisation des savoirs et des savoirs faire. Cependant, c'est cette même labilité du concept qui le rend intéressant en tant qu'objet de recherche: il recouvre des aspects multiples et renvoie donc nécessairement à des connaissances multiples (économie, histoire, architecture, droit, etc.)

Il se situe au croisement de différentes disciplines, permet l'échange entre des approches intellectuelles parfois opposées, et constitue le terrain d'entente potentiel, sa labilité¹⁷ est même une caractéristique de notre temps. Mais que dire des territoires?

Si les contours du développement durable ont été esquissés dans la cadre des négociations internationales, le passage de l'action devait passer par une certaine territorialisation du concept, c'est-à-dire (agir localement - penser globalement).

C'est ainsi qu'une dimension temporelle vient s'ajouter au développement durable via la question des territoires. Sous cet angle urbanistique, nous traiterons la question de la territorialisation du développement durable ou la ville durable.

¹⁷ Labile : sujet à des variations ou à des défaillances

Chapitre 03 :

« LA VILLE DURABLE »

Introduction :

Le projet de ville durable ne peut se comprendre en dehors de son contexte, des mutations qui affectent l'habitat humain, cet habitat devient urbain à une échelle et à un rythme sans précédent dans l'histoire. Simultanément, la ville s'étale et se disperse, des morphologies se dessinent, la matrice de sens et de solidarité collective tend à se diluer, sauf en cas d'agression majeure. L'affirmation actuelle des pouvoirs urbains ne semble pas générer de projet politique dans cet intervalle ouvert, le plus souvent, la concurrence économique crée les conditions d'un aveuglement collectif, en faisant passer au second rang les risques, les dégradations écologiques, ou encore le creusement des inégalités. Pourtant, dans le creuset des villes, s'inventent des tentatives, des expériences, des mobilisations associatives, des mises en réseau qui tentent de forger de nouvelles réponses aux problèmes du XXI^e siècle.

L'une des principales réflexions concernant le développement urbain durable a trait aux formes urbaines c'est à dire à la morphologie des villes et notamment aux densités des agglomérations.

A une ville relativement compacte, croissante sans discontinuité par cercles concentriques, s'oppose aujourd'hui une ville diluée qui ne cesse de s'étendre et gagne aujourd'hui des bourgs physiquement séparés des agglomérations mais qui leur sont rattachés fonctionnellement (cf. fig. n° 06)

L'un des problèmes liés à cet étalement urbain est matérialisé par un usage immodéré de l'automobile. Le zonage a en effet conduit à la séparation des zones d'habitat des zones d'activités et rend un bon nombre d'habitants entièrement dépendants de la voiture. Or la domination de l'automobile se traduit par une consommation énergétique élevée, par les problèmes de congestion urbaine et de bruit et soumet les agglomérations à la pollution atmosphérique avec tous les impacts sur la santé humaine qu'elle implique.

L'extension urbaine est d'autre part problématique du point de vue des infrastructures et des services urbains dans la mesure où chaque citoyen est en droit de disposer d'un accès égal aux équipements et services. L'étalement des villes est donc synonyme de coût élevé d'équipements puisqu'il génère une surexploitation des réseaux d'assainissement, de transport, d'approvisionnement en eau, en électricité. Malgré les efforts qui consistent à assurer ces services, les zones périphériques demeurent moins bien desservies que les centres d'où la naissance de disparités, d'inégalités, voire même de zones d'exclusion.

L'aménagement urbain durable préconise la lutte contre la poursuite de cet étalement urbain qui conduit à une forte consommation de l'espace et des ressources énergétiques.

Le développement urbain durable se prononce en faveur d'une ville compacte. La ville durable serait synonyme de ville dense. Ce modèle de ville qui s'oppose à celui de la ville éclatée ou « émergente » a été expérimenté dans plusieurs villes européennes.

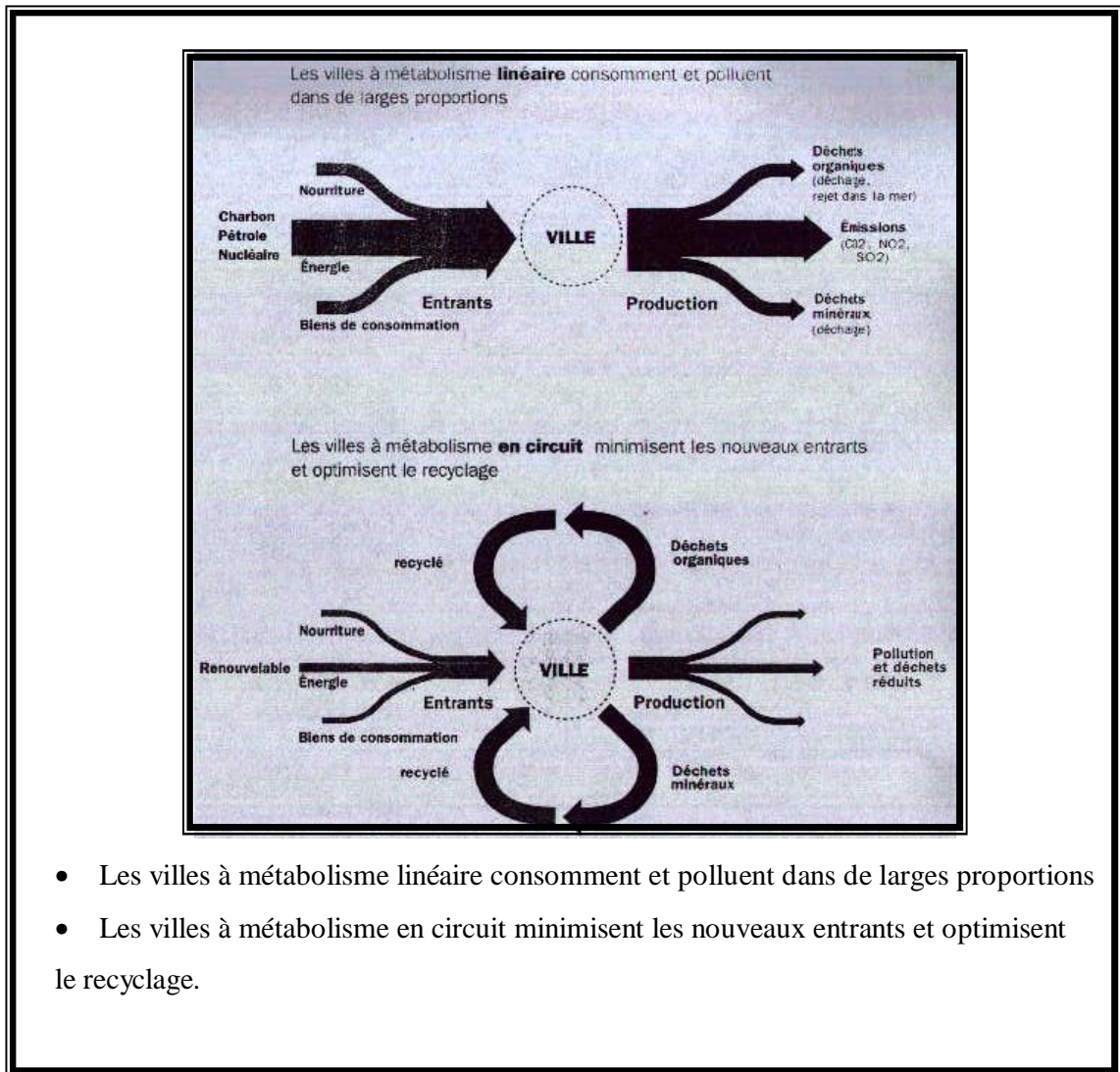


Fig. n°06 : Métabolismes des villes et leur influence sur l'espace urbain;

Source: Rogers.R, Gumuchdjian Ph, «Des villes pour une petite planète», p51

I- Comment définir une ville durable? ¹

Face aux tendances actuelles de l'urbanisation, on peut définir la ville durable en trois temps :

1. C'est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme. Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels. Le mot durable rappelle en premier lieu la ténacité des villes, des villes phénix que les destructions ne parviennent pas à détruire et qui renaissent de leurs cendres. Cette expérience renvoie à la pérennité des villes, à leurs capacités de résistance et d'inventivité, de renouvellement, en un mot. "Durable" est au temps ce que "global" est à l'espace.

2. La ville durable doit pouvoir offrir une qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre les cadres de vie. Cette exigence appelle une mixité sociale et fonctionnelle, ou, à défaut, des stratégies pour favoriser l'expression de nouvelles proximités : commerces et services de proximité, nature et loisirs de proximité, démocratie de proximité, proximités aussi entre les différentes cultures de la ville, entre les groupes sociaux, entre les générations. Cela oblige à penser différemment, pour ouvrir la voie par exemple aux parcs naturels urbains, à la ruralité en ville, aux schémas piétonniers d'agglomération, à l'économie solidaire et aux finances éthiques, ou plus simplement à la démocratie locale et globale à la fois.

La proximité doit s'organiser en réponse aux coûts et aux risques lourds de l'hyper mobilité, une mobilité qui est en partie contrainte. Coûts énergétiques, climatiques reportés sur les décennies à venir, coûts de santé publique avec une prévalence en forte hausse des maladies respiratoires, coûts économiques de congestion et d'extension des réseaux urbains, coûts sociaux.

¹ EMELIANOFF, Cyria, *"La ville durable, un modèle émergent"* (Porto, Strasbourg, Gdansk) a soutenu en 1999 une thèse de troisième cycle de géographie à l'université d'Orléans, in villes et développement durable des expériences à échanger

30 septembre 2002

Face à ces coûts, longtemps sous-estimés, la ville durable devient une ville de relative compacité, qui peut s'accommoder de différentes morphologies urbaines, à condition que l'on parvienne à renouveler les modes de transport, leur pluralité, ainsi que les logiques de localisation qui sous-tendent l'aménagement, pour les combiner dans des configurations originales.

3- Une ville durable est, en conséquence, une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif, renvoyant à grands traits au programme défini par l'Agenda pour le XXI^e siècle (Agenda 21) adopté lors de la Conférence de Rio, il y a plus de dix ans. Les villes qui entrent en résonance avec ces préoccupations définissent, à l'échelon local, quelles formes donner à la recherche d'un développement équitable sur un plan écologique et social, vis-à-vis de leur territoire et de l'ensemble de la planète, et elles reformulent par là même un sens collectif.

Il s'agit à la fois de réduire les inégalités sociales et les dégradations écologiques, en considérant les impacts du développement urbain à différentes échelles. La "durabilité" dont l'horizon serait seulement local n'a pas de sens en termes de développement durable, caractérisé par le souci des générations présentes et futures, du local et du global. Il s'agit en somme de trouver des solutions acceptables pour les deux parties, ou encore, de ne pas exporter les coûts du développement urbain sur d'autres populations, générations, ou sur les écosystèmes.

Entre une définition minimale, "la ville qui dure", et une définition programmatique, "la ville qui élabore un Agenda 21 local", une troisième, médiane et pratique se réfère à la qualité de vie en milieu urbain. La disparité des revenus, l'accessibilité variable des services urbains, l'inégalité des chances en matière d'éducation n'épuise pas le thème de l'inégalité urbaine, qui s'exprime aussi dans l'éventail à angle plat des qualités de vie. L'inégalité écologique est largement distribuée, redoublant souvent l'inégalité sociale, tout en constituant l'un des défis les plus difficiles à relever en raison de ses composantes économiques, culturelles, sociales, psychologiques, écologiques. L'environnement urbain, c'est aussi des climats, des ambiances, des aménités. Cette inégalité se mesure, ou ne se mesure pas, d'un côté en termes d'exposition aux risques mineurs ou majeurs, d'espérance de vie, de pathologies ou de vulnérabilités, de l'autre, par des formes de bonheur visuel, sensoriel.

Les villes, les métropoles surtout, qui arrivent en tête de la performance économique et technologique, n'offrent pas les mêmes atouts au regard de la qualité de vie. C'est un des

enseignements du phénomène de péri urbanisation, marqué à la fois par un attachement à la ville, à sa sphère d'influence économique et culturelle, et par un détachement de son environnement urbain, une démarcation en termes de critères d'habitation et de modes de vie. La ville attire, mais ne peut ignorer la fuite dont elle est simultanément l'objet.

La question de la qualité de vie et de ses disparités peut être posée à toutes les échelles : quartier, commune, agglomération, pays, continent, planète, sans oblitérer les composantes culturelles de l'appréhension de l'espace.

Le développement durable urbain apporte quelques éléments nouveaux de réflexion (changement climatique, risques émergents, inégalités écologiques), mais il introduit surtout, pour les villes qui se prêtent à cette démarche, un questionnement d'ensemble. L'intégration de ces préoccupations nouvelles ne peut être réalisée en effet de manière compartimentée. D'autre part, le développement durable n'est pas un projet qui se greffe sur une politique. Il se définit au contraire en fonction des situations existantes, des besoins, de la volonté des acteurs locaux et des priorités qu'ils énoncent, ce qui demande de reconsidérer un ensemble de questions urbaines.

Une deuxième méprise possible serait de ne considérer, dans la ville durable, que ses capacités à se maintenir, évoluer, s'adapter. La ville durable, pour reprendre les termes du rapport Brundtland, est aussi une ville qui répond aux besoins du présent. Or, un panorama rapide de l'urbanisation dans le monde, ou même dans une quelconque agglomération, fait état sans ambiguïté de situations critiques pour un certain nombre d'habitants. La propension à ne pas considérer les dimensions sociales du développement urbain durable génère une vision tronquée de la ville durable, qui peut amener des dérives vers une écologie réduite à un nouveau standard ou standing de vie.

La ville durable est un projet, un horizon, en aucun cas une réalité : on peut tendre vers cet horizon, comme l'explique le rapport du groupe d'experts européens conduisant la campagne des villes durables (lancée à Aalborg), mais non réaliser in extenso un développement durable. Une ville durable est simplement une ville qui initie une ou plusieurs dynamiques de développement durable. Elle est d'abord un cadre où prennent sens des projets collectifs. Cette démarche pose des questions politiques et éthiques, relatives au développement humain planétaire et à l'héritage qui sera légué aux générations futures.

II-La notion de la ville compacte :²

1-Le principe « ville compacte » :

Le concept de ville compacte a été repris par l'ensemble des institutions et a fait l'objet d'expérimentation par plusieurs villes européennes (LONDRES, MILAN, LE RANSTADT HOLLANDAIS, etc.), celles-ci ont pris une série de mesures qui peuvent nourrir la réflexion d'autres villes souhaitant se lancer dans l'expérience :

Les mesures prises par les villes pour concrétiser le concept de la ville durable reposent sur les principes suivants :

- Défendre la mixité dans les usages du sol. Cette mixité fonctionnelle et sociale permet de réduire le besoin de déplacement et de lutter contre la ségrégation sociale.
 - Densifier le bâti en comblant les espaces interstitiels et réutilisant les friches urbaines.
 - Limiter l'éparpillement résidentiel par la maîtrise foncière des terrains, le contrôle de la consommation et de l'usage du sol.
 - Reconquérir les espaces publics qui ont à la fois une fonction sociale et une fonction écologique lorsqu'il s'agit d'espaces verts, à partir de la constitution de réserves foncières.
 - Renforcer l'urbanisme autour de points forts de forte accessibilité en particulier près de dessertes de transport. Il s'agit de localiser les activités économiques et les zones d'habitation en fonction des voies de communication et des réseaux de transport en commun. cela demande d'intégrer la planification spatiale et la planification des transports.
 - Renforcer au plus près des réseaux de transport en commun et des réseaux hydrologiques de surfaces, cette stratégie du double réseau implique l'intégration de la planification spatiale, de la planification des transports et de la planification environnementale
- Ce type d'urbanisation assez compacte et maîtrisée a été qualifié de « modèle rhénan » relatif à la Rhénanie (région de l'Allemagne Fédérale, sur le Rhin), en opposition aux modèles nord-américain de la ville éclatée.

Il existe toutefois certaines contraintes à ce principe de ville compacte; la densification résidentielle pourrait contrarier les objectifs écologiques de sauvegarde de l'environnement et

² Texte rédigé en s'inspirant d'une conférence qui a eu lieu le mois de mai 2004 à l'institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine, sur « le design urbain durable et l'architecture » présentée par .MIKE JENKS, professeur au centre oxford pour le développement soutenable.
La conférence traduite de l'anglais au français par Mr. BENMAHAMED A, chargé de cours au département d'architecture de Constantine.

d'économie d'énergie mais aussi les règles élémentaires de prospect par l'ensoleillement. Du fait de la pression exercée sur les rares zones libres, elle risque d'augmenter la congestion et de diminuer la qualité urbaine, de compromettre les opportunités d'utilisation des systèmes naturels de production énergétique avec par conséquent des effets négatifs sur la pollution. La densification résidentielle dans les zones centrales est avantageuse pour le foncier mais elle comporte des effets indésirables de congestion.

En revanche, effectuée en zones périphériques, la densification est un type d'urbanisme assez compacte et maîtrisée qui s'identifierait à un polycentrisme en réseau qui peut être défini comme le renforcement de l'urbanisme autour de centres urbains secondaires (nœuds du réseau) complémentaires dans leurs activités, avec diversification des fonctions, accompagnés d'un réseau de transports publics de liaison entre les nœuds et d'une protection des espaces verts intermédiaires offrant une respiration à la ville.

2- Défis de la ville compacte

2-1-Défi d'une mobilité durable :

Les collectivités locales qui désirent lutter contre l'hégémonie de la voiture dans la ville peuvent engager diverses actions relevant d'un des trois domaines d'actions suivants :

- maîtrise des besoins de déplacements
- transport au profit des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, ainsi que la réduction des effets internes de quelques modes de transport

2-2-Défis de l'éco gestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets :

Dans la perspective d'un développement durable appliqué à la ville, il implique d'une part de relever le moins possible dans les limites de la capacité de renouvellement, ou de remplacement des ressources et d'autre part de résoudre au minimum des rejets afin de ne pas dépasser la capacité d'assimilation des écosystèmes. Cela ne peut être rendu possible qu'en évitant tous les gaspillages et en essayant de boucher le cycle des produits .cinq voies complémentaires apparaissent :

- limiter la consommation énergétique des villes
- assurer l'assainissement des eaux pluviales et des eaux résiduares et prendre des mesures afin d'économiser cette ressource rare, ou de la recycler.
- Réduire la production de déchets et favoriser leurs utilisations en tant que ressources.

- Associer le secteur de bâtiment et de la construction aux efforts en faveur du bouclage des cycles écologiques.
- Créer des espaces naturels, l'urbanisation doit connaître des limites au cœur même des villes et ne pas investir tous les espaces disponibles notamment les espaces naturels, qui sont en effet les garant d'un équilibre écologique au sein des villes qui doit être préservé.

2-3-Défi de la durabilité socio-économique :

L'action locale dans ce domaine est limitée dans une large proportion aux politiques et mesures nationales. Les villes disposent cependant de leviers d'action en matière d'emplois, en matière d'aide et de concertation avec les entreprises ou en matière de renforcement du lien social. Elles disposent notamment de moyens de renforcer l'emploi local des gisements, emploi local existant dans de multiples secteurs, qui relevant entre autre du domaine environnemental et social.

2-4-Défi de la solidarité nord-sud :

Instaurer une solidarité internationale Nord-Sud basée sur des relations de partenariats et de réciprocité, et une dimension fondamentale du développement durable; plusieurs possibilités sont offertes aux villes :

- mener des actions de coopération décentralisée
- échanger des expériences et des savoirs-faire
- faire participer les ressortissants étrangers à la vie sociale
- promouvoir une consommation citoyenne qui s'appuie sur des produits réalisés dans les pays du sud dans des conditions sociales, économiques et environnementales décentes

Il s'agit de privilégier le commerce équitable et de faire appel aux boutiques de la solidarité.

3-Demande de la ville compacte :

La ville compacte est demandée pour être :

Spatialement durable, écologiquement acceptable, efficace pour le transport, socialement salubre, économiquement viable.

3-1-spatialement durable :

Cela passe pour la maîtrise urbaine, la réduction de l'extension urbaine, l'utilisation efficace du foncier urbain existant par la régénération et le réemploi des terres urbaines. La ville compacte durable préconise la protection et conservation de la campagne.

3-2-Ecologiquement acceptable:

Le principe de la ville compacte est celui de l'économie des ressources, il trouve ses fondements dans les formes urbaines compactes, qui instaurent la réduction des déplacements « inutiles », en raison de la proximité et mélange des usages dans la ville compacte; la réduction des déplacements diminue l'émission malfaisante des gaz produisant l'effet de serre.

3-3-Efficace pour le transport ;

La proximité accrue des lieux de travail, des habitations et des lieux de loisirs, aide à réduire l'usage de la voiture. Le compactage améliore l'offre du transport public (selon la loi du marché), ce qui rend la ville plus viable du fait qu'elle est une ville des courtes distances.³

Aussi, les formes urbaines compactes encouragent l'usage non seulement du transport public, mais aussi l'usage d'autres moyens «non polluants » comme le vélo ou la marche.

3-4-Socialement salubre :

Sur le plan social, la ville compacte offre plusieurs avantages à savoir:

- Ü Accès meilleur aux équipements et services.
- Ü Accès plus équitable aux services.
- Ü Vitalité culturelle et sociale
- Ü Participation et implication.

3-5- Economiquement viable

Dans la ville compacte, les densités élevées encouragent l'offre de services et la viabilité des entreprises; l'intensité élevée de l'activité économique peut encourager des chaînes de l'offre locale. Certaines tendances pensent que la globalisation de l'économie est une opportunité pour les territoires pour résoudre un des problèmes de la société en l'occurrence l'offre locale de l'emploi.

Est-ce que « la cité compacte » est un concept européen ou un modèle mondial développé? Quelle est la pertinence des politiques du compactage urbain dans un contexte plus large à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. À quelle évidence les idées de « la cité compacte » mènent vers la durabilité ?

³ Villes cyclables, sont les villes d'avenir, afin d'assurer les bonnes pratiques environnementales par les voies vertes

III-Analyse des exemples et expériences

1-le projet « villes durables »⁴

L'émergence de la problématique du développement durable appliquée à la ville date des années 90; avant cette date, les réflexions concernent non pas le territoire de la ville, mais des thèmes particuliers tels que l'énergie dans la ville ou les transports. La ville n'est pas appréhendée en tant que système, freiner la métropolisation était le seul défi identifié à la ville, mais en réalité, les villes du XXI^{ème} siècle doivent faire face aux trois réalités urbaines :

1-La ville agora :

C'est une ville centrée sur l'homme, les établissements et l'espace urbain d'une part et la cohésion sociale et le développement économique d'autre part, dans une complète harmonie.

2-La ville mondiale et locale :

Celle où il existe un plus grand équilibre entre la mondialisation et la possibilité de valoriser les ressources locales et diverses attitudes et caractéristiques spécifiques de la ville.

3-La ville durable :

Ville qui est en mesure de résoudre de façon autonome les problèmes qu'elle génère sans les transmettre à d'autres (les générations futures).

Dans l'analyse des exemples que nous exposons, nous donnons quelques facettes de l'expérience de la durabilité à travers des pays européens.

Le concept de ville durable a été mis en application dans plusieurs villes européennes (le Randstadt Hollandais, Londres, Milan, Munich, **Vienne**, Turin, Genève). Dans leur mise en œuvre du concept de durabilité on retrouve des similitudes entre ces villes, ce qui n'empêche pas les spécificités liées à la culture de chaque pays.

Le projet ville durable tend à promouvoir la durabilité urbaine, notamment en stimulant l'échange de connaissance et la dissémination des bonnes pratiques locales et en cherchant à infléchir la politique au niveau communautaire, national, régional et communal.

Dans le bref aperçu ci-dessous on retrouvera le contexte, les priorités fixées pour ces villes notamment le Randstadt et Londres et également les outils utilisés pour atteindre l'objectif de développement durable. Quelques indicateurs permettront d'évaluer l'efficacité de ces expériences.

⁴ Idées inspirées des Document présenté lors des séminaires d'urbanisme de la 1^{ère} année PG promotion 2002-2003 , présenté par mer SAHNOUN .T p 13-15-16-17-18-19.

I- l'expérience de la ville compacte :

-1- Le Randstadt Hollandais : expérience d'un réseau de villes compactes durables avec un cœur vert⁵ :

La philosophie hollandaise de planification adopte le principe de durabilité comme élément directeur dans le dessein de développement spatial du Randstadt et dans l'intégration des politiques spatiales et des stratégies environnementales. En effet, le Pays-Bas est le pays européen le plus densément peuplé, mais aussi le plus pollué, du fait de leur situation géographique à l'embouchure du Rhin et de leurs activités comme l'agriculture intensive, l'industrie chimique et les transports.

Ce pays, possédant au préalable une tradition en matière de contrôle du développement urbain (vu la particularité de ses terrains) a mis l'accent depuis les années quatre-vingt sur la maîtrise de la dispersion spatiale en adoptant une politique de « compact city » (ville compacte) dans les centres majeurs, Cette politique s'est traduite par le renforcement du système polycentrique du Ranstadt (constitué des provinces du Noord-Holland, Flevoland, Utrecht, Zuid-Holland) et la préservation du cœur vert. (cf. fig. n°07)

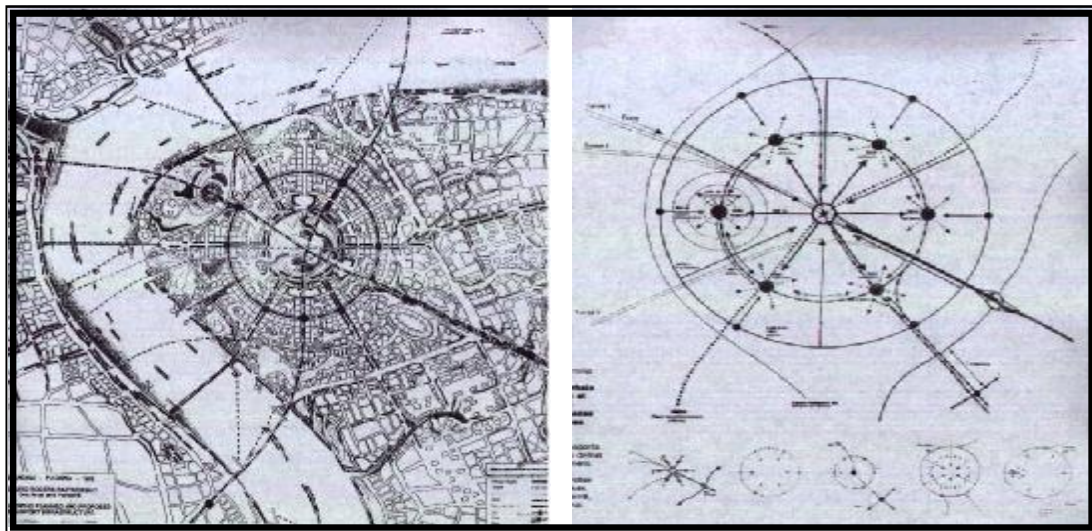


Fig. n°07: Le développement urbain dense, polycentrique et durable fondé sur un réseau intégré d'espaces publics et de systèmes de transport.

Source : ROGERS.R, GUMUCHDJIAN PH, «Des villes pour une petite planète », p69

⁵ Nous nous sommes inspirés de l'ouvrage de **Rogers.R, Gumuchdjian PH**, « Des Villes Pour Une Petite Planète », p 61,69, ainsi que le document gris de **ACHERAD.S**, op.cit ,p 50-51-52

Les fondements de cette politique ont été la sauvegarde de l'activité agricole dans le cœur vert, la localisation de nouvelles activités autour des noyaux urbains, la limitation des urbanisations nouvelles en zones rurales, l'intégration de réseaux de transport dans la planification urbaine, le contrôle des déchets et des émissions de gaz polluants, l'optimisation des ressources et la valorisation des contextes locaux.

La politique hollandaise de développement durable correspond en fait à une approche « aréolaire » selon laquelle chaque système territorial est considéré comme un micro-système et où toutes les ressources sont évaluées en fonction de leur possibilité de régénération et de substitution.

La requalification des zones désaffectées, la densification des zones périurbaines et la valorisation des espaces verts sont les fondements du scénario spatial pour l'an 2015.

Cette volonté de contrôle de l'urbanisation est conjuguée à une diminution de la mobilité. Les domaines d'intervention sont alors la concentration des logements, emplois et structures par les loisirs et les services et leur localisation à une distance optimale pour limiter l'utilisation de la voiture. Un plan de stationnement est aussi adopté pour restreindre le nombre de places de stationnement pour les véhicules privés en faveur du réseau de transport en commun, itinéraire piétons et cyclables. (cf.fig. n°08)

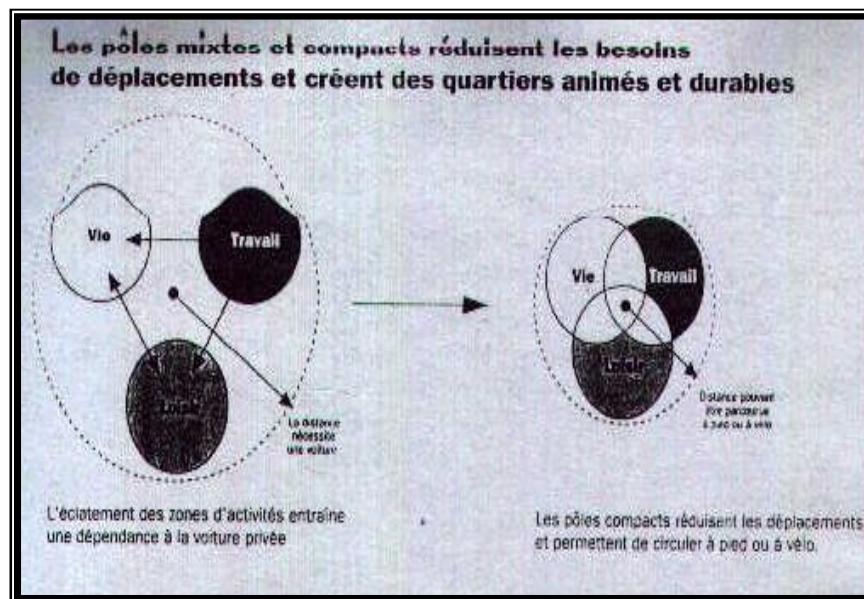


Fig. n°08 : Les pôles mixtes et compacts réduisent les besoins de déplacement et créent des quartiers animés et durables.

Source : **ROGERS.R, GUMUCHDJIAN PH**, «Des villes pour une petite planète», p61

L'élaboration de ces politiques spatiales est menée à différents échelons ; A savoir deux niveaux de planification : l'un à l'échelle micro-territoriale, relatif à l'orientation des modifications du milieu direct de la Randstadt, l'autre, macro-territorial concernant l'amélioration de la position de la Randstadt (qui se veut métropole internationale) dans le contexte international.

1-Au niveau national : Un rapport national, document de planification stratégique est alors établi, ce document indispensable à l'orientation des transformations prévues, est le fruit d'accords et de consultations avec les groupes d'intérêt et les acteurs de la communauté locale.

2-Au niveau régional : l'autorité régionale établit un document formel de planification de moyen terme : le « streek plan » (mis à jour tous les dix ans) qui contient des modalités de réglementation permettant l'amorce des transformations à l'échelon municipal.

L'approbation du plan est précédée d'une phase de consultation avec les municipalités, qui peuvent proposer d'autres solutions. Cette procédure est garante de la cohérence normative entre la politique régionale et la politique nationale.

La politique d'aménagement urbain adopté par la Hollande dans une stratégie de développement durable peut être résumée en deux points essentiels : celui de l'élaboration des politiques spatiales à différents échelons national et régional, en intégrant le processus de consultation avec les municipalités, en veillant à répondre aux besoins fondamentaux des collectivités concernées (accessibilité, mouvements intra et extra urbains, transport, espaces verts, habitat. La maîtrise du développement de l'habitat et de sa dispersion s'est manifestée dans le modèle de ville compacte et dans la densification des centres majeurs. Le cœur vert a été un élément essentiel dans la lutte contre l'étalement urbain, dans la prévention de l'urbanisation générale et la protection des régions naturelles.

Des dernières évaluations de la politique hollandaise, qui formulent des indicateurs positifs (par exemple : en matière d'environnement, baisse de 5% du taux atmosphérique de Nox entre 1988 et 1992) il est possible de conclure que le système polycentrique des villes de le Randstadt Hollandais représente une forme d'organisation urbaine qui répond au mieux aux objectifs du développement urbain durable.

-2- Londres : le principe de « compact city », pour la maîtrise de l'étalement urbain et la maîtrise de la motorisation au sein de la ville⁶

La ville de Londres dans sa lutte du « sprawl » ou étalement urbain adopte également le concept de « compact city » (cité compacte). La densification du tissu consiste à insérer de nouveaux immeubles là où c'est spatialement possible afin de ne pas empiéter sur les espaces périurbains (ce qui augmenterait à l'infini le périmètre métropolitain).

Il s'agit d'une augmentation rationnelle de la densité urbaine augmentation mesurée non sur la base de standards prédéfinis, mais plutôt sur l'analyse des réalités locales spécifiques et des exigences de l'environnement naturel et de sauvegarde de la qualité des zones résidentielles existantes.

La lutte contre la ville étalée utilise comme instrument les ceintures vertes (de tradition en Angleterre). Cette ceinture a pour rôle d'établir des frontières et des limites pour préserver la campagne des phénomènes d'urbanisation et d'empêcher la fusion des centres urbains proches.

L'agglomération métropolitaine de Londres adopte également le modèle polycentrique à noyaux multiples. Il s'agit d'un réseau hiérarchisé de centres où les pôles sont structurés et localisés selon un schéma hiérarchique qui en prévoit la différenciation en « centres de district » et en « centres stratégiques » (cf. fig n° 09).

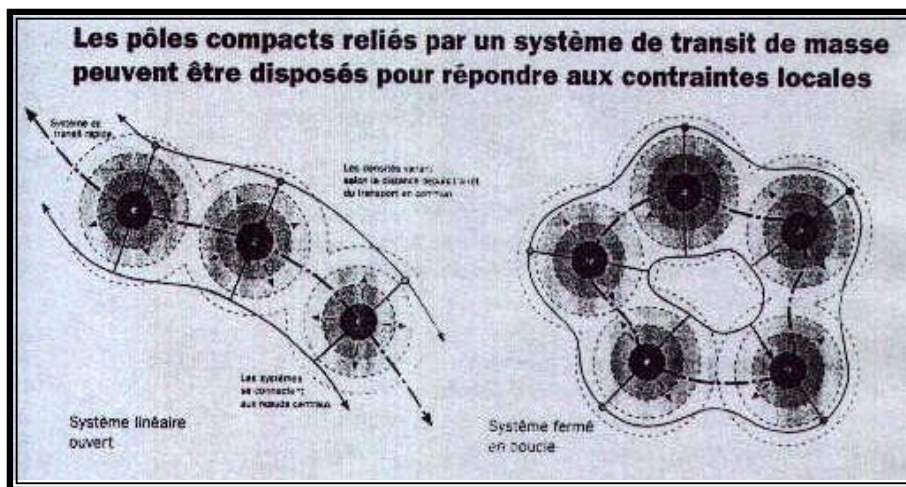


Fig. n°09 : Les pôles compacts reliés par un système de transit de masse peuvent être disposés pour répondre aux contraintes locales.

Source : ROGERS.R, GUMUCHDJIAN PH, «Des villes pour une petite planète», p61

⁶ Idem, p52-55

Les premiers situés aussi bien dans les zones centrales que dans les banlieues de Londres, interviennent (essentiellement sur le plan local) comme principaux fournisseurs de services à rendre à la zone d'influence la plus proche. L'influence des seconds s'étend à plusieurs municipalités : les fonctions « stratégiques » qui les caractérisent étant hautement qualifiées et spécialisées (activités culturelles, artistiques et de spectacle et certaines formes de commerce)

La qualité des réseaux d'échanges et de communication représente le but stratégique du modèle polycentrique. Le système des transports et les infrastructures relatives assurent la facilité et la vitesse de déplacement et l'accessibilité aux services désormais non plus concentrés en hiérarchie mais stratégiquement répartis.

La redistribution hiérarchique par pôles, qui tend à modifier le visage du greater London (gravitant traditionnellement autour d'un centre ville puissant) est le fruit de la politique de revitalisation économique dont ont bénéficié les villes situées à l'Est de Londres.

Ces villes, situées le long de la tamise ont fait l'objet d'une importante stratégie de développement appelée : « Thames Gateway » (restructurer la porte de la tamise), afin de redynamiser une zone affectée par une mutation brutale de son tissu industriel. Pour conduire cette restructuration, un outil stratégique a été mis en place : le « North Kent Success » outil qui se caractérise par le partenariat public privé. Cette opération avait pour ambition de conduire la stratégie de revitalisation dans une perspective de développement durable et s'est traduite par la densification des friches industrielles

La forme de ces villes fût planifiée conjointement aux réseaux urbains de transport. Historiquement radial pour faciliter l'accès au centre par la voie ferrée, le dessin de la voirie suit maintenant des parcours périphériques. Le mot d'ordre est la limitation de l'usage de la voiture, la législation anglaise prévoit à cet effet différentes modalités basées essentiellement sur le principe de pollueur payeur, à savoir : impôts verts sur l'essence et action de responsabilisation du pollueur.

Le rééquilibrage de l'aire métropolitaine londonienne est subordonné, dans le long terme à la possibilité d'organiser conjointement, en termes structuraux et fonctionnels, la forme de l'habitat et des réseaux de transport. Les modalités de gestion du trafic sont de ce fait en évolution. De la vision sectorielle misant, pour réduire la congestion, sur l'intervention sur l'infrastructure, on est passé à la volonté de limiter et de contenir les mouvements intra-urbains en utilisant des instruments de nature variée qui évoluent et se modifient avec le temps.

Compte tenu de l'inefficacité et l'inaptitude des solutions « infrastructure only », le plan stratégique pour Londres implique une série d'objectifs pour une mobilité durable : toutes les

propositions semblent confirmer que le transport individuel est inacceptable comme modalité prédominante. Une autre solution a consisté à proposer un « Road Pricing » : un permis individuel d'accès à des zones délimitées que l'automobiliste achète. L'objectif de limitation du trafic implique également l'allocation d'espaces de stationnement, de réalisation de projets de réseaux autoroutiers basés non pas sur l'augmentation des capacités mais de leur amélioration en ce qui concerne les conditions d'accessibilité.

L'élément fondamental de la mobilité urbaine durable à Londres devient le système public avec l'amélioration, l'agrandissement et l'augmentation en nombre des voies ferrées traditionnelles et du métro, la réorganisation et une meilleure gestion des services d'autobus : fiabilité et fréquence plus élevée, coordination des différentes modalités de déplacement.

Le transport sur rail est considéré comme l'alternative la plus efficace à l'usage de la voiture. La ville de Londres a donc adapté son réseau ferré aux modifications de la structure urbaine en réalisant un système périphérique propre à dessiner « l'inner London » et en repérant les nœuds et les liaisons stratégiques dans les zones les plus excentrées en combinant le système avec celui des tramways et des bus pour la mobilité locale.

La durabilité de la forme urbaine de Londres se joue donc sur les pouvoirs structurants de la ceinture verte, la densification des espaces construits par intégration de fonctions et d'activités, l'adoption du modèle polycentrique et la réorganisation des modalités de déplacement.

En résumé , on peut dire que la politique d'aménagement urbain adopté par Londres ou le « greater London » dans une stratégie de développement durable peut être résumé en deux points essentiels : celui de la structure physique et des transformations du territoire (rapports pleins et vides, espaces naturels et artificiels) et ce en fonction des exigences des collectivités concernées (besoins en énergie, coûts socio-économiques) et celui de la mobilité (accessibilité, mouvements intra et extra urbains, transport).

3-Vienne "une ville en mutation"

"L'amélioration durable des conditions de vie d'une ville métropole"

La ville se construit progressivement sur une longue durée, mais au cours des dernières décennies, le temps semble être accéléré : l'accélération du rythme d'urbanisation, accompagné d'un accroissement des transports et des télécommunications, mais aussi soudaineté des bouleversements politiques comme à Vienne. Ces contraintes ont pesé ou obligé à revoir, parfois dans l'urgence, le schéma d'urbanisme, ce qui n'a pas empêché ces villes d'intégrer une

réflexion à long terme dans leurs projets de développement et opter pour le développement urbain durable.

À Vienne, le développement ne peut se concevoir comme un processus hiérarchique, les décisions doivent pouvoir être prises à tout moment, et les schémas directeurs prévisibles. Car les plans définis dans les années 80 ont été bouleversés par les événements politiques extérieurs. Ce qui a amené la ville à revoir en profondeur les orientations de ses politiques d'aménagement.

L'enjeu est pour ceux qui veulent faire de Vienne une ville durable est de conjuguer la politique d'aménagement urbain et le processus de développement durable.

Avec l'adhésion de l'Autriche à l'Union Européenne depuis janvier 1995, Vienne se trouvait au cœur d'une nouvelle Europe de l'est, la population a augmenté rapidement, (plus de 125 000 habitants). Cette situation a créé d'importants besoins en logements neufs; il est donc nécessaire de doubler le nombre de logement à 10 000.

La construction de ces logements doit être réalisée dans des secteurs déjà densément urbanisés, à revaloriser et à requalifier; cette procédure est une des principes fondamentaux du processus du développement durable « économiser le foncier et construire la ville sur la ville ». Cela passe essentiellement par la réutilisation des friches urbaines (casernes, gares, etc.). Afin d'éviter un développement désordonné, il devenait urgent pour les habitants de mettre au point de nouveaux outils de planification; en deux ans les principaux documents de la nouvelle planification ont été ainsi révisés à savoir ,le plan de développement urbain , le schéma des transports ; le schéma d'orientation pour les zones de développement urbain , ainsi que le programme de la mise en œuvre des espaces verts , avec notamment des orientations stratégiques de produire un tissu urbain dense, mais ainsi suffisamment souple pour s'adapter au développement futur.

En appui , il a été mis sur pied « un conseil consultatif sur les zones de développement urbain »; organisme de concertation de l'ensemble des acteurs de la ville, ainsi que les experts internationaux, associations des habitants, ce conseil a travaillé sur diverses problématiques urbaines; la mixité habitat / emploi, et revendiquer le slogan des courts trajets afin d'éviter l'étalement urbain, et concrétiser le principe de la ville compacte, instaurer une nouvelle politique de transport en donnant la priorité aux transports publics et accorder trop d'importance aux espaces verts. Ce conseil a réussi en deux ans et demi à élaborer une philosophie pour le développement écologique durable de la ville.

En résumé, on peut dire que la politique d'aménagement urbain durable adoptée par Vienne peut être résumée en deux points essentiels : celui de l'amélioration durable des conditions de vie

en milieu urbain afin de satisfaire les besoins fondamentaux de la population locales (logements, santé, éducation, emploi, déplacement), et celui de l'adoption de nouveaux outils de la planification urbaine pour maîtriser le développement spatial de la ville, on optant pour le principe de la reconstruction de la ville sur la ville.

4- Genève: vision de développement global pour une ville locale

Genève est la ville la plus internationale du monde et le berceau du concept de développement durable vient d'annoncer son projet d'**agenda 21 local**. Genève est une ville unique au monde. Avec sa petite taille, ses traditions de paix, solidarité et démocratie, sa conscience sociale et écologique élevée, sa communauté internationale engagée dans les solutions des problèmes mondiaux, son savoir scientifique, sa grande richesse financière et bancaire, et son influence mondiale, Genève se trouve dans un position idéale, et unique, pour devenir le paradigme mondial de ville durable et le symbole d'un avenir viable pour notre planète.

La stratégie optée pour faire de Genève une ville durable repose sur sept points cardinaux à savoir:

1-Développer Genève comme la première ville durable du monde:

Genève pourrait concrétiser à son échelle le vaste programme planétaire élaboré au Sommet de la terre en 1992, de montrer comment localement, de façon vivante, positive et palpable, il est possible de mener des actions qui peuvent se réaliser dans une micro-région grâce aux potentialité disponibles à l'échelle locales. Au carrefour du monde et au coeur de l'Europe, Genève se doit de devenir la première ville durable du monde; Elle est dans une position unique pour le faire, car elle est le berceau du développement durable⁷, elle est déjà un symbole de coopération mondiale (Genève est le siège de beaucoup d'organisations internationales de l'ONU / ONG), elle a les moyens financiers pour l'investissement nécessaire (Genève est le siège de plus de 60 banques publiques et privées), son savoir scientifique lui dote de l'expertise pertinente, Aussi la ville est l'héritière des pensées et des valeurs éthiques comme la démocratie et les droits de l'homme, de plus elle est petite, belle, bien gérée, facile d'accès, et s'organise fort démocratiquement. Maintenant que Genève a lancé son Initiative de l'agenda 21 local, elle pourrait devenir le symbole vivant de la viabilité dans le monde

2-Engager la communauté Genevoise dans la définition de la vision collective du futur:

⁷ Puisque la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (la Commission Brundtland) qui créa le concept fut basé ici

Le succès de la mise en oeuvre de l'agenda 21 local dépend avant tout de l'accord préalable des partenaires de la communauté. L'expérience des villes qui ont le plus d'avance sur ce chemin⁸, montre que le processus de définir la vision collective du futur et de choisir des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer le progrès (ou manque de progrès) dans cette direction sont les plus effectifs lorsqu'ils appartiennent à la communauté entière, et quand le processus de leur création a vraiment été agréé par la grande majorité des citoyens et par tout les partenaires sociaux (collectivités locales, secteur privé, banques, services d'énergie et de transport publiques, architectes, constructeurs, assurances, syndicats, consommateurs, associations, etc.). C'est seulement quand ils ont été ainsi "légitimisés", qu'ils seront activement utilisés comme base de planification et d'action⁹. Pour réaliser cet objectif, les citoyens en général ont besoin d'un apprentissage culturel profond qui implique toute une série de rencontres, discussions et débats entre les divers partenaires afin de saisir toutes les dimensions de l'enjeu et de créer une vision consensuelle d'un futur commun.

3-Créer un centre d'analyse du métabolisme et de l'empreinte écologique de Genève comme système intégral.

La transformation de Genève en ville durable implique une évolution économique, sociale et environnementale de grande envergure. Le projet "vision globale" de Genève propose l'établissement d'un centre de recherche pour analyser le métabolisme et l'empreinte écologique de la ville et du Canton. Le métabolisme urbain est la circulation des ressources entre la ville et son environnement. L'empreinte écologique (ecological footprint) est l'écosystème sur lequel dépend la survie de la ville.

Pour développer une Genève durable, il est donc impératif que le **centre de recherche** local crée un **modèle scientifique** du métabolisme local et de l'empreinte écologique. Ceci permettrait de calculer le déficit écologique que cette petite ville maintient avec le reste de la planète pour jouir de son environnement actuel et futur.

⁸En particulier Curitiba au Brésil, ainsi que Seattle (Washington) et Chattanooga (Tennessee) aux USA

⁹ Comme dit l'ancien proverbe Chinois, "quand le peuple partage le même objectif, sa tendance naturelle est de coopérer pour le réaliser."

Ce modèle permettra d'identifier les problèmes, de visualiser les solutions, et d'accroître l'efficacité de la gestion urbaine et du territoire; d'effectuer un scénario planning afin de mesurer et de comparer les risques et avantages environnementaux, sociaux et économiques des différentes options possibles pour le développement et la gestion; de formuler la vision communautaire pour la mise en oeuvre du plan d'action de l'agenda 21 local; de réaliser des économies fiscales grâce à la consommation plus efficace d'énergie, d'eau, et d'autres ressources, y compris toutes celles utilisées dans l'industrie; de créer des emplois et d'identifier des marchés pour des nouveaux produits et services environnementalement viables; d'effectuer des audits environnementaux annuels, et enfin de mesurer l'impact du métabolisme de Genève sur la capacité de charge de l'écosystème environnant local / régional / mondial, de quantifier son index de durabilité, et d'évaluer son progrès vers un avenir viable.

Le centre de recherche devrait créer ce modèle scientifique en forme de base de données cartographique, et mettre les informations pertinentes à la disposition du public sur le site d'Agenda 21 Genève.

4-Introduire l'éducation à la viabilité dans le curriculum Genevois.

Il s'agit d'intégrer la réflexion sur le développement durable au sein des disciplines existantes et à travers une approche transdisciplinaire; l'éducation pour un Avenir viable devrait faire partie de l'éducation de chaque enfant; l'éducation environnementale devrait être intégré dans tous les sujets du curriculum (histoire, géographie, biologie, chimie, économie, sociologie, littérature, religion etc.) selon une approche holistique et transdisciplinaire. De ce fait un investissement sérieux dans l'éducation à la viabilité est aujourd'hui important pour adapter tout le programme d'études – dans et au dehors des écoles – aux exigences d'un avenir viable, et donner aux enseignants et élèves le temps et le soutien financier nécessaire

5-Donner aux écoliers et étudiants un moyen de participer en mesurant les indicateurs de viabilité pour Genève:

La jeunesse se situe traditionnellement à l'avant garde des mouvements environnementaux; le rapport de synthèse sur l'agenda 21 local du conseil d'Etat de Genève (Action 5) donne "un plus grand intérêt aux élèves et la participation des jeunes des deux sexes dans les processus de décision relatifs à l'environnement qui leur permettra de participer plus activement et valablement aux processus de développement durable (pratique citoyenne)." A cet

égard, les élèves des écoles secondaires et les étudiants de l'université de Genève participent à la collecte des indicateurs de la viabilité.

6-Participer aux Jours de la Terre; le plus grand événement environnemental de toute l'histoire humaine:

L'objectif du jour de la terre est de promouvoir la prise de conscience, la responsabilité et l'action vers un futur viable propre et sain. Il serait une occasion idéale pour une revue annuelle à Genève d'évaluer le progrès du programme de l'agenda 21 local, ainsi que pour coordonner ou catalyser plusieurs expos, actions, colloques, émissions TV, concerts, etc. les organisations internationales, ONG, banques, entreprises privées, écoles, groupes religieux, citoyens, artistes afin de promouvoir le développement durable au niveau local et mondial.

7-Organiser des conférences internationales sur l'investissement éthique pour l'environnement et la viabilité.

Dans le contexte de l'agenda 21, Genève propose une conférence sur le thème "investir pour la viabilité" qui pourrait être organisé chaque année pendant la semaine du jour de la terre. Tenir ce colloque à Genève aiderait à établir un lien solide entre son milieu ONU / ONG qui est déjà au courant du développement durable, et sa communauté internationale de banques et d'investisseurs dont l'engagement est indispensable pour réaliser cet objectif. La connexion avec le jour de la terre permettrait de bénéficier de l'attention mondiale médiatique associé avec cet événement environnemental, afin d'avancer la pratique de l'investissement éthique sur l'Agenda 21 local. Les thématiques suggérées sont: l'environnement, l'économie, le commerce, l'équité, technologie, la santé, et l'éducation.

Cette démarche permettra de donner aux pionniers du développement durable une audience mondiale (ville locale et globale); de créer un lien robuste entre ces pionniers et le monde des finances; d'encourager la communauté financière à Genève, et dans le monde à s'investir plus sérieusement dans le développement durable; d'évaluer les options pour la région et d'explorer des stratégies nouvelles pour le futur et d'attirer l'attention des médias sur les bénéfices de l'investissement pour la viabilité.

Mais qui devrait participer au projet Genève ville durable?

Tout ceux qui sont engagés – ou devraient l'être – dans le développement durable; se sont les acteurs du développement local durable y compris:

Les politiciens et gestionnaires des villes: fonctionnaires de gouvernements et de collectivités locales, délégués des organisations internationales, gestionnaires régionaux et urbains, leaders de communautés, clergé religieux, analystes de sécurités;

les économistes: spécialistes du commerce et du développement, grands investisseurs, spécialistes des relations avec les investisseurs, gestionnaires financiers et trésoriers publiques et privés, économistes environnementaux, banques et compagnies d'assurance;

Les scientifiques, architectes, écologistes, ingénieurs et développeurs de technologies environnementalement durables (spécialistes de l'écologie industrielle, professionnels des services d'énergie et d'eau, experts en énergie renouvelable, auditeurs environnementaux, et gérants des affaires environnementales des entreprises), médecins et fournisseurs de services et soins de santé, enseignants universitaires et secondaires, planificateurs de curriculum, étudiants. Ainsi que la communauté locale et les ONG et les représentants des médias. Tous ces acteurs peuvent servir de cas d'études afin d'exposer les meilleures pratiques.

Investissement pour la viabilité de Genève est essentiel pour le futur, car la ville dispose aujourd'hui des ressources, de la technologie, du savoir-faire, de la bonne volonté, et des moyens financiers pour développer une forme de civilisation économiquement saine, équitable et écologiquement durable pour les générations actuelles et futures. C'est le meilleur investissement possible et il n'y a aucun endroit pour promouvoir cette pratique que Genève. Le lancement de son initiative d'agenda 21 Local présente maintenant une occasion unique de couronner cette illustre histoire en devenant le symbole mondial de la viabilité, et une inspiration pour le nouveau Millénaire.

III-Les pays arabe et le processus du développement durable:

A l'instar des villes du monde, le concept de développement urbain durable commence relativement à faire son apparition dans plusieurs pays arabes et magrébin.

L'adoption d'une telle stratégie de développement est une opportunité pour résoudre les problèmes urbains dont souffrent les villes arabes.

En effet, l'ensemble de ces pays constitue un des grands foyers urbains de la planète. Dans cette région les évolutions ont été rapide, et ont déjà entraîné de nombreux déséquilibres (déficit

chronique de logements et d'infrastructures urbaines, étalement périphérique et désordre des constructions, gaspillage de terre agricoles, pollution de l'eau), qui risquent de fortement s'aggraver. De plus, le contexte actuel de globalisation et de libéralisation des économies, accompagné de la diffusion de certains modes de consommation, nourrit de plus en plus les dynamiques urbaines et risque à l'avenir d'accroître les inégalités entre les villes comme à l'intérieur des villes. Dans ce contexte, les villes arabes, et essentiellement les villes maghrébines, seront confrontées à la gestion d'objectifs concurrents entre l'impératif d'intégration dans une économie en voie de mondialisation, aux difficultés croissantes à répondre aux besoins des populations citadines, ainsi que la prise en charge de la gestion de l'environnement urbain.

La réflexion sur l'urbain dans cette région croise en fait un débat de fond sur comment maîtriser le « mal développement urbain », dans un contexte marqué par le désengagement des états et où les gouvernements des villes se trouvent paradoxalement devant la lourde responsabilité d'inventer des réponses aux problèmes et choix de la société, avec des capacités et moyens d'action à l'échelle locale souvent limités.

Pour faire face à cette situation, l'adoption du processus du développement durable est devenue une réalité pour un certain nombre des pays arabes. Une collaboration bilatérale est nécessaire entre ces pays et le PNUD, cela s'est traduit par la mise en place d'une stratégie locale et régionale dont la préoccupation primaire est la gestion durable des villes.

Sur le plan local, la stratégie des pays arabes et maghrébins (Maroc et la Tunisie) du développement durable vise la concrétisation des objectifs suivants:

- Ø La gouvernance démocratique
- Ø La lutte contre la pauvreté
- Ø La conciliation entre environnement et énergie
- Ø La prévention des crises et reconstruction
- Ø Le renforcement des technologies de l'information et de la communication (TIC et NTIC)
- Ø La prévention contre le VIH / sida
- Ø Veiller sur l'égalité homme femme
- Ø Garantir les droits de l'homme

Cette stratégie est soutenue par les efforts du PNUD, elle est en phase embryonnaire, et les résultats prévisibles ne sont pas encore vus, pour pouvoir évaluer la mise en application du processus du développement durable pour cette région.

Sur le plan régional, le Maghreb est une «entité géographique uniforme», une unité écologique et un ensemble d'écosystème imbriqués et interdépendant qui nécessite bien plus des actions coordonnées et globales que des mesures ponctuelles et dispersées dans chaque Etat. A cet égard les états membre tentent de développer une coopération fructueuse, fondé sur l'observation, la surveillance, l'échange d'informations et la conduite des actions de protection de leur environnement commun. Parmi les mesures prises entre les pays du UMA en matière de développement durable et la protection de l'environnement, la création d'un observatoire maghrébin de lutte contre la sécheresse et la désertification en 2002, et l'élaboration d'un projet de système d'échange d'informations en matière de lutte contre la désertification et de protection de l'environnement.¹⁰

Aussi, les états se sont dotés d'une charte pour la protection de l'environnement et l'assurance d'un développement durable;¹¹ instrument juridique non contraignant, relevant beaucoup plus d'un droit recommandataire que l'un droit obligatoire, la charte intègre les principes du développement durable « *en raison de son importance comme conduite quotidienne pour l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et le développement économique équilibré pour les générations présentes et futures* ».

III- 1-L'Algérie et le processus du développement urbain durable

Le concept de développement urbain durable commence relativement à faire son apparition en Algérie à travers des séminaires¹² ou des discours politiques soutenus par les instances chargées de la protection de l'environnement.

Qu'en est-il de son applicabilité aux villes algériennes ? Possède-t-on une assise favorable ? Ce qui est certain vu le constat alarmant que tous les acteurs de la ville s'accordent à faire, les villes algériennes nécessitent les solutions préconisées par le développement urbain durable.

La ville algérienne, vu le processus d'urbanisation qu'elle a connu, vit en effet nombre de problèmes : conurbation, déséquilibre entre centre et périphérie, congestion, pollution, difficulté

¹⁰ Lors des travaux de l'union du Maghreb Arabe (UMA), en janvier 2004 à Rabat

¹¹ Adoptés en novembre 1992 a Nouakchott, par les chefs d'états de l'union du Maghreb arabe « UMA »

¹² Séminaire international « Espace oasien et développement durable ». Biskra 14,15, et 16 Novembre. 2000.

de maîtrise de la croissance, difficulté d'approvisionnement en eau ou en énergie, désuétude des centres historiques maux qui interpellent l'adoption de stratégies de planification et de gestion plus rationnelles.

Le pays est actuellement en pleine mutation socio-économique avec la libéralisation, l'économie de marché et les privatisations, etc. Ces mutations, incontournables, ne pourraient-elles pas constituer des opportunités pour insuffler une dynamique nouvelle à nos villes ? Car il est aujourd'hui clair qu'aucune action de développement ne pourra être efficiente sans une croissance économique qui serait le catalyseur du développement urbain durable.

D'autre part, les outils de planification ou de gestion de l'espace en Algérie permettent-ils le processus de concertation qui est l'élément fondamental pour le développement durable ? Ils ne peuvent en fait plus nier ce processus. Un effort considérable de sensibilisation et de responsabilisation des citoyens dans leurs droits et obligations est à entreprendre au niveau de l'éducation, de la formation et de l'information pour y pallier.

Conclusion:

Si les contours du développement durable ont été esquissés dans le cadre des négociations internationales, la ville durable est elle aussi le fruit d'une tentative de réconciliation entre des approches différentes de l'urbanisme (mouvement de la ville moderne « charte d'Athènes », fruit du développement technique) et la ville écologique saine et compacte.

L'adoption d'une approche du développement durable est différente d'un territoire à l'autre selon les spécificités locales, et les besoins exprimés par la population.

L'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable se réfère à une sphère technique (chargée de fournir les chiffres, les indicateurs) et les politiques locales (chargée de prendre les décisions), c'est une conciliation entre le savant et le politique¹³ (Max WEBER), cette capacité de l'évaluation est capable de rendre le concept du DUD longtemps considéré comme « mou » et théorique, un concept « rigide » et concret, applicable dans un certain nombre de ville.

¹³ M. WEBER, in www.agora21.org

Chapitre 04 :

l'Algérie et le développement durable

Introduction:

I- Etat des lieux des villes algériennes :

L'état de l'environnement et des écosystèmes algérien laisse apparaître une grande dégradation due essentiellement à la forte pression démographique et à une mauvaise répartition des zones d'activités notamment industrielles.

L'urbanisation anarchique, la carence de la gestion urbaine et la non prise en charge des problèmes environnementaux, sont à l'origine des graves atteintes à l'environnement que connaît le pays et d'une manière générale, la dégradation des ressources naturelles, en sol, en eau.

Les effets conjugués de la rareté de plus en plus grande des ressources naturelles et hydriques et des nouveaux phénomènes climatiques dont la menace est forte et imminente, font que l'environnement se caractérise par la faiblesse des ressources en eau et leur pollution, une dégradation de la qualité de l'air, une régression du patrimoine biogénétique, et une dégradation générale du cadre de vie des algériens. Les statistiques indiquent que plusieurs hectares des meilleures terres agricoles ont été sacrifiés au profit du développement urbain, on constate une nette régression de la SAU; 0,8 ha / habitant en 1962, 0,32 ha / habitant en 1991, et 0,13 ha/habitant en 2005; la surface agricole utile (SAU) ne représentait en 2002 que 7,6 millions d'hectares (dont 1,5 en jachère).

En ce qui concerne les ressources en eau, la croissance de la population urbaine et le développement des activités ont pour conséquence une surexploitation des nappes phréatiques et leur contamination ainsi qu'une augmentation importante des rejets dans le milieu naturel, selon les statistiques prévisionnelles, 45 % de la population urbaine totale portera atteinte en 2010 à ces ressources directement ou indirectement.

Il faut rappeler que l'Algérie se situe parmi les pays les plus pauvres en matière de potentialités hydriques ; le citoyen algérien ne dispose que de 1/5000^{ème} de la quantité moyenne mondiale par personne, soit en dessous du seuil théorique de rareté fixée par la banque mondiale à 1000M³ / hab /an, à cela il faut ajouter le problème des pertes dans le réseau d'adduction en eau potable estimé à 15-20 %.

Les réseaux d'assainissement se sont développés de manière anarchique au gré du développement des villes, et les systèmes d'épuration adoptés (stations d'épurations), ne résultent pas d'études approfondies, et sont souvent à l'arrêt, parfois même abandonnés, ou connaissent un fonctionnement irrégulier. Cette situation fait apparaître un constat particulièrement inquiétant, c'est celui des maladies à transmission hydrique dues essentiellement à la juxtaposition des réseaux d'eau potable et des eaux usées qui entraîne lors de

la détérioration de l'un deux une contamination des eaux de consommation, en plus des rejets industriels et agricoles qui engendrent une contamination des eaux souterraines.

Même les espaces verts et boisés n'ont pas échappé au processus d'urbanisation anarchique, alors que de plus en plus, les notions d'environnement et de qualité de vie doivent être prises en considération. Les espaces verts sont à considérer des équipements structurants, les normes minimales concernant les surfaces d'espaces verts à aménager dans les agglomérations sont de : 10m² / habitant pour les espaces urbains ; et 25M² / habitant pour les espaces sub urbains; ces normes sont loin d'être respectées, voire intégrées dans les différents projets de développement urbains , car ces espaces sont livrés au grignotage des politiques des lotissements à travers la mise en œuvre de plans d'aménagement qui proscrivent pourtant tout changement de destination des sols.

Aussi, les pollutions urbaines notamment par les déchets constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de la détérioration de l'hygiène publique, la plupart des agglomérations urbaines et rurales en Algérie, éprouvent de grandes difficultés dans la gestion de ces déchets que soit au niveau du ramassage ou de celui de l'évacuation et de l'élimination, les décharges sont généralement situées sur des terrains perméables, ce qui peut entraîner la contamination des eaux souterraines. Les unités de traitement des ordures ménagères sont souvent à l'arrêt pour des raisons techniques ou financières aggravant ainsi la situation. Les opérations de la collecte, du traitement des déchets solides et de nettoyage de la voie publique sont souvent considérées comme une préoccupation secondaire par les instances communales qui n'évaluent pas à sa juste mesure l'impact sur la santé publique. De nos jours, et selon les statistiques disponibles, seul 60% des déchets urbains sont collectés.

En matière de pollution atmosphérique, outre celle d'origine industrielle qui accroît la concentration des pollutions dans l'air, celles générées au niveau de la ville par la circulation automobile en émissions toxiques (monoxyde de carbone, oxyde d'azote, plomb) qui sont responsables des affectations respiratoires graves en raison principalement ; du taux de motorisation élevé dans les concentrations urbaines (18personnes/ véhicule touristique en moyenne), de la vétusté des véhicules de tourisme, et de la toxicité élevée des émanations gazeuses due à la mauvaise carburation des véhicules et à la qualité du carburant utilisés (teneur en plomb).

Avec tout ces problèmes écologiques, on assiste à la défaillance des services publics ; en effet, les conditions générales en terme de prise en charge administrative et technique d'un certain nombre de missions rattachées à leur caractère urbain, mettent en évidence un niveau

relativement faible de maîtrise de gestion, qu'il s'agisse de la collecte des déchets et de leur traitement en décharge, du nettoyage, de l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public ou encore du contrôle des éléments du patrimoine et du domaine publics en général, etc.

Le constat d'une gestion parallèle, aléatoire ou carrément défailante, selon le cas est quasiment général, ces défaillances se traduisent par des dysfonctionnements internes à l'administration locale, qui ont eu des conséquences sur le citoyen.

II-Facteurs déclenchant de la crise et leur impact

1-Le contexte de développement :

Dès son accès à l'indépendance, l'Algérie a inscrit son processus de développement général dans un modèle socialiste dont les concepts porteurs sont « égalité entre les personnes, résorption des inégalités spatiales, et la justice sociale».

L'idéologie post socialiste post-indépendante a été jugée dépassée et inadaptée à l'environnement économique et social des années 90, d'autant plus après l'avènement du multipartisme et de l'économie de marché, elle constitue un des facteurs déclenchant d'un mode de développement dévoyé de nos villes.

2-Le poids des institutions

2-1- Inadéquation des dispositifs institutionnels

Les dysfonctionnement affectant la gestion des villes procèdent de causes nombreuses, schématiquement, les défaillances dans la gestion des villes sont imputable pour une large part à :

- Une explosion démographique et des mouvements migratoires créant des pressions insupportables sur des villes peu préparées à en absorber les effets;
- Des options initiales de politique économique et sociale refusant ou contrariant l'esprit d'initiative, la mobilisation sociale, et la « responsabilité citoyenne »;
- Un vécu administratif national très tôt façonné par des pratiques bureaucratiques mettant à mal l'éthique du service public;
- Des inadaptations dans les constructions institutionnelles principalement au niveau de l'institution communales qui est considérée comme l'acteur principal de la gestion des villes;
- Un dispositif législatif et réglementaire peu appliqué et un système de contrôle défailant
- Un encadrement peu qualifié;
- Des pratiques spéculatives sur le foncier favorisant un univers informel virulent.

2-2- Des conceptions inadaptées d'administration locale

L'organisation et le fonctionnement des communes ont été définis sur la base de conceptions comportant des inadaptations à différents niveaux, et ayant eu des effets préjudiciables sur la gestion des villes, parmi ces dysfonctionnements des communes :

- **Une surcharge de missions non hiérarchisées:**

Les fonctions assignées à la commune ont constituées rapidement un fardeau lourd à porter pour les administrations communales restées en quête perpétuelle d'équilibres introuvables, avec l'absence des moyens nécessaires réunie, elles étaient inaptes à maîtriser toutes les charges légales qui pèsent sur elles. La dernière loi n°90-08 du 07 /04/90, relative à la commune, réduit la portée de certaines missions, notamment en matière de gestion économique directe, maintient globalement, dans les autres domaines, un volume considérable de charge d'interventions, qui n'ont jamais été réellement exercées, et pour celles qui sont réputées l'être, elles le sont de façon partielle, ou discontinue, et généralement médiocre donc « la cellule base du pays » souffre du manque de cohérence qui a pu générer certains des dérèglements constatés dans la gestion .

- **Une option de décentralisation proclamée et contrariée :**

Les pouvoirs publics semblent ne pas s'être investis dans la recherche des conditions susceptibles de favoriser l'émergence « d'un pouvoir local » qui soit à la fois, suffisamment autonome pour définir et gérer les politiques locales, même les tentatives de décentralisation ont été malmenées en raison de la dépendance financière, qui n'a pas aidé à bâtir et à fortifier un cadre de gestion locale.

- **Des administrations communales subissant des contraintes d'organisation et de fonctionnement :**

Les missions communales de services publics sont nombreuses, variées et complexes le rôle des autorités communales, consiste à fournir des prestations au bénéfice des citoyens ou à exercer des prérogatives de puissance publique. Les moyens matériels et humains dont dispose la commune sont dérisoires face à ses missions innombrables, a cela il faut ajouter que ses missions sont floues, car la loi use de manière excessive de terme vagues et incertains de style

« *la commune initie, elle veille à, participe à* ».

Les autorités communales avouent, leur impuissance à répondre à la demande et aux besoins exprimés par une population, elles adoptent alors, progressivement une attitude de repli que le citoyen définit par interpréter comme étant de la négligence. Dans ce contexte de désorganisation et de dilution de l'autorité, se sont développées des pratiques et des organisations parallèles caractérisées par l'informel.

3-Des pratiques dérogatoires et informelles :

Les extensions des villes se sont faites très rapidement et ont enregistré partout l'émergence d'un tissu périphérique envahi par des noyaux urbains; tout terrain vague, tout espace libre en ville sont convoités et font l'objet de spéculations multiples. L'exclusion des populations du logement public en raison des prix pratiqués, les contraintes liées à l'obtention des terrains et des permis de construire, ainsi que les pesanteurs bureaucratiques, ont favorisé le développement considérable de l'habitat informel, avec l'absence d'intervention et de contrôle des services techniques, elle même étant affaiblie et paralysée par de nombreux autres problèmes, cela a donné naissance à des agglomérations chaotiques.

Ces espaces urbains créés caractérisés par un surpeuplement, une absence d'hygiène et d'infrastructures, s'organisent à leur manière, développant des activités qui échappent au fisc et aux statistiques, les habitants réduisent au maximum les occasions de contact avec les structures administratives et exploitent paradoxalement toutes les possibilités offertes par les lois pour défendre leur cause et revendiquer d'autres avantages.

Des fléaux sociaux, conditions parfois inhumaines, conditions sanitaires déplorables, pollutions, le concept de « crise » octroyé à la ville ne possède pas assez de force pour traduire un tel univers.

4-L'instrumentation juridique

4-1- En matière d'urbanisme :

La législation prise après l'indépendance en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire avait pour but d'éviter l'étouffement urbain et préserver le potentiel agricole, ainsi que la préservation d'utilité publique en raison d'excès et de dépassement.¹

Depuis 1989, on assiste à la promulgation de tout un ensemble de textes législatifs notamment, aux codes de wilaya et de la commune, à l'orientation foncière, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ; le plan directeur d'aménagement du territoire (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS) prévus par la loi 90-29 du 01/12/90. Pour le PDAU et le POS, on constate leur implication quasi-générale, ils sont difficiles à mettre en œuvre pour différentes raisons dont les principales concernent le décalage temporel qui existe entre les délais d'élaboration et d'approbation des instruments et les délais dans lesquels se réalisent les différentes dynamiques urbaines en présence, vont en effet beaucoup plus vite que les processus de conception et d'approbation prévus par la loi; leur uniformisation ou standardisation qui

¹ L'ordonnance de 1974 portant constitution des réserves foncières au profit des communes et celle de 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

s'accommode mal avec les spécificités de situation géographiques, économiques et institutionnelles concrètes contribuent à une aggravation certaine des formes et du cadre de vie urbains en Algérie à la lumière des nouvelles exigences suscitées par la nouvelle conjoncture politique et économique.

4-2-En matière d'aménagement du territoire :

En l'absence de toute stratégie d'aménagement du territoire dans ses dimensions autant nationale que régionale ou locale, une stratégie qui dans le cas des villes aurait dû réguler les flux de populations, l'urbanisation se produit d'une manière anarchique. C'est ainsi qu'on assiste passivement à l'avancée irréversible du béton sur les meilleures terres, au saccage du patrimoine historique et naturel, à la dégradation du cadre bâti et à la prolifération des bidonvilles.

Pourtant, toute approche de la ville renvoie inévitablement à la question de l'aménagement du territoire. Puisque la ville doit être au cœur de toute politique d'aménagement, une loi relative à d'aménagement du territoire a été promulguée en 1987², mais aucun texte d'application n'a été initié, et l'occupation du territoire a continué à se faire. Par ailleurs, cette loi définit les grands axes d'aménagement du territoire, et précise entre autre la nécessité de maîtriser la croissance des grands centres urbains, c'est ainsi que des instruments de mise en œuvre de ces options sont prévus :

- **Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)**
- **Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT)**

Ces documents pourtant élaborés, demeurent également sans impacts du fait de l'inexistence de texte d'application.

5-Les procédures de gestion

5-1- Un cadre et des mécanismes de planification et de gestion inadéquats

Dans les processus de planification, aussi bien qu'en matière de gestion, les dispositifs juridiques, techniques, administratifs en vigueur se caractérisent par une sorte de décalage vis à vis des contextes urbains, s'inscrivant dans des procédures plus ou moins rigides, ces dispositifs ne répondent qu'approximativement aux réalités et aux impératifs de gestion de la ville. cela est du essentiellement à **une planification déphasée des réalités de la ville**; en amont, la planification urbaine, lorsqu'elle existe, produit des projections d'aménagement et d'urbanisme sans effets visibles sur les évolutions constatées de la ville, pour cette raison, le décalage saisissant entre les rythmes respectifs du processus de planification et du processus d'urbanisation réelle se perpétue , et en dépit de son caractère répétitif, ce décalage semble ne

² A noter qu'une autre loi sur l'aménagement du territoire a été promulgué en 2003

pas avoir pris au sérieux par les pouvoirs publics car la ville n'est pas considérée comme un sujet particulier, une unité ou un niveau spécifique de planification, elle doit s'intégrer dans les configurations standardisées de planification qui prennent ancrage au niveau de la commune(PCD), ou la wilaya(PSD) ou l'état (programmes centralisés), et les villes peuvent bénéficier d'opérations relevant de ces trois niveaux de gestion, qui prennent en compte une large part de la réalité vécue.

5-2-Des décalages dans les niveaux pertinents de gestion de la ville

Dans l'examen des conditions de gestion de la ville, les problèmes immédiatement repérables dans la gestion résident en partie dans les décalages apparents entre, les fonctions et les structures de gestion urbaine non ajustés à ces fonctions. Ces décalages peuvent être observés, sur le plan territorial, une ville s'étend et s'étale, et en parallèle il n'y a pas eu une évolution dans la structure « commune » qui peut accompagner cette croissance urbaine, ce qui génère une double rupture et dysfonctionnement sur le plan de gestion.

6-Un sous encadrement chronique :

Le sous encadrement et la sous-qualification est une caractéristique des collectivités locales; les services communaux souffrent d'une faiblesse chronique concernant l'encadrement (administrateurs, ingénieurs, architectes) qui représente moins de 2% alors que ce taux devrait théoriquement se situer à hauteur de 10% indépendamment des contraintes budgétaires, le secteur communal ne constitue pas un pôle d'attraction pour un encadrement de qualité.

III-Les impacts ; conséquences sur le citoyen :

Une des caractéristiques du phénomène d'urbanisation en Algérie réside dans la forte concentration de populations, qui a eu des répercussions sur le comportement du citoyen.

La violence urbaine difficilement contrôlable, l'indifférence et l'individualisme ont fait leur apparition, se traduisant par une dégradation du bâti, une dégradation du cadre de vie.

Nos villes souffrent en premier lieu de défaillance au plan d'urbanisme et de l'architecture et de la maladie des grands ensembles, mais ces éléments ne sont pas les seuls facteurs aggravants de la situation, le chômage qui a pris une ampleur très grande. Sous la pression des sous-emplois, le déficit des services publics et l'absence de politique de solidarité et de proximité au niveau du quartier, donne à nos villes le caractère de répulsion et d'exclusion qui fonde le mal vie.

En effet, l'irruption de la pauvreté et son extension notamment aux couches moyennes de la société a été une caractéristique forte des années 90 : un algérien sur 5 soit 22,6% se situait, à

la fin des années 90 en dessous du seuil de pauvreté, celle ci touchant deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines et plus les femmes chefs lieu de ménages et les personnes sans instruction, alors que 7,5 millions de personnes sont analphabètes.

En outre, l'emploi a subi avec plus d'acuité la crise, plus que décennale qui affecte le pays, faisant que le taux de chômage se situe en moyenne à plus de 30 %. Cette situation résulte en particulier de la faible capacité de création de l'emploi, de la difficulté d'insertion des jeunes et en troisième lieu, des licenciements importants ayant suivi les restructurations dans les secteurs de l'industrie et des services.

Dans l'absence d'une politique claire de la ville (durant plus de 30 ans), ces mutations rapides pour lesquelles les pouvoirs publics n'étaient pas préparés pour y faire face vont entraîner des dysfonctionnements, et des maux de diverses formes qui sont de nature à créer une explosion sociale. Cette concentration de problèmes s'exprime principalement par la délinquance, la violence et la drogue, l'insécurité urbaine, faits d'autant plus alarmants qu'ils se manifestent chez les plus jeunes et dans les quartiers en rupture sociale.

Face à l'affaiblissement des repères sociaux traditionnels (la famille, l'école, l'état), et en l'absence d'un relais associatif efficace, pour la prise en charge de ces jeunes, les autorités apparaissent sans imaginations, sans moyens, sans cohérence et sans politique. Souvent, elles cèdent aux actions ponctuelles, dispersées et sans lendemain, ces actions ont limité les impacts attendus, et n'ont pu atténuer la persistance des maux entre les couches les plus défavorisées.

Phénomène apparemment général à toutes les communes et dans les villes importantes, l'indigence des relations entre la commune et les citoyens a fortement contribué à étouffer le développement du sens civique, du respect et la préservation de l'intérêt général.

Les communes sont accusées non seulement de ne pas remplir leurs obligations, mais encore s'éloigner de leur administré, de se montrer insensibles à la dégradation du cadre de vie des citoyens.

IV-Enjeux et devenir urbain en Algérie³ :

1- L'enjeu des grands équilibres spatiaux :

1-1-La démographie :

L'Algérie devra faire face en 2025 à une population d'environ 57 millions, la baisse de la fécondité devrait entraîner un rétrécissement important de la pyramide des âges : les moins de 18 ans qui constituaient plus de 54% de la population en 1977 , ne représenteront que 46% en 2000 et 37 % en 2025 ;les moins de 30ans représentaient en 2002, 70% de la population, le taux de croissance démographique est passé en 20 ans, de 3,2 % à 2,4 %, ce vieillissement de la population avec réduction de la part des âges scolaires et le gonflement des âges actifs est une donnée essentielle pour la définition des priorités à donner au développement urbain économique et social, à long terme. Les métropoles connaîtront un chômage important; elles ont supporter la pression sociale de 3/10 personnes sans emplois en 2000, et plus encore si l'on tient compte des compressions actuelles d'actifs.

Les taux d'urbanisation vont continuer à progresser d'une manière quasi-uniforme à travers les grands espaces du territoire; c'est vers les régions les mieux équipées en infrastructure nécessaires et disposant d'une main d'œuvre qualifiée que s'orienteront les investissements au détriment des régions pauvres. Ces conditions sont réunies dans les villes du nord, une hiérarchisation des territoires pourrait se dessiner à long terme : on aura des régions de commandement et des régions périphériques marginalisées, avec le risque de tensions sociales que cette division spatiale pourrait générer.

Les effets multiples de ces déséquilibres risqueraient par ailleurs d'entraver l'efficacité des investissements et aller à l'encontre des objectifs recherchés.

Il est donc clair que le croît démographique aura des répercussions dans tous les domaines du développement ; la mise en œuvre d'une véritable stratégie l'aménagement du territoire est nécessaire, dont la répartition spatiale des populations constitue un élément fondamental.

1-2-Le territoire :

Le réseau urbain au sens de l'aménagement du territoire est considéré comme un moteur important du développement régional et une action de réduction des inégalités nationales. Le nord du pays dispose des plus grands atouts tant au plan naturel, infra structurel, en termes de ressources humaines. Il bénéficie d'une armature urbaine bien constituée avec cependant de grandes inégalités entre les régions urbaines. A ces dernières incombera une double mission ;

³ Extrait essentiellement du document CNES sur la ville ; « *Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays* », novembre 1998.

assurer pour l'ensemble des territoires la transition vers l'insertion dans l'économie mondiale, et atténuer les graves disparités infra-régionales qui, si elles persistent annihileraient tous les efforts entrepris.

Le réseau urbain du nord, devra donc être réorganisé dans cette perspective, les quatre grandes villes auraient à jouer un rôle capital en raison de leur taille, de leur niveau d'équipement, en outre, une rénovation des méthodes d'action des pouvoirs publics est indispensable.

1-3-Le foncier :

Les déséquilibres d'occupation des espaces, l'absence d'une politique globale et cohérente ont engendré, sous l'influence d'une forte pression économique et sociale, un développement anarchique et des déperditions graves des espaces fonciers menaçant ainsi toute politique d'aménagement, d'habitat ou d'investissement.

Une nouvelle vision de l'urbanisation devra créer le cadre adéquat pour une promotion foncière responsable s'inscrivant dans l'optique irréversible de l'aménagement durable où les collectivités locales sont interpellées pour agir et consolider cette approche.

Pour donner au foncier sa véritable dimension, il est primordial de veiller à la coordination des actions par:

- Le renforcement des prérogatives des communes en matière de gestion du portefeuille foncier ;
- La préservation des parcelles disponibles à l'intérieur des villes pour des investissements d'intérêt général ;
- La préservation et la sauvegarde du patrimoine urbanistique par des approches prospectives et anticipatives ;
- D'associer pleinement les principaux opérateurs locaux pour leur faire prendre conscience de tous les enjeux.

En fait, il s'agit de restituer au foncier sa dimension économique, à travers l'évaluation des coûts et sa nature de patrimoine non renouvelable, par des instruments de gestion, de contrôle et de régulation, il est donc impérieux d'engager une lutte contre les improvisations graves, des pratiques de l'informel, et les spéculations foncières.

2- L'enjeu du statut de la ville :

A l'exception de quelques cas particuliers, les villes ne sont pas reconnues au plan législatif, de ce fait, ne bénéficient pas d'un statut approprié, répondant aux exigences spécifiques de leur gestion. Hormis l'agglomération d'Alger et les communes d'Oran et de Constantine, pour

lesquelles ont été prévus des aménagements administratifs explicites, pour les autres villes aucun dispositif, ni même une simple qualification terminologique ne distingue la ville d'une localité rurale. Les chefs lieux (de commune, de daïra, de wilaya) permettent de situer des villes d'importance variable ayant acquis un statut particulier non pas d'ordre institutionnel mais simplement administratif reflétant une hiérarchisation déterminée par la présence plus ou moins forte des services de l'état, ce statut administratif n'a pas d'influence décisive pour une meilleure organisation et gestion des villes.

Le vide créé par la non connaissance du statut particulier des villes est ainsi comblé partiellement par les structures communales de l'état. Mais les administrations communales ne sont pas de taille à affronter, seules, certains problèmes urbains, elles se sentent désarmées face à l'ampleur des tâches de gestion.

Donc, il faut donner aux villes un statut qui coïncide avec leur rang en mobilisant toutes les ressources au profit du développement ; c'est un des enjeux du devenir de la ville algérienne.

3- L'enjeu financier :

En dépit des masses financières considérables consenties par l'état et les collectivités locales aux investissements, les citoyens ont toujours le sentiment qu'il n'y a aucune amélioration de leur cadre de vie, et les interventions de l'état sont souvent perçues et qualifiées de stériles.

Les gaspillages constatés, les infrastructures inexploitées ou laissées en proie à la dégradation, le choix contestable de priorités engagent à ne plus éloigner les citoyens des centres de décision et à mettre en place un cadre de référence pour une rénovation des modalités d'action des collectivités locales, de nature à améliorer leur performances.

L'administration locale doit s'efforcer d'assurer l'adéquation entre les missions (projets de développements) et les charges (finances) qui lui sont dévolues, en vue de répondre aux aspirations du citoyen. Donc la commune devrait s'orienter vers une approche économique de la ville qui serait à même de lui permettre de se prendre en charge.

Une conception rénovée du développement local s'impose donc en cette période de rareté des ressources, lesquelles doivent être orientées vers des opérations prioritaires entrant dans le cadre général des conditions de vie des citoyens.

4- L'enjeu économique et la mondialisation :

Si la ville a une fonction économique, si elle est lieu de consommation et de production, si elle doit être considérée comme une entreprise à part entière, sa performance va se mesurer à sa capacité d'offre et de création d'emplois. La ville algérienne doit affronter deux logiques :

Celle de la réceptivité à l'économie internationale ; cela implique le développement de stratégies axées sur des critères et normes de modernité qui doivent permettre aux villes de se positionner dans un environnement compétitif par rapport à d'autres villes, et celle de faire de la ville une entité économique et culturelle viable, la conciliation des deux logiques à ces enjeux peut être à la base du développement harmonieux de nos villes.

L'enjeu pour la ville serait alors d'être en mesure de « produire » une forme de société dont les caractéristiques lui offriraient les chances d'intégration à l'économie internationale. Cet enjeu imposerait de dynamiser, moderniser, gérer, structurer et créer des espaces urbains conformes aux normes de satisfaction universelles (normes en termes de quantité et de qualité de fonctionnement des équipements publics, des infrastructures, des transports, des communications, etc.).

L'Algérie doit s'inscrire dans ce contexte de mondialisation en évaluant ses performances et en définissant clairement sa stratégie d'aménagement du territoire et des villes.

5- L'enjeu participatif :

Le fonctionnement de la ville est inséparable de la dynamique de la participation du citoyen, acteur concerné au premier rang; le citoyen ne doit plus être éloigné des centres de décisions ; c'est en l'associant à toutes les actions qui intéressent son devenir, en l'impliquant dans la résolution de ses problèmes, qu'il sera possible d'améliorer ses relations avec l'administration locale. Pour une efficacité accrue, le citoyen doit s'organiser, conformément aux lois et règlements en vigueur, en s'inscrivant dans un mouvement associatif performant.

Dès lors, les efforts déployés par la société civile, en complémentarité avec ceux consentis par l'état, sont de nature à produire des résultats probants.

Le manque d'expérience des élus locaux en général, joint au manque de cadres compétents en matière d'organisation et de gestion urbaine, devraient inciter les collectivités locales à engager la concertation avec les habitants et les professionnels afin de pouvoir asseoir un programme d'action qui aurait l'aval de tous les partenaires.

Dans le contexte de la vie quotidienne de nos grandes agglomérations, le citoyen qui est souvent confronté à des structures anonymes et des centres de décisions qui le dépassent, peut trouver par la pratique de la vie associative, un moyen privilégié d'exercer sa citoyenneté et la possibilité de défendre collectivement des intérêts et des droits légitimes.

Cette politique de la participation devrait être une école où s'acquièrent des attitudes et des comportements responsables, conviviaux et solidaires, valeurs qui fondent et qui fortifient la vie en collectivité. Dans cette stratégie, le professionnel, qu'il soit architecte, juriste, urbaniste,

chercheur, administrateur, doit trouver sa place car, en raison de sa compétence, il est en mesure d'apporter une plus-value dans toutes les phases d'examen et de prise en charge des dossiers intéressant de la ville ou tout autres projet urbain.

6- L'enjeu socioculturel et patrimonial :

6-1- Au plan social :

La politique de développement socialiste post-indépendante a généré un modèle urbain, qui devait jouer un rôle d'intégrateur et de régulateur, afin d'éviter les fractures et les ruptures socio spatiales et d'établir les continuités et les complémentarités nécessaire à la concrétisation d'une cohésion sociale.

L'avènement de l'économie de marché met fin à «l'Etat province» et implique un processus de désengagement progressif de l'état de certaines des sphères économiques et sociales, mais ce processus suppose une transition élaborée pour permettre aux populations habituées à «l'assistanat » de s'adapter et d'assimiler sans dégâts les mutations nouvelles qui auront des répercussions sur la société.

6-2- Au plan culturel et patrimonial :

Le patrimoine constitue une source intarissable où l'on peut puiser des enseignement en matière de production architecturale et urbanistique et au niveau duquel on trouve une harmonie entre la société, l'identité culturelle, les règles structurelles d'organisation des espaces. Le respect de la tradition doit être interprété comme une expression de la solidarité de la valeur authentique, qui n'entre pas en conflit avec l'évolution et le progrès.

Il importe donc de ne pas verser dans l'exclusion de l'environnement urbain traditionnel, car c'est un ancrage, et un enseignement utile qui peut enrichir une vision prospective et qui empêche les ruptures historiques conduisant à plus d'harmonie , d'intégration et d'équilibre.

7- L'enjeu environnemental :

Des espaces urbains déstructurés et dégradés, des conditions de vie détériorées, et un cadre bâti de qualité médiocre, constituent une des configurations de la société actuelle.

L'expansion urbaine pose déjà de graves problèmes, sa non maîtrise va accentuer les dysfonctionnements et va amplifier la dégradation de l'environnement et pousser à la naissance de situations incontrôlées, voire incontrôlable.

Il s'agit avant tout de poser le problème sous forme d'enjeu dans le cadre du développement durable; un environnement de qualité est désormais un préalable incontournable pour toute croissance économique à long terme. En outre il faut avoir à l'esprit que même avec des moyens importants on ne peut pas combattre les pollutions atmosphériques, résoudre les problèmes des

déchets et ceux qui se rattachent aux ressources hydriques, et les dommages écologiques générés par l'activité humaine. Donc le recours à un effort soutenu de sensibilisation des populations est indispensable pour une prise en charge effective de l'aspect environnemental qui une fois négligée, peut hypothéquer leur propre avenir et celui des générations futures.

A cette procédure, il faut ajouter la nécessité d'examiner tout projet selon une approche multidisciplinaire et d'y intégrer à chacune la donnée environnementale. A ce titre, il serait judicieux d'élaborer un inventaire des moyens de lutte, un catalogue des moyens disponibles et de mettre au point des dispositifs opérationnels pour éliminer toutes formes de pollution et de dégradation de l'environnement. Le volet recherche en la matière doit être davantage valorisé pour la mise en œuvre d'une gestion efficace et plus rigoureuse qui constitue un des enjeux du devenir de nos villes.

8- L'enjeu d'une bonne gouvernance :

Les moyens humains constitue le facteur le plus décisif pour la promotion de la ville et la réussite de l'ensemble des actions, car rien ne sert à dynamiser les institutions, d'améliorer l'instrumentation juridique, de définir les compétences, si les hommes chargés de veiller à la concrétisation de tous ces processus n'ont ni les aptitudes nécessaires, ni les motivations indispensables à l'exercice de leurs responsabilités. En fait, dans toute entreprise, la composante humaine est l'élément actif et déterminant pour atteindre les objectifs d'efficacité, de rentabilité et de performance.

Le concept nouveau de gouvernance ne situe plus l'autorité au niveau central uniquement, mais la confère à tous les niveaux de la hiérarchie administrative et à tous les échelons d'une organisation donnée, publique ou, privée. Plusieurs acteurs participent au gouvernement d'un territoire, et le pouvoir central au lieu d'être la figure dominante, n'est qu'un acteur parmi d'autres.

La bonne gouvernance proscrit l'arbitraire, l'autoritarisme, elle privilégie la diffusion de la responsabilité et l'implication de tous les agents aux différents niveaux hiérarchiques, ainsi que la participation des citoyens pour qu'ils prennent en mains leurs problèmes et non pour qu'ils les posent seulement à l'administration. Elle vise l'efficience, la bonne gestion, la rationalité. En d'autres termes, la gouvernance renvoie à un processus qualitatif de réforme administrative, de recherche d'indicateurs de bonne conduite des affaires de la ville, d'amélioration constante de la formation et de la mise à niveau permanent pour faire face efficacement aux mutations en cours. La bonne gouvernance a enfin conscience qu'il ne suffit plus de dénoncer les carences, les entraves et les abus, d'élaborer de nouveaux textes, d'énoncer

des mesures supplémentaires, mais au contraire qu'il faut veiller avant tout aux impératifs de l'application, de même qu'elle est convaincue que la conduite du changement exige une connexion en profondeur avec le réel. La bonne gouvernance constitue un des enjeux du devenir de nos villes.

V-Le développement durable en Algérie :

1-Aperçu sur les modes de développement en Algérie :

Depuis la première conférence mondiale sur l'environnement organisée à Stockholm en 1972, le gouvernement algérien a progressivement pris conscience de la nécessité d'intégrer la dimension environnementale à la démarche de planification du développement et d'utilisation durable des ressources naturelles du pays, après la conférence de Rio, les pouvoirs publics ont éprouvé leur volonté d'orienter le développement dans une perspective durable. C'est ainsi que l'Algérie a entrepris dans le cadre de son effort de développement durant ces dernières années, des actions importantes qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 21.

En effet, le développement humain en Algérie a été une préoccupation constante des pouvoirs publics depuis l'accès du pays à l'indépendance. Le développement social recherché devait configurer les structures économiques en cohérence et en harmonie avec les besoins sociaux fondamentaux de la population.

Ces préoccupations ont été formulées à la lumière de considérations historiques et de nécessités socio-économiques à travers les différentes plates-formes qui ont régi et servi d'assise à la société⁴.

L'évolution enregistrée a été d'autant plus rapide que les conditions socio-économiques de base de la population, au moment de l'indépendance, étaient caractérisées par une pauvreté extrême et un chômage endémique pour une population réduite, dans sa grande majorité, à des conditions de vie infra-humaines.

1-1-Aperçu sur le développement durant l'ère coloniale :

Durant les années d'occupation, la population algérienne, en grande partie rurale, se caractérisait par une grande pauvreté, un accès limité à l'emploi, aux services de santé et d'éducation, une protection sociale insuffisante, voire inexistante pour une grande majorité. Cette

⁴ Depuis la déclaration du 1er novembre 1954, jusqu'aux différentes chartes : entre autres la charte de la Soummam (1956), la Charte de Tripoli (1962), la Charte d'Alger (1964), la charte nationale (1976) et y compris la loi fondamentale de la Nation : la Constitution.

situation résultait d'une politique systématique de ségrégation et d'exclusion. La justice sociale, l'accès à des conditions de mieux-être et l'égalité des droits ont donc, tout naturellement, constitué l'essentiel des revendications de la population, durement éprouvée par une longue lutte pour l'indépendance.

Les statistiques disponibles sur la période, indiquaient surtout une mortalité infantile élevée, une espérance de vie à la naissance très réduite, un taux de scolarisation quasiment marginal, et des conditions de vie qui se situaient à un niveau très bas. L'exclusion de la population nationale et l'inégal accès aux moyens existants, fondaient des inégalités aussi fortes que structurelles.

Ces différentes évolutions ont suscité un retard structurel en ce qui concerne la couverture des besoins humains de première nécessité. Au moment de l'indépendance, l'écart entre les normes minimales de besoins et les conditions matérielles réelles de vie de la population était considérable, et de surcroît entraîné dans une dynamique d'aggravation.

En ce sens, les efforts déployés par l'Algérie indépendante dans le domaine de ce qu'il est convenu, depuis 1990, d'appeler le développement humain, ont été considérables, en termes de mobilisation de ressources, de modernisation, d'équipement et d'infrastructures.

1-2-Politique nationale en matière de développement socio-économique :

Pour répondre aux demandes de la population, la politique de développement mise en œuvre dans la période post-indépendance alliait très étroitement politique économique et politique sociale. Cette politique consacrait le principe du développement humain comme objectif final de toute entreprise économique. Dans cette perspective, des programmes spéciaux de développement visant à désenclaver les régions déshéritées et les doter d'infrastructures ont été appliqués tout comme ont été dégagés d'importants budgets destinés au développement social.

C'est ainsi que, progressivement, les infrastructures sanitaires se sont multipliées et l'accès aux soins de santé modernes s'est largement amélioré. En outre, la gratuité des soins a été décrétée au milieu des années soixante-dix. Dans le même temps, l'enseignement s'est généralisé et l'école est devenue obligatoire et gratuite pour tous les enfants âgés de 6 à 15 ans. Les investissements publics dans l'industrie et surtout les BTP⁵ ont permis de développer massivement l'emploi et de faire, ainsi, reculer notablement le chômage.

Les Nations Unies, pour tenter d'apprécier le niveau de développement et l'équité dans la répartition de ses résultats au niveau de chaque pays, sont passées d'une logique de produit brut à

⁵ **BTP**:bâtiment et travaux publics

une logique de besoins sociaux puis, depuis une dizaine d'années, à une logique des indicateurs du Développement Humain.

1-3-Les indicateurs du Développement Humain en Algérie :

Les efforts qui ont été développés dans les différents domaines, tant en matière de santé, que d'éducation et d'emploi, et l'élévation du niveau des revenus ont permis d'obtenir des résultats rapides en matière de couverture des besoins sociaux essentiels. C'est ainsi que les principaux indicateurs de développement humain se sont améliorés. Les facteurs sociaux de discrimination et d'exclusion ont été graduellement réduits sur la base du principe de la liberté et du droit d'accès aux services publics et à la satisfaction des besoins fondamentaux.

L'Algérie a enregistré des performances appréciables en matière de développement humain et a réussi à mettre en place un cadre social d'appui aux actions dans chacune des composantes de l'indice de développement humain (IDH); la relance de l'emploi, la mise en place des infrastructures de communication, ainsi que l'équipement des centres urbains en commodités de base en termes de santé, d'électrification, d'éducation, de logement et d'accès à l'eau potable.

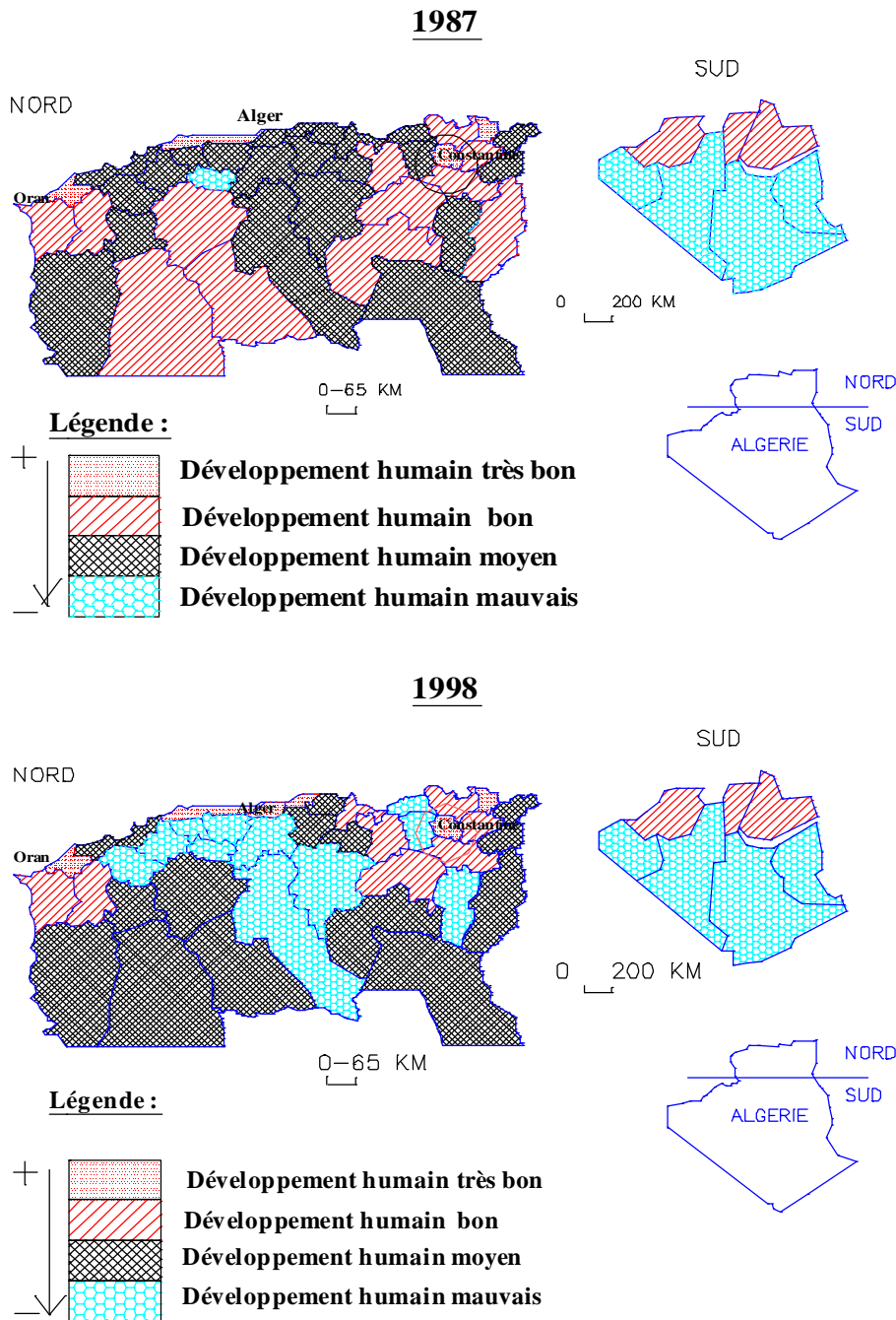
L'Algérie réussit mieux que d'autres pays à niveau de développement équivalent mais les résultats en matière de promotion sociale et professionnelle de la femme demeurent modestes au regard des progrès enregistrés dans les autres domaines. C'est ainsi que des efforts importants ont été accomplis dans les différents domaines socio-économiques, qui ont eu pour effets d'améliorer quantitativement et qualitativement le niveau de vie de la majorité. L'indicateur global de développement humain de l'Algérie n'a cessé d'augmenter depuis 1960.

Entre 2003 et 2004, l'IDH en Algérie été de l'ordre de 0.698 et 0.693 successivement,⁶ ce qui le place au rang des pays à développement humain moyen⁷(cf.carte n°01)

⁶ Accueil quid.fr 2004

⁷ en 2002 l'électrification du pays dépasse les 80 % de son territoire (près de 160.000 km), le taux de raccordement en eau potable est de 70 %, la densité du réseau téléphonique est de 6 lignes pour 1000 habitants, le réseau est automatisé à 96 % et couvre l'ensemble du territoire national.

Evolution de l'état du Développement Humain en Algérie -1987-1998



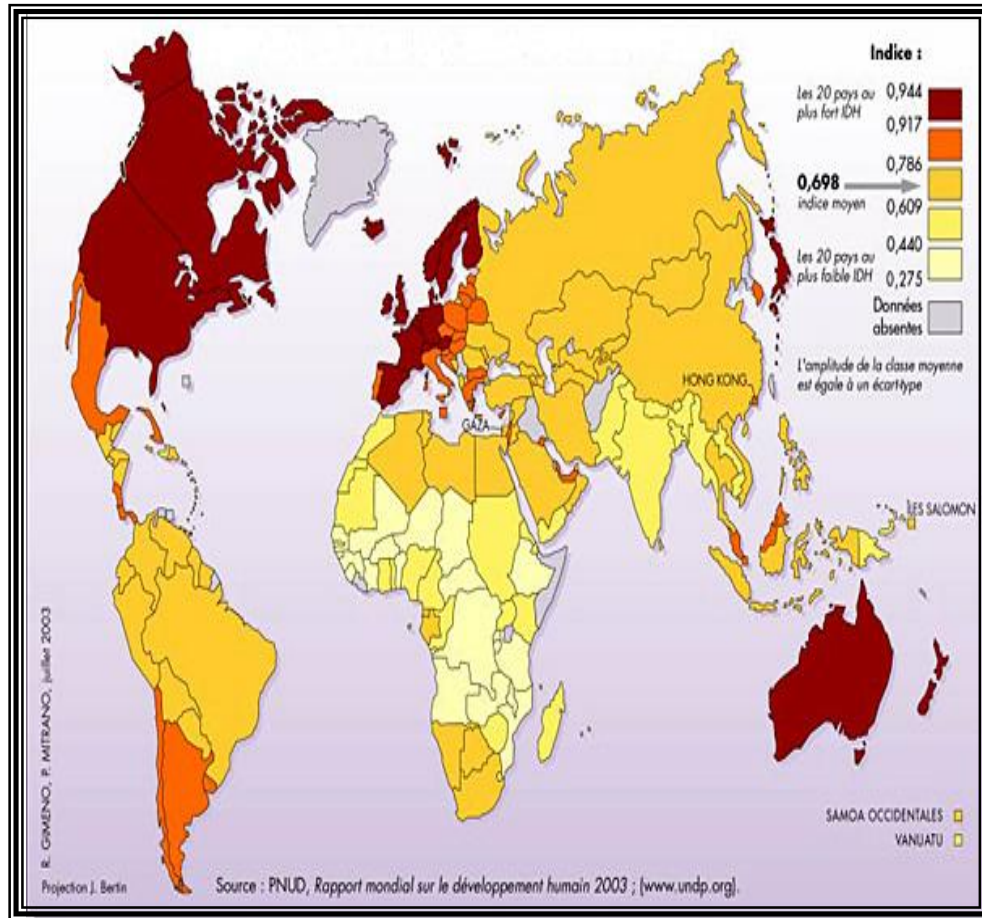
Carte n° 1

Source: M.E.LAAROUK, "Le développement humain en Algérie", in revue du laboratoire d'aménagement du territoire, "LAT," n° 01, 2003, p 26.

Réalisation: IMILOUS

1-4-Le Développement Humain en Algérie, situation actuelle:

La situation de crise qui caractérise actuellement l'économie algérienne risque d'entraîner, dans des proportions relativement importantes, des retombées négatives sur le développement humain. La mise en œuvre des réformes économiques qui consacrent l'économie de marché, fait peser des incertitudes sur la dynamique du développement humain.



Carte n° 2

Indice du développement humain (IDH) dans le monde

**Source : PNUD, Rapport Mondial Sur Le Développement Humain 2003 ;
(www.undp.org)**

C'est ainsi que le désengagement graduel de l'Etat, la réduction de ses sphères d'intervention, le démantèlement du secteur public et les compressions d'effectifs qui en découlent ainsi que la dégradation des services publics et l'extension de la précarité mettent en question la pérennité des politiques sociales menées jusqu'ici.

Par ailleurs, l'introduction généralisée des mécanismes du marché et l'ouverture économique sans mesures de protection et de sauvegarde suffisantes, risquent de fragiliser davantage les systèmes productifs locaux, en livrant des couches de plus en plus larges de la population au chômage. L'inertie du développement accentue à la fois la pression due au manque de ressources et l'extension de la pauvreté.

La problématique du développement humain en Algérie est actuellement celle du maintien des niveaux de couverture des besoins sociaux, en ayant à l'esprit une double contrainte: la mise en œuvre des réformes économiques dans le cadre de la transition vers l'économie de marché, la gestion de la dette extérieure. Ces deux contraintes risquent d'entraîner la remise en cause des fondements des politiques publiques, des systèmes d'allocation des ressources et de fragiliser les dispositifs de prise en charge des besoins sociaux du fait du désengagement graduel de l'Etat de la gestion directe et de ses effets sur la sphère sociale.

Malgré ses richesses, l'Algérie n'échappe pas au mouvement de paupérisation qui caractérise les pays du Tiers Monde et qui se trouve aggravé par un processus d'exclusion. Cette situation conduit à s'interroger sur le sens et les finalités des politiques nationales en matière de développement humain.

Une stratégie nationale sur le développement humain en Algérie vise un triple objectif. Il s'agit, d'une part, de fonder la lutte contre la pauvreté et pour le progrès social comme le point focal des finalités des politiques économiques. D'autre part, elle vise à mettre en relief l'importance du combat à mener contre les disparités économiques et les pratiques discriminatoires. Elle a pour objet, enfin, de réhabiliter la fonction de planification sociale ainsi que de mettre en évidence la nécessité de l'élaboration d'un tableau de bord social qui permettrait le suivi des politiques de développement.

1-5- Aspect réglementaire du développement durable en Algérie :

Le cadre institutionnel est juridique est un élément déterminant dans la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable. Lorsque ce cadre n'existe pas ou quand il présente des lacunes importantes, les activités du développement économique et social s'effectuent dans des conditions non viables et ne permettent pas une gestion saine de l'environnement urbain et une utilisation durable des ressources naturelles.

Conscient de l'immense retard de l'Algérie dans ce domaine, le gouvernement a prévu un programme d'investissement consistant consacré à la préservation et à l'amélioration de l'environnement au titre du programme de soutien à la relance économique.

Deux lois importantes sont adoptées à cet effet: la première sur la gestion des déchets solides, destinée à mettre terme aux décharges sauvages ou mal gérées, la deuxième se fixant comme objectif de préserver le littoral.

La création d'un fonds de l'environnement et de dépollution qui repose sur le principe "pollueur payeur,"⁸ la promulgation de la loi n°03-10 du 19 juillet 2003, qui définit les règles de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, en même temps cette loi abroge les dispositions de la loi 83-03 du 05/02/1983 relative à la protection de l'environnement. À cela il faut ajouter, l'implication immédiate de la population ciblée, des ONG, et les autorités décentralisées, l'amélioration des conditions locales de scolarisation, dont celle des filles, de l'habitat et de la création d'activités productives respectueuses de l'environnement.

Au plan régional, il existe un volume impressionnant de textes législatifs et réglementaires ayant un rapport plus ou moins direct avec les questions de la protection de l'environnement et qui constituent les sources du droit de l'environnement. Cette législation nombreuse est difficilement accessible, hormis les grandes lois, notamment celle du 5 février 1983 sur la protection de l'environnement qui reconnaissent l'environnement comme une finalité d'intérêt général.⁹

Ces lois sont suivies par d'innombrables décrets, arrêtés, circulaire, nomenclature dont la production a subi une accélération importante ces dernières années. Malgré cette prolifération de textes, le dispositif législatif et institutionnel en Algérie reste faible et aucune norme algérienne n'a encore vu le jour. La codification dans ce pays, ne peut être une entreprise aisée, dans la mesure où elle implique un effort considérable en vue de l'harmonisation d'un grand nombre de textes entre eux et par rapport au reste de la législation.

Sur le plan institutionnel, l'environnement en Algérie se déplace de structure depuis des années alors que son renforcement sur ce plan constitue l'un des défis majeurs du droit de l'environnement et du développement durable

1-6- Action 21 sa mise en œuvre en Algérie:¹⁰

Le développement durable est défini comme un processus qui tend à concilier un développement économique et social soutenu, une plus grande justice sociale et une gestion viable de l'environnement.

⁸ Revue Algéroscope, Alger, p 86.

⁹ Cette loi est équivalente à celle apparue en France en 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature.

¹⁰ Rapport de l'Algérie au sommet de Johannesburg, (2002), in : www.gouvernement.dz

Consciente des enjeux du développement durable, la nécessité de protéger l'environnement, d'utiliser rationnellement les ressources et de les préserver pour les générations futures, l'Algérie a élaboré son propre agenda 21 pour la durabilité deux ans après la conférence de Rio; en outre, durant ces dernières années le gouvernement s'est efforcé d'inscrire son programme de développement dans ce cadre.

La mise en place du haut conseil de l'environnement et du développement durable et du conseil économique et social constitue une expression concrète de la volonté du pouvoir public d'inscrire le développement économique et social ainsi que l'utilisation des ressources naturelles dans une perspective durable.

Le présent paragraphe a pour objet de présenter une évaluation aussi objective que possible des mesures prises par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre du programme « action 21 »

1-6-1-Qu'est-ce qu'un agenda 21 local ?¹¹

L'agenda 21 local, est un projet politique de développement local pour le 21^{ème} siècle et un programme d'actions qui répondent aux objectifs, principes et défis du développement durable. :

1-Objectifs d'équité sociale, d'efficacité économique, d'amélioration de l'environnement visant aussi l'organisation dans un souci de simplification ainsi que la démocratisation des modes de prise de décision, de gestion et de contrôle (gouvernance)

2-Objectif de la solidarité dans le temps et dans l'espace, de transversalité et de globalité de participation, principe de précaution, et enfin, principe de subsidiarité qui demande à traiter les problèmes au plus près de l'endroit où ils se posent

3-défis de conciliation du long terme et du court terme, de partage des choix par l'ensemble de la société, des simples citoyens aux acteurs économiques et sociaux

La stratégie nationale locale pour le développement durable est illustrée dans le programme du gouvernement, cette démarche, comprend un plan stratégique basé sur les plans de relance économique 2001-2004 et 2005-2009 qui intègrent les trois dimensions de développement durable à savoir la dimension sociale, économique et environnementale (cf.annexe n°01).

1-6-2- Initiatives des autorités locales pour soutenir action 21

Avec la création et l'installation du HCEDD¹² et de ses commissions techniques permanentes, les services du secrétariat d'état chargé de l'environnement ont été renforcés par l'installation d'une inspection centrale de l'environnement et de 48 inspections implantées à

¹¹ « Développement Durable, les outils et les démarches en vue de la réalisation d'agenda 21 locaux », in MATE.Gov.Dz

¹² **HCEDD**: Haut Conseil de l'Environnement Développement Durable

travers toutes les wilayas. Ces services extérieurs de l'environnement siègent au niveau des conseils de wilaya pour participer à la prise de toutes les décisions prises au niveau de ces conseils dans le cadre du développement économique et social.

Une charte communale, au niveau des municipalités a été établie au niveau décentralisé; «La charte pour l'environnement et le développement durable» dans le cadre du plan de relance économique 2001-2006 et du PNAE-DD (Plan National d'Aménagement d' Environnement et du Développement Durable), cette charte a pour objet de déterminer les actions à mener par les autorités communales en matière de conservation de l'environnement et de la conduite de politiques dynamiques dans le domaine de DD. Elle définit les principes devant régir l'action environnementale dans divers domaines d'intervention (ressources, espaces naturels, zones spécifiques, espaces urbains, eaux, déchets, participation du public etc.). Cette charte se décompose en 03 parties : une déclaration générale qui engage les élus locaux dans la politique générale du DD, un plan d'action (agenda 21 local) et l'établissement d'indicateurs environnementaux pour la période 2001-2005.

Quant au plan d'action communal, il traduit la mise en œuvre de la stratégie nationale selon des axes déterminés comme : la gestion durable de la biodiversité, des écosystèmes, l'aménagement de zone spécifique (industrielle, touristique, parcs), la protection et conservation des terres, l'aménagement et gestion durable des villes, la gestion rationnelle des déchets, l'utilisation durable de l'eau, la gestion des risques majeurs, la consultation et participation des citoyens dans la prise de décision, le développement des capacités des municipalités, la participation des municipalités aux programmes.

2-Stratégie de l'Algérie pour un développement durable :

1-La prise de conscience de la protection de l'environnement et l'élaboration de PNAE-DD:

Ces dernières années, le secteur de l'environnement a fait l'objet d'une préoccupation majeure du gouvernement, qui a mis des moyens importants pour asseoir une stratégie basée sur une politique adaptée à la réalité actuelle de l'état de l'environnement en Algérie. Pour une concrétisation efficace et un ancrage de la culture environnementale dans la société algérienne, cette politique engagée à travers des actions de sensibilisation menées par les services du département du MATE doit cependant être soutenue par toutes les institutions de l'Etat, notamment les collectivités locales, et par l'ensemble de la population.

A ce titre, la stratégie nationale de l'environnement et le développement durable (SNE-DD) et le plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) ont été créés dans le but d'apporter une nouvelle ère pour l'Algérie dans de multiples domaines

de développement. Ces deux plans associés découlent de l'état critique de la situation écologique, lié directement et étroitement au processus de développement économique et social du pays.

En effet, malgré les richesses naturelles appréciables et les investissements massifs dans le capital humain et physique, il est évident que les causes essentielles de la crise écologique sévère que vit le pays sont essentiellement d'ordre institutionnel et sont liées à la carence des politiques de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire, de l'efficacité des dépenses publiques, de la sensibilisation et de l'association des populations et des usagers aux processus décisionnels, de la participation du secteur privé, de la capacité de coordination intersectorielle et de la qualité de la gouvernance des institutions publiques. Selon un constat fait par le département du MATE, les solutions à apporter doivent nécessairement avoir un ancrage dans les réformes économiques et institutionnelles en cours dans le pays.

La libéralisation de l'économie et des échanges internationaux, les réformes économiques importantes, autant de mesures qui, si elles sont menées à bien, produiront des effets écologiques positifs. C'est face à ces multiples défis que le gouvernement a justement décidé d'élaborer une stratégie par un plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD). Ainsi, il apparaît aujourd'hui que la SNE-DD et le PNAE-DD replacent la problématique environnementale dans le contexte du modèle de développement économique et social suivi par le pays, en vue de relier la transition économique dans laquelle le pays s'est engagé et de relever les principaux défis du développement durable.

2-Objectifs de la stratégie nationale :

Les leçons tirées de l'analyse des causes et des facteurs de la crise écologique démontrent clairement l'étendue et la gravité des problèmes environnementaux en Algérie, qui affectent la santé et la qualité de vie de la population, la productivité et la durabilité du capital naturel, l'efficacité de l'utilisation des ressources et la compétitivité de l'économie en général et l'environnement régional et global. Aussi les objectifs nationaux de la stratégie environnementale visent-ils à :

2-1-Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens par notamment :

- L'amélioration de l'accès aux services d'eaux potable et de l'assainissement;
- La diminution des risques liés à la pollution d'origine industrielle ;
- L'amélioration de la qualité de l'air dans les grandes villes et aux abords des zones industrielles;
- L'élimination de l'essence plombée et l'amélioration de la qualité du diesel ;

- La diminution de la production des déchets et l'introduction des techniques de gestion intégrées des déchets, tant au niveau institutionnel que financier ;
- L'amélioration des cadres juridique, institutionnel et de gestion de l'environnement.

2-2-Conservier le capital naturel et améliorer sa productivité par notamment :

- La clarification du statut foncier (droit de propriété, d'accès et d'usage) des terres agricoles.
- L'affectation de manière rationnelle des ressources en eau, l'adoption des technologies de production et d'utilisation les plus adaptées;
- L'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire à travers une production à haute valeur ajoutée, une politique d'irrigation durable, le commerce et l'amélioration du taux de couverture des importations par des exportations;
- L'augmentation de la couverture forestière et du nombre des zones protégées.
- La protection des écosystèmes fragiles avec une attention particulière pour la biodiversité et les zones côtières;
- La formulation d'un cadre légal pour la participation des populations locales ainsi que d'autres partenaires dans les projets liés à la conservation du patrimoine naturel ;
- Le renforcement du développement local et rural pour augmenter les emplois et les exportations et pour garantir la conservation des ressources.

2-3-Réduire les pertes économiques et améliorer la compétitivité par notamment ;

- La rationalisation de l'utilisation des ressources en eau ;
- La rationalisation de l'usage des ressources énergétiques ;
- La rationalisation de l'utilisation des matières premières dans l'industrie ;
- L'augmentation du taux de recyclage des déchets et de la récupération des matières premières ;
- L'amélioration de la gestion environnementale, de la maîtrise des coûts de production des entreprises ;
- Transformation (éventuellement la fermeture) des entreprises publiques les plus polluantes et les moins viables financièrement.

2-4-Protéger l'environnement global par notamment ;

- L'augmentation du couvert forestier, de sa densité et sa biodiversité;

- L'augmentation du nombre d'aires protégées, des zones humides et des zones de développement durable (aménagement intégré agro-sylvo-pastoral) ;
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur de l'énergie.

3-L'aspect réglementaire de la stratégie nationale :

Les réformes introduites au plan législatifs, réglementaire et institutionnel ont permis de promouvoir la gestion intégrée des déchets municipaux. En effet, la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets a comblé le déficit juridique existant. Elle constitue un instrument d'encadrement idoine pour progresser dans la mise en œuvre d'un programme intégré de gestion des déchets municipaux : responsabilité de la commune affirmée et clarifiée, introduction d'un schéma rigoureux de gestion dans toutes les communes, obligation d'installation de traitement conformes aux normes universelles, ouverture de la délégation de service au secteur privé, introduction du principe pollueur-payeur et recouvrement des coûts, introduction de mécanismes incitatifs, renforcement de la puissance publique, autant de dispositions permettant à terme l'amélioration de la qualité de service.

Toujours dans le même contexte, la création par le département de l'environnement de l'agence nationale des déchets (AND) permettra aux communes de bénéficier de l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre d'activités de gestion intégrée des déchets et de participer au système public de reprise, de valorisation et de recyclage (**ECOJEM**) institué par le décret n°02-372 du 11 novembre 2002.

L'ECOJEM est une nouvelle politique en matière de recyclage et de valorisation des déchets d'emballage. De ce point de vue de gestion intégrée des déchets municipaux, la politique de la fiscalité environnementale constitue à son tour un instrument moderne et fiable de gestion saine et rationnelle des déchets municipaux : l'actualisation de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers, l'institution d'un délai de 03 ans pour son recouvrement direct par les communes, le reversement d'une partie de la fiscalité environnementale provenant d'autres sources (taxe d'incitation au déstockage des déchets hospitaliers, taxes complémentaires sur la pollution atmosphérique et les eaux usées industrielles au profit des communes), sont de bonnes indications pour l'amélioration de leurs ressources et la mise en œuvre graduelle.

Les conceptions de programmes de formation en matière de gestion des déchets municipaux au profit des élus et gestionnaires locaux, des professionnels (secteurs publics et privés), de la police de l'environnement constituent un volet important de la démarche retenue.

4-Les résultats obtenus du PNAE-DD:

Le PNAE-DD élaboré en 2001 et adopté par le gouvernement, a donc déterminé quatre objectifs stratégiques de qualité pour la protection de l'environnement et le développement durable, les réalisations majeures enregistrées durant ces trois dernières (2001-2004) pour atteindre ces objectifs stratégiques sont :

1-Dans le domaine du cadre et la qualité de vie :

Dans ce domaine , les réalisations ont permis d'améliorer la gestion des déchets solides urbains et industriels à travers la mise en œuvre des programmes appropriés, de développer les capacités d'épuration des eaux urbaines et industrielles, d'améliorer la qualité de l'air et de suivre son évolution, de réduire la pollution d'origine industrielle, de prévenir les maladies liées à la dégradation de l'environnement, d'améliorer le service public de l'eau, de développer les espaces verts et récréatifs et de promouvoir la politique de la ville en développant les infrastructures routières et en améliorant la circulation automobile.

2-Concernant la politique environnementale urbaine pour des villes durables :

Le programme national de gestion intégrée des déchets municipaux (PROGDEM) est une démarche pragmatique pour améliorer la gestion des déchets ménagers.

A cet effet le mate lance une stratégie opérationnelle ayant pour objectif l'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie des citoyens, objectif du PNAE-DD.

Dans ce contexte, la gestion intégrée des déchets municipaux constitue une priorité pour l'amélioration du cadre de vie. Le gouvernement a décidé d'agir en réaménageant le dispositif législatif, en renforçant progressivement les capacités institutionnelles, en mettant en œuvre des programmes appropriés de formation, et en développant la fiscalité écologique et en adoptant d'importants programmes d'investissements. Pour atteindre des objectifs qualitatifs de gestion adéquate et pérenne une stratégie opérationnelle a été élaborée, qui a permis d'apporter un éclairage sur les différents aspects d'une mise en œuvre progressive et ordonnée du PROGDEM.

Cette stratégie a été adoptée à l'occasion du dialogue national qui a regroupé les différents départements ministériels concernés, les collectivités locales, mais aussi le mouvement associatif.

Le deuxième axe de cette stratégie opérationnelle a permis de faire connaître aux partenaires de l'Algérie les éléments essentiels de la nouvelle stratégie et du programme d'action, et de lancer avec eux un processus de coopération à même d'atteindre les objectifs qualitatifs assignés à la stratégie .il est cependant utile de rappeler que cette stratégie opérationnelle œuvre pour la mise en application du PROGDEM.

L'autre aspect de cette stratégie consiste à mettre en place des mesures incitatives pour stimuler les activités afférentes à la gestion des déchets (collecte, transport, tri, recyclage, valorisation, élimination); figure également la composante éducation environnementale ; formation généralisée de la société et autres acteurs de gestion intégrée des déchets, telles l'information et la sensibilisation de la population pour obtenir sa participation.

2-1-Qu'est ce qu'un PROGDEM ?

Le PROGDEM est une démarche intégrée et graduelle de la gestion des déchets municipaux, vise à éradiquer les pratiques actuelles de décharges sauvages et à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets municipaux dans des conditions garantissant l'innocuité de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu, notamment par l'aménagement et l'équilibrage de centres d'enfouissement techniques au niveau des 48 plus grandes villes du pays. La démarche préconisée par la stratégie est multidimensionnelle, et vise à consolider les acquis et à affirmer le processus et les enjeux de la prochaine étape : maîtrise des coûts, transparence et performance.

2-2-Les résultats du PROGDEM :

Dans le cadre du plan d'appui à la relance économique (2001-2003) et de la phase prioritaire du PROGDEM initié par le MATE, des investissements importants ont été accordés pour renforcer les moyens de collecte, de nettoyage et de propreté, aménager et exploiter les centres d'enfouissement techniques, réhabiliter les sites des décharges publiques actuelles et promouvoir différentes activités de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

Les investissements consentis dans le cadre du PROGDEM concernent les grandes villes; le lancement d'études de schémas directeurs de gestion des déchets urbains; plans directeurs portent essentiellement sur l'évaluation qualitative et quantitative des déchets générés; études diagnostiques du système organisationnel et de gestion des études de faisabilité économique pour différentes options de gestion et de valorisation des déchets; études de choix de sites(avec études d'impact sur l'environnement)et d'aménagement des sites retenus pour la réalisation de centres d'enfouissement techniques des déchets(CET).

5- La collaboration à l'échelle internationale:

5-1-Programmes de soutien au développement en Algérie :

5-1-1- L'Algérie et l 'initiative des villes durables « IVD »¹³:

¹³ Un partenariat canadien visant à rendre plus durable le développement des villes et à aider leurs citoyens à améliorer leur qualité de vie sans compromettre leur avenir.

L'initiative des villes durables « IVD » est essentiellement canadienne, les organismes supranationaux travaillant sur la durabilité des villes, ont manifesté dès le départ un réel souci de travailler de manière ascendante, en collaboration avec les villes, pour s'inspirer de leurs expériences afin de proposer de nouvelles politiques et offre leur appui technique.¹⁴ .

L'Algérie fait partie intégrante de ce programme canadien ou l'« IVD», ce projet se traduit par des avantages au chapitre de l'environnement, la réduction de la pauvreté et l'amélioration sociale , qui appuient le développement économique durable et augmentent la qualité de vie. Des équipes multi -sectorielles et multipartites (secteur privé, organismes gouvernementaux et ONG) combinent les forces et les ressources avec les autorités locales pour élaborer des plans de développement durable des villes en vue d'identifier et de mettre en œuvre des projets. les projets actuels intègrent les systèmes de gestion durable des déchets, l'expansion des ressources d'égouts pour l'eau pluviale , les initiatives de tourisme, les télécommunications, la gestion de l'énergie, le transport urbains, etc.



Carte n° 03 : *L'initiative des villes durables dans le monde*

L'initiative des villes durables est une initiative de partenariat canadienne destinée à accroître la durabilité du développement économique dans les villes et à aider leurs citoyens à améliorer leur qualité de vie, sans compromettre leur avenir.

Un des résultats du processus multipartite de l'IVD, constitue la connaissance des avantages d'une bonne gouvernance et souvent, les mesures prises à l'échelle locale pour surmonter les obstacles qui s'y rattachent.

¹⁴ «Villes et développement durable, d'Aalborg à Istanbul : engagement des collectivités locales et constitution de dynamiques d'appuis », in www.istanbul5.org

5-1-2-Le Programme des Nations Unies pour le développement « PNUD »en Algérie

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies, Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement dont le but primordial est de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts déployés aux niveaux mondial et national en vue d'atteindre ces objectifs. Il aide les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant à la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté, la prévention des risques, l'énergie et l'environnement, et la VIH/SIDA.

Le PNUD aide les pays en développement à mobiliser et utiliser l'aide internationale efficacement. En intégrant les technologies de l'information et de la communication pour le développement dans les activités liées à la gouvernance démocratique et à la lutte contre la pauvreté. Dans toutes ces activités, le PNUD encourage la protection des droits de l'homme et favorise la participation active des femmes¹⁵.

1-Les objectifs du PNUD :

- Renforcer la coopération internationale au service du développement humain durable et apporter une contribution opérationnelle majeure à sa réalisation.
- Aider le système des nations unies à s'unifier pour devenir une force puissante eu service du développement durable.
- Recentrer ses atouts et ressources de façon à contribuer le mieux possible, dans les pays qu'il aide, à la réalisation d'un développement humain durable.
- Développer plusieurs idées de partenariats, d'abord au niveau local afin de rapprocher d'avantage les citoyens des collectivités locales, et que les citoyens comprennent que les collectivités locales sont le meilleur moyen de développement local; d'autre part, il faut donner aux collectivités, qui sont généralement pauvres, les moyens de prendre en charge leur développement local et moderniser l'administration.
- Le projet avance une nouvelle vision en Algérie, qui sera une démonstration de la définition même du développement durable et du principe « win-win » entre les

¹⁵ www.undp.org

populations qui bénéficieront de l'appui nécessaire à l'amélioration de leur niveau de vie à condition de protéger efficacement les ressources et le milieu.

- Le programme vise à renforcer les capacités nationales pour se prendre en charge lors de la formulation des stratégies et des planifications ; il sera mis en œuvre une dynamique de renforcement du dialogue , d'échange d'information , et de coopération entre les partenaires , y compris le gouvernement , les ONG concernées.

2-Appui du PNUD à la stratégie de développement en Algérie :¹⁶

L'Algérie a entrepris durant plus de quatre décennies plusieurs programmes de développement devant permettre à terme sa pleine participation à l'économie mondiale. Ces ambitions ont été atténuées par les différentes crises économiques enregistrées durant les décennies 80 et 90, ce qui a nécessité la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel à partir de 1994, et auquel le PNUD a été pleinement associé. L'appui du PNUD à la stratégie de développement national est très remarquable, on note :

- Û Appui à la modernisation et à la gouvernance;
- Û Appui à la mondialisation et adhésion de l'Algérie à l'OMC;
- Û Appui à la modernisation de la justice en Algérie;
- Û Renforcement de la démocratie participative;
- Û Appui à la modernisation du secteur financier et bancaire;
- Û Promotion des opportunités d'affaires et du climat d'investissement;

La bonne gouvernance, l'équité, la transparence et droits de l'homme ont été reconnus par le gouvernement algérien comme base de tout développement. Le PNUD a appuyé la matérialisation de ces principes à travers plusieurs projets, tels que le projet "modernisation de l'administration publique et du control public". La formulation d'une stratégie de réforme de l'administration et du contrôle public, le développement d'actions d'information et de formation en faveur des cadres et décideurs des différents secteurs économiques, la mise en place d'instruments et de nouvelles procédures sont autant d'initiatives mises en œuvre.

¹⁶ www.uag-bpp.org.dz

3-Stratégie du PNUD pour le développement urbain durable (2002-2006)¹⁷

Cette stratégie comporte 04 axes principaux :

- 1-Allègement de la pauvreté.
- 2-Préservation de l'environnement /amélioration du cadre de vie.
- 3-Avancement des réformes économiques et de la gouvernance.
- 4-Développement des ressources humaines.

3-1- Allègement de la pauvreté ;

Longtemps considéré comme un sujet tabou, la pauvreté a été consacrée comme une préoccupation importante pour le pays qui a justifié la tenue de la première conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en 2000.

Pour cela, l'Algérie a consenti un programme important; ce type de projet est une réponse dans la lutte contre la pauvreté. Pour affiner la définition de solution appropriées, il faut améliorer la connaissance du phénomène de la pauvreté en facilitant la réalisation d'un « tableau de bord » de la situation sociale. L'amélioration de l'efficacité des prestations sociales des pouvoirs publics aux plus démunis et aux assurés sociaux passe quant à elle par un audit du système de sécurité et de protection sociale auquel le PNUD se propose de contribuer avec un apport possible d'autres bailleurs de fond.

La stratégie du PNUD repose sur les axes suivants :

1-Le renforcement des capacités d'analyse et d'étude du phénomène de la pauvreté

Par notamment le suivi de l'état des populations concernées, ainsi que la production d'indicateurs pertinents de développement humain en algérie.

2-Le développement de l'emploi et de l'auto emploi:

Le PNUD intervient de façon concrète par la mise à disposition de capacités de conception et d'analyse pour une meilleure connaissance du marché du travail, des formes d'emplois et pour assurer une couverture sociale plus performante.

Le projet opérationnel s'attachera aux questions liées à la préservation de l'emploi féminin et des handicapés , du développement des emplois dans les nombreux domaines d'activités urbaines et rurales et ce pour contribuer à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ce projet vise plusieurs objectifs dont l'essentiel sont :

- Renforcement des relations professionnelles et législation du travail – dispositif institutionnel de gestion du marché du travail et de promotion de l'emploi.

¹⁷ PNUD, deuxième cadre de coopération avec l'Algérie (2002-2006), p 05-09, in www.agera.org.

- Offre et demande de formation professionnelle et d'apprentissage.
- Le renforcement des micros, petites et moyennes entreprises.
- Le renforcement des services publics producteurs de l'emploi
- Veiller à diffuser les informations sur les opportunités de l'emploi ;
- Intégration de l'emploi informel dans le circuit économique au lieu de chercher à créer d'autres postes de travail ;
- Intégration de la dimension du genre (féminin, masculin) ;
- Opter pour un développement communautaire ;
- Encourager les procédures de micro-crédit au profit de la population.

Les moyens de cet objectif sont soutenus par l'appui direct des ONG spécifiquement celles concernant les femmes, ainsi que l'appuis des institutions publiques en charge de la lutte contre la pauvreté, et enfin le développement des relations avec les partenaires, pour la lutte contre le sida.

Suite à ces actions, les résultats obtenus sont spectaculaires, on assiste à:

- La production, diffusion et la mise en œuvre des conditions d'amélioration de l'efficacité des systèmes d'aides et de la protection sociale,
- La réalisation de la carte de pauvreté;
- Production du tableau de bord social actualisé et des indicateurs du développement humain et de la pauvreté, par sexe, zone (urbain/rural), catégories sociales) ;
- La mise en activité d'un observatoire sur l'emploi et la protection sociale ;
- L'organisation de cycle de formation pour la formulation et la gestion des projets de développement communautaire.
- Mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

3-2- Préservation de l'environnement /amélioration du cadre de vie :

L'une des actions principales du PNUD en Algérie en matière d'environnement consiste à fournir au gouvernement les moyens de réflexion nécessaires pour les stratégies à adopter en fonction des priorités, des besoins et des objectifs fixés pour faire face aux problèmes environnementaux, assurer un meilleur cadre de vie, répondre rapidement aux risques et catastrophes et pour la mise en œuvre efficace des grandes conventions des nations unies.

Le programme permettra d'arriver à une gestion intégrée responsable à travers un partenariat avec tous les acteurs et usagers des ressources et dont l'impact serait l'adoption à tous les niveaux de décision de la notion de développement durable.

Le programme opérationnel, avec la collaboration principale du FEM, vise le renforcement des capacités nationales en matière de planification pour l'élaboration d'une stratégie nationale de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, celle relative aux changements climatiques ainsi que le programme national d'action pour la lutte contre la dégradation des sols et la désertification.

1-Procédures relatives aux changement climatique et la biodiversité par notamment:

La poursuite de la reconversion de certaines industries polluantes, la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables propres, la lutte contre la désertification, ainsi que l'exploitation des données nationales et leurs connexions aux réseaux internationaux existants.

2-Actions plus spécifiquement nationales :

Ces actions concernent la préservation et l'assainissement des eaux, la prévention des risques majeurs et des catastrophes naturelles, la résorption de l'habitat insalubre et précaire, ainsi que les actions d'amélioration du niveau de vie

Les moyens de la mise en application de ces actions sont le développement des programmes de l'éducation écologique, celui de la ville-santé, le renforcement des relations avec l'OMS, suivis et appuyés par le PNUD, et enfin la prise en compte du tableau de bord social et la carte de la pauvreté. Quant au résultats prévisibles, on assiste à l'approbation par les pouvoirs publics, et le début d'exécution des plans d'actions nationaux portant sur la biodiversité , les changements climatiques et la lutte contre la désertification, la mise au point de l'agenda 21 national et sa répartition spatiale en agenda 21 local, le développement du rôle des villes dans le développement locale, la mise au point de programmes de reconversion de l'utilisation d'énergies propres et renouvelables, le développement des projets spécifiques d'intégration de la biodiversité et du respect de l'environnement local dans des projets d'éco tourisme, et enfin le renforcement des institutions en charge de la prévention des risques majeures.

3-3- Avancement des réformes économiques et de la gouvernance:

Dans le domaine des réformes économiques, deux axes principaux sont focalisés ; le premier est celui de la privatisation et le développement du secteur privé, par l'extension du champ d'action du secteur privé, dans des nouveaux domaines, les télécommunication en particulier ; la modernisation des banques commerciales, le développement des institutions de micro-crédit, et la mise a niveau des PME.

Le deuxième axe vise l'assistance la modernisation de l'administration économique afin de faciliter les négociations avec l'OMC, par notamment l'instauration d'un système d'information économique et social performant, et la coordination des conduites et des efforts.

Quant au sujet de l'avancement de la gouvernance, un programme consistant a été élaboré, il vise le développement des programmes entrant dans une dynamique de décentralisation, par la modernisation de l'administration publique locale, l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication, la promotion et le développement du flux de l'information par la généralisation de l'utilisation de l'Internet et l'intranet , pour une meilleure circulation de l'information et le partage des connaissances et des expériences techniques entre les structures de l'administration locale et les centre de décision de la capitale; entre collectivités décentralisées et enfin entre les collectivités locales algériennes et les services techniques des villes partenaires pour l'accès immédiat à l'information technique ; une autre réforme insiste sur le renforcement de la modernisation dans la société. Cela passe nécessairement par l'amélioration des instruments de la concertation sociale (ONG, syndicat,), la modernisation des institutions de recherche de la formation publiques et privées, et enfin le développement des démocraties et du respect des droits de l'homme.

Les résultats de cette stratégie ont aboutis à la finalité du dossier de négociation de l'Algérie avec l'OMC et l'aboutissement de la procédure d'adhésion , l'installation et le fonctionnement au profit de certaines municipalités d'un réseau informatisé, l'amélioration du service bancaire, au profit des PME/PMI et des prêts type «micro crédit »,l'élaboration des études sur l'investissements et le développement des zones franches, la mise en service du réseau d'information commerciales au profit des entreprises, et enfin l'établissement, en collaboration avec la banque mondiale d'une carte de la PME/PMI.

3-4- Développement des ressources humaines :

Deux axes principaux sont privilégié; le premier est celui de la lutte contre le sida , le deuxième est le plus important est celui de l'intégration de la dimension du genre, cet axe se focalise sur deux points cardinaux ; la réalisation des études , pour une meilleure promotion de l'emploi féminin, la définition des politiques publiques pour lever les entraves existantes , une meilleure intégration de la question du genre dans les activités de développement , a cela il faut ajouter le renforcement d'une ou plusieurs organisation patronales féminines.

Ces organisations féminines peuvent contribuer positivement dans le processus des réformes économiques par leur soutien à la société civile.

Les résultats ont aboutis à l'intégration du contenu de l'étude dans les décisions de réorganisation des services de l'emploi, la réduction de la moitié de l'écart entre les taux de chômage masculin et féminin, a plus long terme, le renforcement des capacités d'action des organisations patronales féminines retenus par l'augmentation de nombre d'adhérentes, et enfin la destination vers des femmes ou des jeunes filles de la moitié au moins des dispositifs de micro-crédits.

Conclusion :

Après avoir esquissé l'état de fait des villes algériennes, les facteurs déclenchant de cette crise, ainsi que les enjeux du devenir de nos ville, la question qui se pose et la suivante: faut il laisser ce processus de dégradation urbaine se poursuivre jusqu'au point de rupture et reporter les effets dramatiques sur les générations futures ?

L'étendue des dysfonctionnements qui assaillent la ville est de telle ampleur qu'il faudra des mesures énergiques, et urgentes inscrites dans la durée, si l'on veut freiner le processus de dégradation. Dans le cas contraire, les choses s'aggraveront d'année en année avec un coefficient multiplicateur pour les risques signalés.

Face à cette situation, la ville algérienne doit relever des défis majeurs, elle a des enjeux importants à affronter et à prendre en charge afin d'assurer sa viabilité; cela n'est possible qu'avec l'adoption du processus du développement durable.

Le PNUD est la principale source d'assistance au développement à titre gratuit au sein des Nations Unies et la principale entité chargée de la coordination des activités du développement; c'est une opportunité pour l'Algérie de profiter des avantages que représente ce programme de développement.

Constantine partie intégrante de cette entité géographique a subi les même aléas, et doit faire face au même enjeux et défis. De même, elle doit profiter des diverses initiatives de développement initiées à l'échelle nationale et internationale, afin de se concilier avec sa façade locale, régionale, nationale, et même internationale.

Plusieurs interrogations s'interpénètrent: Constantine est elle en mesure d'assurer un développement durable pour les parties prenantes actuelles et futures, dispose-elle des atouts nécessaires? Si la ville durable ne se définit que dans les limites de son contexte ou environnement au sens large du mot (cf. chapitre 03), quels sont donc les indicateurs de la durabilité de la ville de Constantine ? Toutes ces interrogations trouvent leurs réponses dans le chapitre qui suit, et qui traitera ces questionnements avec précision.

Deuxième Partie

Le diagnostic

"Étude de cas de la ville de Constantine"

CHAPITRE 05

« Constantine et le développement durable »



« La seule chose importante que j'ai vue jusqu'à présent, c'est Constantine, le pays de Jugurtha. » Extrait de la correspondance de **Gustave Flaubert**, 25 avril 1858

« On ne présente pas Constantine, elle se présente et l'on salue, elle se découvre et nous nous découvrons. Elle éclate comme un regard à l'aurore et court sur l'horizon qu'elle étonne et soulève. Puis satisfaite de son effet, elle se fige dans sa gravité, se groupe dans sa légende, se renferme dans son éternité »

Malek Hadad

CHAPITRE 04 :

L'ALGERIE ET LE DEVELOPPEMENT
DURABLE

On a dit de Constantine¹

« Constantine est l'une des places les plus fortes du monde, elle domine des plaines étendues et des vastes campagnesensemencées de blé et d'orge » *EL Idrissi : Description de l'Afrique et de l'Espagne. XII^{ème} siècle*

« Un cri d'admiration, presque de stupeur au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers reflets rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, quelque chose comme l'île volante de Gulliver ».

Alexandre Dumas : Voir : « Constantine », A-Berthier et R



« Et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Rhumel, le fantastique Rhumel, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge, comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant ; il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatant et bizarre aux murailles droites et dentelées. La cité domine des vallées admirables pleines de ruines romaines, d'aqueducs aux arcades géantes pleines aussi de merveilleuses végétations ». **Guy de Maupassant** : Au soleil

¹ www.apc-constantine.gov.dz

1-Présentation de la wilaya de Constantine² :

Ville millénaire et grande métropole régionale au riche passé historique, Constantine a toujours occupé une place stratégique tant par son site imprenable , pittoresque et grandiose , que par sa situation en tant que carrefour de communication important; en outre, Constantine est réputée d'être une ville de savoir et de foi.

Constantine a connu une croissance qui s'étend tout au long de son histoire , connaissant des modes de développement différents, de l'époque coloniale , jusqu'à l'indépendance et l'heure actuelle. Cette situation nous incite à réfléchir sur les modes de développement, ainsi que leurs conséquences.

Dans ce chapitre, nous étudions les divers modes de développement à Constantine, sur le plan de la croissance urbaine, sur le plan social ainsi que sur le plan économique, dans le but :

- ü De comprendre le processus de développement de la ville de la période coloniale à l'indépendance, pour mieux appréhender la situation actuelle.
- ü D'esquisser l'état de développement actuel et connaître les potentialités disponibles sur le plan social et économique, éléments indispensables pour entrer dans une dynamique de développement durable.

Cette étude rétrospective nous aidera à révéler le degré de développement socio-économique de cette ville et l'impact de ces divers modes de développement sur l'environnement urbain de Constantine.

Constantine, l'antique Cirta, a été toujours perçue comme la capitale du Nord-Est algérien. Et elle a pu garder son statut pendant des siècles ; depuis l'époque numide jusqu'à l'heure actuelle.

Avec environ 500.000 habitants, Constantine est un centre urbain à forte concentration humaine, qui fait d'elle la troisième ville du pays.

1-1-Situation géographique³

1-1-1- Situation à l'échelle nationale :

Située au cœur du Nord-Est algérien, Constantine se trouve à 437 km de la capitale Alger; 89 km de Skikda, le port le plus proche; 156 km d'Annaba. C'est une wilaya charnière, entre le

² Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre. Récupérée de « [http://fr.wikipedia.org/wiki/Constantine_\(Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Constantine_(Algérie)) » 2004

³ www.apc-constantine.gov.dz (Janvier 2005)

tell et les hautes plaines, entre le Nord et le Sud. Elle est en même temps un espace carrefour, au croisement des grands axes Nord-Sud et Ouest-Est

2- Situation à l'échelle régionale :

Constantine est limitée par la wilaya de Skikda au Nord ; la wilaya d'Oum El Bouaghi au Sud ; la wilaya de Guelma à l'Est et la wilaya de Mila à l'Ouest.

1-1-2- Situation à l'échelle locale

Le dernier découpage administratif partage la wilaya de Constantine en six chefs lieux de daïra composés au total de douze communes (cf. carte n° 04), comme suit :

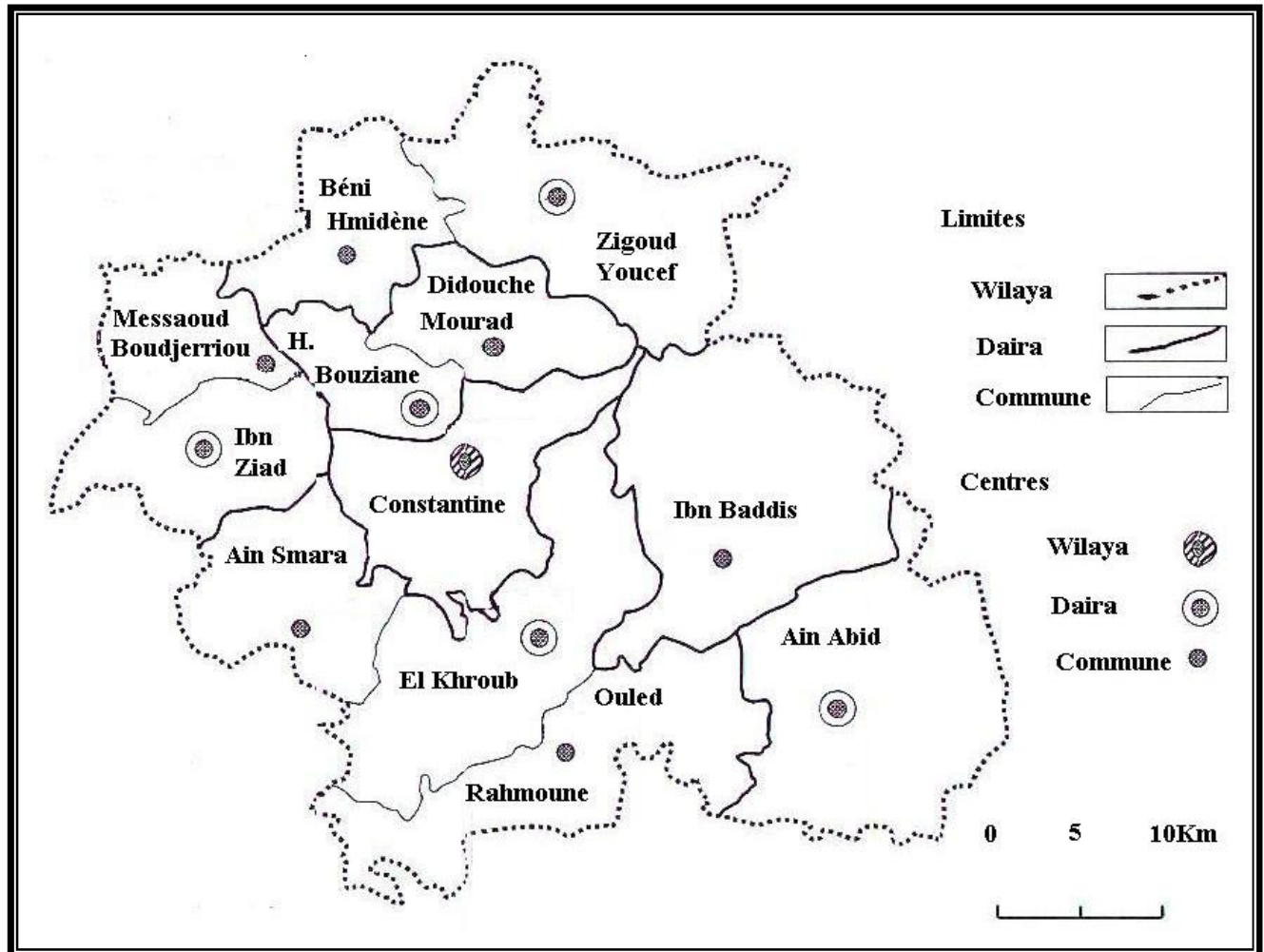
- 1)- La daïra de Constantine : Commune de Constantine.
- 2)- La daïra d'El Khroub : commune d'El Khroub, commune de Aïn Smara, commune de Ouled Rahmoune.
- 3)- La daïra de Aïn Abid : commune de Aïn Abid, commune de Ben Badis.
- 4)- La daïra de Hamma Bouziane : commune de Hamma Bouziane, commune de Messaoud Boudjeriou.
- 5)- La daïra d'Ibn Ziad : commune d'Ibn Ziad, commune de Messaoud Boudjeriou.
- 6)- La daïra de Zigoud Youcef : commune de Zigoud Youcef, commune de Béni Hamidane

1-2- La superficie :

D'une superficie de 2297,2 Km² la wilaya de Constantine ne représente que 0,09% de l'ensemble de la superficie du territoire national. Les hautes plaines constantinoises forment l'immense région qui supporte le poids de la ville. Elle est entourée également par l'Oued Rhumel sur trois côtés et bâtie sur un majestueux rocher situé sur les deux côtés du Rhumel, ainsi cernée par de véritables obstacles naturels. Les repères géographiques montrent que la région n'est pas homogène⁴ par rapport à sa position et par rapport au niveau de la mer se qui va influencer sur les modes d'extension de la ville.

Le climat de la région est continental, caractérisé par une chaleur de 25-38 ° en été et un froid de 0-12 ° en hivers

⁴ En raison de la forme triangulaire du rocher, dont la base s'élève vers le nord, et le sommet descend vers le sud



Carte n°04: Le groupement de Constantine

2-Aperçu historique de la ville de Constantine⁵

Constantine ou CIRTA fut édifée environ 3000 ans avant J.C., les Numides en étaient les véritables habitants. Massinissa était roi de Numidie, il fit de Cirta la capitale de son royaume. Cirta connut rapidement un essor économique extraordinaire. Cet essor fut favorisé par la position géographique même de la ville. La ville fut prise par les romains, elle a été rebâtie par l'empereur romain Constantin qui lui a donné son nom.

⁵ Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre. Récupérée de « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Constantine> » décembre 2004 et www.apc-constantine.gov.dz(2005)

L'arrivée de la civilisation musulmane donna à la ville une autre dimension, à savoir une dimension culturelle, scientifique et religieuse.

La ville fut conquise par les français en 1837, après deux sièges. Elle connut une autre étape de son histoire tumultueuse

Constantine garde en elle les traces de toutes les civilisations qu'elle a connues :

- De la civilisation numide, caractérisée par le tombeau de Massinissa au Khroub à 16 km du centre ville, ou encore les ruines d'un fort militaire romain; Tiddis se trouvant à trente kilomètres de la ville.
- De la civilisation romaine, la statue de Constantin centre ville (à Bab El Kantara), ou encore le viaduc qui se trouve à la lisière de la ville.
- De la civilisation Arabo-Musulmane, la vieille ville qui est en soi un joyau architectural. De la civilisation turque, le palais du Bey.
- De la civilisation française, la ville européenne, avec ces divers ponts.

En plus de ce patrimoine culturel, Constantine dispose d'un patrimoine Naturel très riche⁶,

Constantine est riche et fière de tout ce mélange culturel et civilisationnel, qui constitue un patrimoine culturel important à préserver aux générations actuelles et futures.

3-Le processus de développement de la ville de Constantine

3-1-Le développement spatial et la dynamique urbaine

Constantine a connu une croissance urbaine importante à travers les siècles, qui a généré une dynamique spatiale et induit la ville actuelle. Mais le développement la plus fort date de l'époque coloniale. On peut résumer les phases de la croissance urbaine de Constantine en :

⁶ Comme celui de Djebel Ouahch qui est une forêt qui se situe à 7 Km de la ville à 1200 m d'altitude, riche par sa flore et sa dense végétation. C'est l'un des endroits les plus attractifs de la région de Constantine grâce à la beauté de son paysage naturel, ses lacs célèbres.

3-1-1-Avant 1837 :

Sous les beys, l'emplacement de Constantine était choisi sur le rocher en raison de son caractère défensif, la ville était entière et homogène dans son aspect spatial et dans son fonctionnement, (cf. la carte n°05) malgré le caractère hétéroclite de sa population. Avec l'avènement de la colonisation française en 1837, le site de Constantine commença le cycle de transformation.



Carte n° 05 : Constantine en 1837

3-1-2- Période coloniale :

Ce qui caractérise cette phase est le développement extra muros de la ville du côté Sud-Ouest et avec l'édification de Faubourg Lamy, ainsi que la réalisation de quelques cités à la périphérie : à l'est, Bab El Kantra, Sidi Mabrouk, Mansourah et au Sud-Ouest Saint-Jean, Bellevue Et Coudiat, ainsi que le montre les carte de l'évolution de la ville (cf. la carte n°06) Avec le plan de Constantine, la ville a connu des opérations importantes de constructions (Ciloc, Filali, Bosquet, etc.).

Sur le plan économique, la zone industrielle de Lamorcière a été édifée en 1960 et le plan de Constantine a programmé la réalisation d'une zone industrielle à 9Km de la région de qui n'a pas été réalisée.

3-1-3- Après l'indépendance :

A l'instar des grandes villes, Constantine a été touché par les effets de l'urbanisation générée par l'accroissement démographique, et par la polarisation que Constantine exerçait, la ville bénéficie de la réalisation de 750 logements collectifs à la cité Fadila Saadane, Cité Daksi, Cité du 20Août, il s'agissait de programmes de logements, et d'extensions urbaines planifiées. Au sud est : Cite Du 20 Août, 05 Juillet, Boudjenana et Boussouf qui se succèdent en

Emplacement

carte

une urbanisation quasi ininterrompue. Durant cette période, il n'existait que la zone Lamorcière avec les extensions qu'elle commence à connaître, ainsi que la zone Oued Hmimine.

C'est à partir du deuxième plan quadriennal (1974/1977) que Constantine voit la réalisation d'importantes unités industrielles; certaines zones commencent à se distinguer dans l'espace de la ville comme celle de Tarf.⁷

Dans les deux plans quadriennaux (1980/1989), Constantine est dotée de plusieurs programmes de logement ZHUN, comme celui de Boussouf (1982), El Khroub (1981) et Ain Smara (1983), ainsi que plusieurs zones industrielles dans le cadre du développement économique, comme celle de Palma, Rhumel, Didouche Mourad.

Ce développement urbain de la ville a donné une densité très forte de l'ordre de 1326 hab/Km², ce qui a engendré une forte pression sur les espaces agricoles. A cela est venu s'ajouter la pression due aux besoins de l'activité dans les zones industrielles implantées le long des axes de développement préférentiels, en l'occurrence la RN5, la RN20 et la RN3, ainsi que le comblement des poches urbaines par l'habitat illicite le long du Rhumel et Boumerzoug, et quelques lotissements.

Actuellement, Constantine connaît une dynamique urbaine influencée par la particularité de son site. On peut distinguer ces formes d'extension :

- § La première forme correspond aux faubourgs coloniaux qui sont venus prendre possession des terrains urbanisables et faciles d'accès dans la périphérie proche.
- § La deuxième forme est l'extension par l'urbanisme planifié avec l'aménagement des ZHUN implantées dans la périphérie, sur les terrains ne présentant pas de contraintes.
- § A ces deux formes d'extension, est venu se greffer l'habitat illicite et spontané qui est venu combler les espaces interstitiels sur des terrains difficilement constructibles.

Sans oublier les différents lotissements privés. (cf. carte n° 07)

Ces formes d'extension et d'urbanisation ont généré un phénomène de conurbation :

- § Une tendance à la conurbation vers El-Khroub au sud
- § une conurbation déjà réalisée à l'ouest par la jonction entre la cité Boudraa Salah et Boussouf, qui a pris en écharpe le lotissement Ben Chergui, qui se prolonge vers el Menia et au-delà vers Hamma Bouziane le long de l'axe Constantine/ Annaba.

⁷ BOUCHAREB.M. « les zones industrielles et l'environnement urbain –cas de Constantine- », 2004, p 135

§ Les équipements à caractère économique se trouvent à proximité de l'habitat dans de nombreux sites de la ville, comme la zone palma au milieu des ZHUN; la zone industrielle de Oued Hmimine ainsi que la zone Boumerzoug sont envahies par les programmes de lotissement Sissaoui et la cité Boumerzoug; la zone industrielle Didouche Mourad est le noyau de développement des communes Didouche Mourad et Hamma Bouzaine⁸.

3-1-4-Tendances d'urbanisation et les modes d'extension future de la ville de Constantine :

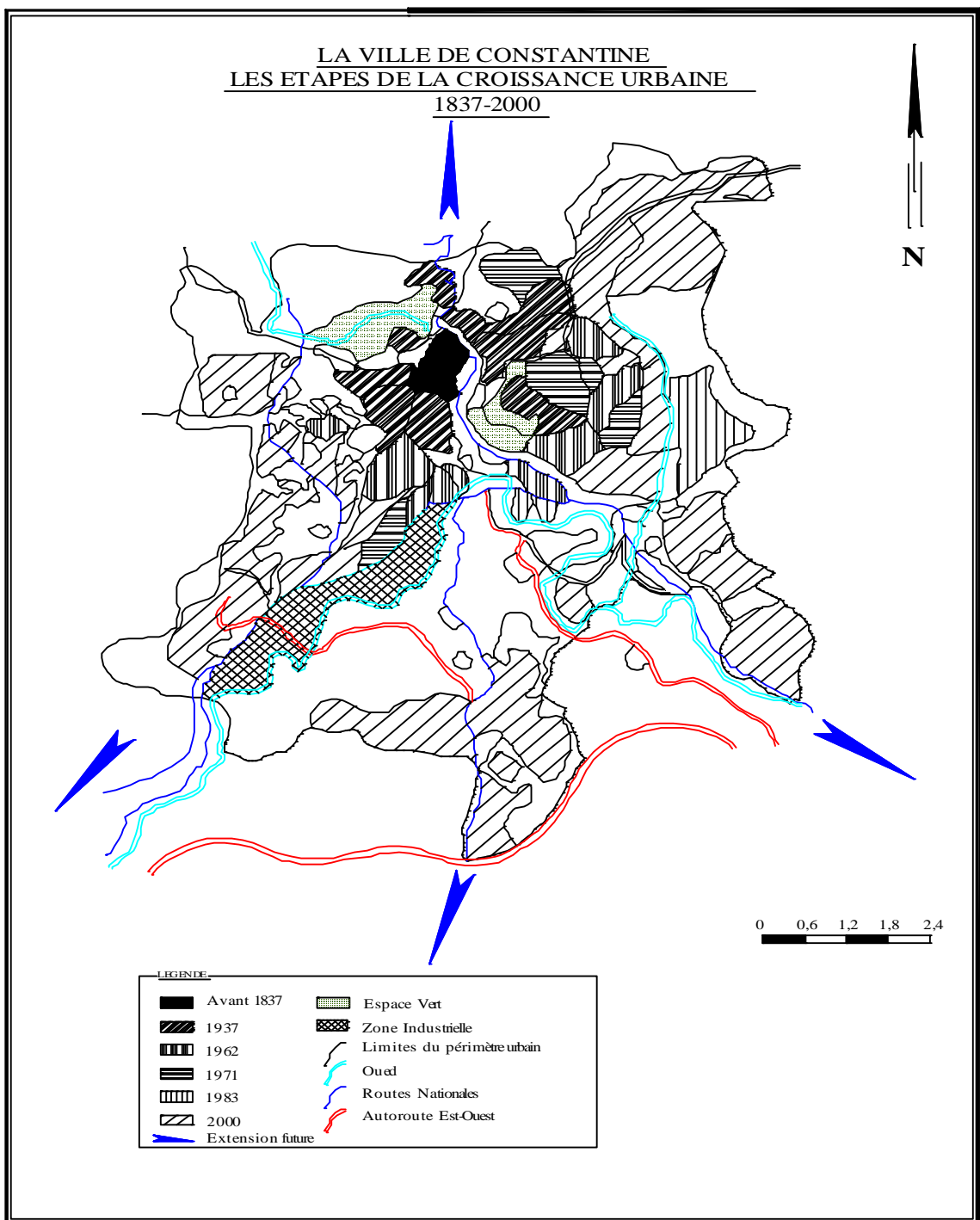
Avec l'accroissement de la population locale et la dynamique urbaine de la ville, El Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad et Hamma Bouziane sont devenus des faubourgs de Constantine, avec leur croissance rapide et désordonnée. Face à cette situation les propositions du PDAU sont élaborées.

Les propositions d'aménagement du groupement de communes « Constantine, El Khroub, Ain Smara , Didouche Mourad et Hamma Bouziane » visent à assurer le rééquilibrage de la croissance urbaine au sein de ce groupement de communes pour une meilleure maîtrise de l'espace et une gestion harmonieuse de l'usage du sol urbain et agricole. En portant une vision plus large sur l'ensemble de l'armature des territoires considérés, de manière à aboutir à une solution globale d'aménagement.

Cette vision de l'aménagement devra rentrer en principe dans les orientations générales du plan d'aménagement de la wilaya de Constantine (PAW) qui essaye de figer au maximum les périmètres urbains des chefs-lieux de commune du groupement, de développer les centres secondaires en mettant l'accent sur leur désenclavement et de retenir l'option ville nouvelle qui devra répondre aux besoins exprimés de la population dans le futur en matière d'habitat, d'équipement et d'activités.

En résumé, on peut dire que la croissance urbaine de la ville de Constantine se caractérise par une forte dilapidation des seules richesses en sols localisées dans la vallée de Boumerzoug et du Rhumel par des actions d'urbanisation accélérées qui risquent d'épuiser à terme l'agriculture périurbaine. Cette situation incite à s'interroger sur les impacts de cette évolution ou dynamique urbaine sur l'environnement urbain de constantine.

⁸ BOUCHAREB.M. « *les zones industrielles et l'environnement urbain –cas de Constantine-* », op.cit, p139



Carte n° 07:

Source: URBACO, 2001

Réalisation: MILOUS.I

II-Constantine une ville durable?

Introduction:

A l'ère du développement durable, les villes doivent répondre à plusieurs critères et indicateurs exigés par les mutations économiques, sociales, culturelles, que connaît aujourd'hui le monde. Parmi ces indicateurs, on peut citer les indicateurs sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels tels que l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population, préservation d'un environnement sain, et le renforcement du rôle des acteurs institutionnels, notamment par l'implication massive des ONG, de l'université et des chercheurs dans le développement de la ville, assurer l'équité entre les genres (représentation féminine au sein des institutions), ainsi que la liberté d'expression, etc. De plus, la ville de Constantine possède un grand potentiel pour renforcer ces indicateurs.

Dans les chapitres suivants nous allons essayer d'esquisser les potentialités sociales, économiques, environnementales et institutionnelles de la ville de Constantine, pour la situer par rapport au pays et par rapport à sa région. Mais, le manque de données nous a conduit à choisir les critères disponibles; en raison de l'insuffisante représentativité du taux de croissance de la situation locale de développement, aussi l'indice de développement humain durable exige plus de méthode dans l'ajustement aux normes internationales pour réunir les critères de leur comparabilité nationale et locale, en outre, plus complexes encore sont les expressions de calcul des indices de développement humain en général et ceux de Constantine en particulier puisqu'ils nécessitent l'introduction de facteurs qui permettent de corriger la valeur de l'indicateur de développement humain global - qui reste encore une représentation de valeurs moyennes -

Les indicateurs identifiés et définis pour le territoire de Constantine sont adaptés aux spécificités locales, ils répondent aux exigences du développement urbain durable telles qu'ils sont représentés dans le premier Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH), publié en 1990 (cf. annexe), à savoir:

- 1-les indicateurs du développement humain (la population, l'emploi et le chômage la santé, l'éducation et la pauvreté);
- 2-Les indicateurs du développement économique (les infrastructures de développement économique, les investissements, les institutions bancaires, le PIB et le PIB/habitant), feront l'objectif du (chapitre 05);
- 3-Les indicateurs du développement environnemental (environnement bâtis, naturel et celui des comportements), feront l'objectif du (chapitre 06) ;
- 4- Les indicateurs du développement institutionnels (le mouvement associatif, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ; les réseaux de communication :

Internet, la téléphonie fixe et mobile, la liberté d'expression), feront l'objectif du (chapitre 07).

1- Constantine et le développement humain durable:

Le développement humain consiste en l'élargissement du champ des possibilités qui s'offrent aux personnes et en l'accroissement de leur bien-être. Trois paramètres principaux le composent : la longévité (vivre longtemps et en bonne santé), l'instruction (acquérir des connaissances et un savoir faire) et le bien-être matériel (pouvoir accéder aux ressources).

D'autres possibilités de choix sont, également, envisagées, qui ont trait à la liberté politique, économique et sociale, l'opportunité de faire preuve de créativité et de productivité et la possibilité de vivre dans le respect des droits de la personne humaine.

La conception du développement humain considère les ressources humaines non pas seulement comme un moyen de la croissance, mais, plus fondamentalement, comme une finalité de la croissance. Cependant, si la croissance économique ne s'accompagne pas nécessairement de développement humain, il demeure en revanche clair que le développement humain durable n'est possible que dans un contexte de croissance économique. Le développement humain se rattache ainsi au concept de développement durable, qui qualifie le processus de croissance économique sous-jacent. Le développement durable se définit, aux termes du Rapport Brundtland, comme celui qui " répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ". (cf. première partie:chapitre 02)

L'indicateur d'évaluation du développement humain (IDH) mesure le niveau moyen auquel se trouve un territoire donné, selon les trois critères de développement humain, qui sont la longévité, l'instruction et les conditions de vie. Cet indicateur composite comprend ainsi trois variables : l'espérance de vie, le niveau d'éducation (mesuré, d'une part, par le taux d'alphabétisation des adultes et, d'autre part, par le taux combiné de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur des personnes âgées de 6 à 23 ans), ainsi que le PIB réel par habitant (mesuré en parité des pouvoirs d'achat).

Deux indicateurs supplémentaires ont également été proposés, qui visent à évaluer les disparités entre les hommes et les femmes du point de vue du développement humain:

L'indicateur de participation des femmes (IPF) qui mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans les domaines clés de la vie économique et de la vie politique.

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH), qui vise à évaluer le degré de pauvreté existant dans la ville, il prend en compte les déficits ou les manques enregistrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine, appréhendés en termes de pourcentage d'individus démunies, d'adultes analphabètes, et des services procurés par l'économie dans son ensemble (cette variable est, elle-même, estimée à partir de trois critères que sont le pourcentage d'individus n'ayant pas accès aux services de santé, à l'eau potable, le pourcentage d'enfants démunies).

L'analyse du développement socioéconomique de Constantine est primordiale afin d'identifier les points forts, les lacunes, de mesurer l'état d'avancement des processus du développement local, et le degrés de réflexion et des actions entreprises. Il est indispensable dans un premiers temps de se munir d'une grille de lecture et d'analyse qui puisse favoriser la compréhension du développement présent; il est également primordial de mettre en parallèle les différentes expériences et tentatives de développement et tirer le meilleur de chacune afin de pouvoir imaginer les modalités du développement futur.

1-1-Croissance démographique

L'étude démographique est plus que nécessaire dans la mesure où elle permet de comprendre les différentes évolutions, d'évaluer les densités, la répartition sur l'espace considéré les concentrations de la population ainsi que la superposition de cette occupation humaine à celle des activités ; cela met en évidence le diagnostic établi sur la ville et permettra de saisir la dynamique socio-économique et le degré de développement.

Du fait de la position de Constantine et de son rang régional et économique, la croissance de la population a été rapide, entraînant l'implantation d'importants programmes d'habitat entre 1977 et 1987 dans les villes satellites, parallèlement à la construction d'unités de production qui ont favorisé la création d'emplois. Ensuite le découpage administratif de 1984 a suscité l'offre de nombreux emplois dans le tertiaire. El Khroub , Hamma Bouziane, Ain Smara et Didouche Mourad , enregistrent de forts taux de croissance (voir le tableau n°01) , tandis que Constantine connaît un accroissement faible dû au manque de terrains à Constantine (site

difficile) pouvant recevoir les programmes d'habitat d'une part et à la politique d'aménagement du territoire. Le développement de la ville et sa croissance importante ont poussé les autorités à adopter la politique des « ZHUN »; lancée au début des années 80, cette dernière visait l'édification des logements pour la classe ouvrière des grands complexes industriels construits dans le groupement de Constantine ce qui a participé à l'esquisse de la ville de Constantine.

Tableau n°01 : Evolution de la population dans la wilaya de Constantine de 1977 à 1998

| Communes | RGPH 1977 | RGPH 1987 | RGPH 1998 | Taux d'accroissement 1977/1987 (%) | Taux d'accroissement 1987/1998 (%) |
|-----------------|-----------|----------------|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Constantine | 350384 | 449602 | 478837 | 2,52 | 0,57 |
| El Khroub | 25782 | 5076 | 90222 | 7,01 | 5,36 |
| Ain Smara | 5760 | 13595 | 24036 | 8,97 | 5,32 |
| Hamma Bouziane | 23384 | 38222 | 58397 | 5,04 | 3,93 |
| Didouche Mourad | 10782 | 16547 | 33213 | 4,38 | 6,54 |
| Ibn Ziad | 8400 | 11751 | 15581 | 3,41 | 2,60 |
| Total wilaya | | 657 324 | 810 913 | 4,44 | 3,45 |

Source : monographie de Constantine 2000

La lecture attentive du tableau montre que le taux d'accroissement de la population a été remarquable entre 1977 et 1987, il été de l'ordre de 4,44 %, ce taux a connu une baisse entre 87/98, il représente que 3,45% pour l'ensemble de la wilaya ; soit un taux d'accroissement annuel moyen de la population total de 2,08 % entre 87/98⁹, dont l'accroissement de la population urbaine est de 4,22% dans l'ensemble de la wilaya, de ce fait, Constantine occupe la 3^{ème} place dans l'hierarchie urbaine à l'échelle nationale après Alger (13,53 %) et Oran (6,32%) et la première place dans la région de l'est.

En outre la population sub-urbaine a plus que doublé entre 1987 et 1998, passant de 119 667 à 241 374 habitant en 1998, soit un rythme annuel de 6,45 %, alors que l'agglomération urbaine de Constantine a évolué très lentement, soit 0,42%¹⁰ annuellement, par ce chiffre,

⁹ ONS, « Armature Urbaine », N°97, p 40

¹⁰ idem, p 91

Constantine occupe la 47^{ème} et avant dernière place à l'échelle nationale.¹¹ A cela il faut ajouter que la croissance urbaine est passée de 249637 habitants en 1966 à 478969 habitants en 1998, aussi la surface urbanisée dans l'espace urbain, a dépassé 5000 hectares en 1998, alors qu'elle été 2391 hectares en 1977,¹² les statistiques du dernier recensement montrent que la population de la wilaya est fortement urbanisée, elle représente 78,90% de la population totale qui se concentre essentiellement dans le chef lieu de wilaya¹³

1-1-1-Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe :

1-Par groupe d'âge :

A l'instar de la population nationale, la population de Constantine est très jeune; la population âgée de moins de 25 ans représente presque la moitié de la population recensée soit 45,28%, et celle moins de 35 ans représente plus des deux tiers soit 70,83%, cette valeur est inférieur à la moyenne enregistrée au niveau national, ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°02 : Répartition de la population locale par groupe d'âge

| | Moins de 25 ans (%) | Moins de 35 ans (%) | % 60ans et plus (%) |
|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Moyenne nationale | 48,24 | 74,01 | 6,64 |
| Moyenne de wilaya | 45,28 | 70,83 | 7,23 |

Source : Monographie de Constantine2000, p 30

Les résultats du recensement de 1998, indiquent que Constantine dispose un capital humain très remarquable, notamment en âge de travail ; la population âgée de 20ans à 59 ans représente 47,49% dont 25.55%, soit le ¼ de la population en âge de travail sont très jeunes (20 à 35 ans) et 21,94% soit le 1/5 de la population active font partie de tranche 35 à 59 ans),

A noter que la tranche âgée de 60ans et plus représente une valeur supérieur à celle enregistrée au niveau nationale (voir le tableau), ce qui nous indique que la population locale est plus vieille que la population nationale.

2-Par sexe :

La répartition de la population par sexe montre qu'il y a un équilibre entre les deux sexes dans la wilaya, quant à la répartition des groupes d'âges par sexe montre que le sexe masculin dépasse le sexe féminin dans les tranche d'âge (0-34 ans), ils sont égaux dans la tranche 35 à 59 ans, alors que pour la tranche de 60ans le sexe féminin dépasse avec une large proportion le sexe féminin, ainsi sue le montre le tableau suivant :

¹¹ biidem, p56

¹² GANEM.AG, « problématique de l'urbanisme en Algérie entre la législation et la réalité, cas de Constantine », in revue du LAT, N°01, 2003, p31-32 op.cit

¹³ Monographie de Constantine op.cit, p 25

Tableau n°03 : Répartition des groupes d'âges par sexe

| Age (ans) | Sexe | | |
|------------|----------|---------|---------|
| | Masculin | Féminin | Total |
| 0-19 | 184 887 | 180 803 | 365 690 |
| 20-34 | 103 412 | 102 948 | 206 360 |
| 35-59 | 88 655 | 88 572 | 177 227 |
| 60 et plus | 26 771 | 31 599 | 58 370 |
| Total | 403 725 | 403 922 | 807 917 |

Source : Monographie de Constantine2000, p 32

D'après ce bref raccourci sur la situation de la population locale, on peut constater que Constantine dispose un capital humain très important et très varié sur le plan quantitatif et qualitatif, ce qui représente un potentiel consistant encourageant la dynamique de développement local durable.

Mais l'analyse de la croissance urbaine a travers les trois décennies a révélé que les taux d'accroissement ont connu une baisse en matière de densité ou de concentration de la population, les statistiques ont révélé que le groupement urbain de Constantine (Ain Smara, Hamma Bouziane, Didouche Mourad et El Khroub) compte la plus forte densité (915 hab/km²), alors que le chef lieu de wilaya enregistre 262 hab/km²¹⁴

Si la population continue à s'accroître avec ce rythme, qui semble ne pas être accompagné par un développement économique, toute politique de développement socio-économique se trouvera incapable de répondre aux besoins sans cesse et croissant de la population, ce qui va épuiser rapidement les ressources dont dispose la ville et la région.

Constantine doit se doter d'une bonne gestion afin de maîtriser cet accroissement de la population et son influence sur les ressources disponibles, cela n'est possible que dans le processus du développement durable.

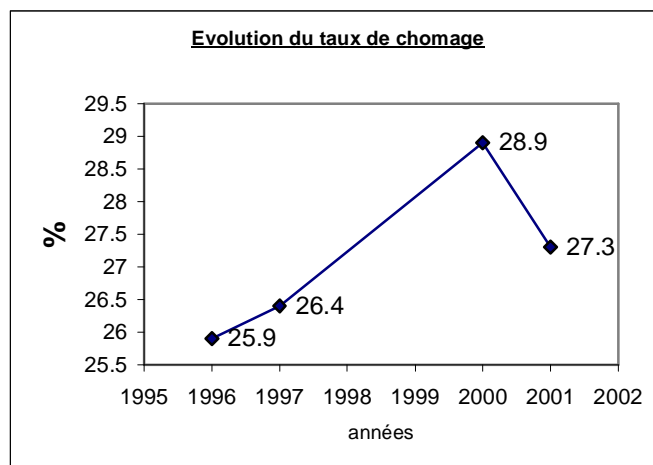
1-2- La croissance de l'emploi :

L'emploi de par son rôle dans le développement économique et social, constitue l'instrument de base dans la création et l'accumulation des richesses, et l'élément fondamental dans le processus de production, il a été de tout temps la préoccupation majeure des pouvoirs

¹⁴ DPAT. « Monographie de la wilaya de Constantine, 2000 », op.cit

publics sur le plan qualitatif et quantitatif, afin d'améliorer la productivité et absorber le chômage endémique (cf. graphique n°01).

Graphique. n°01 : Evolution du taux de chômage en Algérie



Source : Revue "Algéroscope", « L'emploi, un secteur ébranlé », p 46

Les effets du plan d'ajustement structurel en Algérie et le passage de l'économie dirigée semi-planifiée au tout privé, ont fortement ébranlé la structure de l'emploi; les licenciements collectifs, dissolution d'entreprises, compression d'effectifs, recrutements à durée déterminée, ont en une décennie changé tous les rapports sociaux. Le premier fléchissement dans la création de l'emploi est observé à partir de 1985 avec les débuts du désengagement de l'Etat.

L'évolution de l'emploi à Constantine révèle des disparités importante, durant la colonisation et après l'indépendance; durant les années 70, jusqu'au milieu des années 80, les efforts déployés dans le cadre des différents plans de développement ont été orientés vers la création de l'emploi dans tous les secteurs économiques; le nombre d'emploi entre 1977 et 1987 est passé de 74 600 à 171 791, soit 130 % sur dix ans, avec une augmentation annuelle de 8,7 % (cf.annexe)

Cette décennie été glorieuse en matière de procuration des emplois, par contre la décennie qui succède été marquée par une crise économique caractérisait par: le désinvestissement économique et l'absence des nouveau emploi, en effet, la croissance économique été 3 fois inférieur à la croissance démographique ce qui a fragiliser la cohésion du tissu social par la suite.¹⁵en outre, une saturation des infrastructures et des équipements qui nécessitaient un complément d'investissement difficilement réalisable, en rapport avec l'indisponibilité foncière,

¹⁵ ANAT 2001, p 74

situation marquée ensuite par la fermeture ou la privatisation des entreprises, ainsi que la compression des effectifs, et la diminution des emplois existant à partir des années 90.

Les résultats du R.G.P.H 1998, font ressortir un recul de l'emploi, le nombre recensé dans la wilaya été 137 200 emplois, soit une diminution de 2,55 % (cf.annexe d....) par rapport à 1987, à cela il faut ajouter le flux important de la population en âge de travail et qui vient s'ajouter annuellement sur le marché de travail.

L'emploi a subi avec le plus d'acuité la crise économique qui affecte le pays, faisant que le taux de chômage se situe en moyenne à plus de 30%. Cette situation résulte en particulier de la faible capacité de création d'emploi, de la difficulté d'insertion des jeunes et en troisième lieu, des licenciements importants ayant suivi les restructurations dans les secteurs de l'industrie et des services.

Le tableau ci-dessous montre clairement les disparités remarquées durant cette décennie dans le domaine de l'emploi, et le chômage :

Tableau n°04 : Evolution de la population active, l'emploi et le chômage

| Population | RGPH 1987 | RGPH 1998 | Evolution (%) |
|-----------------------|-----------|-----------|---------------|
| Population active | 171 791 | 218 064 | +26 ,9 |
| Taux d'activité (%) | 26 | 27 | + 1 |
| Population occupée | 140 791 | 137 200 | - 2 ,55 |
| Taux d'occupation (%) | 82 | 62 | - 20 ,3 |
| Population totale | 671 344 | 807 647 | +20,3 |
| Taux de chômage (%) | 18 | 38 | + 20 |

Source : RGPH 1998, monographie de Constantine, p 35

1-2-1- Réparation et évolution de la population en âge de travail (1987/1998) :

1-La population active:

Elle été estimée à 171 791 de personnes en 1987 et 218 064 en 1998, soit une évolution de 27 %, elle représentait 25,59 % de la population en 1987 et 27 % de la population totale en 1998, soit un peu plus d'un actif pour quatre.

2-La population occupée

Elle été de l'ordre de 140 791 de personnes en 1987, et de 137 200 en 1998, elle représentait 21 % de la population totale en 1987, et 17 % de la population totale en 1998 soit un taux d'occupation de 82 % en 1987 et 62% en 1998, ce qui nous donne une recul de 20,3%.

3-La population en chômage

Elle est l'autre constituant de la population active, les chômeurs ont été estimés à 18 % en 1988 et 38% en 1998. Ce taux est en hausse remarquable, en une décennie il a connu une augmentation de (+20 %), soit un taux annuel de 2 %.

Selon les statistiques de l'ANAT, Constantine enregistre un taux de chômage élevé de l'ordre de 30% qui nécessite pour sa résorption la création d'environ 100 000 emplois¹⁶

Notre analyse s'attachera à étudier la population active, celle qui marque une présence sur le marché du travail et de production, notamment celle qui est sensé guider le processus du développement économique durable.

1-2- 2-La population active, moteur du développement :

1-La population active à Constantine :

La situation du marché du travail déjà marqué par un taux de chômage important se dégrade rapidement du fait de l'arrivé chaque année de plus en plus de demandeurs d'emplois et des licenciements accompagnant la restructuration des entreprises publiques et la cessation d'activité de plusieurs d'entres elles .

¹⁶ ANAT, « rapport de l'ANAT sur l'emploi à Constantine ,2001 », p 74

Selon les données statistiques issues de la direction de la protection sociale, Constantine compte 32 547 de personnes actives, cette tranche a largement diminué par rapport à la décennie précédente; cette situation est fortement liée à la conjoncture économique et à la politique de compression des effectifs et de privatisation optée par l'état dans le cadre des réformes économiques (cf. première partie, chapitre04).

Tableau n°05 : Population active dans la wilaya de Constantine

| Années | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Total | 34 187 | 33 968 | 33 302 | 32 547 | 38 625 |

Source : Direction de la sécurité sociale (février 2005)

En 2004, on assiste une légère hausse de la population active, supérieure à celle enregistrée en 2000, cette évolution peut être expliquée par les nouvelles reforme du système économique et de relance des programmes d'investissements.

2-La répartition de la population active par secteur :

La répartition par secteur de la population active à Constantine, montre des disparités entre le secteur privé et le secteur public; entre 2001et 2003 le nombre de la population active dans le secteur public a connu un recul important, cela peut être expliqué par les compression dans les entreprises publiques à la fin des années 90 et au début de 2000

Tableau n°06 : Nombre de la population active dans la wilaya de Constantine

| Secteur | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Public | 27 951 | 25 236 | 24 201 | 23 240 | 26 312 |
| Privé | 6 236 | 8 732 | 9 101 | 9 307 | 12 313 |

Source : Direction de la sécurité social (février 2005)

En parallèle à cette stratégie nationale de la relance du secteur économique , une autre politique venait s'exercer dans le secteur de l'emploi, celle de la privatisation des entreprises et la relance des investissement privés, qui ont pu créer des emplois durant cette période. Ce secteur a connu son essor en 2004 avec 12313 postes de travail alors qu'il été 6236 en 2000 soit le double en l'espace de quatre ans.

3-La répartition de la population active par sexe :

La répartition de la population active par sexe révèle des disparités flagrantes car la proportion masculine est de l'ordre de 77,45%, contre 22,55% seulement de la part féminine.

Tableau n°07 : Répartition de la population totale résidente active¹⁷

| | Population active | | | | |
|-------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|----------|
| | Masculin | Féminin | Total | %Masculin | %Féminin |
| Constantine | 191 796 | 55 847 | 24 762 | 77 ,45 | 22,55 |
| Algérie | 6 680 290 | 1 376 499 | 8 056 789 | 2,38 | 0,69 |

Source : ONS / Annuaire statistique de l'Algérie 2001, N°19, p 82

Cette situation ne reflète pas le poids, ni le statut de Constantine à l'échelle nationale ou locale, en dépit de l'intégration de la femme dans tous les corps d'activités, sa représentation reste très timide, ce qui va certainement s'opposer à un des principes du développement humain durable, celui de la gouvernance qui insistent sur la participation de la femme dans la vie active de la ville. Mais après l'adoption du PNUD, et sa mise en œuvre en Algérie (cf. première partie, chapitre04), le (CNES)¹⁸ remarque « l'importance de l'arrivée des femmes sur le marché du travail », en affirmant que l'effectif féminin a progressé de 45,7% entre 2003 contre une hausse de 12% pour l'effectif masculin¹⁹

1-3- Santé :

La santé est en effet un paramètre non négligeable dans le domaine social, la santé est considérée aujourd'hui comme étant un facteur essentiel dans le processus de développement fondé sur le capital humain, acteur principal dans cette dynamique. Au moment où l'Algérie se préoccupe de l'aménagement de son territoire, le développement des équipements de santé en quantité et en qualité peut être un élément majeur pour améliorer le niveau social dans un pays fondamentalement jeune.

1-3-1- Caractéristique du secteur sanitaire à Constantine

La politique de la santé a subi sous l'impact du plan d'ajustement structurel (PAS) consécutif à la crise financière de 1990, des bouleversements majeurs, avec la remise en cause de la médecine gratuite et le monopole de l'état sur le domaine de la santé publique.²⁰

Malgré tous cela, l'Algérie en général et Constantine en particulier dispose de plusieurs atouts prometteurs en matière de couverture sanitaire de la population; ce sont d'abord les effectifs de santé qui se situent près des normes internationales, ce sont ensuite des infrastructures réparties à travers la ville qui peuvent permettre une prise en charge minimum

¹⁷ Population active = population occupée + STR, population sans travail et à la recherche de l'emploi.

¹⁸ CNES: Conseil National Economique Et Social

¹⁹ GACEM, T, op.cit

²⁰ Revue Algéroscope, « santé, prépondérance des importations », p58

des besoins des citoyens, mais l'irruption des lois du marché crée d'ores et déjà une situation difficile.

En matière de structures sanitaires, la wilaya dispose de 145 structures (tous corps confondus) répartis en 05 catégories, à savoir :

1-Infrastructures sanitaires d'hospitalisations : 08 établissements au niveau de la wilaya.

2-Infrastructures d'hospitalisations de jour : 02.

3-Infrastructures sanitaires de base (unités légères) : 92 établissements répartis à travers les douze communes.

4-Les infrastructures sanitaires annexes : 3 structures à l'échelle de wilaya.

5-Infrastructures sanitaires para publiques : 40.

L'observation des statistiques fait ressortir que l'ensemble des ces structures d'hospitalisation (hôpitaux et E.H.S) totalise une capacité globale de 2 615 lits, soit 2.8 lits / 1000 habitants²¹, ce taux est insignifiant et ne reflète pas la réalité souhaitée. En effet, Constantine dispose d'un centre hospitalo-universitaire unique dans sa région; ces structures se trouvent surchargées et n'arrivent pas à répondre aux besoins qui dépassent largement le cadre des limites administratives. Cette capacité reste insuffisante en raison de la forte demande de la population en provenance des wilayas environnantes de la région, et des autres régions du pays pour certaines spécialités.

Il faut rappeler que Constantine capitale régionale sensée satisfaire les besoins en santé de sa région en infrastructures et prestation sanitaires, souffre de l'incapacité de répondre à ces besoins primaires en raison de l'appauvrissement de la région nord-est en matière des infrastructures ainsi que le montrent le tableau suivant :

Tableau n°08 : Caractéristiques des établissements sanitaires par région

| Région | Hab / médecin privé | Hab / lit d'hôpital | Hab /polycliniques |
|-------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| Sud-est | 13 781 | 731 | 59 485 |
| Sud -Ouest | 13 413 | 456 | 39 877 |
| Centre Nord | 10 431 | 530 | 64 024 |
| Nord-Ouest | 8 489 | 534 | 64 258 |
| Nord-Est | 6 414 | 581 | 60 452 |

Source : Ministère de la santé et de la population, statistiques sanitaire 1998, in R.Boussouf « situation sanitaire en Algérie : des disparités régionales remarquable », in revue LAT, op.cit, pp111-114

²¹ **Direction De Planification, D'aménagement Du Territoire D.P.A.T**, « Monographie de Constantine 2000 », p 289.

La région nord-est dispose en général de la plus faible proportion par rapport aux autres régions du pays ce qui élargi la zone d'influence de Constantine et influe négativement sur les prestations offertes aux citoyens à l'échelle locale.

Les statistiques relatives aux structures sanitaires de base font ressortir un manque d'unités spécialisées dans la PMI (protection maternelle et infantile), ces dernières existent sous forme de services dans toutes les polycliniques et les centres de santé, chose qui s'oppose à l'intérêt particulier accordé à la santé de la mère et de l'enfant dans le processus du développement social durable qui s'inscrit dans le cadre du développement durable de la ville, car les enfants en bonne santé sont l'avenir et la perpétuation d'une ville durable.

La satisfaction des besoins de santé de base reste liée à la réalisation de nouvelles unités, particulièrement au niveau des cités d'habitations et quelques agglomérations secondaires dépourvues en infrastructures, à court et à moyen termes, car les statistiques montrent un déficit énorme²² de l'ordre de :

- 01 polyclinique pour 56 500 habitants.
- 01 centre de santé pour 37 600 habitants.
- 01 salle de soins pour 22 500 habitants

Les lieux d'impacts concernés sont : Boussouf, Ziadia, Boumerzoug, Bekira, et Sissaoui.

Quant à l'encadrement médical qui constitue la clé de voûte de toute politique sanitaire, Constantine apparaît parmi les villes les plus favorisées sur ce plan, elle a enregistré des taux moyens respectif de l'ordre de :

- 01 médecin pour 440 habitants.
- 1,6 agents paramédicaux par médecin, ce qui fait 1,6 agents pour 440 habitants.
- 3,6 agents (tous corps confondus) par médecin.

Cette répartition révèle des disparités importantes en matière de représentation par sexe du personnel médical; la représentation féminine est quatre fois supérieure à celle du personnel masculin, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau n°09 : Evolution de la représentation féminine dans le secteur sanitaire

| Evolution | Hommes | Femmes | Total | Part des femme (%) |
|-----------|--------|--------|-------|--------------------|
| 1997-1998 | 154 | 459 | 613 | 74,88 |
| 1998-1999 | 146 | 470 | 616 | 76,30 |

²² ibidem p. 292.

| | | | | |
|-----------|-----|-----|-----|-------|
| 1999-2000 | 154 | 465 | 619 | 75,12 |
|-----------|-----|-----|-----|-------|

Source : annuaire statistique 2000, p 87-88-89

En dépit des efforts déployés, il est important de noter que l'état de santé de la population reste marquée par un certain nombre d'insuffisances, citons: une mortalité infantile élevée, un manque d'hygiène et de prévention, qui fait recaler le CHU de Constantine à l'échelle nationale, et enfin la surcharge des grandes structures.

Afin de résoudre ces problèmes, les perspectives et les orientations en matière sanitaire visent l'élimination progressive de ces insuffisances par: la réalisation de nouveaux projets et infrastructures de base en impliquant le secteur privé, l'amélioration de la qualité des services et d'accueil, ainsi que la réorganisation et l'unification du fonctionnement des services de la santé.

Parmi ces objectifs, on assiste à l'émergence du secteur privé qui est actuellement en plein essor ; cela dans le but de répondre aux demandes grandissantes auprès des services de santé publiques. Le support des unités privées constitue un moyen de décompression actif, même s'il n'est souvent accessible qu'à une élite sociale.

Ces unités sont fortement concentrées dans le chef lieu de wilaya (697) et se répartissent comme suit :

Tableau n°10 : Les infrastructures sanitaires privées à Constantine

| Infrastructures privées | Nombre |
|--|--------|
| Clinique médico- chirurgicale | 03 |
| Centre d'imagerie médicale | 02 |
| Cabinets médicaux (toutes spécialités confondues) | 305 |
| Cabinets dentaires | 91 |
| Pharmacies | 220 |
| Laboratoires d'analyses médicales | 04 |
| Etablissements de distribution de produits pharmaceutiques | 70 |
| Etablissements de production de produits pharmaceutiques | 02 |

Source : Monographie de Constantine p 293

1-3-2-Niveau de santé et espérance de vie :

L'espérance de vie ou la longévité (vivre longtemps et en bonne santé) est une des composantes principales du développement humain durable, la ville de Constantine enregistre une espérance de vie totale de 70.5 ans, celle du sexe féminin est plus élevée que celle du sexe masculin ; cette espérance a connu une baisse par rapport à celle enregistrée en 2001.

Cette longévité est fortement liée à l'amélioration du niveau de vie essentiellement en milieu urbain, ainsi que l'amélioration des conditions de santé.

Tableau n°11 : Espérance de vie à Constantine

| Années | Espérance de vie (ans) | | |
|--------|------------------------|--------|------------------|
| | Hommes | Femmes | Espérance totale |
| 2001 | 71 | 74 | 73 |
| 2003 | 69 | 72 | 70,50 |

Source : www.ons.dz

1-3-3-Procédures pour l'amélioration de la santé à Constantine :

Conscient de l'importance de la santé des citoyens dans le processus du développement humain durable, plusieurs programmes et réformes ont été consentis; des réformes hospitalières dictées par le ministère de la santé en collaboration avec le PNUD (cf. première partie, chapitre 04), dans le but de résoudre les problèmes du secteur sanitaire en général qui se trouve dans une situation chaotique.²³

Cette réforme passera par l'amélioration des prestations de service au sein des structures sanitaires locales, car le droit du citoyen de jouir d'un meilleur état de santé possible garanti par l'état est légitime en ouvrant le droit d'accès au services médicaux quelque soit leur niveau de spécialité ou performance vise notamment à fournir une assistance médicale en rapprochant les infrastructures de santé des populations, de lutter contre les maladies, de développer notamment les soins préventifs où dominant les vaccinations rendues obligatoires et enfin de réduire la mortalité.

Ces objectifs ne peuvent pas être atteints que grâce à une significative amélioration de l'accueil par le personnel médical et paramédical. Dans cette optique tous les efforts seront déployés dans le but d'améliorer les conditions de vie au sein des structures sanitaires mais également de faciliter le travail des associations à caractère sanitaire, le secteur sanitaire de Constantine ,et le CHU en particulier vont connaître un véritable saut qualitatif et quantitatif en matière de dotation des équipements de pointe, l'ambition de Constantine ne s'arrêtera pas à ces seules dotations; l'éventualité de la construction d'un autre chu de l'envergure de celui d'Oran dans la capitale de l'est a été évoqué afin de palier Constantine avec sa façade régionale²⁴

²³ Selon le rapport du ministère de la santé effectué en mars 2005 sur la situation du CHU de Constantine

²⁴ Rencontre associations, et responsable du chu de Constantine, in le quotidien d'Oran, rubrique Constantine, du 02/06/2004, p07

Ces programmes sont caractérisés par une implication active de l'Etat dans la réalisation du principe d'égalité et des droits recommandés par le développement durable et qui reflète les options sociales de l'état qui organise des prestations concrètes aux bénéficiaires de la population.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le contexte où le droit²⁵ à la santé a été perçu intangibles ces dernières années à Constantine et qui doit reconnaître le point d'orgue de son exercice à travers la nouvelle politique adoptée dans le cadre du développement durable.

De ce fait, si le concept de santé, dans sa définition idéale ne se limite pas à l'absence de maladie mais englobe un bien être physique, mental et social, l'Etat sur la base des nouvelles orientations économiques et sociales ne saurait, au risque d'être disqualifié, se désengager de son rôle d'initiateur d'une politique de santé publique.

La santé étant un élément essentiel du domaine social, l'équité est recommandée afin d'assurer une offre de soins satisfaisante à la population, cela passe nécessairement par une refonte des secteurs sanitaires pour adapter le système de santé aux exigences nouvelles liées à l'économie de marché et au rôle social dévolu à l'état.

1-4- Indicateurs du système éducatif :

L'accès à l'éducation constitue un des points fondamentaux du développement humain durable, il peut être mesuré par l'espérance de scolarisation car elle peut donner une image générale de l'ampleur de la scolarisation et l'accès à l'éducation de la société. Cet indicateur présente la progression des jeunes scolarisés dans l'enseignement fondamental et secondaire durant leur cycle de vie.

L'Algérie a franchi un pas géant dans le domaine de l'éducation en raison de la politique adoptée; depuis l'indépendance du pays, la scolarisation a été gratuite et obligatoire aux enfants de 6 ans à 16 ans, qui suivent un cycle de 9 années (six ans d'école élémentaire et 03 ans de collège).

Les principaux résultats sont spectaculaires, le 5^{ème} rapport du CNES, a révélé que le pourcentage de scolarisation en Algérie a atteint 92,69% en 2003, et 7,31% des enfants âgés entre 5 ans et 15 ans ne sont pas du tout scolarisés, le rapport a indiqué aussi que 556 526 élèves ont quitté l'école en 2003, soit le même nombre des inscrits pour la première fois à l'école, cela est expliqué essentiellement par les conditions de vie déplorable de certaines

²⁵ La déclaration universelle des droits de l'homme énonce et pose ce principe ainsi que les textes fondamentaux du pays qui ont consacré le principe du droit des citoyens à la protection de leur santé, dans l'article 58 de la constitution de 1966

tranches de la société, en l'occurrence la pauvreté qui est la cause majeure des déperditions scolaires.

A cela, le rapport ajoute que la proportion des filles scolarisées est en augmentation remarquable ainsi que la hausse dans les statistiques de baccalauréat.

Au niveau local, Constantine capitale du savoir n'a pas échappé de cette réalité, et les statistiques montrent les progrès accomplis de l'état dans ce domaine.

Avant d'élaborer les caractéristiques de la population scolaire à Constantine, il est utile de présenter le contexte dans lequel s'opère le système éducatif, on mettra plus particulièrement l'accent sur les infrastructures de l'enseignement dans lesquelles s'inscrit l'offre éducative la population en âge de scolarisation, le niveau de formation et sur les réserves disponibles du capital humain en phase de scolarisation.

1-4-1- Caractéristique du secteur éducatif à Constantine:

En matière des infrastructures de l'éducation, le secteur de l'éducation à Constantine a hérité de 79 établissements scolaires de l'époque coloniale à savoir ; 62 établissements du 1^{er} et du 2^{ème} cycle, 10 établissements scolaires du 3^{ème} cycle et 07 établissements scolaires de l'enseignement secondaire et technique.

Après l'indépendance, les efforts déployés étaient remarquables et la wilaya de Constantine avait connu la réalisation de 257 établissements scolaires dans l'enseignement élémentaire (1^{er} et 2^{ème} cycle) ce qui représente une augmentation de 81 %, ainsi que 77 établissements scolaires dans l'enseignement complémentaire (3^{ème} cycle) soit une augmentation de 89 % et 34 établissements scolaires dans l'enseignement secondaire et technique représentant ainsi une augmentation de 83 %.²⁶

1-4-2-Evolution des élèves atteignant la sixième année d'étude :

Les statistiques du niveau de scolarisation dans l'enseignement fondamental donnent 20 627 élèves en 1997-1998. La part des élèves inscrits en école fondamentale à Constantine est en baisse en comparaison avec le taux enregistré à l'échelle nationale, ce qui ne reflète pas le statut de la ville de Constantine ni les efforts déployés dans ce domaine.

Constantine se trouve cependant en position de choix car elle enregistre un taux de scolarisation important et en hausse pour les élèves ayant passé la 6^{ème} année à l'école, car le PNUD insiste sur la scolarisation de cette tranche des élèves, du fait que l'enseignement secondaire n'est pas universel.

²⁶ DPAT, et la monographie de Constantine 2000, p 117.

Tableau n°12 : Evolution des élèves atteignant la sixième année d'étude à l'école

| Années | 1997-1998 | Part de cn % | 1999-2000 | Part de cn% |
|----------------------|-----------|--------------|-----------|-------------|
| 1 ^{ère} A.F | 20 627 | 2,53 | 20 345 | 2,48 |
| 6 ^{ème} A.F | 21 512 | 2,75 | 24 330 | 2,91 |

Source : ministère de l'éducation nationale in annuaire statistique N°19, 2001, p 107, 108, 109

La lecture du tableau nous indique que le niveau de l'éducation à Constantine est en continuelle amélioration du fait que le nombre des élèves atteignant la sixième année d'enseignement est en hausse depuis la fin des années 1990. Mais la proportion des élèves en primaire en général et ceux atteignant la 6^{ème} d'enseignement à Constantine reste insignifiante par rapport à d'autre ville du territoire nationale; elle représente respectivement une proportion de 2,75% et 2,91 % entre 1998 et 2000, aussi le nombre des inscrits en 1^{er} et en 2^{ème} cycle sont plus élevé que ceux inscrit en 3^{ème} cycle.

1-4-3-Répartition par sexe des élèves dans l'enseignement :

Les données statistiques montrent que la représentation féminine dans les divers cycles de l'éducation est importante à Constantine. Elle est en augmentation régulière depuis 1997, elle avoisine presque les 50 % en 2000, alors que la représentation masculine est en régression.

Cette augmentation répond aux exigences d'un développement humain durable qui insistent sur l'ouverture des opportunités de scolarisation aux filles âgées de 6ans et aux femmes analphabètes.

Un autre indicateur du système éducatif dans le développement durable de l'éducation est l'espérance de scolarisation

1-4-4-Espérance de scolarisation²⁷

L'espérance de scolarisation détermine le nombre hypothétique d'années d'études qu'un enfant âgé de six ans entrant en première année d'enseignement fondamental peut s'attendre à passer dans les enseignements fondamental et secondaire. Elle représente la synthèse de tous les taux de scolarisation par âge dans tout le système éducatif (fondamental et secondaire), traduits en durée moyenne d'études pour l'ensemble d'une génération

L'espérance de scolarisation dans l'enseignement fondamental et secondaire pour un enfant âgé de 6 ans est estimée à 10.4 ans en 1998-1999. Depuis 1992-1993, elle a augmenté de 0.7 année. L'espérance de scolarisation ne coïncide pas avec le nombre total d'années d'études

²⁷ Académie de l'éducation nationale, direction de Constantine, enquête de terrain 2004

des deux niveaux d'enseignement qui est de 12 ans, sachant que l'accès à l'enseignement secondaire n'est pas universel.

La durée moyenne des études fondamentales est passée de 8.5 ans en 1992-1993 à 9.1 ans en 1998-1999, soit 0.6 année de plus. Durant ces dernières années, l'espérance de scolarisation se rapproche de la durée théorique des études dans le fondamental, qui est de 9 ans. Ce phénomène ne signifie nullement que tous les jeunes sont scolarisés, mais il est plutôt dû aux taux élevés de redoublement (indicateur 3.8).

L'espérance de scolarisation dans l'enseignement secondaire a connu une très légère augmentation; elle est passée de 1.2 an en 1993-1994 à 1.3 an en 1996-1997, pour se stabiliser en 1999-2000 à 1,3 ans soit une augmentation de 0.05 an seulement. Cette durée hypothétique d'années d'études secondaires est en deçà de la durée théorique qui est de trois ans.

1-4-5-Quelques indicateurs récapitulatifs du système éducatif local :

La wilaya de Constantine enregistre un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale (82,21%), de ce fait elle se situe au 3^{ème} rang après Bechar et Alger²⁸.

Constantine enregistre le nombre le plus élevé d'élève par classe à l'échelle nationale, les statistiques indiquent que la moyenne nationale est de 39 élèves par classe, alors que Constantine enregistre le nombre de 51 élèves par classe²⁹ ce qui explique un taux relativement élevé des redoublements (retard scolaire) par année d'étude scolaire et qui est de ³⁰ :

- Dans la 5^{ème} année fondamentale, de 12%
- Dans la 6^{ème} année fondamentale, de 27 %

Le problème de l'accès à la culture, à l'éducation est particulièrement sensible pour les personnes victimes de pauvreté; les analphabètes représentent 31,66% qui est un taux relativement élevé si l'on considère la gratuité de l'enseignement et le taux de couverture

A l'instar du système éducatif national, le système local présente en fait, à tous les niveaux des disparités multiples et souvent très accusées. Ce système doit faire face à la croissance rapide des effectifs particulièrement dans l'enseignement moyen et secondaire, malgré les efforts

²⁸ Algéroscope, op.cit.p56

²⁹ SEBHLS, « *les caractéristiques géographiques récentes de la scolarisation en Algérie* », in revue du LAT, n°01, 2003, op. Cit. p125

³⁰ Ministère de l'éducation nationale, 2001.

accomplis, la dégradation du système éducatif s'accroît d'une année à l'autre, les mauvais rendements des établissements scolaires et le taux d'échec au niveau des trois cycles d'enseignements sont les exemples les plus illustratifs ; on enregistre près de 14 % des déperditions scolaires dans le cycle fondamental et 80% au niveau du cycle secondaire, de plus, sur cent élèves scolarisés trois seulement accèdent à l'université.

Il faut déployer les efforts nécessaires, si l'on veut que les nouvelles générations soient réellement parties prenantes du processus du développement et participent dans les mutations technologiques, il est impératif que l'école s'intègre dans un projet global de développement.

Afin d'atteindre cet objectif, ce secteur a connu une préoccupation importante de la part des autorités locales ces dernières années, qui ont contribué en premier lieu à la sensibilisation sur la protection de l'environnement naturel et culturel de la ville, afin d'améliorer le niveau de conscience des générations futures. En outre, on a assisté en octobre 2004 à l'apparition de la première promotion au niveau national de la médecine scolaire à Constantine, composée de 20 médecins spécialisés en médecine scolaire pour veiller à la santé des élèves au sein des établissements d'enseignement.

1-5-La pauvreté et la protection sociale :

Longtemps considéré comme un sujet tabou, la pauvreté a été consacrée comme une préoccupation importante pour le pays qui a justifié la tenue de première conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion tenue à Alger à la fin Octobre 2000 (cf. première partie, chapitre 04).

En effet, l'irruption de la pauvreté et son extension notamment aux couches moyennes de la société a été une caractéristique forte des années 90: un algérien sur cinq (22,6%) se situait, en 1995 en dessous du seuil de pauvreté, car le nombre des pauvres a été de l'ordre de un million en 1998 ; l'indicateur de la pauvreté pour la même année a été de 24,8%. Ce chiffre s'est élevé à 2,4 million en 2002,³¹ et en 2005, plus de 14 millions d'algériens qui vivent avec moins de un dollar par jour (l'équivalent de 04 baguettes de pains et un litre de lait). ce phénomène touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines et plus les femmes chef de ménage et les personnes sans instruction, alors que 7.5 millions de personnes sont analphabètes.

³¹ ONS, enquête sur l'activité, l'emploi et le chômage, avril 2001-2002 in revue du laboratoire de l'aménagement du territoire, article de LAROUK.M.H, p 13

En outre, la pauvreté est souvent considérée comme manque de moyens financiers par rapport à une moyenne, pourtant, au sens large, elle englobe nombre de facteurs sociaux, économiques, culturels, qui participent à une forme de ségrégation au sein de la ville d'autant plus forte que ces indicateurs convergent sur certains espaces, à la fois du fait des parcours individuels et des évolutions collectives.

Les difficultés de passage de l'économie de marché continuent de peser sur le système de la protection sociale; celle-ci ayant pour cible la couche la plus démunie, se trouve devant une situation marquée par les difficultés de concilier le principe de la prise en charge de plus en plus lourde d'une population de plus en plus nombreuse et avec les exigences liées à l'ouverture de l'économie et les nombreux problèmes auxquels elle est confrontée, les financements par exemple.

Au niveau local, l'analyse du tissu urbain de Constantine révèle que cette ville compte 8 205 familles démunies et 298 cas isolés qui vivent en dessous du seuil de pauvreté; le chef lieu de wilaya regroupe 24,37 % des familles et 32,55 % des cas isolés :

Tableau n°13 : Répartition de la pauvreté à Constantine

| Communes | Cas isolés | Familles démunies |
|-------------|------------|-------------------|
| Constantine | 97 | 2000 |
| Total | 298 | 8 205 |

Source: monographie de la wilaya de Constantine, p 305

Les mêmes statistiques montrent des disparités frappantes dans la répartition de la pauvreté par tranche d'âge, expliquant certains phénomènes comme les fuites scolaires, le chômage et le problème de l'insécurité urbaine, et leurs incidences directes et néfastes sur la ville, ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°14 : Répartition par tranches d'âges de la population démunie à Constantine

| Tranche d'âge | 0-2 ans | 2 à 6 ans | 6 à 16 ans | 16 à 20 ans | 20 et plus |
|--------------------|---------|-----------|------------|-------------|------------|
| Taux de pauvreté % | 2,32 | 10,82 | 36,07 | 18,44 | 31,58 |

Source : Monographie 2000 de Constantine .p 307

En outre, selon les estimations de la direction locales de l'action sociale (D.A.S) pour l'an 2005, la wilaya de Constantine compte 150 000 personnes environ qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Selon les résultats de l'enquête effectuées par les équipes de recensement

composées de membres des APC concernés et du personnel de l'action sociale³², 21.000 personnes ont été identifiées et bénéficient déjà des aides préconisées par la loi, cette aide est de 3,5 milliards de centimes par mois, qui sont payés au titre de filet social (3.000 dinars algérien par mois), pour ceux qui bénéficient de cette formule³³.

Devant cette situation critique, et afin d'alléger ce problème, des dispositions ont été prises par l'état dans le cadre de la protection sociale; l'Algérie a consenti un programme très important qui s'inscrit dans le cadre de la coopération avec le PNUD³⁴ et du programme de la relance économique destiné aux régions et populations les plus démunies, élaboré par le gouvernement en 2003 (cf. première partie, chapitre 04).

A l'instar des autres villes de l'Algérie, Constantine avait une part importante du programme de la protection sociale et de réduction de la pauvreté. En 1998, 2 2061 personnes ont bénéficié des activités de soutien social; 3 585 personnes ont été prises en charge dans le cadre des activités d'intérêt général (I.A.I.G), 9 991 dans le cadre des allocations forfaitaires de solidarité (A.F.S) et 8 485 dans le cadre des indemnité pour enfants à charge (I.P.A.C),³⁵ à noter que 76,58 % de ces activités sont destinés aux enfants, ce qui va en parallèle avec les objectifs du développement social durable (cf.chapitre02)

Mais les statistiques de 2005 ont révélé que 14% seulement de la population démunie qui profite des aides de l'état à constantine.

La persistance de la pauvreté et du dénuement parmi la population est néfaste, elle fragilise également la paix et la sécurité. Pour cela, il faut prendre des mesures concrètes afin de

³² Une commission de coordination à laquelle assistent les enquêteurs, les comités de quartiers et les associations à caractère socioculturel, confectionne d'autres listes tous les six mois, et les personnes recensées commencent aussitôt à bénéficier de l'aide de l'état

³³ c.a, « selon les estimation de la DAS, 150 000 vivent en dessous du seuil de pauvreté à Constantine », in le quotidien d'Oran, rubrique Constantine, p07 du 19/03/2005.

³⁴ Le PNUD est intervenu non seulement comme coordonnateur d'une partie des financements, mais également de façon dynamique à une meilleure connaissance de cette problématique par la réalisation d'une carte de la pauvreté, Il est dès lors appelé à jouer un rôle leader dans la mise en œuvre de la stratégie définie de la réduction de la pauvreté.

³⁵ Monographie p 306

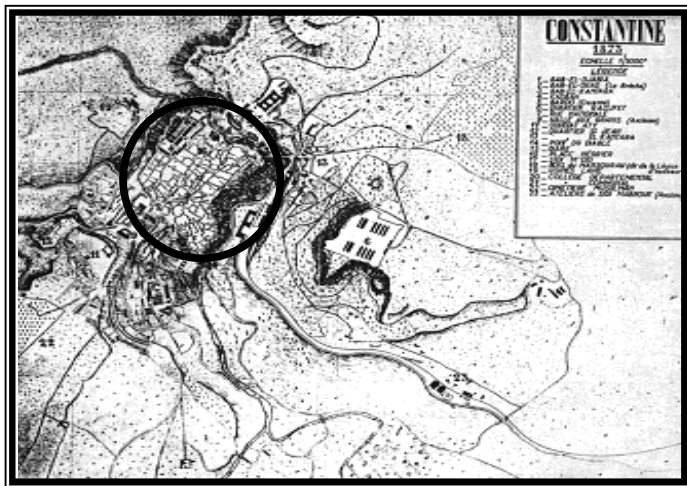
surmonter ces difficultés et en vue d'éliminer la pauvreté et de permettre l'épanouissement des individus afin qu'ils puissent mener une vie enrichissante.

Conclusion

Constantine occupe les premiers rangs en matière de développement humain; les infrastructures de base, sanitaires, de l'éducation et de l'emploi, sont en accroissement remarquable, et les taux d'encadrement du capital humain sont importants.

En dépit de tous ces progrès qui ont placé Constantine sur le chemin d'un bon développement humain, elle pâtit de nos jours de nombreux problèmes à caractère social tels que le chômage endémique, la paupérisation d'une tranche de la population, et l'incapacité des politiques locales à cerner les problèmes sociaux, ce qui risque de freiner le dynamisme d'un développement humain durable.

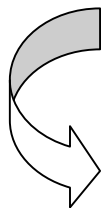
Il est donc fondamental d'étudier les modalités de l'articulation entre les demandes sociales de la population locale, notamment celle la plus marginalisée, et les canaux de mobilisation des dispositifs institutionnels de la gouvernance urbaine qui semble avoir le pouvoir de conciliation entre demandes sociales et le développement humain local . Mais comment ces dispositifs parviennent-ils à mobiliser la population en général et la plus pauvre en particulier dans le processus de la durabilité de Constantine ? Comment dans le processus de la gouvernance urbaine, et de citoyenneté, doit-on faire pour accéder aux ressources urbaines disponibles ? Et enfin comment les structures concurrentes (organisations sociales, citoyennes, ONG) contribuent-elles dans l'émergence d'une citoyenneté urbaine; à quel degré elles parviennent à structurer les demandes sociales, à organiser les espaces publics de contestation et à articuler les différents types de clivages sociaux coexistants ?



- 1 - Constantine en 1873



- 2 - Constantine en 1919



- 3 - Constantine en 1937



Carte n° 06: Evolution de la ville de Constantine pendant la période coloniale

Source: Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937)(annexe)

2-1-2-Deuxième phase: la réorientation vers le développement socioéconomique (1974-1977)¹:

Cette phase a été déterminée par la réorientation vers le développement social qui a été ignoré au cours de la phase précédente, cela notamment par la relance du secteur de l'habitat avec les grands ensembles Z.H.U.N (cf. chapitre05).

Cette politique a accéléré le processus de mutation et de déséquilibre de nos villes, car on assiste à l'essor de l'habitat illicite; cette situation est due à une urbanisation très importante non maîtrisée et à l'absence d'harmonisation entre l'industrialisation vectrice du développement économique et celui de l'urbanisation.

A noter que la période (1980-1990)² a été caractérisé par l'infléchissement de la politique industrielle et l'ouverture vers le libéralisme et aux capitaux privés; et la préparation à l'ouverture à l'économie de marché en 1990.

Constantine, partie intégrante de l'Algérie, a profité de plusieurs plans de développement économique, on s'interroge sur ses modes de développement et les politiques d'aménagement suivies, les potentialités disponibles, les sources octroyées et les efforts déployés pour mieux contrôler ses modes de développement actuelles et futures.

2-2-Aperçu sur le mode de développement économique à Constantine :

A l'instar des grandes villes algériennes, Constantine n'a pas échappé à la politique d'industrie industrialisante, adoptée en Algérie après l'indépendance, elle a connu la même logique de développement.

En effet, le développement économique de la ville trouve d'abord son fondement dans la période coloniale; au début du siècle, quelques usines à caractère industriel ont été édifiées à la périphérie de la ville,³ et la plupart étaient situées dans le tissu urbain de la ville⁴. En 1959 et dans le cadre du projet de Constantine, une zone industrielle a été programmée à une distance de 9km de Oued Hmimine.

Au lendemain de l'indépendance, Constantine était faiblement industrialisée comparativement aux autres villes avoisinantes, essentiellement les villes côtières⁵, elle n'a

¹ Le deuxième plan quadriennal (1974-1977)

² Le plan quinquennal (1980-1984), et le deuxième plan quinquennal (1985-1989)

³ Comme celui de la fonderie « DUPLAN », au Coudiat édifié en 1899, et l'usine « BRASSERIE- WOLF » à la rue bien fait

⁴ Comme l'entreprise « MASCHAT » pour la fabrication des meubles au faubourg de saint-jean.

⁵ Où les infrastructures portuaires étaient in vecteur important du développement.

connu un réel développement économique basé sur l'industrie qu'à partir des années 1970. Après cette date la superficie consacrée aux projets industriels a connue une hausse considérable ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°15 : Evolution de la surface consacrée à l'industrie à Constantine

| Années | 1962 | 1967 | 1969 | 1973 | 1977 | 1983 |
|-----------------|------|-------|-------|--------|--------|--------|
| Superficie (ha) | 6.00 | 13.16 | 45.16 | 422.66 | 422.66 | 991.40 |

Source : ANAT

La mise en place de grands pôles industriels spécialisés dans la construction mécanique, le textile et l'agroalimentaire comme le complexe de Ain Smara et Oued Hmimine est une initiative importante dans l'industrialisation de Constantine, surtout avec le nombre important d'emplois que ces usines ont créés.

Mais depuis la fin des années 1980, et à cause de la conjoncture économique du pays, Constantine n'a bénéficié d'aucun programme économique permettant la création de nouveaux emplois, à l'exception de l'achèvement de l'unité chariots élévateurs de Ain Smara et le complexe tabagique d'El-Khroub, qui ont permis la création de 2 000 nouveaux emplois.

Constantine est devenue une ville dotée de plusieurs unités industrielles réparties à travers le tissu urbain, 03 zones industrielles et 11 zones industrielles et d'activité (ZI, ZAC).⁶

Le bilan statistique de la période 1962-1980, montre que l'édification des zones industrielles a largement consommé les surfaces agricoles: sur 148.26 Hec, il y a 120 Hec d'origine agricole soit 80,9%. A cela il faut ajouter que ces zones sont édifiées près des centres urbains sans considération des effets néfastes de pollutions.

2-3-Les investissements, pilier du développement durable à Constantine :

Nerf de l'économie, l'investissement est reconnu comme un progrès générateur de croissance et de productivité et donc créateur d'emplois.

Pour cela et afin de relever le défi aux quels Constantine fait face, défis de la mondialisation et le développement durable, Constantine doit s'ouvrir plus largement aux Investissements Directs Etrangers (IDE) qui contribuent à son développement et à la réduction de la pauvreté. Le débat sur l'investissement à Constantine, ne manque pas de difficulté, et nous laisse dresser un constat amer, sur le « peu d'entrain » qui caractérise la situation.

⁶ M.S BOURENI, « Gestion des zones industrielles par la S.G.I, le difficile héritage de L'EGZIC Constantinois », in le quotidien d'Oran, rubrique Constantine, du 13/04/2004, p 09

Constantine n'a pas connu depuis une décennie des projets d'investissement visant le développement socio-économique de la ville; cela est dû essentiellement à l'incapacité de l'administration locale à la création des infrastructures nécessaires. Hormis le secteur agricole et plus particulièrement «les céréales», Constantine n'a pas profité des projets d'investissement industriels (investissement direct étranger) durant plus d'une décennie, en dépit des dispositifs réglementaire qui encouragent l'investissement direct étranger, et des avantages accordés aux investisseurs.

2-3-1-La politique nationale pour l'encouragement des investissements ⁷:

En Algérie, il est entendu par investissements toutes création d'activités nouvelles, extensions de capacités de production, réhabilitation ou restructuration, participation dans le capital d'une entreprise et enfin, les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou totale.

Dans ce contexte, l'Algérie s'est dotée d'un code d'investissement de 1993, réformé par l'ordonnance n°01-03 du 20 Août 2001, relative au développement de l'investissement. Cette ordonnance fixe le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et de services ainsi que les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et ou de licence.

Il est créé de ce fait, auprès du Chef du gouvernement, une agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) qui remplace l'APSI (l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements).

L'ANDI est chargée notamment de promouvoir les investissements, leur développement et leur suivi; informer et assister les investisseurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets; faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et la réalisation des projets; octroyer les avantages liés à l'investissement ; gérer le fonds d'appui et le portefeuille foncier et immobilier destiné à l'investissement; de s'assurer du respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération ; contribuer au développement et la promotion de nouveaux espaces et formes d'investissements pour le marché national.

⁷ **ACHERAD.S**, op.cit, pp177-191

Il est créé au sein de l'ANDI un guichet unique décentralisé, l'objectif du guichet unique est d'assurer, par sa coordination avec les administrations concernées, l'allègement et la simplification des procédures et formalités de constitution des sociétés et la réalisation du projet. Il regroupe des représentants locaux de l'agence, les organismes et administrations concernées par l'investissement (cf.annexen°05).

Outre le guichet unique décentralisé, il est créé au sein de l'ANDI le fonds d'appui à l'investissement. Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis aux investissements, notamment les dépenses au titre des travaux d'infrastructure nécessaires à la réalisation de l'investissement.

Le contrôle des investissements est assuré par le Conseil National d'Investissements, présidé par le chef du gouvernement et chargé de proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement et l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement

2-3-1-1-Les avantages accordés aux investisseurs :

L'ordonnance octroie les avantages suivants :

- Application du taux réduit en matière de droits de douane pour les équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement,
- Franchise de la TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement,
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement.
- L'application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de 2 (pour mille) pour les actes constitutifs et les augmentations de capital;
- La prise en charge partielle ou totale par l'Etat des dépenses au titre des travaux d'infrastructure nécessaires à la réalisation de l'investissement.
- L'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), de l'IRG⁸ sur les bénéfices distribués, du versement forfaitaire (VF) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP);
- L'exonération à compter de la date d'acquisition de la taxe foncière sur les propriétés immobilières, pour une période de 10 ans;

⁸ **IRG** : impôt sur le revenu global.

- L'octroi d'avantages supplémentaires de nature à améliorer et à faciliter l'investissement tel que le report des déficits et les délais d'amortissement.
- Pour les investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale et notamment lorsqu'ils utilisent des technologies propres susceptibles de préserver l'environnement, de protéger les ressources naturelles, d'économiser l'énergie et de conduire au développement durable : les avantages accordés par le régime particulier sont définis contractuellement après approbation du Conseil National de l'Investissement.

De plus, l'ordonnance du 20 Août 2001 et le droit commercial algérien stipulent la pérennité des garanties suivantes : l'intangibilité des avantages acquis, le transfert de capitaux et de revenus, le traitement identique de tous les investisseurs, la couverture par les conventions et accords internationaux bilatéraux ou multilatéraux d'encouragement et de protection des investissements et la possibilité de recours à l'arbitrage international en cas de litige pour les investisseurs non résidents.

Cependant, malgré ce dispositif réglementaire qui encourage l'investissement direct étranger, et l'institution des différents organes de l'investissement par l'Etat, les résultats restent faibles par rapport aux autres pays⁹, les IDE sont faibles comparativement à l'effort consenti par l'Etat que ce soit en matière d'appui ou d'avantage. Aussi, cela reste faible par rapport aux flux mondiaux et régionaux.

2-3-2-L'évaluation des investissements directs étrangers dans la ville de Constantine:

En dépit des visites multiples des investisseurs étrangers (américains, britanniques, russes, français et canadiens), dans le but de diagnostiquer les potentialités disponibles au sein de la ville, ces initiatives n'ont pas eu jusqu'à présent des échos.

En effet, parmi 29 projets nationaux destinés au développement de Constantine, dans le cadre des programmes de la relance économique, deux projets seulement ont été réalisés entre 2001-2003,¹⁰ de plus il faut attendre l'an 2006 pour assister à la concrétisation des premiers projets d'investissement étrangers dans la wilaya. Devant cette situation Constantine est définie comme

⁹ Hormis le cas Ispat qui a racheté le complexe sidérurgique d'El Hadjar, quelques filiales de partenariat entre Henkel et Isis, Saïdal et Pfizer et Aventis, et Orascom qui a construit une usine de ciment à M'sila

¹⁰ Directeur du guichet unique, direction de Constantine.

une ville qui nécessite une «véritable révolution dans les mentalités»¹¹ pour pouvoir prétendre retenir les nombreux investisseurs qui s'y hasardent, mais qui abandonnent vite devant les difficultés qu'ils rencontrent dans la concrétisation de leurs projets; les principales causes se rattachent aux problèmes suivants:

- Le manque du professionnalisme dans le domaine des investissements
- Le déficit flagrant dans l'assiette foncière industriel (le foncier industriel), sur 05 zones d'accueils, aucune zone n'est aménagée complètement¹².
- Le manque des infrastructures bancaires qui reste la principale entrave depuis 1999.
- Le problème des glissements de terrain;
- Les rapports érudés avec les décideurs locaux (rupture entre le sommet et la base) ainsi que la bureaucratie;
- défaillance dans les infrastructures de gestion et de suivi ce qui a incité le désengagement des investisseurs étrangers;
- L'insuffisance de l'aide, des facilités et le suivi par l'Etat car le CALPI est le seul «guichet unique de l'investissement»;
- Le problème de l'insécurité urbaine.

Une longue liste d'obstacles qui se dresse sur leur chemin et qui influe négativement sur le développement de la wilaya. Malgré cette dynamique embryonnaire, les investissements directs étrangers restent faibles.

1-Les investissements retenus par les CALPI :

Concernant les investissements retenus par les CALPI à Constantine, le nombre de projets d'investissements enregistrés dans la wilaya est supérieur à la moyenne nationale. Avec 430 projets, soit 3,3% du total, elle est classée 10^{ème} à l'échelle nationale.

De plus, avec 6,6% des projets enregistrés au Nord-Est, elle est classée 6^{ème} à l'échelle régionale après M'sila, El Tarf, Khenchela, Sétif et Mila. Quant au montant des projets d'investissements enregistrés dans la wilaya, il est inférieur à la moyenne nationale. Avec 6,22 milliards de DA, le montant de ses projets ne représente que 1,2% du montant global.

¹¹ synthèse de l'article « scandale en direct sur l'investissement à Constantine » apparu dans le quotidien d'Oran rubrique de Constantine du 13/03/2004, p11 et l'émission de la radio locale « l'investissement en débat sur la radio locale », Cirta FM le 11/03/2004, a

¹² Direction des mines et de l'industrie, avril 2004

De plus, le nombre d'emplois prévus par les investissements retenus par les CALPI est supérieur à la moyenne nationale, soit une fois et demi la moyenne. Avec ses 10 053 emplois, soit 3,2% du total, elle est classée 10^{ème} à l'échelle nationale et, au niveau du Nord-Est algérien, elle est classée 5^{ème} après El Tarf, M'sila, Annaba, et Bordj Bou Arréridj

2-Les investissements retenus par l'ANDI (ex. APSI) :

Concernant les investissements retenus par l'ANDI Constantine, le nombre de projets dans la wilaya est supérieur à la moyenne nationale, mais ne représente que 2,3% du total. Avec 1 088 projets, elle est classée 12^{ème} à l'échelle nationale et 3^{ème} au niveau du Nord-Est algérien après Bejaia et Sétif.

Elle occupe donc une place importante à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, même si elle ne représente que le 1 /10^{ème} d'Alger.

Quant au montant des projets d'investissements retenus par l'ANDI, dans la wilaya est inférieur à la moyenne nationale. Avec 65,340 milliards de DA, le montant de ses projets ne représente que 1,8% du montant global et c'est faible par rapport à Alger et Oran notamment. A cet effet, elle est classée 15^{ème} à l'échelle nationale et 6^{ème} à l'échelle du Nord-Est algérien après Annaba, Tébessa, Bejaia, Sétif et Batna.

De plus, le nombre d'emplois prévus par les investissements retenus par l'ANDI à l'échelle de la wilaya est proche de la moyenne nationale. Avec 33 816 emplois, elle ne représente que 1,96% du total. A cet effet, elle est classée 16^{ème} à l'échelle nationale et 6^{ème} à l'échelle du Nord-Est algérien.

En terme de concentration des projets, des montants et des emplois. Elle répond, en outre, à une logique des grandes villes car les investissements se concentrent beaucoup plus dans les grandes villes et là où il y a une certaine dynamique économique.

2-3-3-Les infrastructures bancaires :

Le secteur bancaire reste le véritable régulateur de la circulation monétaire et de l'investissement. La loi sur la monnaie et le crédit du 14.04.1990, a instauré un nouvel environnement financier et bancaire plus conforme à la libéralisation de l'économie, cette loi a ouvert l'espace bancaire algérien aux banques et institutions financières nationales ou étrangères.

Le système bancaire algérien compte actuellement 31 institutions bancaires et financières entre banques publiques, privées nationales et étrangères et institutions financières spécialisées; Dans l'ensemble, Alger dispose à elle seule de 164 établissements, Constantine se situe au

troisième rang, avec 30 établissements, soit un taux qui de 2,7% de l'ensemble des institutions bancaires.

Cependant, Alger ne se caractérise pas seulement par l'existence d'un grand nombre d'établissements à l'échelle nationale mais aussi par l'implantation de l'ensemble des banques publiques et privées nationales et étrangères. Par contre, les autres wilayas, essentiellement Constantine ne dispose que de quelques banques publiques ou nationales privées. Le nombre d'institutions implantées, publiques et privées, est supérieur à la moyenne nationale, mais il reste faible par rapport au total général et comparativement à Alger et à d'autres wilayas.

A cette faiblesse, enregistrée dans les institutions implantées dans la wilaya de Constantine, s'ajoute, à l'exception d'El Baraka Bank, l'absence des institutions bancaires étrangères qui permettent le financement des investissements, l'accès aux flux financiers et une grande ouverture sur l'économie mondiale.

Quant à la répartition des établissements bancaires et financiers par chef-lieu de wilaya, la ville de Constantine détient l'essentiel des institutions bancaires de la wilaya, cela répond à une logique marchande et territoriale. En effet, Constantine abrite 57,1% des banques de la wilaya.

De ce fait, la ville de Constantine est bien dotée en matière des institutions bancaires par rapport à l'ensemble, elle se situe au dessus de la moyenne nationale. Elle est proche de ceux des wilayas d'Annaba et Tlemcen, mais, il est faible par rapport à celui d'Oran et d'Alger.

2-3-4-Perspectives de développement économique et des investissements à Constantine:

Constantine est victime d'un développement commercial excessif fondé sur la consommation au dépend de la production.¹³ Pour atténuer de cette situation critique, la réorientation vers divers acteurs du développement été indispensable notamment l'université et plus particulièrement la recherche scientifique est la solution adéquate pour résoudre le problème du développement économique dans la ville, d'autant plus que Constantine dispose d'un potentiel important en matière d'infrastructure universitaire. Ce réseau universitaire est composé de deux universités et des laboratoires de recherches d'une importance locale, nationale et même internationale; le nombre des diplômés dans diverses spécialités est important (cf.chapitre07). Cela contribuera non seulement à la résolution des problèmes du secteur industriel mais aussi du secteur agricole, afin de répondre aux besoins de la population et

¹³ Directeur du guichet unique, direction de constantine.

d'assurer également des rentes économiques pour la ville de Constantine. Dans cette optique, les responsables locaux ont opté pour une stratégie de développement en collaboration avec tous les partenaires locaux et étrangers, principalement les français.

Selon les responsables locaux, Constantine va connaître un essor économique important en matière des investissements locaux comparativement à la décennie précédente notamment après la création du guichet unique et son rôle dans la relance économique et des investissements dans la ville; le nombre des projets d'investissement est relativement en hausse depuis 2003; il est de l'ordre de 200 projets dont la quasi totalité concerne le domaine des entreprises, l'industrie agroalimentaire, en outre on assiste à la réalisation d'un nombre de projet avec les partenaires essentiellement des français.

Trois unités de productions pharmaceutiques (production des anti-biotiques) doivent être réalisées dans la période d'un an et demi (en 2007), pour renforcer les trois unités existantes, et créer 3 200 emplois en 2006. Quant au montant des projets d'investissements retenus dans la wilaya entre 2003-2004, il est respectivement de l'ordre de 2 300 million de DA et 6 500 million de DA.

2-3-5-Entraves au développement local futur de Constantine :

Parmi les problèmes dont souffre la ville de Constantine et qui constituent une des entraves au développement locale de la ville, celui lié à la prise de décision au niveau local.

Par définition, la décentralisation est un mode d'organisation des relations entre l'état (pouvoir central) et les collectivités locales (pouvoir local); elle est considérée comme une réponse moderne à des situations marquées par un excès de centralisme.

Les réformes économiques initiées à partir de 1988 consacrent formellement un désengagement relatif et progressif de l'état sur le plan économique et une ouverture du champ politique respectivement. Les rapports Etats / collectivités locales et collectivités locales et système économique ont été formellement restructurés par les textes d'application, des réformes et des plans de développement des communes et des wilayas.

Sur le plan législatif, la loi n°90/09 du 07 avril 1990 relative à la wilaya, et la loi 90 / 08 relative à l'APC, ainsi que toutes les lois en vigueur, précisent les missions et les compétences qui leur sont déterminées par la loi et les règlements et généralement sur toutes les affaires présentant un intérêt pour la wilaya.

Cependant, si l'on suppose que tous les textes donnent aux collectivités locales (APC, APW) la libre intervention en vue de promouvoir le développement économique local, en réalité, les choses sont sensiblement plus complexes, car ces institutions ne sont pas assez autonomes pour mettre en application leurs politiques de développement, dans un système politique basé sur le développement à caractère centraliste. En outre la formalisation d'un projet à l'échelon local pose le problème des relations contractuelles entre l'état et la wilaya, la wilaya et la commune, et les rapports avec le secteur économique productif

Le meilleur révélateur de ce centralisme s'affirme dans les initiatives locales qui demeurent paralysées, et constitue l'un des problèmes fondamentaux qui limite la liberté accordée aux collectivités locales ; notamment sur le plan de la planification, le financement, et la réalisation qui sont les piliers de tout développement local (cf.chapitre04), et qui sont toujours liés au pouvoir central¹⁴.

Le désengagement de l'état vis à vis des collectivités locales n'a pas été accompagné des conditions réelles de l'émergence d'un véritable échelon local décentralisé capable de prendre en charge les problèmes du développement local ; cette prise en charge impose d'une manière incontournable, le nécessaire réaménagement des modalités et des procédures de mobilisation et d'allocation (affectation) des ressources locales. A cet égard, la fiscalité locale continue de poser un véritable problème alors qu'elle devrait être la principale source de financement des collectivités locales pour assurer leur autonomie financière et concrétiser le principe de l'autogestion¹⁵.

A cela il faut ajouter aussi, que l'autogestion du patrimoine local producteur de richesse est l'un des principaux handicaps au développement local durable. On peut s'inspirer de l'exemple de la commune de Constantine qui dispose d'un patrimoine communal inestimable, une source de richesse dont les redevances annuelles rapportent à la commune près de 160 millions de dinars algériens. Malheureusement, cette source financière très convoitée pour le développement local est sous exploitée en raison de multitudes entraves liées au mode de gestion central ; « *le secteur producteur de richesse local est à l'arrêt, en effet, la redevance annuelle*

¹⁴ **BOUNAH.K**, « *la prise de décision* », communication présentée par le président de l'APW de Constantine, lors d'une rencontre scientifique « *gestion et gouvernance des territoires urbains en pays méditerranéens : regards croisés* », organisée par les laboratoires de recherches : le LAT de l'université mentouri de Constantine et GESTER, Montpellier, le 25 /09/ 2004

¹⁵ **FERFERA.Y**. « *décentralisation et gouvernance des collectivités locales : nouveaux acteurs, nouvelle logiques* », rencontre scientifique du LAT et GESTER, op.cit

réelle représente à peine 20 millions de dinars algériens au lieu de 160, en outre, le sommaire de consistance du patrimoine producteur de richesse locale est incomplet, non exhaustif et sous encadré pour ne pas dire abandonné »¹⁶

En outre, toutes les actions locales ont été menées par le niveau central, toutes avaient pour trait commun le mode de leur élaboration lequel excluait la participation de l'échelon local; or la gouvernance au plan local désigne la coopération et l'articulation des acteurs privés et publics qui participent directement à la régulation locale et indirectement à la régulation globale.

Ne doit-on pas doter les collectivités locales de lois et de règlements leur permettant d'intervenir avec plus de liberté dans la gestion et le développement local ? D'autant plus, la transition vers l'économie de marché et la réalisation d'un développement durable préconise la décentralisation et une bonne gouvernance urbaine au niveau local.

Ces questions posées nous amènent à mettre en cause tous les textes relatifs à la question des moyens de gestion et de développement des collectivités locales ainsi que les attributions de ces dernières en vu d'un développement local durable.

Conclusion :

Constantine a toujours bénéficié des implantations à caractère économique plus ou moins important depuis l'ère coloniale. La politique de développement n'a pas échappé à la politique adoptée à l'échelle nationale; cette politique visait en premier lieu la création des emplois pour répondre aux besoins de la population qui n'a cessé de s'accroître, ce qui explique l'extension du tissu de la ville d'une façon déséquilibrée. Dans cette dynamique, le processus d'urbanisation et d'industrialisation¹⁷ sont fait au dépend des terres agricoles, soit à la périphérie ou dans la ville.

En dépit de l'importance accordée à l'industrie dans le cadre du développement économique, ce processus n'a pas été accompagné par d'autres initiatives dans les différents secteurs de l'économie et de la société, on assiste à l'absence des investissements directs étrangers, le manque des infrastructures bancaires (nationales, privés ou étrangères), ainsi que l'absence des procédures qui encouragent la décentralisation et l'autogestion locale

¹⁶ LAYEB H, « *le patrimoine productif de la commune de Constantine : les handicaps de gestion et perspectives de gouvernance* », idem

¹⁷ Par l'aménagement de grand site industriel, de l'industrie lourde à celle de la transformation ; de la mécanique à l'agroalimentaire.

En outre, les infrastructures économiques, essentiellement les zones industrielles accusent un grand retard en matière d'aménagement depuis la date de leur création ¹⁸

La croissance socio-économique de la ville de Constantine a créé des disparités et des contrastes dans l'espace. En réalité, la ville avec ses divers aspects de développement, se présente comme une patchwork urbain, composé d'un ensemble de ligatures où se logent la zone de l'habitat et la zone industrielle ; les espaces périurbains ont pris plusieurs formes urbaines : les grands ensembles d'habitations, les nouveaux lotissements, les zones d'activités économiques et industrielles, tout un fragment de ville en quête d'harmonie, d'identité et de devenir urbain.

Certes le développement socio- économique contribue au développement durable de nos villes, mais aussi génère des nuisances, pollutions et divers impacts sur l'environnement.

Constantine, avec son développement économique fondé sur l'industrie, se trouve actuellement dans une situation critique et irréversible, car ces sites industriels implantés auparavant à la périphérie de la ville ont été absorbés par les nouvelles implantations, comme la zone d'habitation « Boussouf » au sud ouest de la ville, située à proximité de la zone industrielle Palma et des zones d'activités Rhumel et Lamorcière. Cela amène à s'interroger sur l'impact du développement économique et social sur l'environnement urbain, et sur une ville ayant bénéficié d'un développement diversifié à travers des périodes différentes.

¹⁸ BOUHAREB.M .p 138

Chapitre 06

Les conséquences du développement sur la ville

« Vers une lecture de l'environnement à Constantine »

I-Lecture des indicateurs du développement environnemental :

Introduction :

L'environnement urbain est l'ensemble des caractéristiques de tous les aspects qui touchent à la gestion de la ville et qui contribuent à son agrément et son harmonie.

On ne peut pas parler de progrès de la ville sans pour autant parler des problèmes générés par les divers modes de développement et éventuellement les atteintes à l'environnement considéré comme un enjeu fondamental et une denrée rare qu'il faut préserver pour assurer un développement durable de nos villes, d'autant plus que le développement économique et social est un grand consommateur des ressources naturelles.

Cependant, le développement socio- économique, poussé de l'urbanisation est un élément qui fragilise notre environnement par les déchets, les diverses formes de pollution. En effet l'environnement peut être touché en matière des pollutions et des nuisances, et leur cortège d'effets néfastes et dont l'homme subit les conséquences.

La dégradation de l'image de la ville par la crise du logement et la prolifération de l'habitat illicite, ainsi que la dégradation du cadre bâti ancien, considéré pour longtemps un patrimoine culturel à préserver pour les générations futures, les glissement de terrain, la crise d'accès à l'eau potable, la prolifération des déchets, la pollution atmosphérique, le manque d'espaces vert, les problèmes de l'insécurité urbaine, sont autant de maux de la ville.

A travers ce chapitre, nous allons essayer d'esquisser les conséquences du développement sur l'environnement urbain; deux axes feront l'objet de cette étude, le premier traite particulièrement l'environnement urbain (géographique, opérationnel et perçu), le deuxième s'attachera à analyser l'environnement des comportements, (cf. approche conceptuelle) c'est celui du phénomène de la sécurité urbaine.

1- Lecture de l'environnement urbain de la ville

1-1-La dégradation de l'image de la ville

On assiste à la dégradation avancée de l'image de la ville; soit celle qui affecte le cadre bâti ; soit celle relative à la dégradation des ressources naturelles

1-1-1-1- la prolifération de l'habitat illicite :

L'habitat illicite à Constantine est un phénomène ancien. Son apparition, due essentiellement à l'exode rural et à l'accroissement de la population, Ces deux raisons ont conduit à l'apparition de l'habitat illicite qui s'est développé d'une manière anarchique sous forme de bidonvilles et de constructions spontanées en dur.

En effet, l'habitat illicite remonte à l'époque coloniale; apparu entre 1937 et 1962, dans différents sites de la ville tels que les carrières d'El Kantara, les pentes de Belle vue, les berges du Rhumel, Bardo, Mansourah, Bidi louiza et la cité El Bir.

A cet effet, entre 1948-1954 ont été réalisés 1 800 logements de type bidonvilles et 2 900 illicites construits en dur ¹. Les matériaux utilisés étaient souvent récupérés parmi les déchets ou bien achetés à bas prix. Il s'agit notamment de matériaux hétéroclites tels que le bois, les plaques de zinc, la tôle de récupération ; parfois les matériaux sont fabriqués sur place (toub ou brique d'argile malaxée à la paille).

Après l'indépendance, Constantine continue d'être attractive pour les ruraux. Cette attractivité se manifeste par un exode rural intensif. En parallèle, sa population s'est considérablement accrue alors que les logements réalisés restent en deçà des besoins de la ville.

Ces facteurs ont conduit à la prolifération de l'habitat illicite surtout de types bidonvilles, à travers 75 sites de la ville de Constantine² dont les plus importants sont : Sabatier, Amirouche, Halbedel, Bardo, Chalet des Pins, Pont du Diable, Avenue de Roumanie, cité Ben Tellis, Mansourah, terrain Tennoudji, Ziadia, Oued El Hed, Daksi, Arcades romaines, domaine Améziane, carrière Lentini, carrière Gance, Sarkina, Boumerzoug, etc. (cf. carte n°08). En effet l'habitat spontané a occupé tous les interstices urbains, essentiellement les terrains non constructibles à haut risque de glissement de terrain. Utilisant essentiellement le parpaing, la tôle en feuille ondulée ou en ternet, les bidonvilles ont sextuplé en 46 ans. Ils sont passés de 1 800 en 1954 à 11 638 baraques ³ en 2000 pour une population estimée à 81 500 personnes (cf. fig. n° 10).

Au niveau de la wilaya, les bidonvilles se situent dans toutes les communes. Ils sont de l'ordre de 17 164 gourbis pour 124 654 personnes, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°16 : Etat des bidonvilles à Constantine

| Commune | Sites bidonvilles | Constructions | Ménages | Population |
|---------------------|--------------------------|----------------------|----------------|-------------------|
| Constantine | 75 | 11 638 | 11 638 | 81 466 |
| Total Wilaya | 197 | 17 164 | 17 804 | 124 654 |

Source : DPAT. 2000

¹ HAFIANE. A. *Dynamique urbaine et planification : l'habitat illégal dans l'évolution de Constantine*. Thèse de 3^{ème} cycle. Université de Grenoble. 1983. p72.

² DPAT (direction de la planification et de l'aménagement du territoire). *Monographie de la wilaya de Constantine*. Constantine 2000. p 267.

³ Idem.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Les bidonvilles ont atteint donc un seuil critique dans la ville de Constantine qui regroupe 38,1% des bidonvilles de la wilaya, soit un peu plus.

Malgré les opérations d'amélioration de vie dans les bidonvilles comme l'installation des bornes fontaines, l'alimentation en électricité, la réalisation du réseau d'assainissement ou à défaut de fosses septiques, les conditions de vie restent lamentables et les constructions ne répondent en aucun cas aux normes urbanistiques, architecturales et esthétiques. De plus, elles donnent un aspect désolant surtout celles situées à l'entrée de la ville

Cette situation alarmante a conduit les autorités locales à entreprendre plusieurs opérations visant l'éradication de ces baraques afin d'améliorer l'image de la ville. Effectivement, plusieurs habitants des bidonvilles ont été relogés et leurs constructions ont été démolies au courant de ces deux dernières années. Cette opération a touché plusieurs sites à Constantine, on peut évoquer à titre d'exemple l'éradication des bidonvilles à faubourg Lamy, Daksi, Terrain Tennoudji, etc.

A cet effet, le nombre de bidonvilles est passé de 11 638 (67,8 % des bidonvilles de la wilaya)⁴ en 2000 à 8 510 en 2001 puis à 7 107 baraques en 2002⁵. En effet, en 2002, les bidonvilles ont régressé de 4 531 gourbis, soit 38,93 % du volume global.

Les bidonvilles sont répartis à travers la quasi-totalité des secteurs urbains de la ville de Constantine, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°17: Répartition des bidonvilles à travers les secteurs urbains de Constantine (2002)

| Secteurs urbains | bidonvilles | ménages |
|------------------|--------------|--------------|
| El Kantara | 1 961 | 1 961 |
| Sidi Mabrouk | 622 | 622 |
| Boudraâ Salah | 104 | 125 |
| Bellevue | 74 | 74 |
| 5 juillet | 48 | 48 |
| Ziadia | 1 003 | 1 033 |
| Gammas | 616 | 616 |
| Sidi Rached | 938 | 938 |
| Mûriers | 1 741 | 1 804 |
| Total | 7 104 | 7 221 |

Source : APC de Constantine. 2003

Comme l'indique le tableau, le secteur El Kantara vient en tête avec 1 961 bidonvilles, soit 27,6% du total des bidonvilles. Il est suivi par le secteur les Mûriers qui représente 24,5% des bidonvilles. Alors que, le plus faible taux est celui du secteur 5 juillet (0,67%).

⁴ GHANEM.AG, "problématique de l'urbanisme en Algérie entre la législation et la pratique, cas de Constantine", in revue du LAT, n°01, 2003, p34

⁵ APC. Constantine. 2003.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine
FIG10

Près des 8/10 des bidonvilles se concentrent dans les secteurs urbains El Kantara, les Mûriers, Ziadia et Sidi Rached. Deux secteurs (El Kantara et les Mûriers) abritent 52,1% des bidonvilles, soit un peu plus de la moitié.

Cette forte concentration des bidonvilles se fait dans des quartiers situés à la périphérie immédiate du centre ville (péricentre).

Concernant l'habitat spontané en dur, il s'agit essentiellement de "lotissements illicites qui «sont nés d'une transaction entre un propriétaire terrien et des citoyens pour l'acquisition d'une parcelle de terrain sur laquelle ils construisent leur logement, souvent de grande valeur, sans aucun respect des normes urbaines »⁶.

Ce type d'habitat est dans un état d'anarchie totale. Les constructions sont en dur mais leur organisation ne répond pas aux normes architecturales, esthétiques et urbaines. Elles forment des quartiers entiers tels que Bidi Louiza, Rue Roumanie, Chalet des Pins, Ben Chergui, etc.

Leur situation nécessite une restructuration et une régularisation juridique afin de leur donner une image et un nouvel aspect qui tient compte du statut de Constantine comme capitale du Nord-Est algérien.

De plus, la situation alarmante des bidonvilles nécessite la création de moyens de contrôle efficace et performant afin d'annihiler les baraques qui restent et interdire toute reconstruction ou réapparition de celles déjà détruites et ce dans le seul objectif d'améliorer l'image de Constantine.

En effet, la prolifération de l'habitat illicite ne constitue pas le seul problème dont souffre actuellement Constantine. On peut citer également les glissements de terrain, et les problèmes écologiques ainsi que la dégradation du bâti de la vieille ville.

1-1-1-2- Les glissements de terrain et la dégradation du bâti :

Parmi les problèmes urbains dont souffre actuellement Constantine figure un problème majeur, le glissement de terrain. En effet le site de Constantine est affecté par de nombreux glissements qui ont dans le passé causé des dégâts importants aux constructions et menacent aujourd'hui sérieusement d'autres quartiers à stabilité précaire en donnant ainsi une image hideuse de la ville (cf. fig. n° 11)

⁶ DPAT .op. Cit. p276.

FIG11

Celui-ci est un phénomène ancien; les premières manifestations dommageables ont été observées dès 1910 avec les premiers dégâts apparus sur le pont de sidi Rached⁷. De plus, le plan urbain de 1960 a localisé les régions affectées par les glissements et a interdit ainsi toute construction dans ces zones.

Les raisons sont multiples; il semble que la croissance urbaine de ces dernières années a conduit à une augmentation significative des risques selon deux mécanismes: ⁸

- Les zones construites se sont largement étendues et la partie exposée aux conséquences dommageables des glissements a donc augmenté ;
- Certains travaux réalisés ont conduit à initier ou favoriser des glissements de terrain. Il s'agit notamment de terrassements ou de modification de pentes, de fuites dans les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), les réseaux d'évacuation des eaux usées ainsi que la mauvaise maîtrise des eaux de ruissellement.

Le phénomène de glissement de terrain met en danger de grands espaces urbains de la ville de Constantine, et a déjà suscité l'évacuation de bien des immeubles qui mettaient en danger la vie de leurs locataires; menaçant ainsi un patrimoine de 15 000 logements⁹ et touchant une population de 100 000 habitants¹⁰, les glissements s'étendent sur une superficie de 120 ha.

En effet, les glissements s'étendent sur la quasi-totalité de la partie Sud-Ouest de la ville de Constantine, affectant ainsi plusieurs quartiers groupés en cinq zones. Il s'agit notamment des quartiers (ou zones) suivants¹¹ :

- **Zone A:** Belouizded (32ha), Kitouni, Kaidi, décharge publique
- **Zone B:** Belle vue, cité 20 Août 55, le terrain de la mosquée Emir Abdelkader
- **Zone C:** Ciloc, cité Boussouf, cité Zaouch (10ha), Boudrae Salah et El Menia (29ha), Bencherghi

⁷ **DUC** (Direction de l'urbanisme et de la construction). *Etude sur les glissements de terrain à travers la ville de Constantine*. Réalisée par BET français Arcadis/EEG Simecsol. 2003.

⁸ *Idem.*

⁹ Direction de l'urbanisme et de la construction. «Etude d'un glissement de terrain de grande ampleur en milieu urbain- cas de la ville de Constantine » dans le cadre du colloque international sur *les risques majeurs et l'aménagement du territoire*. Constantine du 15 au 16 Mars 2004.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ **BENAZZOUC M.T, BENAÏSSA A.E.K, CHABOUR N, BOULMDAIS N**, "Etude des glissement de terrain et évaluation de leur impacts dans la ville de Constantine", in revue du LAT. 2003, op.cit, p54.

- **Zone D:** Bardo (14 ha), la place Krikri., le chemin forestier, la culée nord du pont sidi Rached
- **Zone E:** le terrain de l'université de Constantine.

Cependant, les glissements au niveau de la zone A, sont les plus critiques vu leur ampleur (33 ha)¹² et la population concernée, près de 60 000 habitants¹³, soit 60% de la population touchée par les glissements .

Face à cette situation, plusieurs travaux d'expertise ont été lancés afin de prendre en charge ce phénomène et ont tous conclu la nécessité d'une étude globale et approfondie de l'ensemble des zones touchées. L'étude porte essentiellement sur quatre missions à savoir¹⁴ :

1. Un diagnostic de l'ensemble des sites touchés par le glissement.
2. Une évaluation de l'impact du glissement de terrain. Cette mission porte sur l'expertise des constructions endommagées et l'établissement d'un plan de vulnérabilité aux risques naturels à Constantine.
3. Une étude de solutions de confortement¹⁵.
4. Une surveillance des mouvements de terrain qui constitue une opération permanente et qui sera menée comme suit :
 - 4-1-Dispositif et réseau de surveillance des glissements de terrain. Dans ce contexte, la conception du plan de surveillance comprend la surveillance des déplacements en surface et en profondeur (en relation avec la pluviométrie) ; et le choix des zones à surveiller.
 - 4-2-Développement d'un système d'information géographique (SIG)¹⁶ appliqué aux glissements de terrain de la ville de Constantine.
 - 4-3-Mise en place d'un observatoire des glissements afin de suivre l'évolution du phénomène, l'observatoire aura aussi comme mission d'alerter les services compétents et la population dans les périodes de crise. Cependant, la mise en œuvre de ces solutions nécessite des moyens logistiques spéciaux ainsi que le déplacement des habitants de cette zone qui nécessite à son tour

¹² DUC. op. cit. p63.

¹³ DUC .op. cit. p62.

¹⁴ **BENAZZOUC M.T, BENAÏSSA A.E.K ,CHABOUR N, BOULMDAIS N.**op.cit.p54 à58

¹⁵ Actuellement, deux variantes de solutions de confortement du site de Belouizded ont été proposées

¹⁶ Le SIG représente un système de surveillance et d'analyse des glissements de terrain, regroupe dans une base de données unique les résultats des nombreuses études et tous types de données relatives aux glissements et de les stocker sous forme numérique.

la réalisation d'un programme de 2000 logements¹⁷. Alors que le terrain de la zone ne pourra plus être urbanisé.

En outre, le déplacement des populations sera suivi par une opération de démolition des constructions menacées. A cet effet, 60% du bâti de la zone A qui regroupe les quartiers Belouizded, Kitouni et Kaidi sont classés en zone rouge , C'est-à-dire à démolir¹⁸ .

Effectivement, la démolition de certaines constructions a été entamée depuis la fin de l'année 2003, et l'assiette foncière a été récupérée par l'APC de Constantine pour en faire des espaces verts, des aires de jeux pour enfants ou des parking pour le stationnement des voitures (cf. fig. n° 11-12). Les autres constructions bénéficieront soit d'une opération de réhabilitation, soit d'une opération de rénovation, selon les résultats des rapports d'expertise.

Les mêmes opérations seront menées pour les autres zones et ce selon leur cas et d'après le classement de leur bâti dans l'étude d'expertise, réalisée par le CTC¹⁹, qui classe les constructions en trois zones, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°18 : Les différentes opérations menées dans le cadre des glissements de terrain, selon l'état des constructions

| Zone | Etat | Opération |
|---------------|-------------------|---------------------------------------|
| Rouge | Très mauvais | A démolir. |
| Orange | Mauvais ou moyen. | A conforter (réhabiliter ou rénover). |
| Verte | Bon | A réhabiliter si nécessaire. |

Source : CTC. Constantine

De part la complexité de ce phénomène naturel, et ses effets négatifs sur le développement de la ville, tous les aspects des glissements de terrain doivent être pris en considération en vue de la maîtrise de cet aléa et la réduction de son impact sur les biens et les constructions

Enfin, cette situation alarmante des glissements de terrain à travers la ville de Constantine nous amène à poser des interrogations majeures :

Quel sera l'impact de ces glissements de terrain sur l'image d'une ville qui opte pour la durabilité ? Quelle sera la future image de ces zones ?

La reconstruction de quelques zones ou bien le reboisement ou la réhabilitation d'autres zones peuvent-ils donner à Constantine une autre image qui tienne compte de la durabilité .

Par ailleurs, un des autres problèmes dont souffre Constantine est relatif à la dégradation du cadre bâti de la vieille ville.

¹⁷ Colloque international sur les risques majeurs et l'aménagement du territoire .op. Cit.

¹⁸ DUC. Op. Cit.

¹⁹ CTC : Contrôle Technique des Constructions.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Fig12

1-1-1-3-La dégradation du cadre bâti de la vieille ville :

La médina ou la vieille ville de Constantine est un site de grande qualité architecturale et urbaine; avec son cachet particulier elle constitue un patrimoine hautement qualifié par ses valeurs et ses qualités; témoignage des traditions et cultures locales (cf. fig. n° 13)

Contrairement à la plupart des médinas algériennes généralement marginalisées, la médina de Constantine reste fonctionnelle dans un ensemble urbain dont elle est le pôle, elle représente le centre de gravité spatiale de l'agglomération et même de toute l'armature urbaine. En dépit de son importance, ce patrimoine risque de disparaître rapidement dans l'indifférence, faute de prise en charge réelle.

Dans les années quatre-vingts, la vieille ville fut l'objet d'une grande opération de démolition et d'assainissement de pans entiers de son vieux bâti, largement dégradé sous l'effet du temps et de l'action humaine qui légitimait une évacuation urgente sur des logements neufs dans les nouvelles banlieues de Constantine.

De nos jours, la vieille ville si elle est n'est pas encore abandonnée, ou marginalisée dans tout projet urbain, elle a subi des aléas du temps et de l'homme qui ont participé à la diminution de ce capital à l'appauvrissement et la perte des valeurs accumulées. Ce danger s'exprime par la vétusté, la dégradation, voire même l'abandon de la médina, sous les effets de destruction et de transformation accélérée de leur environnement bâti.

Ceci est du à un changement de mode de vie et des comportement non adaptés à un environnement aussi sensible. Les raisons en sont multiples; d'une part le tissu traditionnel a été transformé afin d'accueillir une population aux traditions et cultures différentes, suite à l'incursion sédentaire d'une population issue de l'exode rural (densité forte dépassant 1000 hab/ha); ces néo-citadins au lieu de le préserver et l'entretenir, l'ont dénaturé avec les modifications non appropriées des maisons, avec l'introduction de nouveaux matériaux de construction incompatibles qui ont avili d'avantage la médina. En outre, la vétusté du réseau d'égouts et la stagnation des eaux pluviales, la dégradation en chaîne due aux rénovations et modifications non appropriées ou aux démolitions mal exécutées de maisons vétustes, déstabilisant ainsi les constructions mitoyennes, l'abandon de tout entretien ou de réparation à conduit à l'infiltration de l'eau courante qui a eu des effets néfastes (cf. fig. n° 14)

D'autre part, la vieille ville de Constantine n'est pas encore classée comme patrimoine protégé, ce qui explique sa vulnérabilité et le manque de réponse rapide aux atteintes que celle-ci subit depuis des décennies et qui vont en s'aggravant.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

[Fig13](#)

En effet, toute procédure de sauvegarde demande beaucoup d'engagement de la part des autorités locales, en raison du coût élevé des opérations²⁰. De fait la vieille ville est devenue un structure socioculturelle dévalorisée par le mode de vie moderne, cet état de dégradation est entrain de conduire inévitablement le "rocher" vers une situation alarmante; Sur 1549 constructions, 1 069 sont en moyen et mauvais état, soit 69% des constructions,(cf.tableau n°19)

Tableau n°19 : Etat des constructions de la médina de Constantine

| Etat du bâti | Constructions | % |
|---------------------|----------------------|----------|
| Bon | 356 | 28 |
| Moyen | 812 | 52,4 |
| Mauvais | 257 | 16,6 |
| En ruine | 124 | 8 |
| Total | 1 549 | 100 |

Source: DUC. 2003, in MAHDI .A, MILOUS .I. "Le rôle et le devenir de la vieille ville de Constantine », travail collectif dans le cadre de la 1^{ère} année de post- graduation en architecture. Option : urbanisme. Juin 2003

Le cadre bâti de la médina est dans un état vétusté et de dégradation très avancé; près de 7/10 (72%) des constructions de la médina nécessitent des opérations de restauration, réhabilitation et rénovation alors que près du 1/10 sont en ruines.

Des opérations de préservation et de réhabilitation de ces centres historiques sont nécessaires, non seulement pour la sauvegarde d'un patrimoine, mais aussi pour leur intégration dans le développement de la vie économique et sociale de la ville, faisant évoluer le tourisme culturel dans la ville, qui aura pour conséquence le développement économique local

Une telle démarche, dans le cadre du développement urbain durable peut contribuer au développement du tourisme urbain et donner une autre image et un nouvel aspect à une partie qui constitue le cœur de la ville mais qui est délaissée et abandonnée à l'oubli. A cet effet, une action d'urgence suscite impérativement une attitude particulière à l'égard de ce riche patrimoine

Dans le cadre des opérations de restructuration et de requalification des anciens tissu urbains historique, la vieille ville de Constantine a été retenue pour une opération de "mise en valeur du patrimoine immobilier et la sauvegarde des tissus urbains" en collaboration avec l'université de "ROMA TRE"; un "master plan" a été élaboré en 2003 afin d'intervenir sur cet ancien tissu.

²⁰ Le secteur du patrimoine ne reçoit que 0,54 % du PIB

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

[Fig14](#)

Suite à cette initiative, la vieille ville de Constantine a été classé en avril 2004 patrimoine historique par la commission nationale de classement des biens culturels du ministère de la communication et de la culture; ce classement permettra à la vieille ville d'obtenir l'aide financière et technique et les moyens nécessaire à sa préservation et la réhabilitation de son tissu urbain originel.²¹

A cela il faut ajouter que la vieille ville sera l'une des cinq villes à travers le monde qui bénéficiera d'un "projet mobilisateur des centres urbains anciens," elle a été choisie suivant les critères qui définissent les cités anciennes. la vieille ville de Constantine remplit ainsi toutes les conditions qui lui permettent de bénéficier de la réhabilitation d'une part de son tissu urbain et d'autre part de son centre ville essentiellement constitué du bâti colonial²²

1-1-2- La dégradation des ressources naturelles:

1-1-2-1-Le manque des espaces verts :

Les espaces verts sont un facteur d'équilibre entre l'être humain et l'environnement; en dehors de leur rôle dans son équilibre physique et psychique, ils ont un rôle fonctionnel très important dans l'isolation acoustique. Le domaine des espaces verts est loin d'être satisfaisant à Constantine, celle-ci connaît un manque important en qualité et en quantité (cf. fig. n° 15). En effet, ce manque incombe essentiellement aux extentions urbaine au dépend des espaces vert (cf. carte n°09), ce déficit est de l'ordre de 2 188 ha²³ et il est enregistré dans tous les types, à savoir les aires de jeu, les jardins publics et squares, les forets et les parcs d'attraction, les arbres d'alignement ainsi que les espaces verts de proximité des ensembles d'habitations collectifs.

Tableau n° 20: Déficit en espaces verts à Constantine

| Type d'espace vert | Surface (Hec) | Ratio (M ² /h) | Norme (M ² /h) | Déficit (Hec) |
|------------------------------|---------------|---------------------------|---------------------------|---------------|
| Aires de jeu | 5,10 | 0,08 | 5,50 | 333 |
| Jardins publics | 12,82 | 0,21 | 4,50 | 264 |
| Parcs centraux | 0 | 0 | 5 | 307 |
| Forêts et parc d'attraction | 351 | 2,50 | 5,70 | 1 284 |
| Déficit global d'espace vert | 2 188 | | | |

Source : actes colloque de Biskra 2001, in Zertal.op.cit, p. 128

²¹ APC de Constantine, avril 2004

²² Projet de réhabilitation initié par le ministre français des affaires étrangère en 10/2004.

²³ Acte du colloque de Biskra. p457. In N.ZERTAL. Op. Cit.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Fig15

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine
Carte9

De plus, ceux qui existent aujourd'hui, dont la quasi-totalité remonte à l'époque coloniale (cf. carte n°10) sont délaissés, abandonnés et ne jouent plus leur rôle d'écologie, de détente, de rencontre ou de loisir, et ne bénéficient d'aucun traitement, d'aucun entretien alors que quelques jardins publics sont transformés en souk ou bien en lieux exclusifs pour les hommes. (cf. fig. n° 16-17).

Ceci est du essentiellement à la qualité de leur aménagement en plus de la gestion médiocre, ces deux éléments ont conduit à la non fréquentation de ces espaces et leur transformation en objets démunies de toute identité et déviés de leur fonction.²⁴

En fait, la grande faiblesse se situe dans l'organisation qui s'occupe de la gestion (conception et l'entretien) des espaces verts à Constantine (cf. carte 11).

Quant à la part des habitants, elle est de 3.98 M² /hab.²⁵ pour la wilaya, une proportion qui reste en deçà de la moyenne nationale (6.8 M² /hab), et internationale (10 M²/hab). Cette valeur diminue dans l'agglomération de Constantine (1.5M²/hab), malgré une augmentation par rapport à 1977(0,19M²/ hab), 1987 (0.22 M²/ hab) et 1998 (0.25 M²/ hab) (cf.annexe n°01)

1-1-2-2-La crise de l'eau potable

La relation entre la gestion de l'eau et la gestion des territoires va de pair, la communauté internationale a inscrit l'accès à l'eau et l'assainissement parmi les objectifs du millénaire, l'Algérie a intégré la question de l'eau dans la stratégie nationale.

L'Algérie se situe en fait dans la catégorie des pays pauvres en ressources hydrique. Au regard du seuil de pénurie de la disponibilité en eau, fixé par la banque mondiale à 1000m³/hab/an (273l/j/hab)²⁶.

La disponibilité de l'eau est actuellement, avec 30 millions d'habitants, de 383m³/an/habitant et passera en 2020, avec une population de 44 millions d'habitants, à 261 m³/an/habitant²⁷.

²⁴ **TOUAM BENHASSINE.N**, "les espaces verts à Constantine, image, gestion et pratique,"in le premier séminaire national sur la gestion des villes et développement durable"18et 19 mai 2004 à Oum-El-Bouaghi

²⁵ Part des espaces vert par habitant= surface des espaces verts / nombre de population
= 186.8100 / 469273 = 3,98 m²/h

²⁶ **BOULEHOUCHE.A**, les problèmes environnementaux des villes algérienne, in acte du colloque national « la crise de la ville algérienne, 2003 », p117

²⁷ Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, 2000, pp31-32-33

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Carte10

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

fig16

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Carte11

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Fig17

1-1-2-2-1-Potentialité hydrique de Constantine:

Les ressources en eau à Constantine sont rares et leur répartition est déséquilibrée dans la région (cf.annexe n°02) ; elle se situe en fait dans la catégorie des villes pauvres en ressources hydriques (62.2 litres/jour/Hab) au regard des normes fixées par la banque mondiale (180 litres/jour/Hab)²⁸

L'utilisation de l'eau concerne essentiellement l'alimentation en eau potable, l'industrie et l'irrigation ; la dotation en eau à Constantine est répartie de la façon suivante : le secteur agricole (6.8%), la population (92.23%), l'industrie (7.77%) alors que 0.6% concerne le secteur touristique²⁹(cf.annexe n°03). Cette répartition est insuffisante; le standard international, la répartit de la façon suivante : les besoins domestiques 30%, agricoles 60% et industriels 10%.

Actuellement, les potentialités en eau à Constantine sont globalement estimées à 113 000m³/j³⁰ ; cette dotation déjà jugée critique et ne satisfait plus ses besoins en eau, en dépit des efforts de "l'algérienne des eaux", elle se dégrade de jour en jour au regard du taux de fuite permanente dans le réseau de distribution (40%-50%).

1-1-2-2-2-Le taux de raccordement et dotation à Constantine:

Le taux de raccordement aux réseaux d'adduction en eau potable dans la wilaya est estimé à 66.4%, et à 85.6% dans la ville de Constantine.

Source de vie par excellence, l'eau peut également se transformer en une source de multiples désagréments, les fuites, les coupures intensives, ainsi que les branchements illicites; sont autant de problèmes dont souffre Constantine. Les fuites ont pour cause principale la vétusté du réseau d'adduction, les débits sont importants, sont estimées à 20-40%, ces dernières pourraient à elles seules alimenter un quartier de plusieurs milliers de consommateurs. Ces pertes peuvent être coûteuse; une goutte d'eau qui fuit par seconde entraîne un gaspillage annuel d'environ 10 000 litres³¹.

²⁸ **MILOUS J.**, « *Stratégies Pour une Gestion durable Des Ressources En Eau En Algérie. Principes Et Moyens D'une Nouvelle Politique* » mémoire du module d'hydraulique urbaine de la première année post graduation en architecture, option urbanisme, promotion 2002-2003 rédigé sous la direction de Mer.KABI .N, p05

²⁹ **BENKARAMOSTPHA.W, AZBAWLS,**"Consommation de la population et l'industrie de l'eau à Constantine", mémoire de fin d'étude en aménagement du territoire, option régional, juin 2001, p45

³⁰ A.D.E, 2005

³¹ **MAROUF.N,**"La corrosion des conduites d'alimentation en eau potable dans les zones urbaines", in séminaire "la ville et le développement durable, Oum El Bouaghi, 15 Mai 2004, op.cit

Le problème des fuites touche 45% de l'ensemble du réseau d'AEP, il touche particulièrement la cité Boussouf, El Gammas, les Frères Abbas, Boudraa Salah, Djebel El Ouahch Zouaghi, Ain El Bey, 20 Aout, Boudjenana, Fadila Saadan en raison de la vétusté des canalisations.

En plus du gaspillage et du manque à gagner, les fuites occasionnent également la détérioration de la voirie (cf. fig. n° 18) et les maladies à transmission hydrique (800 cas en 2004).

En plus des fuites et de leurs désagréments, un autre phénomène non moins troublant, celui des coupures intensives ; la situation est nettement améliorée depuis 2004, 70% des habitants sont approvisionnés en eau, ce taux se rapproche de la valeur nationale 85%. Alors que 30% sont alimentés fréquemment, (12-16 heures/jour) ou un jour sur deux, plusieurs agglomérations et quartiers ne disposent pas d'un réseau A.E.P et font recours aux citernes, dont la qualité de l'eau est douteuse.

Quant aux branchements illicites, ce phénomène a pris de l'ampleur, les estimations des branchements illicites pour Constantine sont de 30 000 abonnés non recensés.

1-1-2-2-3- Plan d'action

Du fait des multiples contraintes évoquées, l'eau est devenue un enjeu majeur dans la politique nationale de développement. La politique de l'eau, telle qu'elle est ainsi envisagée, s'articule autour de trois axes principaux³²: l'économie de l'eau, en mettant fin au gaspillage à travers la réduction des fuites et par la rénovation des réseaux de distribution ; la gestion unitaire de l'eau, par une politique nationale de gestion de l'eau, coordonnée par l'Etat ; la protection de l'eau.

Afin de combler le déficit, la wilaya de Constantine a besoin de nouvelles infrastructures pour stocker une quantité de 140 000 m³. En effet, Constantine, alimentée par les trois points de Boumerzoug (22 000 m³/j), Hamma Bouziane (56 000) et Hammam Grouz (35 000), ne connaîtra la fin de ces problèmes d'eau qu'avec la mise en service du barrage "Béni Haroun" et de ses immenses potentialités, pour atteindre un volume d'approvisionnement de 330 000 m³/j³³.

³² La gestion de l'eau s'appuie essentiellement sur deux importantes lois: la loi relative à la protection de l'environnement et la loi portant code des eaux. Elle a pour objet la mise en œuvre d'une politique tendant à assurer une utilisation rationnelle de l'eau.

³³ Algérienne des eaux, juin 2004.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

[Fig18](#)

Avec l'apport du barrage et la rénovation quasi-totale des canalisations³⁴, les problèmes de distribution au niveau de toute la ville seraient résolus.

1-1-2-3-L'assainissement des eaux usées

L'assainissement s'impose comme un impératif incontournable de la protection des milieux et de la santé des citoyens. Le taux de raccordement de la population de Constantine aux réseaux est de 90%³⁵, soit un taux supérieur à la valeur enregistrée dans la wilaya (76%). Une partie des eaux usées provoque donc des atteintes à l'environnement.

1-1-3-Les problèmes écologiques :

A l'instar des grandes villes algériennes, la situation environnementale est alarmante à Constantine. En effet, la croissance démographique et urbaine conjuguée au développement économique et industriel a conduit à l'aggravation de la question écologique. Parmi les problèmes, on peut citer la pollution de l'air, la pollution par les déchets et les eaux ainsi que le manque d'espaces verts.

1-1-3-1-Les pollutions urbaines :

1-1-3-1-1-Les pollutions urbaines par les Déchets :

Les pollutions urbaines notamment par les déchets constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de la détérioration de l'hygiène publique. Le mode de vie moderne a généré des quantités considérables des déchets solides, en raison de changements dans les modes de consommations des habitants, aussi le volume des déchets augmente en parallèle avec l'augmentation de la population.

À l'instar de la plupart des agglomérations urbaines en Algérie, Constantine éprouve de grandes difficultés dans la gestion de ses déchets, au niveau du ramassage, de l'évacuation et de l'élimination; les décharges sont généralement situées sur des terrains perméables, ce qui peut entraîner la contamination des eaux souterraines (cf. fig. n° 19).

³⁴ A noter qu'une enveloppe de six cent milliards de centimes a été consenties aux travaux de rénovation des canalisations entamés en juin 2005, par une société franco-chinoise, dureront 36 mois

³⁵ **Direction d'hydraulique, in Benkaramostpha.w, azbawi.s, 2001, op.cit.p112**

Fig19

Les unités de traitement des ordures ménagères sont souvent à l'arrêt pour des raisons techniques ou financières. Les opérations de la collecte, du traitement des déchets solides et de nettoyage de la voie publique sont souvent considérées comme une préoccupation secondaire par les instances communales qui n'évaluent pas à sa juste mesure l'impact sur la santé publique. De nos jours, et selon les statistiques disponibles, seuls 60% des déchets urbains sont collectés.

Les déchets ménagers, industriels et hospitaliers constituent une autre forme de pollution au niveau de Constantine; une étude de terrain, ³⁶ a démontrée que la quantité des déchets dans la ville de Constantine est de l'ordre de 0.5 kg/ Hab /j³⁷

Vu le manque dans les moyens matériels et humains, les communes souffrent actuellement du problème de gestion des déchets dans les zones urbaines, dans les cités résidentielles (cf. fig. n° 20), à cause de la formation d'un grand nombre de décharges sauvages (cf. carte 12), à proximité des immeubles d'habitations; ce qui constitue un problème dont les conséquences sont néfastes sur la santé des habitants. (cf. figure n° 21)

1-1-3-1-1-1-Les déchets ménagers:

La ville de Constantine, à l'image des grandes villes souffre également des atteintes générés par les quantités de déchets qu'elle produit et par les problèmes d'insalubrité et d'hygiène publique portant gravement atteinte à son cadre urbain et à la santé de ses habitants qui se sentent de plus en plus agressés par leur environnement (cf. carte n°13).

En effet, les déchets ménagers prennent de plus en plus d'ampleur ces dernières années; la quantité des ordures ménagères produite annuellement dans la ville de Constantine est de l'ordre de 182 500 tonnes /an, soit 500 tonnes/jour.³⁸

Cette situation est accentuée par l'accroissement démographique, le manque de gestion rigoureuse des déchets et des défaillances au niveau de la collecte, du transport ou bien du

³⁶ **BOULEHOUCHE.A**, op.cit p117

³⁷ **APC** de Constantine, quantité des ordures par jour = quantité des ordures ménagères de chaque secteur/le nombre des habitants du secteur de collecte.

³⁸ **Zertal .N.B.** op. cit. p115.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

[Fig20](#)

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine
[Carte12](#)

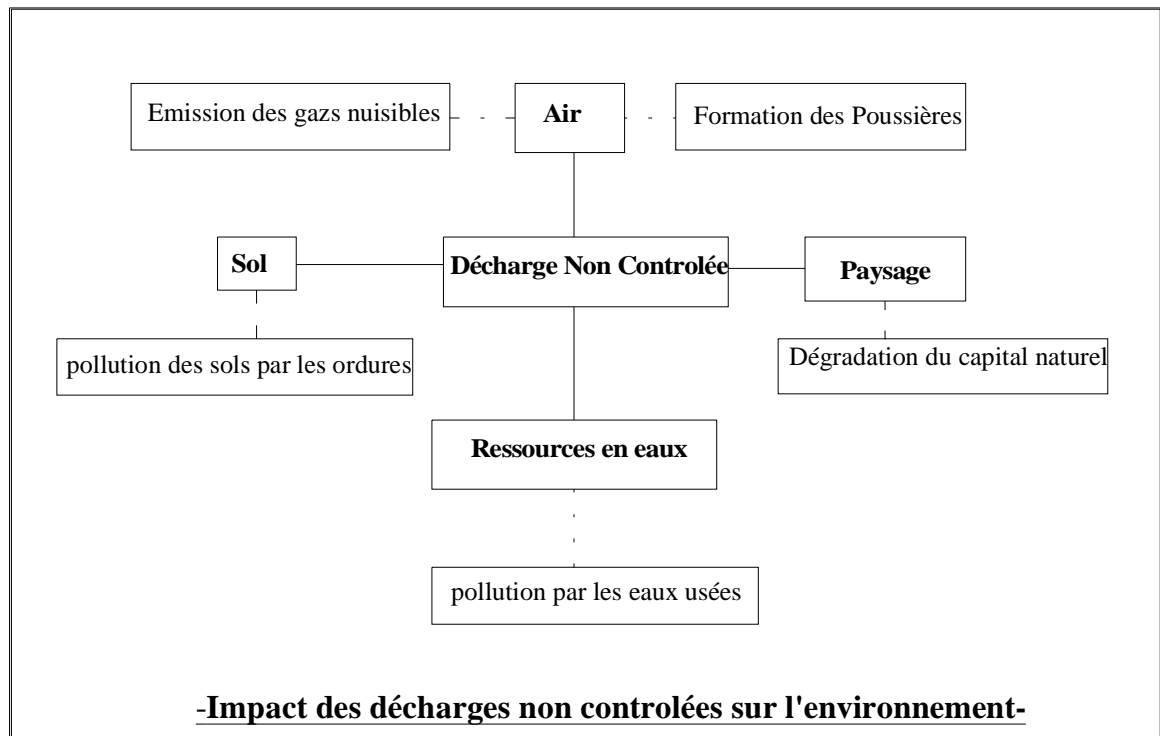


Figure n° 21

Source: crise de la ville, 2003.

traitement et de l'élimination des ordures; il y a 1 camion pour 7 500 habitants,³⁹ soit 27 véhicules de différents tonnages sur 42 secteurs ce qui est inférieur aux normes internationales. Les décharges se trouvent dans plusieurs secteurs urbains et même le long de quelques routes nationales ou en milieu naturel (cf. fig. n° 22-23), comme l'indique le tableau n°21.

Cette situation critique a conduit les autorités locales à entreprendre plusieurs actions visant l'éradication des déchets en milieu urbain, à savoir

- Le lancement des opérations d'éradication des décharges sauvages par les investissements touchant la collecte des ordures ménagères, l'aménagement et l'exploitation des décharges contrôlée à travers la wilaya, opération qui s'inscrit dans le programme de soutien à la relance économique.

³⁹ BAKIRLIDJ, BENGHOD BANE.F, "Système environnemental et la prolifération des déchets urbains, cas de Constantine, in séminaire oum el bouaghi, op.cit.p23

Le lancement du projet de réalisation de deux centres d'enfouissements technique intercommunal des déchets solides urbains, ces centres ont pour but l'éradication des décharges sauvages et la gestion des déchets solides urbains, ces centres accueillent tout les déchets urbains

Tableau n°21 : Les décharges sauvages à Constantine

| Secteurs urbains | Localisation | Surface en m² | Autres informations |
|-------------------------|--|---------------------------------|----------------------------|
| Les Mûriers | 5 ^{ème} Km-Onama ; | 2500 | Déchets divers talus |
| | Route Sissaoui ; | 50 000 | |
| | Avenue Roumanie. | 300 | |
| Belle Vue | Derrière immeuble du Ciloc ; | 1000 | Talus |
| | Kef Cheddad ; | 700 | |
| | Cité des combattants ; | 200 | |
| | Derrière CASOREC. | 200 | |
| Boudra Salah | Descente Ben Chergui ; | 600 | Entrée de la ville talus |
| | Route d'El Menia ; | 20 000 | |
| | Salah Bey ; | 20 000 | |
| | Benchergui ; | 1 000 | |
| Sidi Mabrouk | Boulevard de l'Est ; | 500 | |
| | Mansourah (bidonville) ; | 600 | |
| Sidi Rached | Route corniche; | 10 000 | Entrée de la ville talus |
| | Sidi M'cid ; | 800 | |
| | Sidi Kaidi Abdellah ; | 500 | |
| | Vieille ville (Suika). | 1000 | |
| El Kantara | Monuments aux morts. | 400 | |
| 5 Juillet | Cité Boussouf (3 ^{ème} tranche) ; | 300 | |
| | Zone industrielle (Palma). | 250 | |
| Ziadia | Sakiat Sidi Youcef ; | 400 | |
| | Diebel Ouahch. | 800 | |
| Gammas | Gammas (nouveau) ; | 5000 | |
| | Gammas (ancien) ; | 5000 | |
| | Route El Meridj. | 6000 | |
| RN5 | Vers Ain Smara. | 1000 | Entrée de la ville |
| RN3 | Vers Bekira. | 1000 | Entrée de la ville |

Source : inspection de l'environnement de la wilaya de Constantine. 2001. in ZERTAL. Op. Cit.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

FIG22

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

• FIG23

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

[Carte13](#)

Les déchets ménagers, ils sont également dotés d'un site pour les déchets internes. (cf. carte 14)

D'autres actions ont été entreprises telle que la réouverture de la décharge du 13^{ème} km à la commune de Ain Smara, après son réaménagement selon les normes internationales, la limitation anarchique des sacs de poubelle en milieu urbain, l'amélioration de l'hygiène dans la vieille ville avec le projet "pour une ville saine".

1-1-3-1-1-2- Les Déchets Hospitaliers

Le secteur sanitaire est un générateur par excellence des déchets à Constantine; selon une étude menée en 2001, dans 05 hôpitaux, 03 cliniques, 17 polycliniques, 220 centres sanitaires et 37 salles de soins⁴⁰, l'infrastructure sanitaire génère une quantité de 208.99 tonnes/an, ce qui participe à la prolifération des déchets dans la ville.

Ce problème a pris de plus en plus d'ampleur ces dernières années, suite à l'émergence des cliniques privées, ainsi que l'augmentation de la production des divers secteurs sanitaires publics à l'échelle de la wilaya; selon le rapport de la direction de la santé publique de la wilaya de Constantine (2004), 3665 tonnes / an de déchets hospitaliers sont générées par les huit secteurs sanitaires, dont 1300 tonnes / an engendrées par les quatre hôpitaux de la wilaya, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau n°22 : Quantité des déchets hospitaliers produits dans la wilaya de Constantine

| Secteurs sanitaires (wilaya) | Quantité des déchets hospitaliers (tonnes / an) |
|-------------------------------------|---|
| Hôpital de Constantine | 600 |
| Hôpital d'hémodialyse – cité Daksi- | 100 |
| Hôpital Zighoud Youcef | 400 |
| Hôpital d'EL- Khroub | 200 |
| Total | 1300 |

Source : Direction de la santé, 2004

Le même rapport a révélé que parmi les déchets hospitaliers recensés, 1 700 tonnes / an, sont des déchets infectieux, soit 46.4% de la quantité totale (cf. tableau n°23), ce qui représente un réel danger pour la santé publique et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés dans de bonnes conditions.

⁴⁰ Zertal. N.B. op.cit. p117.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Carte14

Tableau n°23 : Nature des déchets générés par le secteur sanitaire dans la wilaya de Constantine

| Nature des déchets hospitaliers | Quantité (tonnes / an) |
|--|------------------------|
| déchets ordinaires | 1800 |
| déchets infectieux | 1700 |
| déchets générés par les actes chirurgicaux | 165 |
| Total | 3665 |

Source : DDS, 2004

Le rapport révèle plusieurs dysfonctionnements dans la gestion des déchets à savoir le manque de tri, la mauvaise organisation des circuits de collecte, l'inexistence de lieux appropriés pour le stockage des déchets, l'absence de nettoyage et de désinfection des aires de stockage, et le non respect de la durée d'entreposage (48h).

Par ailleurs, Constantine ne dispose que de 06 incinérateurs seulement sur les 08 secteurs sanitaires, et 02 se trouvent en panne⁴¹.

1-1-3-2-La pollution industrielle

Outre les déchets ménagers et hospitaliers, les unités industrielles produisent des déchets dangereux et toxiques, notamment les déchets cyanurés, sels de trempe, peinture périmée et boue de peintures, boue de déshuilage, huiles usagées de vidange et de coupe⁴².

Les zones industrielles, facteur de croissance et la base de tous développement économique ont été implantés sans études d'impact sur l'environnement, elles sont situées sur les terres agricoles situées à proximité de la ville, le long des cours d'eau. Les zones de Palma (74ha), lamorcière (49ha), Rhumel (94ha), Boumerzoug (41ha), Ain Smara (262ha), El Khroub, Oued Hmimim(74ha), participent à la dégradation de l'environnement; par les rejets liquides, atmosphériques et les déchets solides. Les statistiques montrent que pas moins de 130 rejets d'eaux usées ont été repérés lors de l'enquête effectuée en avril 1998 à Constantine par la direction de l'hydraulique, et 65.000 m³ / an d'eaux usées d'origine ménagères et industrielles conduits vers l'oued, 70 m³ / j des liquides industriels proviennent de l'énergie (entreprise nationale des gaz industriels) de la zone industrielle Palma et sont jetés quotidiennement dans les oueds.⁴³(cf.carte n°15).

⁴¹ Statistique de la D.D.S. in rapport 2004 .op., cit.

⁴² ZERTAL. N.B. op. cit. p121.

⁴³ BOUCHAREB .M. op.cit .p 3-4

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Carte15

1-1-3-3-La pollution atmosphérique:

Cette situation est accentuée par l'étroitesse des rues et la concentration des commerces, services et administrations au niveau du centre ville ; la vétusté du parc automobile dont les ¾ correspondent à une tranche d'âge de 15 à plus de 20 ans ; la position géographique de Constantine qui est un véritable carrefour au Nord-Est algérien. Située au croisement des grands axes routiers Nord-Sud (Skikda-Biskra) et Est-Ouest (Annaba-Sétif), Constantine reçoit quotidiennement des flux très importants d'automobiles et de bus provenant des différentes wilayas pour plusieurs motifs.

Donc, tous ces éléments ont contribué à la dégradation de la qualité de l'air au niveau du centre ville ainsi que sur les principales artères qui desservent les différentes wilayas.

A noter que la pollution atmosphérique constitue un facteur déclenchant de nombreuses maladies en l'occurrence, les maladies respiratoires et allergiques, et dont la cause principale est l'air pollué saturé de gaz toxique, engendrée par le trafic d'automobile, et le transport en commun.

De plus, le déficit énorme des espaces verts que connaît la ville a accentué cette situation. Il est nécessaire de définir les moyens d'action pour une gestion efficace de la mobilité en ville en tenant compte des enjeux environnementaux. La mise en perspective du développement durable peut être obtenue par une planification rigoureuse de l'urbanisation et des déplacements

Conclusion:

Constantine, capitale du Nord-Est algérien, avec son poids historique, civilisationnel et culturel souffre de plusieurs problèmes urbains qui nuisent à son statut ;

- L'habitat illicite qui est réparti à travers plusieurs sites de la ville et qui constitue des quartiers entiers pour ce qui est de l'habitat spontané en dur.
- Les glissements de terrain qui affectent une grande partie de la ville, touchant une partie considérable du patrimoine architectural hérité de la période coloniale.
- La dégradation du cadre bâti d'une partie de notre histoire, de nos traditions, notre civilisation et de la mémoire collective de toutes les générations.
- Les problèmes environnementaux, notamment la pollution atmosphérique, la pollution par les eaux et par les déchets ainsi que le manque d'espaces verts dans la ville.

Cumulant une somme d'éléments contraires, Constantine apparaît comme une ville paradoxale dont le rayonnement et le prestige permanents ont généré, jusque là, des maux et

peuvent, demain, entraîner une dynamique de développement durable. Associé à des actions de modernisation et de développement, son enracinement historique reste son atout majeur. Enfin, la situation urbaine et environnementale de Constantine nous amène à poser une interrogation majeure : n'est-il pas temps de promouvoir une politique de développement urbain durable qui tienne compte des problèmes urbains et écologiques tout en conciliant les différents acteurs urbains et en assurant la participation des citoyens ?

La ville de Constantine souffre d'énormes problèmes, qui ont affectés son environnement bâti, et naturel, et qui ont contribué à la dégradation de l'image de la ville. Cela nous amène à nous interroger sur la nature des modes de développement futurs pour conserver les intérêts des générations futures, et en même temps préserver le capital dont elle dispose, en l'occurrence le capital naturel et humain, clé de voûte du processus du développement durable

1-1-4-la lecture de l'environnement des comportements: "la sécurité urbaine, la clé de voûte du développement urbain durable"

Introduction:

Le droit de l'homme à la sécurité ¹

Les droits de l'homme à la sécurité sont de plus en plus utilisés comme critères pour concevoir et évaluer les politiques de développement des pays. Certains pays ont placé les droits de l'homme à la sécurité au centre de leurs stratégies nationales ; ils ont élaboré les instruments nécessaires leur permettant d'orienter et d'évaluer l'impact de leur politiques sur le territoire .De même, certains pays se réfèrent aux droits de l'homme à la sécurité pour l'aide qu'ils apportent au développement, et dont ils doivent estimer les retombées.

La sécurité urbaine est aujourd'hui un enjeu d'importance stratégique. Elle contribue à l'élaboration des solutions aux problèmes complexes des pays ; elle est un vecteur de progrès économique et social, de ce fait elle apparaît comme l'axe stratégique que toute institution doit promouvoir, développer et assurer.

De plus, si tout le monde aujourd'hui reconnaît l'importance que l'on accorde au droit de l'homme à la sécurité dans les pays développés, personne ne saurait nier que ce droit est également essentiel, voire indispensable pour le progrès des pays en développement.

Par ailleurs, les organisations internationales commencent à affirmer leur engagement envers des objectifs précis dans le domaine de la sécurité à l'échelle locale et globale, tels que ceux résultant des conférences des nations unies. Or pour réaliser ces objectifs, il faut obtenir des informations sur les états des lieux, les progrès accomplis localement et globalement et savoir si les efforts de l'ensemble des participants sont suffisants, cela n'est possible qu'à travers l'utilisation des indicateurs du PNUD pour la sécurité et le bien être.

Cependant l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs relatifs à la sécurité des citoyens dans la ville constituent aujourd'hui des éléments clés de la défense des droits de l'homme et participent au développement urbain durable.

Dans cette optique, les nations unies ont élaborées une rubrique intitulé « *criminalité et délinquance* », dont le but initial est de « *vivre à l'abri de l'insécurité* » dans la ville ; cette rubrique regroupe les indicateurs de la sécurité dans la ville fixés au préalable par les nations unies et publié dans « le PNUD ». ²

¹ Texte inspiré du rapport du rapport du PNUD 2002, p 89, 249-250.

Les principaux indicateurs sont fixés pour 100 000 habitants, concernant essentiellement³ les sous axes suivants: le total des crimes et délits déclarés à savoir les délits liés à la toxicomanie, y compris la possession et le trafic de drogue, tous genre de viols et homicides déclarés, ainsi que le nombre de la population carcérale.

Conscient de l'importance de la sécurité du citoyen, acteur principale dans le processus du développement urbain, le PNUD 2004, instaure pour la première fois la plate- forme des indicateurs focalisés principalement sur la sécurité des citoyens dans la ville, intitulée « *personnes victimes de la criminalité en %de la population* »,

La rubrique 23⁴ correspondante au nouveau chapitre sécuritaire comprend 06 sous axes ou indicateurs: (cf.annexe n°01) a savoir : le total des crimes liés à l'infraction contre la propriété, tous types de vols qualifiés, les agressions y compris les agressions sexuelles, ainsi que la subornation (corruption).

En raison de la différence des échelles territoriales des études élaborées par le PNUD, et qui concernent essentiellement les statistiques se référant à des niveaux continentaux ou régionaux, il est important de souligner que ce texte se réfère à une étude portant sur une ville, Constantine, dont les statistiques ne figurent pas dans le la rubrique du PNUD traitant la question de la sécurité urbaine.

Pour cela et afin de mieux appréhender la question sécuritaire dans la ville de Constantine notre étude va se baser sur la combinaison entre les deux rubriques classées par les nations unies, «criminalité et délinquance»⁵ et « personnes victimes de la criminalité ».

I- Etat de La sécurité urbaine à l'échelle nationale : « la criminalité en hausse »⁶

Dans un récent bilan sur l'état de la sécurité urbaine à l'échelle nationale, publié en mars 2005, la gendarmerie nationale fait état d'une hausse des activités criminelles sans précédant durant l'année 2004 par rapport aux années précédentes, « *en terme de saisies et de personnes impliquées* ». Selon le même rapport, la quasi totalité du territoire national enregistre une hausse

² A noter que les données sont communiquées par chaque pays aux nations unies, et dépendent donc fortement des systèmes d'application de la loi du pays en question. Rapport PNUD, 2002, p 250

³ A noter que les statistiques relatives aux morts et blessés dans les accidents de la route , les suicides , décès dus à des catastrophes pour 100 000 habitants font partie de la rubrique « détresse et malheurs » , le deuxième volé d'étude de la sécurité dans la ville selon le classement du PNUD

⁴ A savoir que cette rubrique est la continuité de celle publiée dans le PUUD 2002, intitulée « *criminalité et délinquance* » sous le classement 26.

⁵ En dehors de la rubrique détresse et malheurs.

considérable de la criminalité, la palme revenant à quatre villes, deux frontalières (Tlemcen Et Tébessa) et les deux plus grandes villes du pays (Alger et Oran); Constantine la troisième ville du pays se trouve dans une situation relativement stable, ce qui la met à l'abri de quelques infractions comme le trafic intense de drogue ou de la contrebande.

Si la criminalité est une caractéristique essentielle des grandes villes, Constantine peut-elle faire face au problème de l'insécurité urbaine ? A quels types d'infractions est-elle confrontée ? Ce phénomène de société peut-il constituer une entrave à son développement urbain, et particulièrement le développement urbain durable ?

II- Esquisse de l'état des lieux de la sécurité urbaine dans la ville de Constantine

L'esquisse de l'état de la sécurité urbaine à Constantine est difficile. Mais elle est facile à lire à travers les façades fermées par le fer forgée, qui traduisent le sentiment d'insécurité (cf.fig.n°24); ce moyen, autrefois été un matériau d'ornementation de la façade urbaine, est devenu actuellement un procédé de sécurité et de protection des biens et de soi.

C'est difficile d'esquisser la typologie des espaces urbains frappés par la violence urbaine car ce phénomène affecte la quasi-totalité des espaces urbains, mais on peut affirmer que la violence urbaine qui aura comme résultante l'insécurité urbaine se manifeste essentiellement dans les espaces où s'exerce la ségrégation; dans les quartiers touchés par la pauvreté et la précarité. Pour mieux cerner ce phénomène, les documents de références auxquels on a eu recours sont les statistiques des quatre dernières années de la sûreté de la wilaya de Constantine (2000-2004).

II 1-Evolution de la criminalité à Constantine

Selon les statistiques de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, le nombre des affaires criminelles ne cesse d'augmenter depuis 2001; même s'il a enregistré un recul en 2002, sa proportion reste inquiétante :

Tableau n°24 : Evolution du nombre de crimes à Constantine de 2001 à 2004

| Nb des affaires criminelles | Années | | | |
|-----------------------------|--------|------|-------|------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 9324 | 7943 | 11294 | 8272 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

⁶ Extrait d'un article de M.M, sous le titre de « La criminalité en hausse » du journal « le quotidien d'Oran » du 09 / 03 /2005, rubrique « évènement », p 05

Le nombre des affaires criminelles recensées ces quatre dernières années montre une évolution en dents de scie, avec un pic en 2003 puis une baisse en 2004.

II 2-Le volume de criminalité par habitant

Le recensement du nombre des affaires criminelles dans la ville met l'accent sur un constat vécu, mais le rapport entre le nombre des affaires recensées et le nombre d'habitants révèle l'intensité de ce phénomène dans notre société.

Le calcul du volume de la criminalité pour 100 000 habitants entre les deux périodes de recensement montre qu'en 2001 et 2003, une personne à deux ont été victimes de la criminalité dans la ville de Constantine, en 2002 ce volume a largement atténué pour enregistré une situation de sécurité relativement stable, mais la lecture du chiffre enregistré en 2004, indiqué dans la tableau ci-dessous, montre que pour 100 000 habitants 09 personnes sont touchées par la criminalité.

Tableau n°25 : Volume de criminalité à Constantine pour 100 000 habitants de 2001 à 2004

| Volume de criminalité pour 100 000 Hab. | Années | | | |
|---|---------|-------|---------|---------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 1016 32 | 865.8 | 1231 05 | 898 339 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

II- 3- Auteurs des infractions

Les auteurs des infractions dans la ville de Constantine sont divers de par leur nombre, sexe, âge, nationalité. Selon le même rapport, le nombre total des auteurs des infractions a connu une augmentation.

Tableau n°26 : Auteurs des infractions entre 2001 -2004

| Années | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|--------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre | 5 307 | 4 963 | 5 277 | 6 426 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

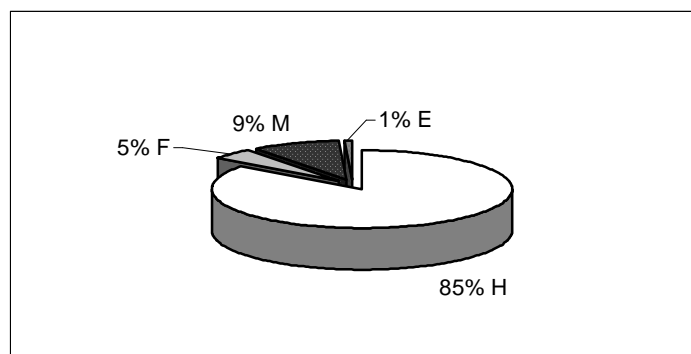
Emplacement figure 01

II- 3-1-Répartition des auteurs d'infractions dans la ville

Les auteurs des infractions sont dans la majorité des nationaux (99 %)⁷; Ils sont dans une large proportion du sexe masculin (85%); les mineurs représentent 9% du total, alors que les femmes se trouvent en 3^{ème} position avec 5% seulement.

Quant aux auteurs étrangers, ils ne participent à l'insécurité urbaine qu'avec une proportion de 1%, ainsi que le montre le diagramme ci-dessous.

Graphique. n°02 : Répartition des auteurs des infractions à Constantine par catégorie et par sexe



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

II 3- 2-Évolution des principaux auteurs des infractions à Constantine

Les statistiques d'évolution sur les auteurs des infractions par catégorie d'âge et de sexe entre 2001 et 2004 montrent surtout une forte augmentation de la délinquance parmi les étrangers (multipliée par 17), une augmentation régulière chez les hommes (+21.6 %) et une relative stabilité parmi les femmes et les mineurs (tableau et graphique).

Tableau n°27 : Répartition du nombre des auteurs des infractions à Constantine par catégories entre 2001 et 2004

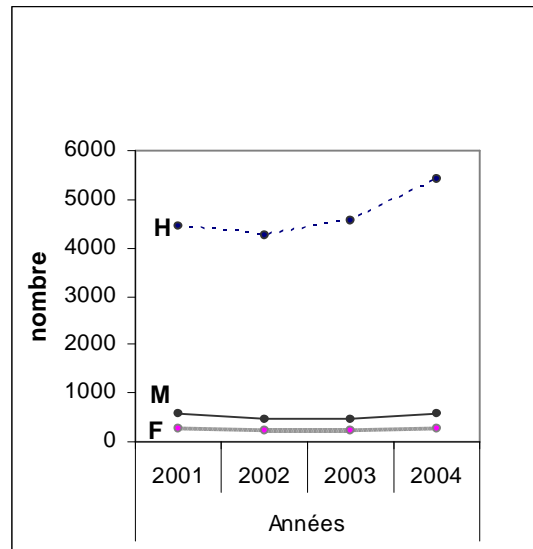
| Auteurs | Années | | | |
|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Hommes | 4464 | 4241 | 4558 | 5431 |
| Femmes | 268 | 241 | 216 | 290 |
| Mineurs | 567 | 475 | 475 | 568 |
| Etrangers | 08 | 06 | 28 | 137 |
| Total | 5307 | 4963 | 5277 | 6426 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

⁷ Il est à noter que cette répartition des auteurs d'infractions coïncide avec celle réalisée par la sûreté urbaine de Constantine, elle comprend la tranche des adultes du sexe masculin et féminin et la tranche des mineurs du sexe masculin et féminin.

Il est permis de constater que, tant au niveau global que local, la femme commence à s'impliquer dans la délinquance et d'avoir une place sur le plan criminel ; ses infractions se traduisent par une participation embryonnaire dans le trafics des stupéfiants et, à un degré plus élevé dans la contrebande, pour l'unique et simple raison que la femme passe inaperçue dans ce genre d'infraction, caractérisant essentiellement le sexe masculin.

Graphique. n°03 : Evolution par auteurs d'infractions 2001-2004



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

L'analyse de l'évolution des auteurs de l'insécurité urbaine montre par ailleurs un phénomène inquiétant, qui tend à prendre une importance grandissante dans la société ; c'est celui des regroupements illégaux, des « bandes rivales », « gangs », ou de la « vendetta »⁸, dans certains quartiers de la ville, comme dans la nouvelle ville « Ali Mendjeli ». Cela représente un fléau qui se répercute en premier lieu sur la stabilité et l'ordre public dans la ville.

La présence illégale des étrangers, qui sont dans la majorité des africains, peut susciter des infractions, à l'économie et à la société, par l'activité clandestine ou par le travail non déclaré, le faux monnayage, la contrebande et le vol qualifié, le charlatanisme et la transmission des maladies infectieuses .

Les infractions relatives aux mineurs sont dans leur majorité des fugues, dont les conséquences sont l'apprentissage criminel.

⁸ Ancienne coutume corse, qui signifie la vengeance personnelle sans faire recours à l'Etat.

III -Causes de l'insécurité dans la ville; ségrégation urbaine et insécurité urbaine

« La ville est le lieu d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques et peut être considéré comme la projection de la société sur l'espace ». ⁹

Les explications du phénomène de l'insécurité et la violence urbaines sont multiples : la pauvreté, la ségrégation, les difficultés socio-économiques, le chômage etc. La violence urbaine se manifeste essentiellement dans les espaces où s'exerce la ségrégation sociale la plus forte. La tranche démunie développe une culture hostile aux institutions de l'Etat et même aux personnes aisées, cibles de la violence.

Au niveau national comme au niveau local, le passage à l'économie de marché continue de peser sur le système de la protection sociale, illustrant la difficulté de concilier le principe de la prise en charge, de plus en plus lourde d'une population de plus en plus pauvre, avec les exigences liées à l'ouverture de l'économie, notamment celles du financement.

Afin de mieux appréhender la complexité des liens existants entre ces trois variantes provocatrices de l'insécurité urbaine à Constantine, on s'est appuyé sur une récente étude sur le développement humain durable à Constantine (cf. chapitre05, le développement humain à Constantine), qui dernière a confirmé nos constatations

Selon cette étude, Constantine, enregistre un taux de chômage élevé de l'ordre de 30% qui nécessite pour sa résorption la création d'environ 100 000 emplois;¹⁰ à cela il faut ajouter que le taux d'analphabétisme est important : 19,80 % en 2003, soit 16,90 % pour les hommes et 22,73% pour les femmes¹¹. Par ailleurs, la ville abrite 24,37 % des familles pauvres de la wilaya et 32,55 % des cas de pauvreté isolés¹². Les mêmes statistiques montrent des disparités frappantes dans la répartition de la pauvreté par tranche d'âge.

En outre, selon les estimations de la direction locales de l'action sociale (D.A.S) pour l'an 2005, la wilaya de Constantine, compte environ 150 000 personnes qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, ils sont répartis à travers tous le territoire de la wilaya.(cf.chapitre05)

⁹ CNES, « rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », 1998

¹⁰ ANAT, « rapport de l'ANAT sur l'emploi à Constantine ,2001 », p 74

¹¹ Rapport ONS 2003, sur le taux d'Analphabétisme par sexe dans la wilaya de constantine.

¹² DPAT, " Monographie de la wilaya de Constantine". Constantine 2000.p 307

Devant cette situation, on s'interroge sur les origines des pauvretés recensées, il s'agit en premier lieu du chômage endémique qui règne dans la région jetant dans la pauvreté des milliers de chefs de familles et des jeunes qui ne trouvent aucun débouché sur le marché du travail, néanmoins, les sous métiers ne sont pas particulièrement appréciés, ces catégories défavorisées de la population vivent dans de nombreuses poches de pauvreté, répartis à travers la wilaya.

Une autre image de la ségrégation sociale se manifeste dans la ville, c'est celle de la prolifération de l'habitat illicite qui s'est développé d'une manière anarchique sous forme de bidonvilles et de constructions spontanées en dur, à travers 75 sites de la ville de Constantine.¹³

Cette brève esquisse des liens de causalité entre la ségrégation sociale, la violence et l'insécurité urbaine situe d'emblée le chemin qu'il nous reste à parcourir pour réconcilier Constantine avec sa façade locale, régionale et nationale durable, car mieux connaître nos sources de violence et de l'insécurité et la meilleure façon pour mieux contrôler la situation vécue.

En réalité, la violence et l'insécurité urbaine représente une situation difficilement contrôlable, car l'indifférence et l'individualisme ont fait leur apparition dans notre société et se traduisant par une dégradation de la vie sociale, le manque de civisme, de citoyenneté et de solidarité, procréé suite à l'affaiblissement des repères sociaux traditionnels comme la famille, l'école, l'état et l'absence d'un relais associatif efficace, qui ont accentué l'intensité de cette situation, a cela il faut ajouter "*l'absence d'une prise en charge des jeunes par l'état, car les autorités apparaissent sans imaginations, et sans moyens, pour cela elles cèdent aux actions ponctuelles et sans lendemains*"¹⁴ soit dans le domaine de l'emploi ou la protection sociale, exacerbant ainsi la situation et développant chez les jeunes le sentiment d'hostilité et de violence

La question posée, mais qui est le responsable de cette situation, est ce que le citoyen avec son individualisme, ou les autorités locales avec son indifférence?

D'après ce qui a été dit, l'état de l'insécurité urbaine¹⁵ qu'a connu et continu de connaître la ville de Constantine, n'incombe pas seulement aux autorités locales en l'occurrence la police et ces divers services, c'est à dire « *la sûreté urbaine* » chargé de la remise en ordre et le premier responsable de la sécurité de la ville et de ces citoyens, car cette dernière souffre de plusieurs problèmes soit sur le plan des moyens ou d'effectifs ; Constantine tous comme les autres villes du territoire national enregistre un déficit énorme en matière de personnel ou les A.O.P (les

¹³ DPAT. *Monographie de la wilaya de Constantine*. Constantine 2000. p 267.

¹⁴ CNES, « *rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays* », 1998

¹⁵ A rappeler que l'insécurité du aux affaires subversives, reste en dehors de notre champ d'étude

agents d'ordre public) dans la ville car les normes préconise 01 policier pour 250 habitants, le remarquable que la réalité est trop loin des normes internationales.

A ce problème vient s'ajouter celui des moyens ; l'indisponibilité ou le manque en nombre des véhicules de services en cas de besoin pour les opérations d'intervention, qui se trouvent parfois en panne ou en missions diverses.

A noter aussi que le manque de civisme, la solidarité sociale et la coopération entre les citoyens et les autorités locales,¹⁶ par la non dénonciation et le témoignage,¹⁷ freine le processus de la sécurité dans la ville, car une réelle coopération participe à des degrés très avancé dans la stabilité et la sécurité urbaine.

IV- Conséquences de l'insécurité sur le développement urbain

D'après le même rapport de la sûreté urbaine, le volume de la criminalité pour 100 000 habitants par corps d'infraction à savoir les infractions relatives à l'économie nationale, aux biens, à l'ordre public et aux personnes et la famille est en hausse depuis 2001.

Tableau n°28 : Criminalité pour 100 000 habitants en 2004, par catégorie d'infractions

| Infractions | Volume pour 100 000 hab. |
|--|--------------------------|
| Atteintes aux biens | 1089,57 |
| Atteintes aux personnes et la famille | 357,221 |
| Atteintes à l'ordre public et la justice | 41,158 |
| Atteintes à l'économie | 21,173 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Le rapport de la proportionnalité des délits dans la ville montre que 72% des infractions sont relatives aux atteintes aux biens des habitants qui sont essentiellement des vols, en seconde position et avec une proportion de 24% viennent les atteintes à la personne et à la sécurité de la famille.¹⁸

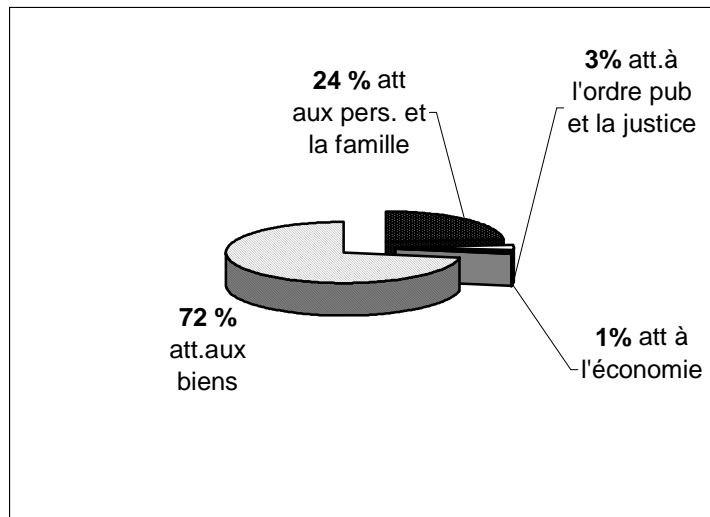
¹⁶ En dépit de la disponibilité des procédures de coopération et de participation, mis au service des citoyens H24 c'est à dire le N° 17 gratuit, peu de citoyens qui y font recours.

¹⁷ Il n'existe pas un cadre réglementaire pour la protection des témoins, ce qui rend les citoyens des acteurs passifs dans le processus de développement.

¹⁸ Cela est expliqué par la nature humaine, soucieuse de la survie du soi en dépit de la protection des biens.

Quant aux atteintes à l'ordre public et à la justice, on remarque une faible proportion, de l'ordre de 3 % seulement, car ce genre de délit est considéré comme une infraction qui touche à la souveraineté de l'état, de même que les atteintes à l'économie, sévèrement punies (1 %).

Graphique. n°04 : Répartition de la criminalité par corps d'infraction



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

D'après ce qui a été dit, les infractions dans la ville sont diverses et peuvent constituer une entrave au développement actuel et futur de Constantine.

IV-1- L'impact de la criminalité sur le développement socio-économique

Le bilan effectué par la sûreté urbaine sur les atteintes à l'économie à Constantine entre la période 2001 et 2004 a révélé que cette infraction affecte essentiellement 08 chapitres distincts (cf.tableau n°29), qui peuvent nuire à la stabilité et au développement économique de la ville, surtout que l'évolution du volume de cette infraction montre une hausse remarquable depuis plus d'une année.

Tableau n°29 : Part des infractions à caractère économique sur le total des infractions

| Infractions | Années | | | |
|-------------------------|--------|------|------|------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Atteintes à l'économie | 2,51 | 0,44 | 0,44 | 1,41 |
| Chèques sans provisions | 2,18 | 2,83 | 0,54 | 0,43 |
| Corruptions | 0,10 | | | 0,65 |
| Contrebande | 0,11 | | | |
| Fausse monnaie | 2,51 | 0,44 | 0,44 | 1,41 |
| Faux et usage du faux | 4,69 | 4,80 | 5,45 | 7,60 |
| Contrefaçon | 0,11 | | | 0,32 |
| Faux monnayage | 5,23 | 5,67 | 5,78 | 9,33 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

IV -2- L'impact de la criminalité sur les acteurs du développement socio-économique

2-1-Atteintes aux biens :

Les atteintes aux biens sont essentiellement des vols diversifiés, on compte 07 catégories distinctes, représentées dans le tableau ci-dessous:

Tableau n°30 : Atteintes aux biens pour 100 000 hab. à Constantine entre 2001 et 2004

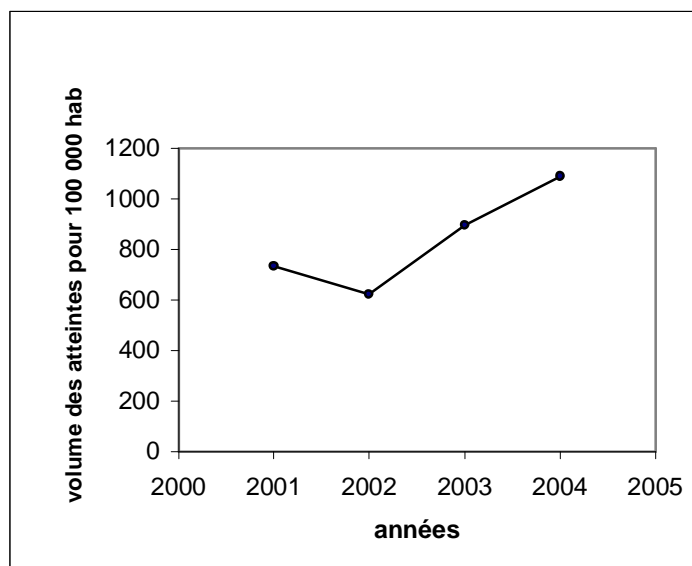
| Atteintes aux biens | Années | | | |
|------------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Vols toute catégorie | 340,52 | 278,49 | 411,58 | 498,98 |
| Autres vols | 256,37 | 203,50 | 289,07 | 309,94 |
| Vol à main armée | 19,18 | 20,49 | 35,64 | 79,92 |
| Vol de véhicules | 10,68 | 12,43 | 14,17 | 16,94 |
| Vol par effraction | 42,95 | 40,55 | 35,97 | 11,72 |
| Vol avec circonstances aggravantes | 63,66 | 65,62 | 108,35 | 172,07 |
| Total | 733,36 | 621,08 | 894,78 | 1089,57 |
| Total | 3338.79 | | | |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Le graphique montre que les atteintes aux biens connaissent une tendance à la hausse. La cause essentielle est liée à la situation socio- économique de la ville marquée par le taux de

chômage élevé et la pauvreté, mais aussi à l'incapacité des autorités locales dans le processus de la sécurité urbaine.

Graphique. n°05 : Evolution des atteintes aux biens à Constantine entre 2001 et 2004



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

2-2-Atteintes aux personnes et la famille :

Les atteintes aux personnes et la famille constituent l'autre variante de la criminalité dans la ville, elle regroupe essentiellement 07 catégories d'infractions touchant en premier degré à la sécurité du citoyen, de l'agression aux homicides ; le tableau suivant regroupe ces atteintes par corps d'infraction, le volume de la criminalité correspondant à 100 000 habitants :

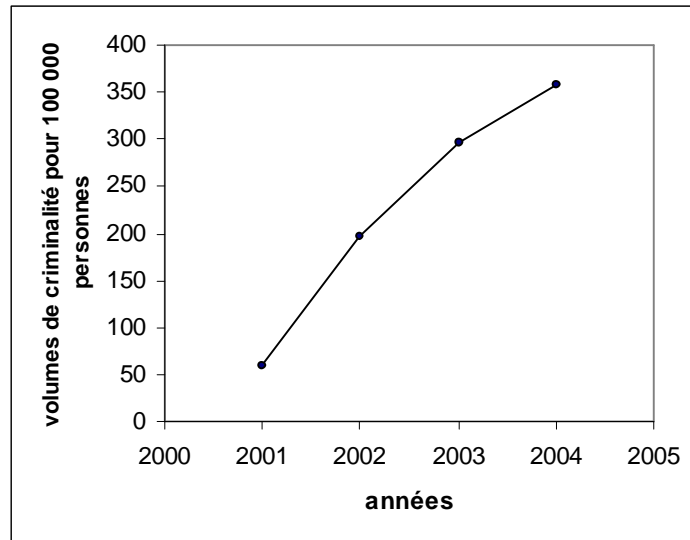
Tableau n°31 : Volume des atteintes aux personnes et à la famille à Constantine entre 2001 2004.

| Atteintes aux personnes et la famille | Années | | | |
|---------------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Coups et blessures | 1,85 | 138,54 | 195,55 | 200,47 |
| Autres crimes | 31,83 | 32,15 | 79,24 | 122,28 |
| Escroquerie | 8,72 | 9,26 | 6,65 | 11,94 |
| Agression sexuelle | 10,85 | 7,85 | 7,30 | 9,556 |
| Homicides | 0,98 | 1,20 | 1,20 | 2,715 |
| Viols | 1,85 | 2,51 | 2,18 | 3,692 |
| Abus de confiances | 4,14 | 5,56 | 3,92 | 6,624 |
| Total | 60,22 | 197,07 | 296,04 | 357,277 |
| Total | 910,607 | | | |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Les atteintes aux personnes et la famille connaissent une croissance spectaculaire et inquiétante (multipliées par 6), ainsi que le montre la courbe ci-dessus (multipliées par 6).

Graphique. n°06 : Evolution des atteintes aux personnes et à la famille à Constantine entre 2001 et 2004



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

La situation est critique, ses répercussions sont très néfastes pour une ville qui opte pour une stratégie de développement basée sur le citoyen comme acteur principal dans ce processus.

2-3-atteintes à l'ordre public et la justice :

Les atteintes à l'ordre public et la justice sont l'autre composante de l'insécurité dans la ville de Constantine, elles regroupent essentiellement 04 chapitres d'infractions à savoir l'atteinte à l'ordre public, dont la moyenne sur 04 ans est de l'ordre de 15,10 atteintes pour 100 000 habitants ;

- Le trafic de drogue, en deuxième proportion avec 13,22 infractions en moyenne ;
- L'immigration clandestine, avec 1,06 ;
- Le trafic d'influence, avec une moyenne de 0.32 pour un volume de 100 000 habitants.

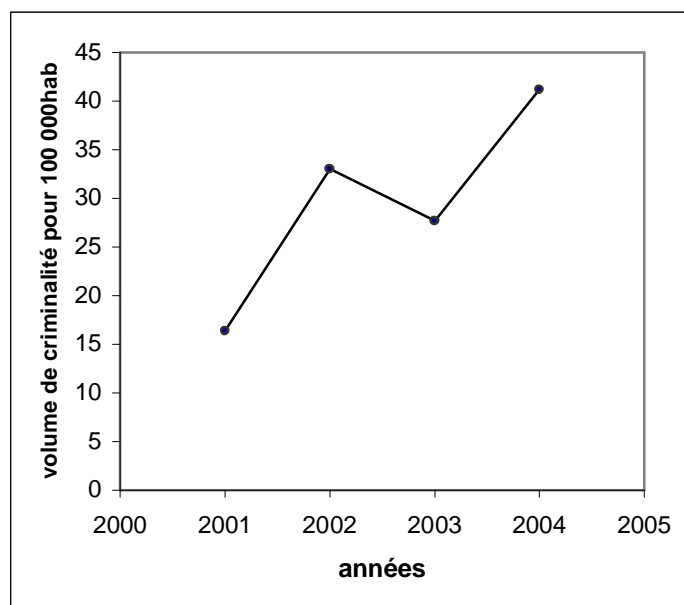
Tableau n°32 : Volume des atteintes à l'ordre public et à la justice à Constantine entre 2001-2004

| Atteintes à l'ordre public et la justice | Années | | | |
|---|----------------|--------------|--------------|---------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Atteinte à l'ordre public | 6,98 | 20,27 | 15,80 | 17,376 |
| Drogue | 8,83 | 12,32 | 10,35 | 21,394 |
| Immigration | 0,33 | 0,44 | 1,53 | 1,954 |
| Trafic d'influence | 0,22 | - | - | 0,434 |
| Total | 16,36 | 33,03 | 27,68 | 41,158 |
| Total | 118,228 | | | |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

La lecture de la courbe d'évolution des atteintes à l'ordre public et à la justice entre 2001 et 2004, montre clairement qu'elle a une structure ascendante.

Graphique. n°07: Evolution des atteintes à l'ordre public et à la justice



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

V- Efforts des collectivités locales et affaires résolues ¹⁹

Les efforts fournis par les divers services de la sûreté urbaine de Constantine afin de procurer un climat de sécurité dans la ville sont réels. La lecture attentive du tableau indique que l'état de la remise en ordre dans la ville s'appuie essentiellement sur le nombre des affaires résolues, (personnes arrêtées, affaires exécutées en justice) qui est en progression (modeste).

Tableau n°33 : Nombre des affaires criminelles résolues entre 2001 et 2004 à Constantine

| Nb affaires résolues | Années | | | |
|----------------------|--------|-------|-------|-------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 4 983 | 4 312 | 5 456 | 5 705 |

Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Le classement des affaires résolues par corps d'infraction montre par ailleurs une amélioration dans tous les domaines touchant à la sécurité dans la ville, à savoir les atteintes à la sécurité des citoyens et à leurs biens :

Tableau n°34 : Affaires résolues (évaluation des efforts et évolution de la criminalité entre 2001-2004)

| Activités | Années | | | | Augment. 2001/2004 |
|--|--------|------|------|------|-----------------------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | |
| Att. aux biens | 93 | 145 | 232 | 208 | 23.7 % |
| Att aux personnes et la famille | 66 | 46 | 82 | 111 | 68.2 % |
| Att à l'économie | 40 | 31 | 64 | 48 | 20.0 % |
| Att. à la paix, la justice et à l'ordre public | 78 | 94 | 153 | 218 | 79.5 % |

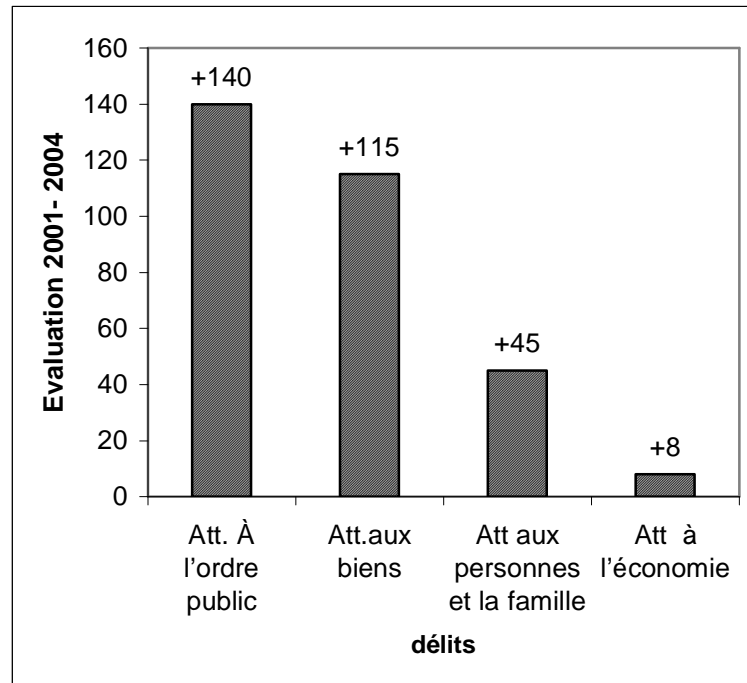
Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Les statistiques disponibles illustrent clairement les efforts visant l'éradication de la criminalité afin d'améliorer l'image sécuritaire de la ville. Par exemple les statistiques relatives aux atteintes aux personnes et la famille ainsi que les atteintes à l'économie ont connu des reculs entre 2001 et 2003, alors que les autres infractions ont connu une hausse spectaculaire telles que les atteintes aux biens, et les atteintes à la paix, la justice et à l'ordre public, aussi les affaires résolues suite aux interventions des forces de l'ordre restent étroites vues les efforts fournis.

¹⁹ Affaires traitées en dehors des missions de lutte anti-subversive (terrorisme)

(cf.annexe n°03), le diagramme suivant est le meilleur révélateur de ce constat, il illustre clairement la hausse de la criminalité malgré les efforts déployés par les autorités locales.

Graphique. n°08: Evaluation des efforts et évolution de la criminalité entre 2001 et 2004



Source : Rapport de la sûreté urbaine de la wilaya de Constantine, Mars 2005

Le diagramme montre que les atteintes relatives à la paix et à l'ordre public²⁰ et aux atteintes aux biens, ont connu une hausse de l'ordre de +140, et +115 respectivement entre 2001 et 2004, tandis que les délits relatifs à la personne et à la famille, et à l'économie, ils enregistrent une hausse légère de l'ordre de +45 et +08 respectivement.

Cet état nous ramène à s'interroger sur les écarts entre les proportions de la criminalité, car l'écart enregistré entre les atteintes relatives à la paix à la justice et à l'ordre public et les atteintes à l'économie entre 2001 et 2004 sont de l'ordre de(+138), (140-08).

Cela peut être expliqué par l'importance accordée à la protection des intérêts économiques qui constitue la rente financière nécessaire pour la dynamique du développement de la ville, pour cette raison elle occupe une place de choix dans le chapitre de la sécurité urbaine. Par ailleurs, les citoyens se montrent comme la seule proie de la criminalité dans la ville car il est menacé à trois reprises; dans sa sécurité et celle de sa famille, dans ces biens, ainsi que dans l'espace de la

²⁰ Cette rubrique regroupe : Les atteintes à la paix et à l'ordre public, les atteintes à l'autorité et la justice, la lutte contre les stupéfiants et le séjour irrégulier des étrangers.

ville où il est victime des divers agressions, du fait que les atteinte à l'ordre public enregistre une hausse spectaculaire de l'ordre de +140 depuis 2001.

Afin de mieux cerner la situation à l'échelle locale et globale les efforts doivent être multipliés et coordonner, pour atteindre cet objectif, un projet intitulé « la police de proximité » a été instaurée au niveau central, et tester sur la capitale dans l'attente de sa généralisation sur l'ensemble du territoire national.

Conclusion

La sécurité dans la ville est la responsabilité de tous les acteurs de la société, elle n'incombe pas seulement aux autorités locales ; elle est aussi la responsabilité du citoyen qui représente l'acteur principal dans ce processus par son civisme, et les autorités locales par leur pouvoir légitime d'intervention.

Aussi, pour faire avancer les droits de l'homme à la sécurité, les pouvoirs publics, les familles, les entreprises, les organisations nationales et locales doivent être partenaires.

Pour une meilleure sécurité dans la ville, nous envisageons quelques recommandations :

- ü La persistance de la pauvreté et du dénuement parmi la population est néfaste, elle fragilise également la paix et la sécurité. Pour cela, il faut prendre des mesures concrètes afin de surmonter ces difficultés et d'éliminer la pauvreté, de permettre l'épanouissement des individus afin qu'ils puissent mener une vie enrichissante.
- ü Créer et renforcer la police de proximité, mieux connaître pour mieux agir car connaître l'espace où se déroule les violences urbaines et les auteurs des infractions permettra de cerner la criminalité et éviter son extension vers d'autres espaces de la ville, pour éviter les aléas de ce fléau (phénomène de la criminalité) et ses répercussions sur la ville et son développement.
- ü La solution doit être radicale, basée sur une réforme dans les mentalités, cela par le biais des sensibilisations via les médias ou les ONG, pour une meilleure intégration des citoyens dans le processus de coopération avec les autorités locales en instaurant ainsi une approche transversale entre les deux acteurs de la sécurité dans la ville.
- ü Renforcer le potentiel des policiers dans la ville sur le plan quantitatif aussi bien sur le plan qualitatif, sans oublier les moyens d'interventions qui facilitent le travail des acteurs de la sécurité urbaine.
- ü Pérenniser la sécurité dans la ville, en renforçant les procédures de proximité afin de diminuer le volume d'instabilité.

Deuxième Partie : Le diagnostic

Chapitre 06 : Lecture du développement environnemental à Constantine

Cette brève esquisse des recommandations situe d'emblée le chemin qu'il nous reste à parcourir pour réconcilier Constantine avec sa façade régionale, car mieux connaître nos sources de violence et de l'insécurité est la meilleure façon pour mieux contrôler la situation vécue. Pour cela tous les acteurs sont concernés chacun à son degré de responsabilité et de compétence. Les efforts devront être déployés à cet effet par les autorités locales, les citoyens, et les laboratoires de recherche de l'université, notamment ceux spécialisés dans la sociologie, le droit et les télécommunications, autrement l'objectif de la sécurité urbaine à Constantine ne peut pas être concrétiser et la persistance d'une telle situation constitue sans nulle doute une entrave pour le développement urbain actuel et futur.

Figure n°20



Décharge sauvage à Cilloc (DUC2004)



Décharge sauvage à Boussouf



Décharge Sauvage à Boussouf



Décharge sauvage à S.M.K Inférieur



Déchets et écoulement de l'eau dans l'égout à Bel Air



Déchets à Saint Jean

Les déchets ménagers dans le milieu urbain-2- (enquête de terrain 2005)

Les déchets se trouvent derrière ou devant les immeubles, dans les espaces interstitiels ce qui donne une image médiocre de nos

Figure n°19



Déchets à Djbel El Ouahch , en l'absence des points de collecte, les trottoirs , ou la voie mécaniques, les espaces interstitiels sont les lieux favoris des habitants

Les décharges sauvages en milieu urbain -1- (, enquête de terrain juin2005)



La pollution par les déchets ménagers
on constate la présence fréquente des déchets ménagers devant les immeubles d'habitation , les marchés publics ou sur les trottoirs ,ce qui détériore l'image de la ville , et de l'environnement . Cela est dû au manque de civisme et de conscience. Les conséquences de tels actes sur la santé, le manque de gestion rigoureuse et l'absence d'une éducation écologique au niveau de la population, se répercutent sur l'image de la ville.



← →
Les marchés publics sont aussi à l'origine de la prolifération des déchets en milieu urbain ; emballages, bouteilles en plastiques, sachets

Les décharges sauvages en milieu naturel -1-



**DECHARGES SAUVAGES EN MILIEU
NATUREL :**

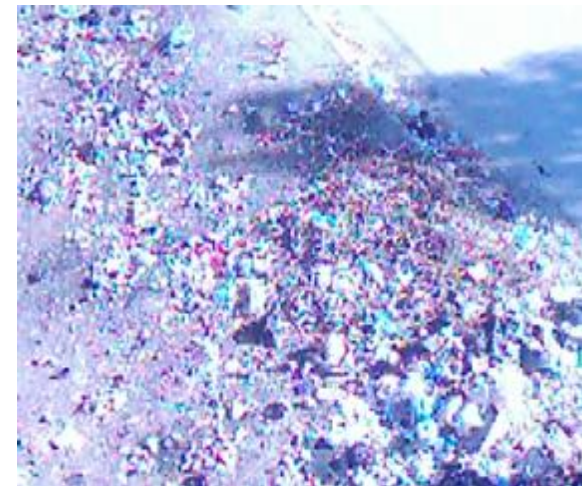
Les décharges sauvages menacent la qualité
environnementale de la ville et rendent
médiocre son image. Même les forêts sont
transformées en décharge sauvage



Source: ACHERAD .S 2004

DECHARGES SAUVAGES EN MILIEU NATUREL-2-

Le milieu a été affecté par les actes irresponsables des habitants, qui jettent leurs déchets près des entrepôts vétustes (images 01 et 03), ou directement en milieux naturels (image 3 et 4), ces décharges se situent essentiellement dans les quartiers populaires, et constituent une source de maladie surtout pour les enfants qui y jouent



Un camion vient de vider ses déchets dans cette décharge sauvage (enquête de terrain 2005)

Les glissements de terrain à Constantine, leurs conséquences sur l'image de la ville



Les glissements de terrain dans divers coins de la ville, et surtout au centre ville « Saint-Jean », ont accentué la détérioration de l'image de la ville, soit par la dégradation du cadre bâti vétuste ou par les opérations de démolitions inachevées (2004)



Glissement de terrain



Cet immeuble a été démol.



Conséquence des glissements de terrains

Glissement de terrain au centre ville - Saint-Jean – In www.constantine.free.fr/ image

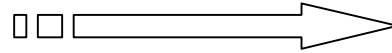
Démolition des constructions touchées par les glissements de terrain et réaménagement des espaces récupérés



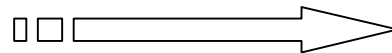
École primaire démolie (2004) (ACHERAD.S, 2004)



Immeuble d'habitation vétuste démolie (2004)



Une première opération de démolition des constructions a eu lieu entre 2003 et 2004, à Belouizded et Kitouni, durant cette période, ces sites étaient abandonnés, des décharges sauvages venaient même s'y installer ce qui a défiguré d'avantage l'image écologique de la ville. En 2005, l'APC de Constantine a pris conscience de la gravité de ces problèmes, elle a procédé à l'aménagement de ces sites en espaces verts, en parking de stationnement pour les habitants du quartier ou des aires de jeux pour enfants, comme le montre les images



Site de l'école aménagé en parking (2005)



Le même site aménagé en aire de jeu pour enfants (2005)

Figure n°18



Gaspillage et pollution des ressources hydriques

L'eau potable, source naturelle rare coule dans la rue ou dans les égouts



L'environnement à Constantine a subi avec plus d'acuité les conséquences du développement socio-économique ; l'eau, le sol, la verdure, sources rares et soubassement de la ville durable, sont laissés à l'abandon, et au gaspillage

Pollution du Rhumel par les eaux usées des bidonvilles (D.U.C. Mars 2004)

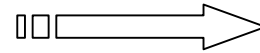
Source : Enquête de terrain juin 2005

La dégradation du cadre bâti de la vieille ville de Constantine



La vieille ville de Constantine – Avant la dégradation
(in . www.apc.cn.org)

La médina, qui été le joyau de la ville de Constantine est devenue synonyme de délabrement, de vétusté et de mal vie



La médina actuellement



Vétusté du cadre bâti ancien



Figure n°14



Installation de l'habitat illicite sur le site historique (enquête de terrain 2005)



Dégradation, Insalubrité, Déchets

Prolifération de l'habitat illicite en milieu urbain « précarité, insalubrité et dégradation du capital naturel



Bidonvilles à Ziadia (enquête de terrain 2005)



Habitat Illicite à Oued El Had

La prolifération de l'habitat illicite et des bidonvilles est un des problèmes majeurs dont souffre Constantine; en dépit de l'évacuation d'un nombre important des habitants vers des logements décents, la paupérisation, la précarité restent caractéristiques d'un nombre important des quartiers de la ville comme les bidonvilles de Ziadia, datant de la moitié des années 80, qui venaient côtoyer le tissu d'habitat collectif. L'habitat illicite à Constantine a participé à la dégradation de l'environnement et du capital naturel, par les rejets domestiques dans le milieu naturel et dans les espaces verts



Bidonvilles à Boudraa Salah (DUC 2004)

Les jardins publics de la période coloniale



L'état des espaces verts dans la ville de Constantine

Pendant la période coloniale les espaces publics et les jardins étaient des espaces de détente et de distraction ; actuellement, ces espaces se trouvent dans une situation lamentable, ils sont en dégradation avancée, abandonnés, ou reconquis par les marchands des trottoirs.



Les jardins publics actuels



Un jardin public en dégradation
(acherared.s2004)

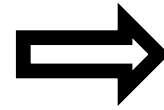


Un jardin public en bon état

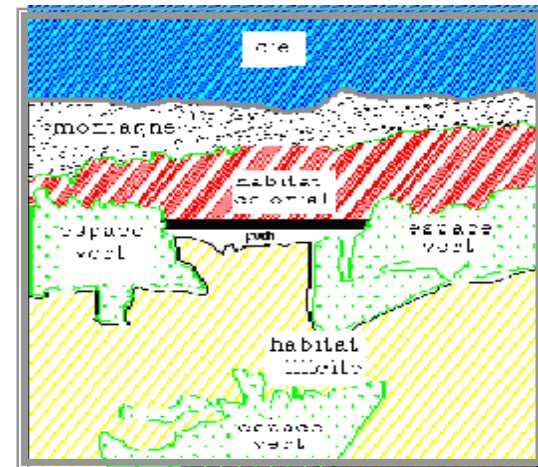
Le manque des espaces verts dans la ville de Constantine



Vues sur la ville de Constantine (DUC2004)



Constantine enregistre un déficit en matière des espaces vert en milieu urbain, ce qui accentue les niveaux de pollution dans la ville



Rapport plein et vide (espace vert) dans la ville

- Espace vert = 30 %
Espace bâti = 70 %
- Espace illicite = 20 %
 - Espace réglementaire = 50 %

(Conception:MILOUS.I)

Figure n°17



Les espaces verts sont devenus les milieux privilégiés des bidonvilles et des décharges sauvages



Situation des forêts dans la ville de Constantine

Les espaces verts, notamment les forêts, existants sont délaissés et ne bénéficient d'aucun traitement ni d'aucun entretien. De plus ils sont devenus des lieux de rejet de déchets.

Superposition de plusieurs problèmes urbains : déchets en milieu naturel, gaspillage de l'eau potable sur une ancienne assiette de bidonvilles démolis

Figure n°24



Bardages

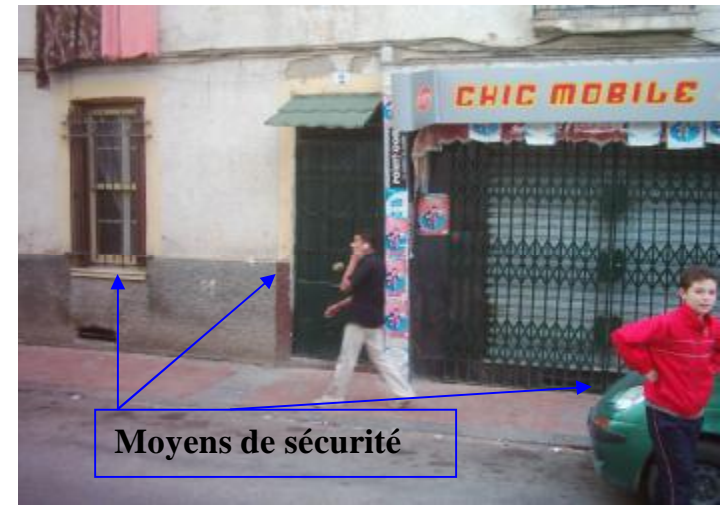
Façade d'un immeuble d'habitation collectif fermée avec des bardages



Maison individuelle - lotissement post colonial- complètement clôturée.

L'insécurité en milieu urbain

Le fer forgé qui été autrefois à usage ornemental, est devenu un moyen de sécurité des habitations et des locaux



Moyens de sécurité

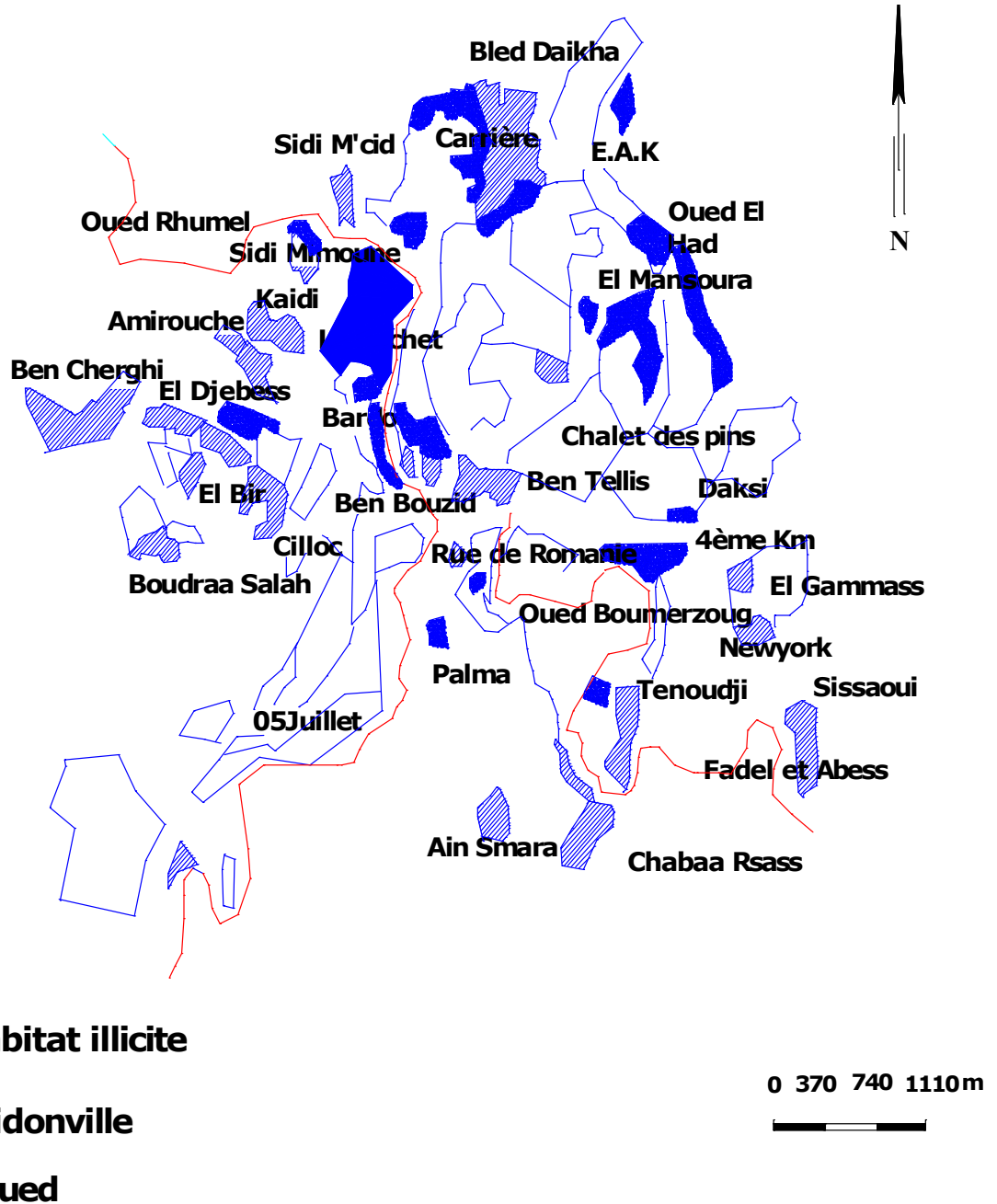
Une maison du type habitat individuel colonial est massivement fermée; la porte, la fenêtre et le local

Les images illustratives présentées ne montrent qu'un échantillon témoin de l'état de l'insécurité vécu dans la ville de Constantine; l'image de celle-ci reflète le sentiment de l'insécurité de la population; elle n'est donc que la projection de la société sur l'espace urbain. La quasi-totalité de la population dans les divers quartiers de la ville vit dans un climat de violence larvée ; l'individu, acteur principal du développement durable, ainsi que ses propriétés sont devenus la cible des violences urbaines.

Le bardage est devenu le seul et unique moyen auquel les citoyens ont recours. Cet état a marqué le quotidien de la ville et a défiguré l'image de Constantine.

Enquête de terrain 2005

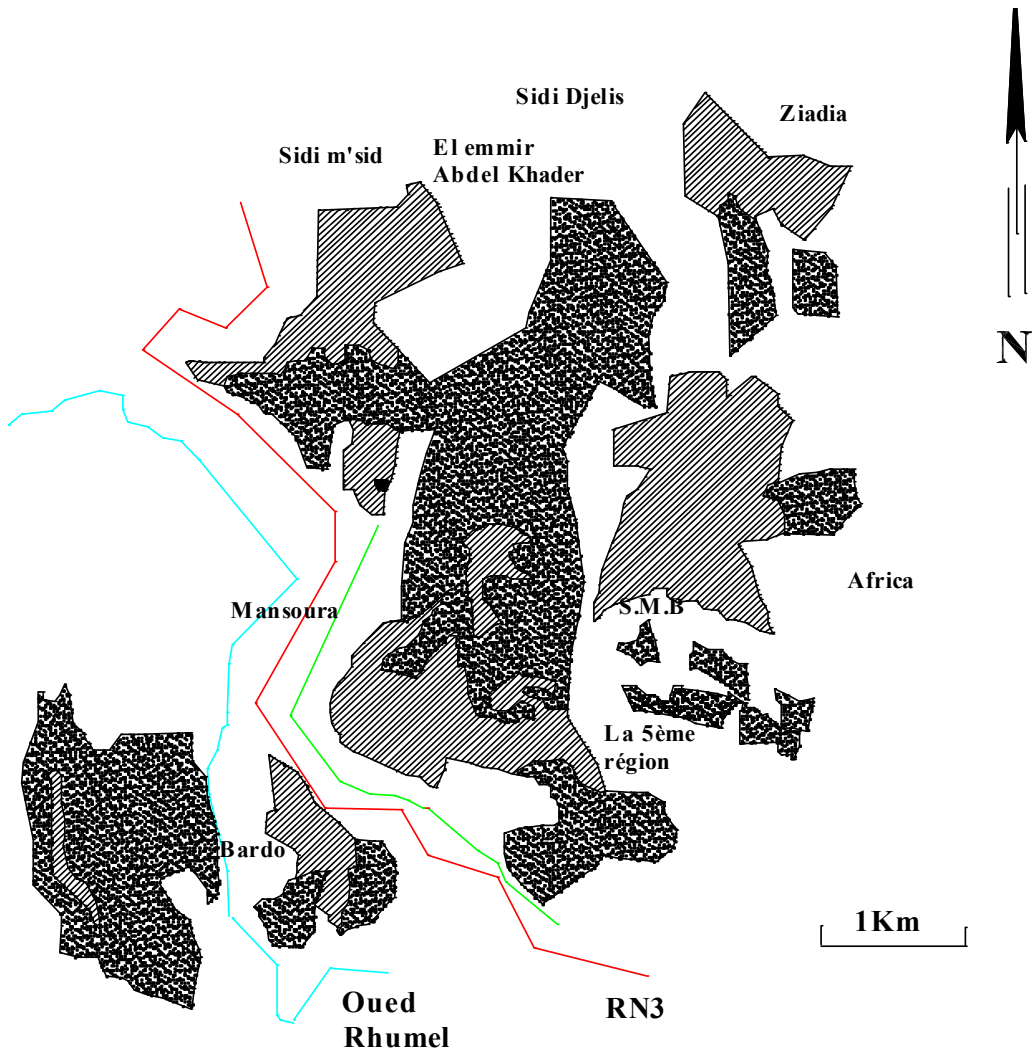
Carte n°08: La prolifération de l'habitat illicite et des bidonvilles dans la ville de Constantine



Source: PDAU 1998, in GHANEM A, "Problématique de l'urbanisation entre les textes législatifs et la pratique, cas de Constantine", in revue du LAT, n°01,2003, P37.

Réalisation: MILOUS.I

Carte n °09:Extension urbaine sur les zones forestières commune de Constantine-



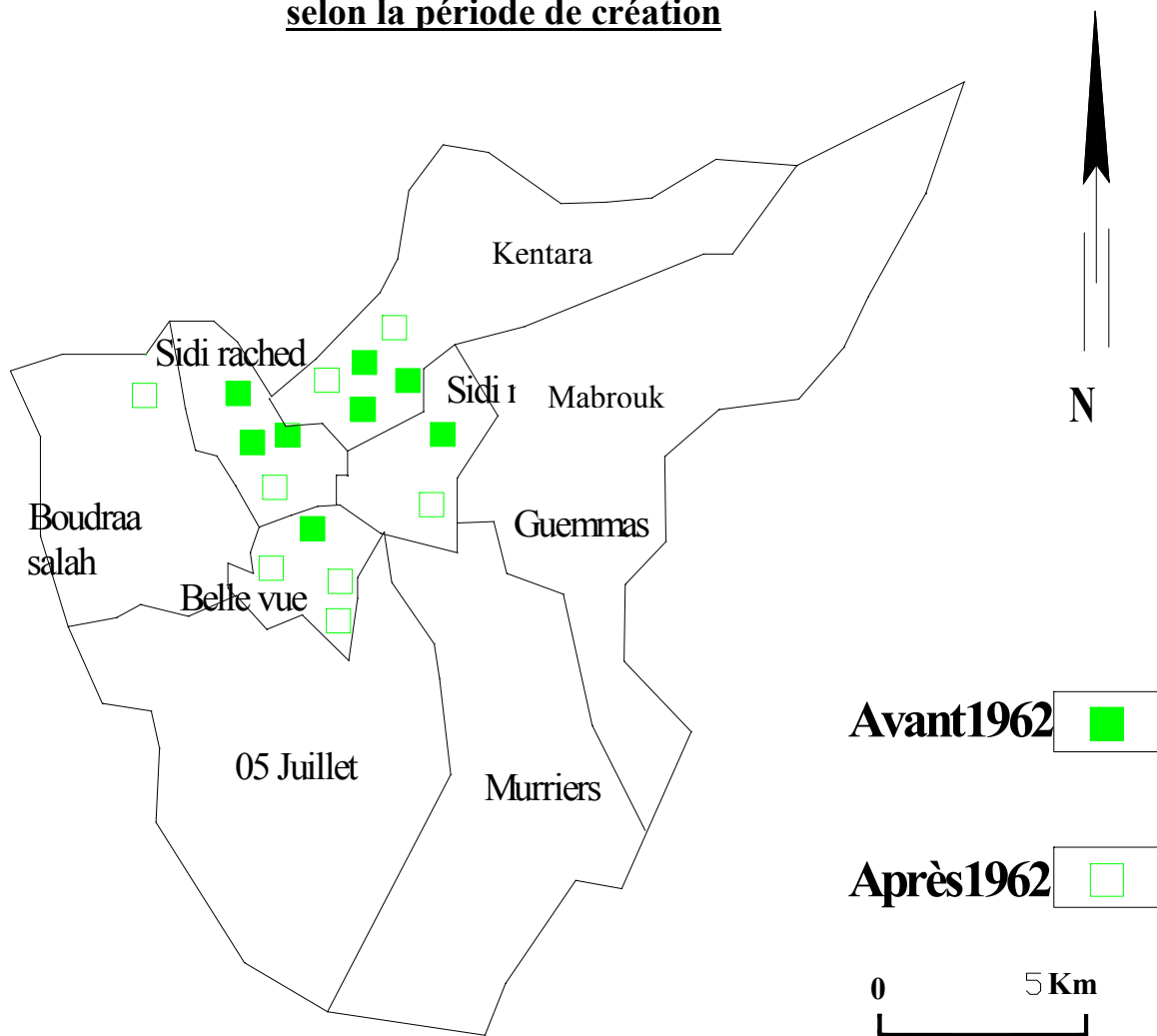
Légende:

- | | |
|---|---|
|  Tissu urbain |  Route nationale |
|  Forêts urbaines |  Voie ferrovière |
|  Limites zones forestières |  Oued |

Source: LAROUK.MED H,"Environnement et aménagement urbain à Constantine", p24

Réalisation :MILOUS.I

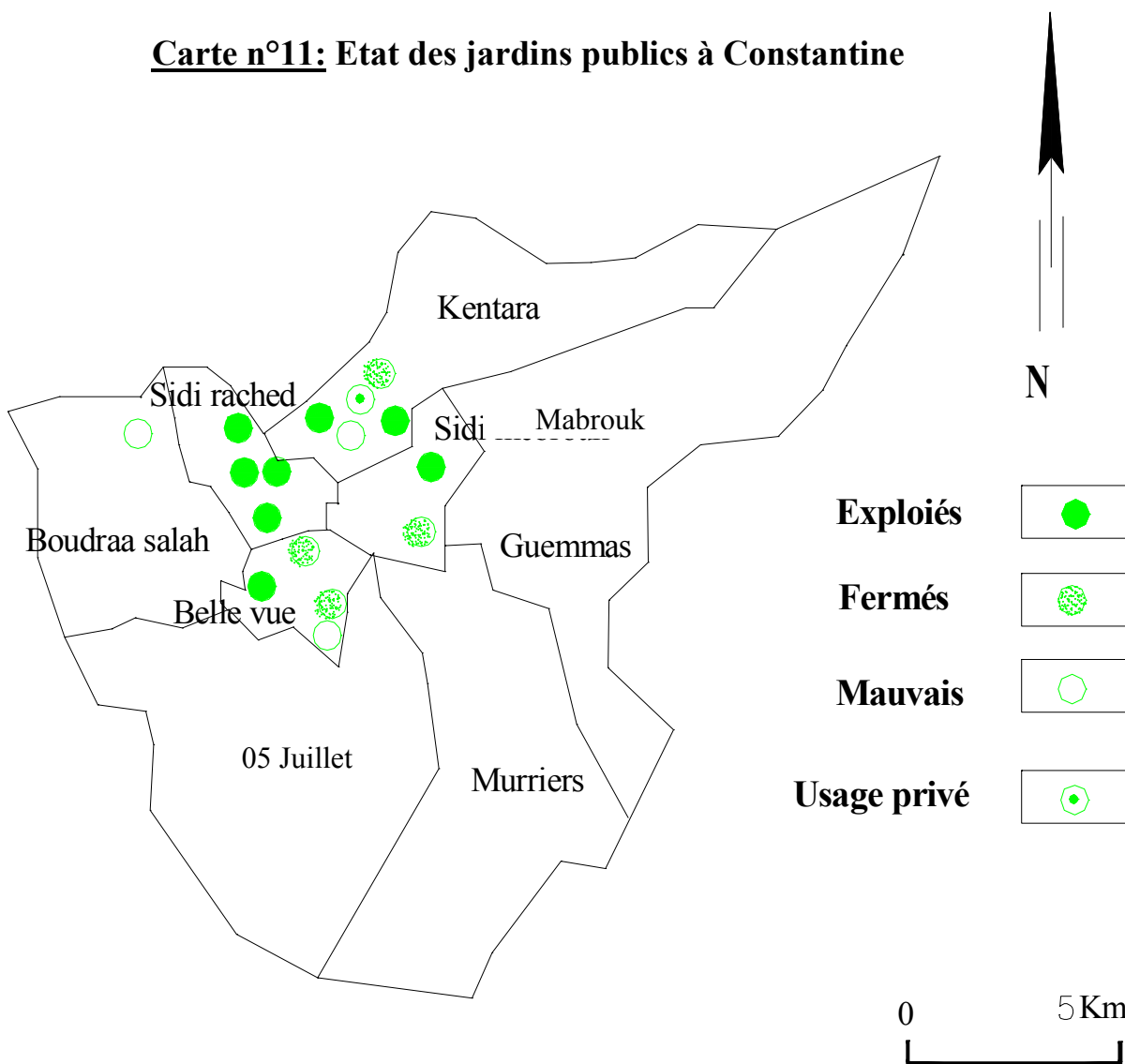
Carte n° 10: Répartition des espaces verts à Constantine
selon la période de création



Source: LAROUK.MED H,"Environnement et aménagement urbain à Constantine," p24

Réalisation: MILOUS.I

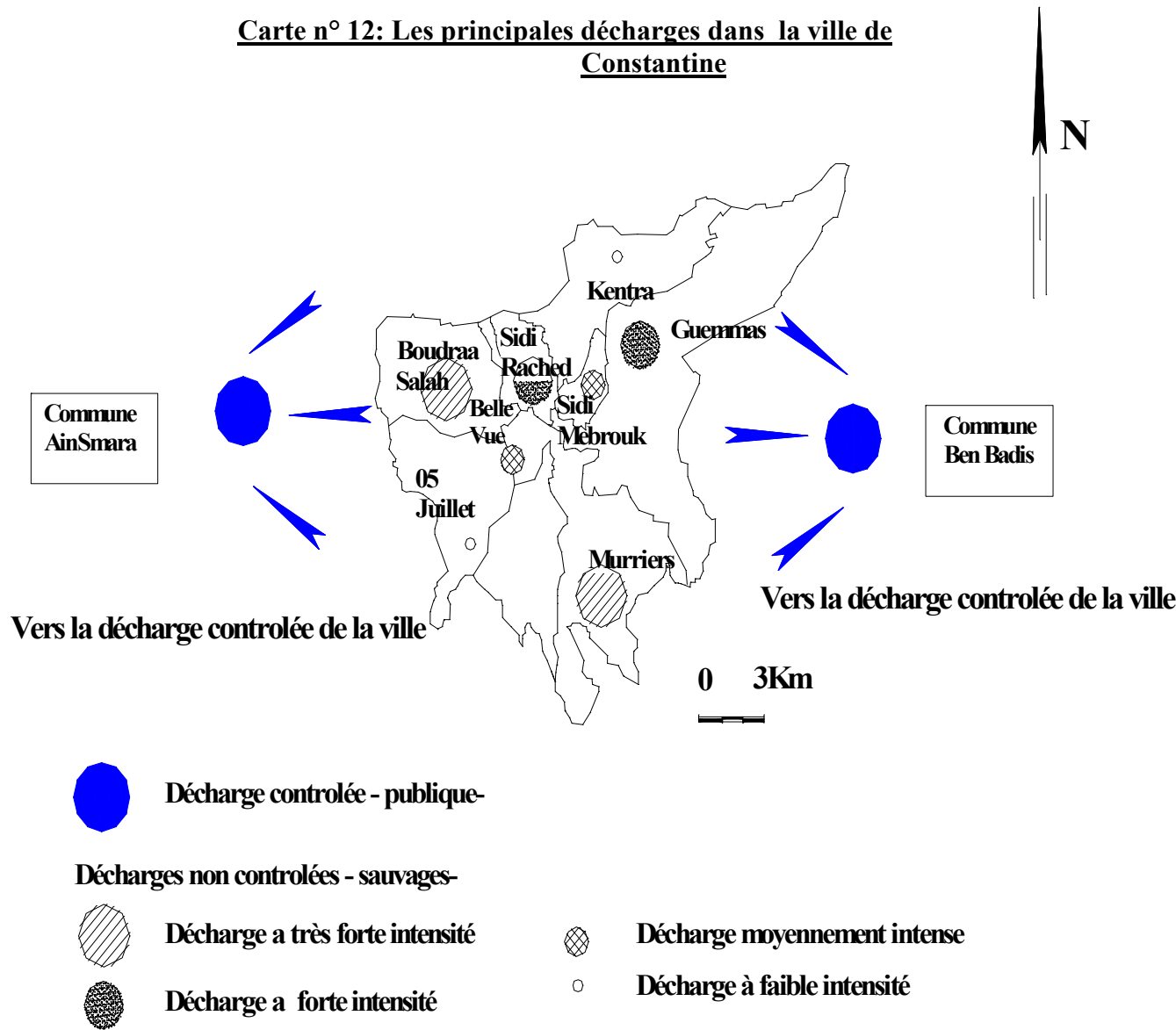
Carte n°11: Etat des jardins publics à Constantine



Source: LAROUK.MED H,"Environnement et aménagement urbain à Constantine," p24

Réalisation: MILOUS.I

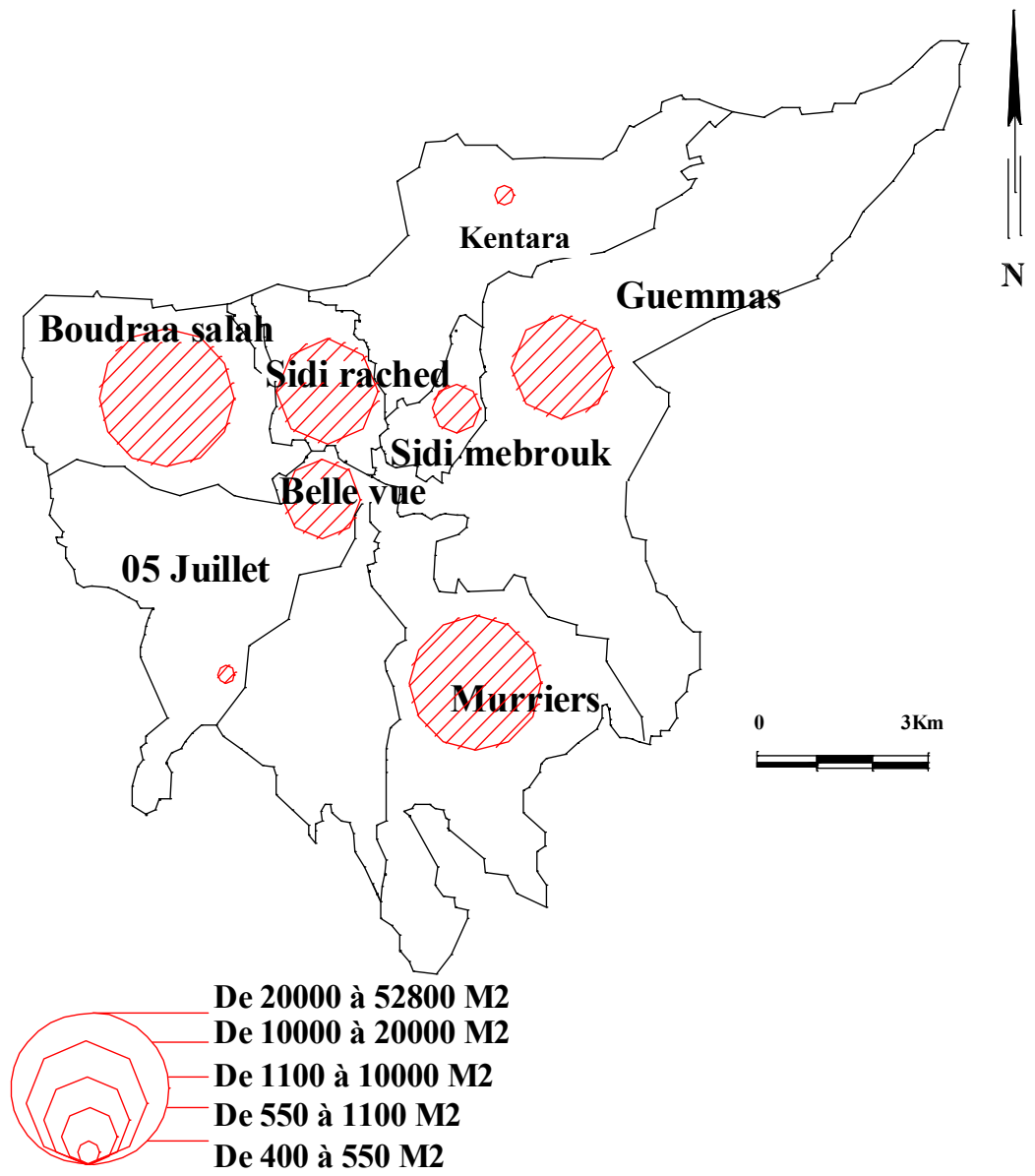
Carte n° 12: Les principales décharges dans la ville de Constantine



Source: APC de Constantine, 2004

Réalisation: MILOUS.I

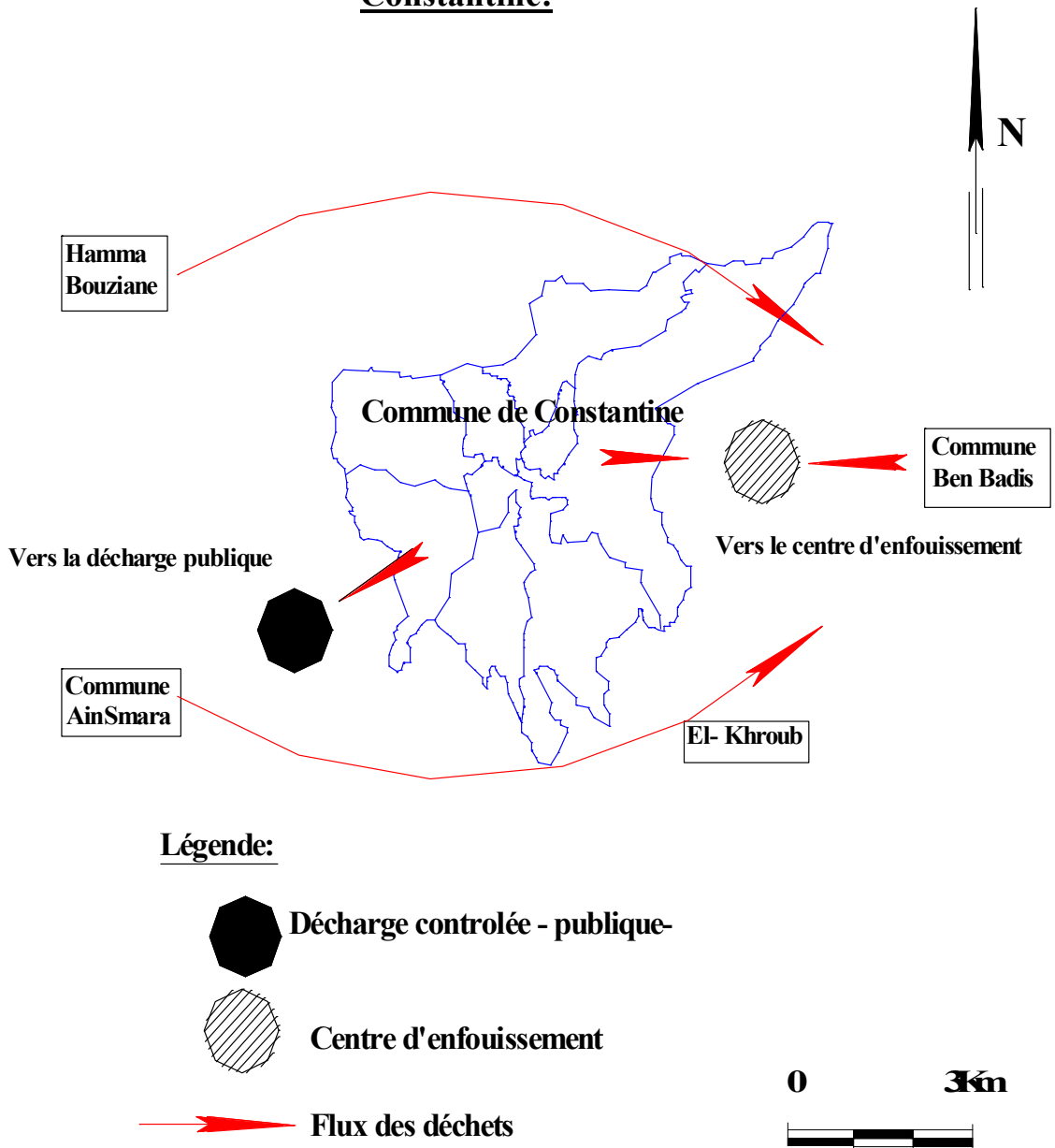
Carte n° 13: Les niveaux de pollution par les déchets urbains dans la commune de Constantine



Source: NB ZERTAL, op.cit, p110

Réalisation: MILOUS.I

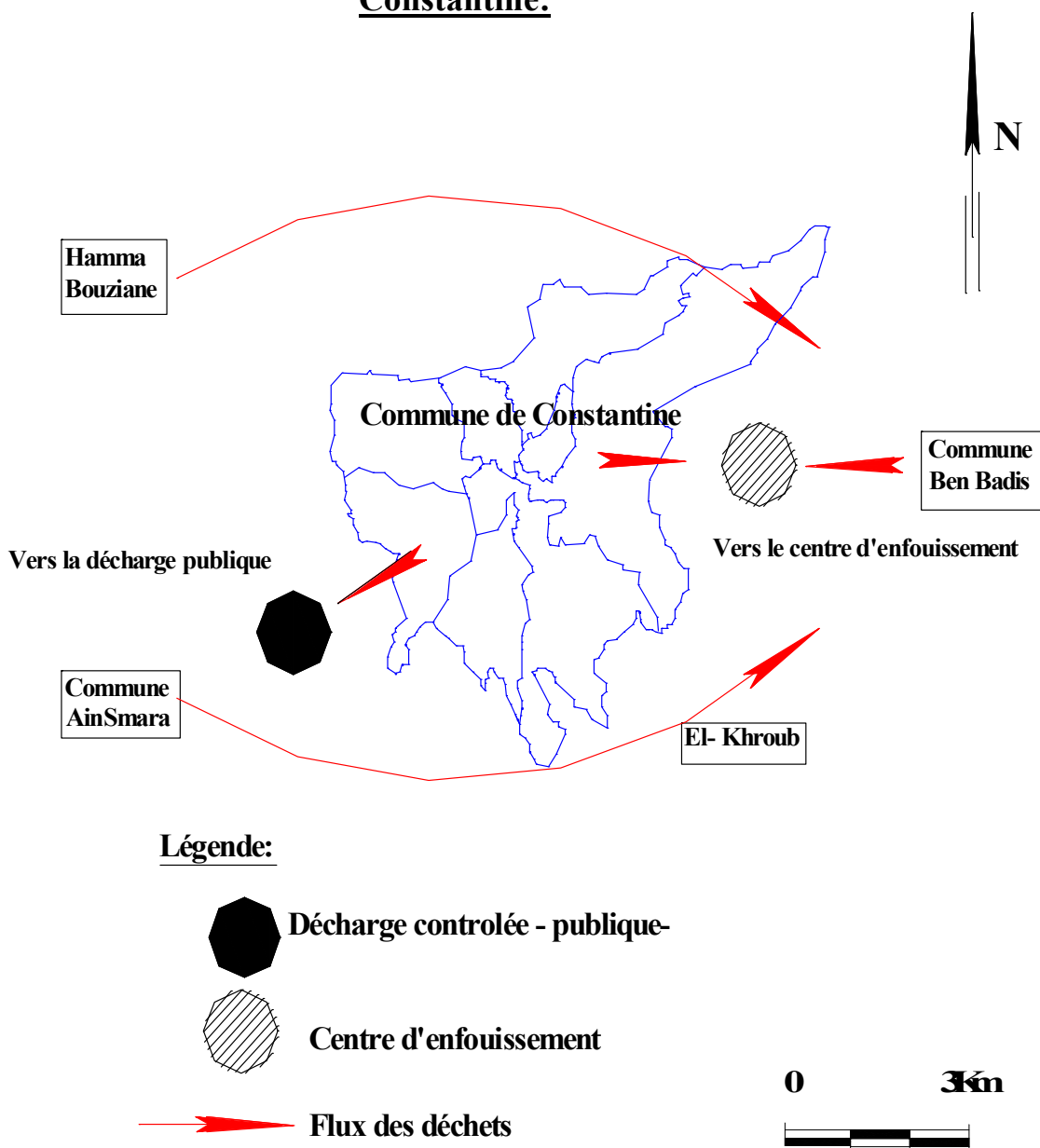
Carte n°14: Les principales décharges dans la ville de Constantine:



Source: Inspection de l'environnement de Constantine 2004

Réalisation: MILOUS.I

Carte n°14: Les principales décharges dans la ville de Constantine:

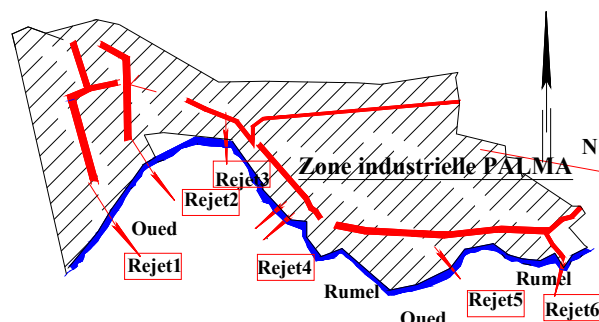


Source: Inspection de l'environnement de Constantine 2004




Réalisation: MILOUS.I

Carte n° 15:

Rejet de la zone industrielle Palma



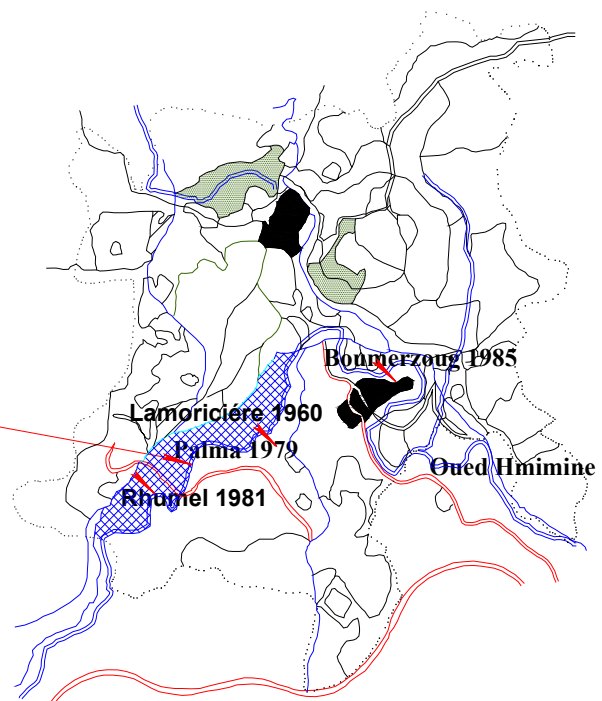
Légende:

-  Rejets industriels dans l'oued
-  Trajectoire des rejets industriels
-  Oued Rhumel


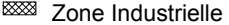



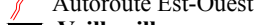
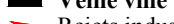
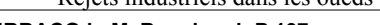
Echelle: 1/7500

Source :A.N.A.T améliorée par l'auteur

**LA VILLE DE CONSTANTINE
LES REJETS INDUSTRIELS DANS LE RHUMEL**



LEGENDE

-  Espace Vert
-  Zone Industrielle
-  Limites du périmètre urbain
-  Oued
-  Routes Nationales
-  Autoroute Est-Ouest
-  Veille ville
-  Rejets industriels dans les oueds

0 0,6 1,2 1,8 2,4

Source: URBACO in M. Bouchereb P.137

Chapitre 07:

« Le rôle des acteurs institutionnel »

Acteur du développement local durable

Introduction:

Rôle des acteurs de la société dans le développement; rôle des acteurs institutionnels:

A l'ère du développement durable, la ville doit répondre à plusieurs critères et indicateurs exigés par les mutations économiques, sociales, culturelles, que connaît aujourd'hui le monde. Parmi ces indicateurs, on peut citer les indicateurs institutionnels tels que le renforcement du rôle des acteurs institutionnels, notamment par l'implication massive des ONG, l'implication de l'université et des chercheurs dans le développement de la ville, assurer l'équité entre les genres (représentation féminine au sein des institutions), encourager l'accès aux réseaux de communication et de l'information, notamment l'Internet et le mobile, ainsi que la liberté d'expression, etc. De plus, la ville de Constantine possède un grand potentiel pour renforcer ces indicateurs institutionnels.

La crise de l'urbain est dû essentiellement aux aléas de l'homme, et son processus du développement socio-économique; de ce fait les acteur de la société sont les seuls garant d'un développement local équitable, car ils sont en mesure de connaître leurs besoins et de protéger mieux leur environnement s'ils sont pris en charge par le pouvoir local. Mais quel sont ses acteurs, quel est leurs rôles, et à quel degré peuvent- ils concrétiser le principe du développement local durable et de la notion d'une ville viable?

Dans ce chapitre nous allons essayer d'esquisser les potentialités institutionnelles de Constantine, pour la situer par rapport au pays et par rapport à sa région, car les indicateurs institutionnels du développement durable sont élaborés à l'échelle internationale pour les pays, et sont développés pour les régions en fonction des spécificités locales ; de ce fait, Constantine doit remplir les conditions de la durabilité à l'échelle locale, nationale pour qu'elle puisse l'être à l'échelle internationale. Mais, le manque de données nous a conduit à choisir les critères disponibles, à savoir :

- 1**-le mouvement associatif;
- 2**-l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
- 3**-les réseaux de connexion : Internet et la téléphonie fixe et mobile ;
- 4**-la liberté d'expression.

Afin de s'adapter aux spécificités locales, on a vu qu'il est primordial de se baser sur les travaux de terrain et d'investigations, notamment par des enquêtes auprès des acteurs concernés.

I-La contribution du mouvement associatif dans le processus du développement durable :

Introduction :

Par définition, le mouvement associatif, est l'ensemble des associations considérées, en raison de leur importance dans la société civile, comme les acteurs privilégiés de la vie sociale.

Quelles aient pour but de promouvoir la défense de certains droits, la diffusion de certaines idées ou pratiques, ou qu'elles soient créées pour offrir certains services, les associations présentent, malgré leur diversité, des caractéristiques communes.

Les statistiques montrent que depuis la seconde guerre mondiale, le mouvement associatif prend d'années en année, d'avantage d'ampleur. Dans les pays développés les adhérents représentent près de la moitié de la population, car ils sont convaincus que le mouvement associatif est le meilleur moyen d'engagement dans la vie publique.

1- Le mouvement associatif en Algérie :

Relativement à l'expérience mondiale, l'expérience algérienne dans le domaine associatif est très récente, son apparition et son développement réel coïncide avec la démocratisation de la vie politique, économique, sociale, et culturelle lancée à la fin des années 80.

Dans les années 90, en raison de la conjoncture qu'a connu le pays, et l'état de l'insécurité, la quasi-totalité des associations ont été gelées par les autorités locales et très peu d'agrément ont été accordés au cours de cette décennie.

A l'époque coloniale, les associations activaient dans les champs à caractère social, culturel, caritatif puis identitaire passant progressivement de «la forme intégrative à la forme oppositionnelle», pour devenir peu à peu une source d'approvisionnement aux mouvements de libération nationale.

Après l'indépendance, l'Etat a établi sa grille de pouvoir et réduit donc toutes les organisations extra étatiques des groupes sociaux qui se manifestent au profit de la société civile; l'étatisation de la société a conduit à l'étouffement des différents acteurs, situation qui a fait lancer le pays dans une véritable crise «populaire » conduisant aux émeutes de 1988, ces revendications ont donné naissance à plusieurs organisations et parties politiques.

Conscient de cette situation alarmante, l'Algérie a engagé depuis une quinzaine d'années une démarche visant à partager et relocaliser les lieux de pouvoir, ainsi que la participation volontaire des citoyens dans la vie publique ; c'est-à-dire l'Etat a légué une partie de son pouvoir à la société civile « réhabilitation des lieux de pouvoir ». L'Algérie s'est lancée dans l'aventure de

démocratie qui a encouragé fortement la relance et le développement du mouvement associatif¹, suivant cette fois des nouveaux intérêts comme les droit de l'homme, des femmes, l'environnement et le patrimoine, qui sont devenus des couples à la mode que la majorité des associations les défendent.

Le mouvement associatif algérien est très diversifié, soit par sa répartition à travers le territoire national, ou par ses champ d'activité (cf.tableau n°35), sa diversité est une opportunité pour la société algérienne pour participer d'avantage dans la vie publique.

Tableau n°35 : Champs d'activité des associations en Algérie
(Classement opéré par le ministère de la jeunesse et des sports)

| Classement | Champs d'activité des associations en Algérie |
|------------|---|
| 1 | Culturel |
| 2 | Scientifique et technique |
| 3 | Loisirs, échanges et tourisme |
| 4 | Insertion socio professionnelle |
| 5 | Social, archéologie et environnement |
| 6 | Activités de la jeunesse |
| 7 | Activités estudiantines |
| 8 | Soutien aux handicapés |
| 9 | Lutte contre les fléaux sociaux |
| 10 | Protection de l'enfance |
| 11 | Information et communication |
| 12 | Volontariat |
| 13 | Alphabétisation |
| 14 | Education civique et politique |
| 15 | Activités traditionnelles |

Source: **Annuaire statistique 2001 (publié en septembre 2002)**

Pour une meilleure appréhension de ce phénomène, qui reste très récent et a caractère émergent et d'un impact très peu évalué sur la société, une étude a caractère essentiellement descriptif a été élaborée au cours de notre travail, montre clairement cette diversité.

¹Loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations

2-Le mouvement associatif a Constantine :

2-1-Aperçu historique sur le mouvement associatif a Constantine :

L'activité associative dans la wilaya de Constantine n'est pas récente, elle date de 1888, l'année de la création de la première association à Constantine à vocation culturelle et sportive sous le nom de « club Salah bey le constantinois » ; le C.S.C.

Les motivations de cette création découlent de la forte volonté des membres de la communauté constantinoise dont la plupart vivait dans les tissus compacts de la vieille ville; où l'inexistence des aires de jeux et les diverses commodités de l'époque, dont les seuls bénéficiaires étaient les français. Pendant dix ans, cette association a pu exister sous le même nom. En parallèle, il existait des associations à vocation socioculturelle et religieuse fondées par el imam «Ibn Baddis », le fondateur de l'association des savants musulmans ».

La politique française a incité les algériens à travers le territoire national à créer des diverses associations et clubs, qui avaient des noms et des activités apparentes différentes, mais toutes le même but, celui de la libération nationale.

Après l'indépendance, l'activité associative a été marquée par la stratégie d'étatisation de la société (cf.le mouvement associatif en Algérie) ; mais cette situation n'a pas empêché l'existence de certaines activités à caractère essentiellement culturel, éducatif et sportif (associations des parents d'élèves, ou certains clubs sportifs « C.S.C » et « M.O.C »).

L'apparition et le développement d'un véritable mouvement associatif se font après la période de rupture; c'est-à-dire après 1990. Mais leur véritable déploiement et actions concrètes sur le terrain sont très récents ; qu'à partir de l'an 2000, en raison de l'initiative du gouvernement qui avait une volonté réelle pour la relance de l'activité associative qui constitue l'une des formes de la participation des citoyens dans la vie quotidienne.

Même si ces associations figurent sur la liste statistique des années 1990, leurs activités étaient limitées et presque inexistantes pour des raisons de l'insécurité.

Pour une meilleure compréhension du phénomène associatif dans la wilaya de Constantine, un travail de terrain basé sur les statistiques de janvier 2004 (élaborées par le service de la wilaya « D.R.A.G »²) a été mené.

² **DRAG**: Direction des Réorganisation et des Affaires Générales:

2-2-Répartition du mouvement associatif par champ d'activité :

Le nombre d'association à Constantine est de 1 751 associations; leur répartition par champ d'activité révèle des disparités importantes (cf.annexe n°01), comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau n°36: Champs d'activité du mouvement associatif à Constantine

| N° | Champ d'activité | Nombre |
|-------|-------------------------------------|--------|
| 01 | Quartiers et zones rurales | 536 |
| 02 | Parents d'élèves | 330 |
| 03 | Sportive et éducation physique | 216 |
| 04 | Arts et culture | 180 |
| 05 | Religieuse | 153 |
| 06 | Professionnelle | 62 |
| 07 | Jeunesse et enfance | 57 |
| 08 | Science et technologie | 40 |
| 09 | Santé et médecine | 38 |
| 10 | Solidarité, secours et bienfaisance | 33 |
| 11 | Divers associations | 27 |
| 12 | Handicapés et inadaptés | 23 |
| 13 | Anciens élèves et étudiants | 20 |
| 14 | Environnement et cadre de vie | 11 |
| 15 | Associations féminines | 10 |
| 16 | Retraités et vieillesse | 08 |
| 17 | Association des consommateurs | 05 |
| 18 | Tourisme et loisirs | 02 |
| Total | | 1 751 |

Source: La wilaya de Constantine, service de DRAG, janvier 2004

Il existe 18 champs d'activité dans la wilaya de Constantine, avec une prédominance des associations à caractère socioculturel, qui regroupent 12 champs différents, alors que les associations à vocation environnementale ne comptent que 03 champs d'activités, celles à caractère essentiellement économique ou institutionnel ne compte que deux associations.

Cette répartition par champs d'activité coïncide avec les quatre indicateurs du développement urbain durable (cf.annexe n°2), ce qui représente une opportunité pour la ville de Constantine pour faire avancer ce processus par les ONG.

2-3-Répartition géographique du mouvement associatif :

La répartition géographique des associations montre que l'activité associative est principalement urbaine (cf.annexe n°03); le plus grand nombre d'association est recensé a Constantine, le chef lieu de wilaya, il est de 889 associations, soit 57% de la part globale, alors que les autres communes ne comptent que 43% de l'ensemble des associations (cf.annexe n°04), comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°37 : Répartition géographique du mouvement associatif à Constantine

| Communes | Nombre | % |
|-------------|--------|-------|
| Constantine | 998 | 57,00 |
| Total | 1751 | 100 |

Source: La wilaya de Constantine, service de DRAG, janvier 2004

2-4-Répartition du mouvement associatif par sexe:

Le sexe féminin est très peu représenté au sein du mouvement associatif à Constantine, très peu de femme président d'association, il existe 73 femmes chefs d'associations à l'échelle de wilaya, part qui reste très modeste par rapport à la représentations du sexe masculin ; 73 / 1678 ; soit 23 fois plus que la présence féminine.

Une observation comparative de cette répartition a travers la wilaya montre une prédominance toujours du chef lieu de wilaya, avec 60 femmes contre 938 hommes, soit une proportion de 83 % alors que les autres communes ne comptent que 17% des femmes chefs d'associations (cf.annexe n°05).

Cette disparité dans la représentation est expliquée par la culture conservatrice et machiste qui marque la société, et parfois trop renfermées surtout à la périphérie de la ville, qui exerce des pressions diverses et intense sur la femme et étouffe sa participation dans la vie quotidienne.

Tableau n°38 : Répartition des femmes dans du mouvement associatif à Constantine

| Communes | Part des femmes |
|-------------|-----------------|
| Constantine | 60 |
| Total | 73 |

Source: La wilaya de Constantine, service de DRAG, janvier 2004

L'expérience associative dans la ville de Constantine, reste très récente elle est à l'état «embryonnaire», elle demande un effort de réflexion et d'étude très important sur tous les plans.

Pour mesurer le rôle et l'action de celles qui existent comme de véritables écoles pionnières, nous avons mené une enquête auprès de quelques unes.

II- Contribution du mouvement associatif constantinois dans le processus du développement durable

Les organisations non gouvernementales, représentées essentiellement sous forme d'associations, activent dans divers domaines et jouent un rôle majeur dans la prise de décision. Leur participation dans la vie publique quotidienne de nombreux pays est réelle, elles constituent parfois des groupes de pression, dont l'impact sur la ville se mesure à l'étendue des actions concrètes conduites dans des domaines aussi variés que l'environnement ou le patrimoine qui sont devenues des couples d'association à la mode.

Dans cette logique, et dans le but d'analyser l'intervention du mouvement associatif dans le développement de la ville, nous avons mené une enquête par questionnaire (cf.annexe n°06) auprès de présidents d'associations de Constantine et de leurs adhérents (cf.annexe n°07). Le tableau qui suit présente les échantillons retenus :

Tableau n°39: Représentation des échantillons de l'enquête

| Caractère | Champs | Nombre d'associations | Associations enquêtées (%) | Pourcentage (%) |
|--|--|-----------------------|----------------------------|-----------------|
| 1-Association à caractère sociale | Parent d'élève | 173 | 07 | 4,04 |
| | Santé et médecine | 33 | 03 | 9,09 |
| 2-Association à caractère culturel | Arts, culture, patrimoine | 130 | 05 | 3,84 |
| 3-Association de quartiers, environnement et cadre de vie | Quartiers, Environnement et cadre de vie | 108 ³ | 09 | 8,33 |
| 4-Association à caractère institutionnel | Associations Féminines | 10 | 2 | 20 |
| | Solidarité, secours et bienfaisance | 22 | 03 | 13,63 |
| | Défense des consommateurs | 03 | 01 | 33,33 |
| Total | | 479 | 30 | 13.2 (%) |
| Total | | 889 | | |

³ Association de "Quartiers, Environnement et cadre de vie": regroupe les associations de quartiers :210 Et les associations de l'environnement 06

A noter que l'échantillon pris au début de l'enquête était plus large que celui-ci, il touchait les 25 % des associations recensées dans la wilaya de Constantine, mais les difficultés rencontrées lors de l'enquête de terrain, nous ont obligé de réduire cet échantillon à un pourcentage variant entre (04%-33.3%), soit dans la moyenne 13,2% de l'ensemble des associations recensées à Constantine. Avant d'entamer l'analyse de cette enquête de terrain, on a vu qu'il est primordial de citer quelques unes des difficultés rencontrées :

- ü En effet, de nombreuses associations existaient au regard de la réglementation, et en perpétuel recensement par les services de « D.R.A.G », mais en réalité elles n'étaient pas opérationnelles ou elles n'existaient plus sur le terrain, cela est expliqué par la crise des années 1990, marquée par l'instabilité politique et économique, qui par l'insécurité a été un facteur de blocage. De plus l'absence d'expérience dans la pratique associative, le manque de motivation ainsi que les pesanteurs sociales et administratives ont également aidé à rendre fictive l'existence de nombreuses associations.
- ü Quant aux autres associations ; on a constaté deux situations, la première est relative aux associations qui ont accordés une importance cruciale au thème traité et plus particulièrement à Constantine qui est notre terrain d'investigation, et elles nous ont accordé suffisamment de temps, à travers plusieurs séances de travail.

Par contre le manque d'intérêt de certaines associations a rendu la tâche difficile; quelques unes nous ont remis par la suite le questionnaire rempli, d'autres ont gardé le silence jusqu'à ce jour.

L'enquête de terrain par questionnaire a débouché sur les résultats suivants :

1 – Enquête sur les associations:

1-1- Identification des associations:

La majorité des associations interviewées sont agréées par les services de D.R.A.G de la wilaya de Constantine selon les statistiques de 2004, et selon les réponses des interviewés, leur date d'agrément montre qu'elles sont récentes dans le domaine associatif, à compter à partir de l'an 2000 pour la plupart. La quasi totalité des associations a confirmé que leur présence sur le terrain de l'activité associative était motivée par une reconnaissance d'utilité publique « *ils font partie de la société et ils travaillent pour son bien être* ».

En outre quelques unes seulement possèdent des locaux pour l'activité associative, ces locaux sont en général des annexes d'un centre culturel, un musée (associations à caractère culturel, de femme, de l'environnement), des écoles (les associations des parents d'élèves), les

directions de travail,⁴ ou dans des hôpitaux, ou au sein de le croissant rouge (associations à caractère de solidarité, de santé), ou celle sans abri ou sans adresse a mentionnée comme les comités de quartiers .

En ce qui concerne les moyens de communication au sein de l'association (téléphone, mail, fax ou autre), cela dépend des moyens financiers de l'association elle même, des associations ont des téléphones, des adresses électroniques et même des fax, d'autres par contre reste sans aucun moyen de médiation. Cette situation (l'insuffisance ou le manque dans les infrastructure de base ; le local et les moyens de communications constituent une entrave qui va sans nulle doute influencer sur les pratiques associatives.)

1-2-Champs d'interventions

Les associations activant dans la ville de Constantine ont pour vocation déclarée la sensibilisation, la promotion et la lutte contre la dégradation du cadre de vie des citoyens, le bien être social (la protection de la santé, la promotion de l'éducation), a noter entre autre la protection et la promotion de la culture et la protection de l'environnement. Leur travail est donc à la fois pédagogique, technique (ou professionnel) et militant. Ce caractère complexe et multiple nécessite motivation, dévouement, désintéressement et abnégation, toutes qualités que les responsables reconnaissent chez leurs adhérents.

Les niveaux d'intervention admis par tous sont le quartier, la ville et la wilaya. Plus rarement, le travail associatif s'étend au pays et au niveau international a l'exception de quelques associations à caractère culturel comme celle des amis du musée Cirta, et qui est dans le cadre des échanges culturels maintient des rapports avec des associations et mêmes des organismes culturels essentiellement européen (français et italiens). Pour d'autre les ambitions sont plutôt contenues et, plus concrètement, les opportunités d'action sont liées à des contacts personnels ou à des visites protocolaires d'officiels étrangers.

2.2 - Circonstances de fondements et la pratique associative

L'adhésion à une association est plutôt récente et, dans une large part (62 %), elle date des années 2000. Cela confirme une tendance nationale et locale déjà évoquée. Le retour à la stabilité politique et sécuritaire a été un facteur favorable à la vie associative. Il a mis en évidence une demande forte dans la société alors que l'Etat n'était plus en mesure de répondre, seule, aux attentes des citoyens; il a également aidé à mettre en confiance la population intéressée.

⁴ Comme celle des consommateurs dont le siège de l'association est la chambre de commerce.

D'ailleurs, l'enquête révèle que l'adhésion à une association est bien souvent volontaire et relève d'un choix délibéré (75 %). Elle ouvre le droit au statut de membre fondateur ou de simple adhérent. L'analyse des réponses montre que 80 % des personnes âgées de 45 à 50 ans et plus ont le statut de membres fondateurs. Les personnes âgées semblent plus impliquées dans l'initiative associative.

L'adhésion volontaire est significative de la motivation de citoyens désireux de développer des initiatives et de se transformer en acteurs de la ville. Cette tendance est porteuse d'espérances pour la société.

Les raisons invoquées pour justifier cette adhésion sont l'amour et l'attachement à la ville et surtout au patrimoine (100 %). Cela témoigne d'une prise de conscience et de connaissances profondes de l'enjeu patrimonial et urbain, de même que cela explique la motivation et le volontarisme des adhérents.

Ces paramètres positifs ne suffisent pourtant pas à surmonter le scepticisme (ou le réalisme prudent) de ces derniers, qui considèrent majoritairement (60 %) que leurs actions en vue de la sauvegarde du patrimoine et des intérêts de la ville sont moyennement efficaces. L'enthousiasme ou le volontarisme sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes pour surmonter les pesanteurs sociales, administratives ou politiques. La lucidité des membres des associations les appelle à réfléchir sur la nature des actions à mener, les méthodes et démarches à adopter, les moyens à mobiliser ainsi que les cibles à identifier pour une meilleure efficacité et une plus grande sensibilisation sur la question urbaine.

3-Le nombre des adhérents :

Le nombre d'adhérents varie de 15 à 25 (pour certaines associations peut même dépasser la centaine) et la composante féminine de zéro à la moitié et plus, (47,4%) dans la moyenne. Cette faiblesse organique est un facteur limitant.

3-1- Répartition du mouvement associatif par sexe

Dans une ville marquée pendant longtemps par la culture machiste et, malgré les pressions diverses exercées sur la femme, (47,4 %) des adhérents sont des femmes (cf. tableau n°40). Ce chiffre est important, même s'il ne reflète pas le poids démographique réel des femmes. Celles-ci ont investi tous les champs d'activité du mouvement associatif, mais elles sont particulièrement actives dans le champ social (insertion dans les associations des parents d'élèves, volontariat, alphabétisation, associations de femmes, de patrimoine culturel) et celui des activités traditionnelles, où elles sont majoritairement représentées. Elles expriment ainsi une

sensibilité et une solidarité profondes avec la société, dont elles souhaitent également être les gardiennes des traditions. A ce titre, le champ social attire également les adhésions féminines dans une large proportion supérieure.

La répartition spatiale des adhérents par sexe montre, au même titre que la dynamique du mouvement associatif lui-même, que la femme est présente dans tous les champs d'actions.

Quelques associations sont composées majoritairement de femmes, comme celle des femmes, le patrimoine, les parents d'élèves. A ce titre, s'il ne reflète pas le poids des femmes dans la vie associative dans la ville, il est caractéristique de la présence féminine dans les grandes villes et de leur intérêt pour le patrimoine et la société en général à Constantine.

La part des femmes dans la vie associative à Constantine est légèrement supérieur à la moyenne nationale (47,4 % contre 36,6 %). Elle est variable d'un champ à l'autre comme le montrent les exemples suivants:

Tableau n°40 : Répartition des femmes dans les associations interviewées

| Associations | % Femmes |
|---|-----------------|
| Parents d'élèves | 75 % |
| Arts, culture, patrimoine | 45 % |
| Solidarité, secours et bienfaisance | 60 % |
| Santé et médecine | 30 % |
| Quartiers Environnement et cadre de vie | 25 % |
| Féminines | 95 % |
| Défense des consommateurs | 2 % |

Source: Enquête de terrain, 2004-2005

La lecture du tableau montre que la représentation féminine au sein des associations démontre des disparités importantes, elles sont largement représentée dans les associations à caractère féminin comme celles des femmes ou dans les associations des parents d'élèves afin de veiller sur les intérêts directs de leurs enfants, ainsi que les associations à caractère institutionnel, comme celles de la solidarité, secours et bienfaisance (60%-95%), moyennement représenté dans les associations a caractère culturel et scientifique(30%-45%), alors que les associations a caractère purement masculin comme celle de quartiers, et des consommateurs elle représente un pourcentage très faible (2%-18%).

Cependant, si elles représentent tout de même près de la moitié des adhésions (47,4%), les femmes sont quasiment absentes des fonctions de responsabilité. En effet, rares sont les femmes présidentes d'association ; elles sont 73 seulement à l'échelle de wilaya (soit 4,1 % de

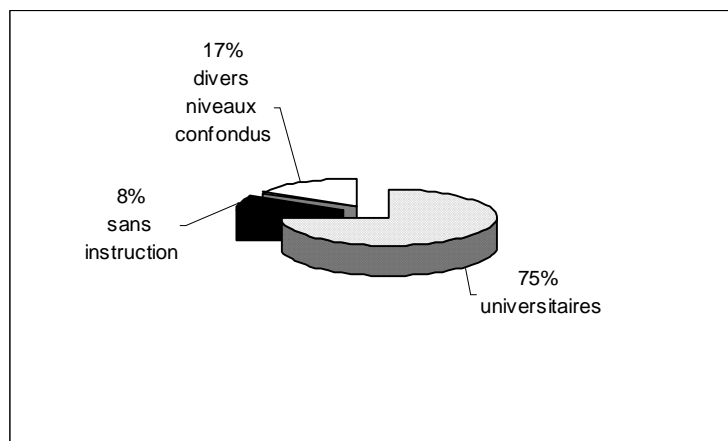
l'ensemble des présidences), dont 60 pour la seule ville de Constantine (soit 82,2 % des présidences féminines). Cette sous représentation des adhérentes constitue certainement un facteur négatif pour la dynamique du mouvement associatif à Constantine, facteur qui appelle une évolution indispensable aux plans politique, social, culturel.

3-2-Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est élevé : 75 % des adhérents soumis à l'enquête ont un diplôme universitaire. Cela correspond aux exigences du champ d'activité, dont le traitement et la maîtrise attirent effectivement des personnes possédant un niveau d'instruction et une culture générale liés à une formation supérieure comme celle relative au domaine de l'environnement, le patrimoine, la santé, etc.

Ces adhérents occupent en majorité une fonction de cadre (58,4 %) alors que 16,6 % d'entre eux sont dans l'enseignement, « voie naturelle » vers l'intérêt pour l'activité associative, 17 % des répondants ont un niveau d'instruction modéré et confondus entre les niveaux en dessous du niveau universitaire (formation professionnelle dans le cas des associations féminines, niveau secondaire, ou même primaire), alors que 8% des adhérents sont sans un niveau d'instruction et se trouve parfois malgré eux dans l'activité associative, on rencontre cette catégorie des adhérents démunies dans les associations des parents d'élèves et les comités de quartiers où ils sont très actifs et très coopérants même, ainsi que les associations des femmes ayants une expérience dans le travail traditionnel et artisanal, qui ne demande pas un niveau d'instruction élevé. La répartition des adhérents par niveau d'instruction est représentée dans le graphique suivant :

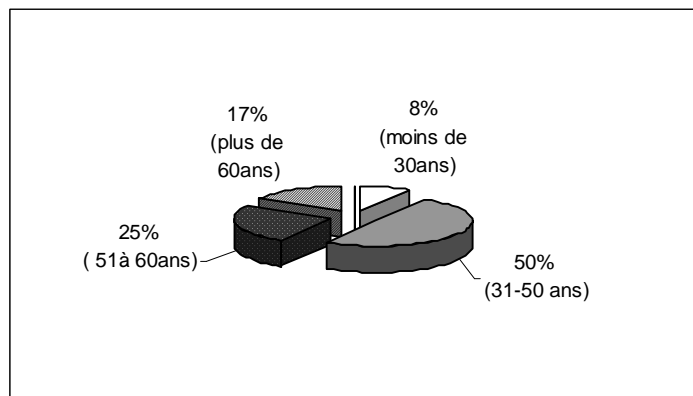
Graphique n°09: Le niveau d'instruction des adhérents



3-3-La tranche d'âge des adhérents :

La structure par âge révèle la prédominance de la population adulte, plutôt jeune adulte :

Graphique n°10: Tranche d'âge des adhérents



Cependant, il est évident que l'adhésion à la vie associative intéresse d'abord des personnes d'âge mûr, plus enracinées ou plus engagées sur la culture, l'histoire ou les questions identitaires. Le fait est que les adhérents âgés de plus de 60 ans représentent le double de ceux qui ont moins de 30 ans alors que 16,6 % du total sont des retraités, ils sont massivement représentés dans les associations à caractère culturelle, de patrimoine, ainsi que les associations de l'environnement et les comités de quartiers.

L'adhésion volontariste à une association est une des formes de la citoyenneté dans l'espace urbain, et la représentation faible des jeunes dans la vie associative ne s'explique pas par leur manque de civisme mais au contraire, ils sont pris par d'autres préoccupations de la vie quotidiennes, d'autant plus que le travail associatif est volontaire.

4 - Gestion des associations

L'organisation des associations est totalement conforme à la réglementation. Elles possèdent toutes les organes prévus par celle-ci : assemblée générale; bureau ; et président. Ces organes sont chargés d'assurer la gestion, la conduite et le suivi des actions, l'élaboration de programmes etc. A ce titre, ils sont tenus de se conformer également au respect du règlement intérieur. Celui-ci existe dans toutes les associations et il s'inspire généralement de la législation nationale⁵.

⁵ Loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations (N° JORA : 053 du 05-12-1990)

La vie associative est une vie démocratique et transparente. Ainsi, le président, organe essentiel, est élu. Les décisions prises par lui ou le bureau le sont généralement après consultation des adhérents, qui sont également informés sur la gestion. Ces pratiques constituent un support essentiel à la diffusion de la culture démocratique dans la société et à l'apprentissage de la citoyenneté. Elles constituent, malgré toutes les contraintes qui entravent la vie associative, un témoignage de la vitalité qui touche le tissu social en profondeur.

Les associations sont conduites suivant le principe du bénévolat et du volontariat ; les membres du bureau s'y relaient, apportant chacun sa contribution occasionnelle. Néanmoins, elles possèdent toutes au moins un agent permanent, comptable ou trésorier. Les rencontres entre les membres du bureau sont périodiques, hebdomadaires ou mensuelles. En réalité, leur fréquence n'est jamais régulière et cette irrégularité est un problème qui entrave le fonctionnement normal des associations.

Dans le cadre de l'enquête, trois associations sur quatre déclarent disposer d'un local, en location, pour leurs activités. Elles possèdent des équipements de bureau nécessaires à leur travail (mobilier, matériel informatique etc.) mais pas de véhicule. Ces moyens sont unanimement jugés insuffisants ; néanmoins, local et équipements de bureau constituent le minimum indispensable à l'identification et à la représentation de l'association. Dans le cas contraire, les biens personnels sont mis à contribution.

En plus, compte tenu de la « charge scientifique » de quelque vocations associative comme de l'environnement, de médecine et du patrimoine, les associations déclarent posséder un fonds documentaire constitué d'ouvrages, de revues et journaux ou de CD Rom obtenus par dons ou achats.

5-Le financement des associations :

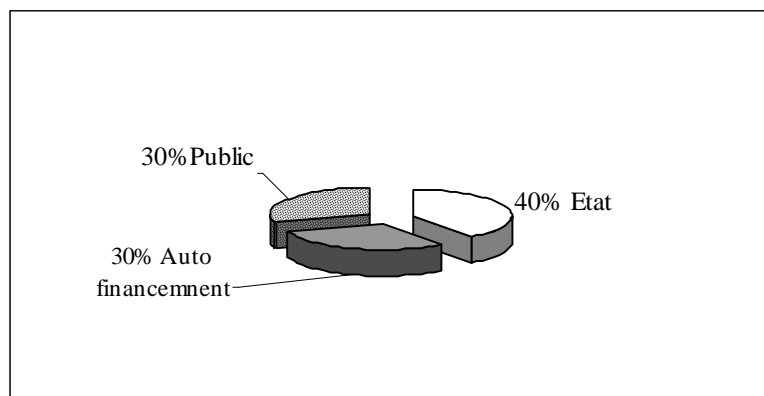
L'analyse des financements est basée sur les réponses des présidents de l'association interviewée lors de l'enquête de terrain. La majorité des associations sont agréées par les services de D.R.A.G de la wilaya de Constantine. A cet effet la réglementation préconise que les associations agréées peuvent avoir plusieurs sources de financement publiques ou privées.

De ce fait, le financement des associations est mixte, public et privé ; néanmoins, l'apport public accordé sous la forme de subventions avancées par un fonds de wilaya est très largement prépondérant. L'apport privé est essentiellement le fait des cotisations (somme symbolique), plus rarement le fait de dons. Quelque soit leur source, les financements sont unanimement jugés insuffisants pour couvrir efficacement les besoins, les projets et les actions.

Quant à la somme globale allouée aux associations comme budget annuel, la majorité des présidents d'associations garde le silence où avance des montants compris entre des fourchettes sans donner la somme exacte. Le montant alloué par les fonds de wilaya est compris entre de 500 000 et 800 000 Dinars Algérien au maximum soit, en moyenne 650 000 Dinars Algérien par association. La répartition de ce budget révèle des disparités. Cependant, les associations les mieux dotées sont les plus actives, comme celle du patrimoine ou de l'environnement ou encore mieux celle de la jeunesse

Néanmoins, les cotisations et les apports privés de toutes sortes restent assez marginaux à côté des montants alloués par les autorités publiques. Inscrits au budget de la wilaya, ces fonds sont répartis entre les associations suivant des critères liés au nombre d'adhérents, à l'importance des activités engagées etc. Ils représentent l'essentiel des budgets de fonctionnement ou d'équipement. Ces sources de financements sont représentées par le graphique suivant :

Graphique n°11: Mode de financement des associations

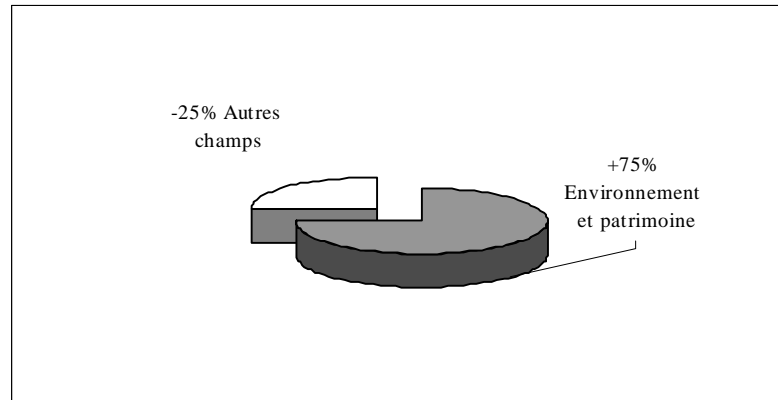


Le financement par champ d'activité montre que deux champs dominent largement (cf.graphique n°12) et représentent près de 75 % : Environnement et cadre de vie (40,7 %) et Arts, culture, patrimoine (34,3 %), soit un montant compris entre (500 000 et 800 000DA). Cela correspond à leur nombre d'adhérents, et leur poids d'actions surtout marqué par la sensibilisation et la médiation.

Par contre d'autres associations sont largement représentées sur le terrain (Quartiers et zones rurales 30,6 %, Parents d'élèves 18,8 %) tant en nombre d'associations et en nombre d'adhérents; en dépit de leur forte situation et de leur poids, ces associations restent avec un fond de roulement "public" insuffisant et qui correspond à un pourcentage inférieur à 25 % seulement du budget et se basant essentiellement lors de leurs actions sur le terrain sur la cotisation des

adhérents qui formeront leurs masse, et qui sont très soucieux des intérêts privés direct; ceux relatif au cadre de vie immédiat comme les associations de quartiers qui figent la résolutions des problèmes de l'environnement immédiat, ou celles des parents d'élèves qui se préoccupent du niveau d'éducation de leurs enfants; considéré une préoccupation privé.

Graphique n°12: Part des financement par champs d'activité



6- Actions

Les associations déclarent unanimement mener des actions concrètes sur le terrain, sous la forme de travaux ou de campagnes de sensibilisation. Elles sont conscientes que ces actions sont leur raison d'être, que le développement d'initiatives pratiques leur donne et leur fait mériter le statut d'acteurs de la ville. Les exemples cités ont les suivants :

- Ü réalisation de l'éclairage public ;
- Ü connexion au réseau d'alimentation en eau potable;
- Ü nettoyage et assainissement de l'environnement ;
- Ü sensibilisation d'écoliers et lycéens ;
- Ü état des lieux sur le terrain, avec confection de documents techniques et statistiques ;
- Ü création d'une cellule de réhabilitation de la Médina de Constantine;
- Ü création d'un atelier de médiation sur le patrimoine de la Médina ;
- Ü organisation de visites guidées pour la découverte du patrimoine;
- Ü actions visant à empêcher des destructions de maisons dans la Médina, à protéger le patrimoine.

Ainsi, en dépit de leur jeunesse et du manque de leurs moyens, les associations arrivent à mener des opérations d'une grande utilité publique, susceptibles de leur attirer la sympathie,

l'intérêt et des adhésions. Leur ambition s'en trouve renforcée, comme l'expriment leurs projets futurs, à savoir :

- Û contribuer à améliorer concrètement le cadre environnemental de Constantine ;
- Û sensibiliser efficacement la population de la ville sur le patrimoine naturel ;
- Û sensibiliser les jeunes efficacement sur le patrimoine historique et architectural ;
- Û élaborer un programme pour aider à la sauvegarde de la Médina ;
- Û attirer l'intérêt des citoyens, des pouvoirs publics, des instances internationales sur la ville de Constantine, sa culture, son patrimoine.

Après les actions localisées et limitées, ces projets s'inscrivent dans une démarche plus globale, plus pédagogique, plus réfléchie. Ils doivent s'inscrire comme des éléments fondateurs d'une autre politique pour la ville de Constantine.

7-Les résultats des actions menées

La réflexion peut être soutenue par la ténacité des adhérents qui déclarent, dans une très large mesure (85%) participer de manière fréquente aux activités de l'association. Cette assiduité conforte le volontarisme et la motivation. Les résultats sur le terrain peuvent suivre s'ils sont liés à la méthode et aux moyens. Les compétences professionnelles et scientifiques sont également un atout.

Ainsi, 75% des membres déclarent apporter à l'association un savoir-faire artistique et/ou technique. Ils possèdent donc les acquis en mesure de les aider à opérer des actions d'information, de formation et d'explication dans la société.

D'ailleurs, ils déclarent à l'unanimité de faire un travail de sensibilisation sur leur entourage. Celle-ci constitue certainement une tâche fondamentale.

La vie associative est dans une phase d'émergence. Elle a besoin que soient d'abord rassemblées les conditions de son développement. Les cibles à sensibiliser sont nombreuses et parmi elles, l'autorité publique pourvoyeuse de financements et d'actes administratifs est certainement la plus importante. Néanmoins, le travail de proximité est tout aussi fondamental dans la mesure où il fait avancer la société en profondeur. Les composantes ciblées sont la famille, les amis, les collègues et voisins

L'entourage familial est le plus visé, le paramètre affectif est grandement utilisé puisqu'il s'adresse à une population réceptrice (famille, amis). Parfois il est étonnant d'observer que l'entourage avec lequel le contact est peut-être le plus fréquent (collègues et voisins) est le

moins visé. Cela appelle l'élaboration d'une grille pour le travail de sensibilisation, adaptée aux différents profils ciblés.

Le résultat du travail de proximité mesuré en adhésion et participation des membres de l'entourage à l'association révèle en effet qu'il est partagé entre adhésion et participation (adhésion : 25 %, participation : 75 %).

Adhésions et participation montrent qu'une partie des citoyens sont à l'écoute et qu'ils sont disponibles. S'agissant du patrimoine, champ dont le taux de pénétration dans la société reste faible, cela incite à l'optimisme et devrait conduire au renforcement du rôle des associations et des acteurs des nouvelles formes de citoyenneté démocratique. A ce titre, le pouvoir politique et les citoyens sont directement interpellés.

8 - Collaboration et coopération

Les associations déclarent toutes entretenir une collaboration avec d'autres associations ou les médias, plus rarement avec un organisme de recherche. Elles coopèrent toutes avec les collectivités locales, communes et wilaya, qui les agréent, les financent, contrôlent leur gestion et leurs activités.

De même qu'elles font toutes appel, fréquemment, aux médias (radio, télévision, journaux etc.), qui sont des supports indispensables pour l'information, la sensibilisation, la communication ou la publicité. Ainsi, ces supports sont utilisés prioritairement pour la publication d'articles et, plus rarement pour des réalisations audiovisuelles. Une association (« amis du musée Cirta ») se distingue, en plus de cela, par la confection de posters, de dépliants, de cartes historiques de Constantine (en cours) ainsi que par la publication d'informations sur le site web du musée. Elle préfigure une évolution certaine dans les démarches, les méthodes et les outils nécessaires à la diffusion de l'information associative.

La collaboration se fait prioritairement à l'échelle locale, plus occasionnellement à l'échelle nationale ou internationale. Cela témoigne de la forte territorialisation de l'activité associative. Par ailleurs, ce volet collaboration est jugé moyennement ou totalement insuffisant, malgré l'intérêt certain que représentent les connaissances qu'il draine ou les échanges culturels enrichissants.

9-Les difficultés du mouvement associatifs:

En dépit de leur importance dans la vie publique, les associations à Constantine souffrent de plusieurs problèmes qui empêchent le déroulement naturel de leurs activités, la quasi totalité des associations ont cochés sur toutes les cases de propositions (type questions fermées), pour indiquer l'intensité des problèmes vécus, parfois il rajoutent d'autres problèmes qui ne sont pas soulevés par le questionnaire, parmi ces derniers on cite :

- ü Le manque de moyens, les plus dotées sont celles qui disposent d'un local, un téléphone, et encore mieux un micro-ordinateur.
- ü Le manque de financement, à l'exception des subventions étatiques qui restent la principale source budgétaire officielle, et dans une moindre mesure les sources publiques, essentiellement les dons, et les legs. Cependant, le financement peut constituer un facteur pouvant restreindre la liberté d'action des associations. Celles-ci semblent tenues par un devoir de loyauté vis-à-vis de l'Etat, pourvoyeur principal ; comme elles semblent confrontées au dilemme de l'insuffisance des apport financiers privés et à celui de leur origine, sévèrement contrôlée depuis l'avènement de la crise sécuritaire grave qui a secoué le pays.
- ü A noter les entraves administratives représentées en large mesure par la bureaucratie peuvent contribuer à l'échec des opérations de la société civile, et restreindre leurs activités.
- ü Manque de soutien et d'intérêt par les instances administratives d'une part et la société civile d'autre part ; normalement la commune prend en charge les actions des associations par la publications de leurs activités, elle doit être un trait d'union entre ces associations et le public, les autorités locales, les organismes de recherches et les médias, etc. Ce qui est préconisée par le code e la commune dans les pays où le mouvement associatif est en plein essor, ce qui n'existe pas à Constantine.

Quant au public, il se désintéresse aux activités des associations en raison de l'essence récente de cette culture et cette nouvelle organisation de la société, certains doute même de la crédibilité de celle-ci et son incapacité à la résolution des problèmes les plus fréquents et dont le pouvoir se trouve incapable.

Pour cela, on trouve que la quasi-totalité des adhérents ou de la société intéressée font partie de la tranche des retraités, des adultes, ou la communauté intellectuelle très convaincue du rôle

décisif de cette forme d'organisation associative surtout pour une société trempant dans de nombreux problèmes, telles que la notre et accorde par la suite le vif intérêt aux activités menées sur le terrain

Le remarquable que le problème de gestion ne se pose pas avec acuité, car la vie interne des associations se déroule dans le climat d'une parfaite démocratie et de transparence, à partir du mode d'élection du président, le mécanisme de prise de décision, ainsi que la transparence vis à vis des ressources financières de l'association.

Cela apparaît aberrant dans un monde qui privilège l'intérêt privé au détriment de l'intérêt général, mais c'est le constat fait lors de l'enquête de terrain, cela est expliqué par l'existence d'un climat de solidarité, de confiance et de transparence qui unie les membres, généralement des amis, de la même famille, voisins ou collègues de travail.

Quant aux solutions préconisées, les répondants insistent sur le renforcement de tous les moyens matériels et financiers; ainsi que la collaboration avec les différents organismes administratifs, techniques, scientifiques et informationnels.

10- Prospective et perspective pour l'avenir du mouvement associatif

En dépit des difficultés rencontrées, et les insuffisances, les associations poursuivent leur chemin arasant, et projettent des projets importants au profit de la société civile et bien sur pour Constantine, cela se résume dans les points suivants :

- Ü Les actions de sensibilisations organisées lors des journées de célébrations des festivités relatives aux divers champs d'actions des associations, comme celles du mois de patrimoine, la journée de l'environnement, la fête de l'arbre, journées du sida, etc. Ce qui important dans cette démarche ce qu'elle s'adresse à la grande masse "le public", en plus elle fige la communauté des écoliers, collégiens, et lycéens qui représentent la grande tranche de la population, aussi, parce qu'elle est la génération de demain. Une telle procédure peut contribuer au changement de leurs habitudes et comportement vis à vis la ville et peuvent sensibiliser leurs familles, et amis. Par ailleurs, les activités menées par le mouvement associatif peuvent enraciner et inculquer l'idée de l'importance de la mission associative dans la société.
- Ü La volonté réelle de coopérer avec les autres formes d'organisations étatiques, les collectivités locales, les médias, les organismes de recherches universitaires, etc.

Ü La publication du bilan associatif, et le diffuser au large public.

Ü La poursuite du rôle et la mission médiatique avec la radio locale et quelques titre de journaux.

D'après ce qui a été dit on peut dire que les associations dans la ville de Constantine sont en plein essor; quelques unes voient les résultats de leurs actions se concrétisent sur le terrain, et pensent que malgré plusieurs difficultés auxquelles elles sont confrontées, il existe une lueur d'espoir pour l'avenir, vu les résultats obtenus jusqu'à ce jour dans une durée extrêmement courte (cinq ans ou moins), liés essentiellement aux degrés de maturité de certains, et l'échos des manifestations associatives.

Conclusion

Récemment, la naissance et l'explosion du mouvement associatif algérien préfigurent de nouveaux développements, faisant entrer progressivement la population algérienne dans la citoyenneté et la modernité. Le dynamisme de ce mouvement, visible dans les villes et en dehors d'elles, s'étend à l'ensemble du territoire et de la société.

L'expérience associative dans la ville de Constantine comme dans tout le pays, est très récente et encore à l'état embryonnaire. La marge d'évolution reste considérable et l'impact de la société civile est à venir. L'apprentissage de la citoyenneté démocratique se fait progressivement.

Le poids des femmes dans les adhésions et les fonctions de responsabilité est révélateur de l'état d'une société locale et nationale qui progresse malgré (ou avec) ses pesanteurs traditionnelles.

En effet, de nombreuses associations existaient au regard de la réglementation mais en réalité elles n'étaient pas opérationnelles. La crise des années 1990, marquée par l'instabilité politique et économique, et par l'insécurité a été un facteur de blocage. L'absence d'expérience dans la pratique associative, le manque de motivation ainsi que les pesanteurs sociales et administratives ont également aidé à rendre fictive l'existence de nombreuses associations.

La vie associative à Constantine est largement marquée par la primauté des activités culturelles et de jeunesse. Cette dernière, majoritaire démographiquement, est l'objet d'une attention réelle de la part des pouvoirs publics, préoccupés par les crises multiples qui affectent cette jeunesse (échec scolaire, chômage, délinquance, crise identitaire etc.). Par contre les autres types sont faiblement représentés, particulièrement l'environnement (1,1 % du montant global).

Les champs relatifs à la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement restent modestement investis malgré leur impact sur la qualité de la vie ou les questions identitaires. L'avancée vers plus de démocratie territoriale et la formation sur les exigences techniques de ces champs peuvent libérer les énergies en attente.

Le faible nombre des associations liées au patrimoine et à l'environnement est également révélateur des difficultés d'une société, de son désintérêt pour le cadre de vie face à d'autres priorités (alimentation, éducation, santé, transport etc.), de l'insuffisance de son civisme, de son incompréhension pour la dimension patrimoniale de son identité ou de l'effritement des solidarités (observé parallèlement à la montée du libéralisme).

La participation féminine dans la vie social des villes a certainement la signification la plus importante, la femme anime la vie associative de manière conséquente, révélant des dynamiques structurelles qui façonneront Constantine de demain, alors même que le mouvement associatif est encore dans sa phase de jeunesse.

Si la libéralisation politique a entraîné la libération des énergies sociales symbolisées par les milliers d'associations, elle n'a pas pour autant entraîné une réelle autonomie par rapport au pouvoir, qui reste le premier financier.

Cependant, le financement peut constituer un facteur pouvant restreindre la liberté d'action des associations. Celles-ci semblent tenues par un devoir de loyauté vis-à-vis de l'Etat, pourvoyeur principal ; comme elles semblent confrontées au dilemme de l'insuffisance des apports financiers privés et à celui de leur origine, sévèrement contrôlée depuis l'avènement de la crise sécuritaire grave qui a secoué le pays.

L'exemple de Constantine montre que le chantier associatif reste grand ouvert à l'investigation scientifique et donne des lueurs d'espoir à la promotion de la vie associative dans la ville de Constantine et dont le rôle est quasiment important dans le processus du développement durable.

II -Le rôle des hommes de sciences dans le développement durable :

Introduction

La relation entre la ville et l'université est profonde¹; l'université joue un rôle fondamental dans le développement urbain en tant que foyer de rayonnement des connaissances, elle essaie d'apparaître comme une institution efficace, performante, soucieuse de répondre aux demandes qui leur sont adressées, l'université de sa part souhaite acquérir un label de compétence qui accroîtrait sa crédibilité dans l'ensemble de la ville.

Dans une perspective d'une nouvelle économie fondée sur le savoir, le défi des universités n'est plus de rendre accessible les études supérieures à plus grand nombre d'étudiants, mais consiste également à leur offrir une formation initiale et à la recherche de qualité et leur permette d'obtenir un diplôme

La recherche scientifique de ce fait, apparaît comme l'axe stratégique que toute institution, doit promouvoir, développer et assumer

De plus, si tout le monde aujourd'hui reconnaît l'importance que l'on accorde à la recherche scientifique dans les pays industrialisés, personne ne saurait nier que cette recherche est également essentielle, voir indispensable pour le progrès, des pays en développement; encore faut-il dans ces deniers, lui reconnaître et valoriser la place qui de droit et par mérite lui revient.

On se demande quel est le rôle de l'université de Constantine dans le développement urbain? Quel est son influence comme centre de formation des cadres
Comment peut on mesurer les impacts de la recherche universitaire sur le développement de la ville, notamment les impacts socio-économiques? Comment peut on mesurer le potentiel d'innovation et de la création dans les universités.

Dans ce chapitre nous examinons d'abord les potentialités scientifiques de l'université de Constantine, et plus particulièrement la recherche scientifique, ensuite on s'attachera à définir la relation entre l'université et le développement.

¹ Du fait de l'augmentation de la demande sociale d'enseignement supérieur, l'augmentation de localisation d'enseignements supérieur, l'importance économique et sociale croissante accordée aux savoirs et aux compétences dans "la société de connaissance", la question de compétence, la relation formation/emploi, la relation recherche/activités productives.

I-1-L'enseignement supérieur en Algérie

Consciente du rôle et de l'importance de l'université et de la recherche scientifique dans le processus de développement économique, social, culturel, l'Algérie a fourni beaucoup d'effort afin de développer son réseau universitaire à travers le territoire national. (cf. annexe 01)

La stratégie algérienne en matière de développement du réseau universitaire est issu d'une politique d'aménagement du territoire dans laquelle la fonction universitaire conforte et appuie le développement du pays.

La politique algérienne en matière de l'enseignement supérieur avait le souci de développer le réseau universitaire à travers le pays; ce déploiement territorial est lié à une demande en hausse des établissements universitaires en raison du nombre accru des étudiants inscrits (cf. Annexe 02), de la nécessité d'éviter la congestion des grand centres et de l'utilité de rapprocher l'étudiant de son lieu de résidence.

Durant quatre décennies, le réseau universitaire s'est développé à des rythmes relativement différents au point d'implanter des établissements universitaires, même dans les agglomérations qui ne sont pas des chefs lieu de wilaya.

En 2002, ce réseau s'étendait à 36 wilayas sur 48, alors qu'en 1962-1963, il ne touchait que les trois principales villes du pays : Alger, Oran et Constantine. En outre, le nombre des établissements universitaires est de 55 contre une université et deux centres universitaires au lendemain de l'indépendance.

2-La recherche scientifique en Algérie:

La recherche scientifique au sens le plus large, -production, diffusion, maîtrise et mise en œuvre de connaissances nouvelles-, est aujourd'hui un enjeu d'importance stratégique. Les raisons en sont multiples: elle contribue à l'élaboration de solutions aux problèmes complexes; elle est un vecteur de progrès économique et social. Enfin une société dépassée sur le terrain de la connaissance est aussi une société moins libre de ses choix et, à terme, dépendante. Ces enjeux s'articulent au niveau régional, national et international. Une société dynamique est une société qui a fait le choix de la connaissance et s'en donne les moyens.

Les pays industrialisés insistent sur l'importance de la recherche scientifique et de son maintien dans les priorités nationales.

2-1-Bref aperçu sur la politique algérienne dans le domaine de la recherche scientifique :²

En 1970, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche voit le jour, en 1971 la réforme de l'enseignement supérieur se donne pour but de valoriser la recherche afin de répondre aux besoins des secteurs socioéconomiques en pleine croissance.

En 1973 le premier centre algérien de recherche l'O.N.R.S³ est créé et il prend en charge pendant dix ans le développement de la recherche scientifique, avec l'aide de son conseil d'orientation d'arbitrage et de suivi le, C.N.R. Après sa disparition, la relève est prise par un nouvel organisme : le C.R.S.T, qui met en place différents programmes nationaux : santé, éducation, énergie. Cette structure est dissoute et remplacée par le H.C.R, qui de 1986 à 1989 réalise plus de 400 projets de recherche (cf.annexe 03).

En 1992, le ministère en tutelle prend en charge la relance de la recherche scientifique en mettant en place deux agences de recherche : l'A.N.D.R.S.et l'A.N.D.R.U⁴. C'est ainsi que le nombre de recherches universitaires ne cesse d'augmenter, passant de 340 en 1990 à 1500 en 1996, (cf. annexe 04).

La politique algérienne en matière de recherche scientifique a le souci de créer les conditions matérielles pour encourager le chercheur algérien (congrés scientifiques, formations à l'étranger); l'augmentation du budget alloué à la recherche est significative :

Tableau n°41: Evolution du budget alloué à la recherche universitaire en Algérie de 1993 à 1996 (en millions de dinars)

| 1993 | 1994 | 1995 | 1996 |
|-------|-------|-------|-------|
| 156.0 | 223.0 | 240.0 | 375.5 |

Source: SEMRA H, op.cit.p 155

² Nous nous sommes inspirés d'un document, pour réaliser cet historique : « Actes de la journée d'information : réalités et perspectives de la recherche scientifique en Algérie » organisée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le 10Avril1996, à Constantine in la thèse de doctorat de **Semra H**, "La littérature grise : usage et besoins des enseignants- chercheurs de l'université Mentouri de Constantine", 2003, p 154.

³ **O.N.R.S** : Office Nationale de la Recherche Scientifique

C.N.R : Conseil National de la Recherche

C.R.S.T : Commissariat à la Recherche et Technique

H.C.R : Haut Commissariat à la Recherche

⁴ **A.N.D.R.S** : Agence Nationale de Développement de la Recherche en Santé

A.N.D.R.U : Agence Nationale de Développement de la Recherche Universitaire

En 1999, le décret n° 99-244⁵ a été promulgué afin de développer d'avantage la fonction de la recherche dans le cadre des laboratoires scientifiques universitaires, avec le soutien des enveloppes financières importantes dégagées par le gouvernement.

A cet effet , près de la moitié des enseignants enregistrés durant l'année universitaire 2001-2002, soit 8 988⁶, sont intégrés dans 452 laboratoires de recherche scientifique , dans les différents domaines.

En dépit de cette constatation positive, le budget alloué à la recherche scientifique reste très faible en comparaison avec les autres pays, selon les statistiques du ministère de la recherche scientifique, ce budget ne dépasse pas les 0,3 % du PNB, cette proportion reste inférieur au seuil minimal fixé par l'UNESCO qui doit être normalement de l'ordre de 0,6 % pour les pays africains

La loi n° 98-11 du 22 août 1998, portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998-2002, a pour objet de fixer les principes relatifs à la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique; le budget alloué à la recherche, de 0.14 % en 1996 à 1% en 2000⁷. mais ce budget reste insuffisant comparativement à d'autres pays. (cf. annexe 05)

2-2-Objectifs de la recherche scientifique dans le cadre des laboratoires universitaires : ⁸

Définie par le décret n° 99-244 du 31/10/1999, la recherche scientifique au sein des laboratoires de recherches universitaire vise à :

- Ø Contribuer à la formation de chercheurs et l'enseignement – chercheurs de haut niveau et de qualité dans des domaines variés.
- Ø Répondre aux spécificités de la demande nationale, sous-régionale, régionale et à celle de tous secteurs économiques confondus.
- Ø Inculquer aux futures générations d'étudiants, le savoir méthodologique et l'habilité en recherche nécessaires pour faire le même travail dans l'avenir ; ceci est d'autant plus important que nous vivons dans un monde en perpétuel changement.

⁵UMC, Université Montouri De Constantine, « Annuaire de la Recherche Scientifique », p 11

⁶ACHERAD, S, op.cit, p 217

⁷ Journal officiel n°62 du lundi 24 août 1998, pp3-4

⁸ Site web du ministère d'enseignement universitaire: www.mesrs.dz

- Ø Coordonner les activités de recherche au sein de l'université, par la gestion des enseignants-chercheurs, des équipes de recherche ainsi que des projets et programmes de recherche déjà exécutés ou en cours d'exécution ;
- Ø Dynamiser le secteur de la recherche, en cherchant du financement pour les projets et programmes de recherche, en organisant des journées scientifiques, ou en appuyant des initiatives visant la rencontre de chercheurs sur des sujets variés ;
- Ø Promouvoir la recherche par la valorisation et la publication des résultats des travaux réalisés.

2-2-1-Principaux axes de la recherche scientifique

- La recherche fondamentale, dans un but académique, doit être renforcée.
- La recherche scientifique (appliquée, formation et développement).
- Action innovation au service du secteur socio-économique en vue de favoriser le transfert technologique doit être privilégiée.

Quant aux domaines d'interventions, ils sont multiples, afin de répondre aux objectifs et aux exigences de la recherche (cf.annexe 06).

Le déploiement du réseau universitaire à travers le pays est une opportunité pour les universités algériennes en général et celle de Constantine en particulier, de projeter d'avantage la recherche scientifique au profit du développement urbain, de mettre en place une stratégie de travail en réseau (cf.annexe n°07).

II- L'université Mentouri de Constantine :⁹

1-Bref aperçu sur l'université de Constantine :

L'université de Constantine a été créée en 1969, par l'ordonnance n°69-45 du 17 juin 1969. En 1978-1979, l'université s'est orienté vers la formation des formateurs et a mis en place la première post graduation dans les différentes disciplines. Les années 80 apportent des changements importants,¹⁰avec la création de l'université des sciences islamiques en 1984-1985,

⁹ SEMRA, H pp154- 156-157, op.cit

¹⁰ Une mutation d'abord par l'ordonnance du 24 mai 1983 portant statut type de l'université, et par l'arrêté ministériel du 26 mai 1987 portant l'organigramme de l'université.

ainsi que l'INES des sciences médicales en 1985-1986. Le nombre des instituts passe donc de 05 en 1969 à 15 en 1983, et à 23 en 1994.

A la fin des années 1990, l'université est réorganisée en 08 facultés et 34 départements. En 1998/1999, on compte 4 576 diplômés en graduation, et en 1999/2000, 2 382 étudiants inscrits en post-graduation (annexe n°08). Quant à l'encadrement pédagogique et scientifique, l'université compte, à la même période 1759 enseignants chercheurs. En 2001-2002, Constantine compte 58 laboratoires,¹¹ 1 304 enseignants chercheurs, soit 12.83% des laboratoires créés à l'échelle nationale, 14.50% des enseignants chercheurs du pays et 34.8% de la région Nord-Est.¹² Constantine détient près du 1/3 (32,8 %) des laboratoires de la région et se place juste derrière Alger et Oran (cf.annexe 09).

Sa vocation pluridisciplinaire s'accroît, et l'offre de formation s'élargit d'une année à l'autre incitant à l'ouverture de certaines filières en cycle court et en cycle long en 2002/2003¹³

Cette évolution place l'université de Constantine en 2^{ème} position dans le réseau des établissements universitaires répartis sur le territoire national.

2-Le rôle de l'université de Constantine dans le processus du développement de la ville :

L'université de Constantine participe au développement et à la croissance économique par les formations qu'elle assure; formations qui augmentent la qualité du facteur "travail", l'impact de ces formations dépend de la nature plus ou moins professionnalisée des filières mises en place, et de l'adéquation des formations aux besoins de l'économie locale.

Mais, on se demande quelles sont les potentialités scientifiques de Constantine qui peuvent lui permettre un développement urbain durable?

¹¹ A noter que ENS comprend en 2001-2002, 6 labs de recherche avec 100 enseignants chercheurs; **MESRS.**"Guide de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2001-2002", p72
L'université Mentouri ,2001-2002: 58 labs avec 1304 chercheurs."Guide de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2001-2002", p25

¹² Guide de la recherche op.cit p12

¹³ **Pour le cycle long** : archéologie, gestion des techniques urbaines, méthodologie et entraînement sportif.

Pour le cycle court : assurances et banques, commerce international, électronique.

En post-tronc – commun : psychologie de l'éducation, orthophonie, rayonnement, structure

2-1-Les potentialités scientifiques de l'université de Constantine¹⁴:

1-Les infrastructures:

Selon les statistiques de 2003/2004, Constantine abrite 03 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dans lesquels sont répartis 50 000 étudiants; 92% sont à l'université Mentouri, 5% à l'université Emir Abdelkader et 3% à ENS.¹⁵

L'université Mentouri comprend huit (08) facultés, et 50 filières spécialisées, dont 39 en cycle long et 11 en cycle court ; l'université des sciences islamiques comprend deux (02) facultés, et quatre (04) filières d'enseignement, alors que l'école normale spécialisée des lettres et des sciences humaines de Constantine regroupe trois spécialités et douze (12) filières d'enseignement. ¹⁶(cf.annexe 10).

2- Effectifs d'étudiants inscrits:

1-En graduation

En 2003-2004, l'université compte 46 683 étudiants inscrit en graduation, dont 8% sont inscrit en cycle court et 92% en cycle long, encadrés par 1 868 enseignants. Le taux moyen d'encadrement est de 24 étudiants par enseignants (contre 32 pour le pays).

Dans les filières des sciences et technologie on compte 19 148 étudiants inscrits soit 41% de l'ensemble des étudiants, encadré par 1 324 enseignants soit 71% de l'ensemble des enseignants, avec un taux d'encadrement de 14 étudiants/enseignant.

Dans les filières des sciences humaines on compte 27 535 étudiants inscrits soit 59% de l'ensemble des étudiants, encadrés par 544 enseignants (29% de l'ensemble) avec un taux d'encadrement de 51 étudiants/enseignant.

En post-graduation, l'université compte en 2003-2004, 2 980 étudiants inscrits en post graduation, dont 1 989 en facultés des sciences et technologie soit 66.74% et 991 en sciences humaines soit 33.26% de l'ensemble des inscrits. Ils sont encadrés par 333 enseignants avec un taux moyen d'encadrement de 7 étudiants/enseignant.

3- Encadrement scientifique:

L'université de Constantine possède un dixième des enseignants du pays, répartis comme suit :

¹⁴ Quelques statistique sont inspirés du document de **BENKARAMOUSTPHA.W** "Réseaux universitaires et l'organisation de spatiale en Algérie"juin 2005, pp 133-134 et pp152-153

¹⁶ **MESRS.**"Guide de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2001-2002", pp25-32-72

Tableau n°42 : Répartition des enseignants par grade, année 2001-2002

| | Grade des enseignants | | | | | |
|----------------------|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--------|
| | Prof | MC | CC | MA | Asst | Total |
| Univ. De Constantine | 145 | 211 | 918 | 449 | 187 | 1 910 |
| Algérie | 1 100 | 1 787 | 8 099 | 6 373 | 1 805 | 19 164 |

Source: Guide de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2001-2002 "M.E.S.R.S"

18.63% des enseignants sont de rang magistral (professeur et maître de conférence). L'évolution des effectifs par grade montre une augmentation continue des enseignants de rang magistral et un tassement pour les autres. C'est une évolution qualitative importante. (cf.annexe 11).

Tableau n°43: Evolution des enseignants par grade à l'université de Constantine

| Années | Grade des enseignants | | | | | |
|-----------|-----------------------|-----|-----|-----|-----|-------|
| | Prof | MC | CC | Ma | Ass | Total |
| 2000-2001 | 119 | 205 | 772 | 477 | 200 | 1 773 |
| 2001-2002 | 145 | 211 | 918 | 449 | 187 | 1 910 |
| 2002-2003 | 168 | 220 | 801 | 359 | 106 | 1 654 |
| 2003-2004 | 202 | 256 | 767 | 427 | 216 | 1 868 |

Source: Université Mentouri de Constantine 2004, et le guide de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2001-2002 "M.E.S.R.S", p 20

Par ailleurs, en 2001, 59.8% des enseignants sont des hommes et 40.2% des femmes (contre 26,2% en 1993-1994¹⁷). Cette progression de la femme dans la communauté scientifique a certainement la signification la plus importante : la présence féminine dans une institution comme l'université renforce l'aspect institutionnel dans la ville et constitue un des plus importants indicateurs institutionnels du développement durable (respect du genre).

4-Diplômés de l'université de Constantine:

L'université de Constantine joue un rôle fondamental dans le développement local en tant que foyer de rayonnement des connaissances et de production des diplômés qualifiés dans tous les domaines scientifiques. Ce nombre est plus ou moins important d'une année à l'autre, en graduation et en post graduation, ainsi que le montre le tableau suivant: (cf. annexe 12)

¹⁷ En 1993-1994, l'université compte 1565 enseignants chercheurs dont 1155 (73.8 %) du sexe masculin et 410 (26.2%) du sexe féminin. SEMRA.H. op.cit. p 205

Tableau n°44: Evolution des étudiants diplômés à l'université de Constantine

| | Etudiants inscrits | | Diplômés |
|-----------|--------------------|-----------------|----------|
| | Graduation | Post-graduation | |
| 2000-2001 | 36 193 | 2 314 | 6 544 |
| 2001-2002 | 45 944 | 2 980 | 5 809 |
| 2002-2003 | 44 037 | 2 708 | 5 194 |
| 2003-2004 | 46 683 | 2 980 | 6 091 |

Source: université Mentouri de Constantine, enquête de terrain décembre 2004

5- La recherche scientifique à l'université de Constantine

La recherche scientifique constitue aujourd'hui un appui essentiel pour la croissance économique et le développement urbain, aussi c'est un facteur clé pour relever les défis auxquels notre ville fait face; défis de la mondialisation, du développement durable et de la compétitivité internationale.

Conscient de l'importance de la recherche scientifique dans la promotion et le développement urbain, et motivée par les exigences de la société et de l'économie nationale, l'université de Constantine se caractérise par un dynamisme scientifique appréciable. A travers ce qui suit, nous allons faire un état général de la recherche à l'université de Constantine, en traçant le bilan des formations doctorales au sein de l'université et l'état des productions scientifiques au sein des 78 laboratoires de recherches.

Un questionnaire été établi afin de tester l'impact de la recherche scientifique dans le développement durable.

5-1-Aperçu sur l'extension de la recherche scientifique au sein de UMC

La recherche scientifique est motivée par les besoins des divers secteurs; l'université de Constantine compte 38 filières de formation doctorale réparties à travers 07 spécialités comme le montre le tableau ci-dessous,

Tableau n°45 : Nombre de filières de formation doctorale

| Filières de formation doctorale | Nombre |
|---------------------------------|-----------|
| Sciences fondamentales | 15 |
| Sciences de l'ingénieur | 09 |
| Lettres et langues étrangères | 04 |
| Aménagement du territoire | 02 |
| Sciences humaines | 05 |
| Sciences économiques | 01 |
| Droit | 02 |
| Total | 38 |

Source : la recherche scientifique à l'université Mentouri de Constantine, 2003-2004.

La lecture du tableau montre que la primauté revient aux sciences fondamentales et de l'ingénieur. La première étape dans le processus de la recherche scientifique est la formation des chercheurs à deux volets en post graduation.

en 2003-2004, l'université de Constantine compte 3 032 inscrits en post- graduation répartis en 04 catégories, ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°46 : Répartition des inscrits en post graduation

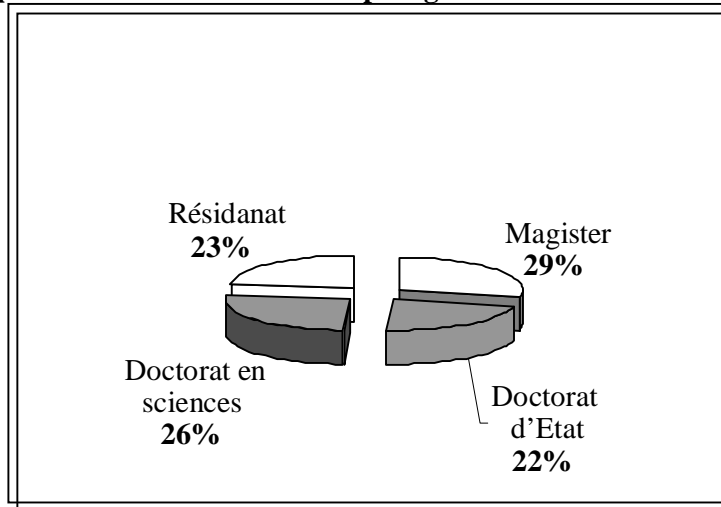
| Inscrits en post-graduation | Nombre des inscrits |
|-----------------------------|---------------------|
| Magister | 873 |
| doctorat d'état | 669 |
| doctorat en sciences | 790 |
| Résidanat | 700 |
| Total | 3 032 |

Source: la recherche à l'UMC 2003-2004, p 01, p 4 à 6

La lecture nous indique que le nombre des inscrits en post graduation se rapproche entre les quatre catégories, avec une prédominance des inscrits en magister (29%) et en doctorat en sciences (26%).

A noter que le nombre des inscrits en post graduation a connu une évolution spectaculaire ces dernières années (cf.annexe n°13), ce qui va soutenir le potentiel scientifique de l'université de constantine.

Graphique n°13: Part des inscrits en post graduation à l'université de Constantine



Les filières de formation doctorales sont diversifiées afin de répondre aux exigences et défis du développement socio économique de la ville.

5-2-Les laboratoires de recherches :

Le laboratoire de recherche doit promouvoir et diffuser les résultats de la recherche ; collecter, traiter et capitaliser l'information scientifique et technologique en rapport avec son objet et en faciliter la consultation.

Tableau n°47 : Nombre des laboratoires de la recherche par spécialité

| Laboratoires agréés | Nombre |
|----------------------------|---------------|
| Sciences fondamentales | 31 |
| Sciences de l'ingénieur | 15 |
| Sciences médicales | 05 |
| Sciences humaines | 12 |
| Aménagement du territoire | 05 |
| Lettres et langues | 06 |
| Sciences économiques | 02 |
| Droit | 02 |
| Total | 78 |

Source : Annuaire de la recherche scientifique, avril 2003, la recherche scientifique à l'université de Constantine, pp 01-08 à 10

En 2003-2004, l'université de Constantine abrite 78 laboratoires de recherche agréés, essentiellement, dans les sciences fondamentales (31), les sciences de l'ingénieur (15) et les sciences humaines (12).

5-3-Scientifiques et ingénieurs impliqués dans la recherche scientifique et le développement:

L'université de Constantine abrite 2 692 chercheurs confondus entre les différents grades, répartis à travers 78 laboratoires, elle possède un potentiel important en enseignants chercheurs, doctorants, étudiants de magister (cf.tableau n°48). Par ailleurs, la collaboration avec le secteur public est très faible.

Tableau n°48 : Scientifiques et ingénieurs impliqués dans la recherche scientifique au sein des laboratoires de recherche

| Scientifiques et ingénieurs impliqués dans la recherche scientifique | | | | |
|---|------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Enseignants chercheurs | Doctorants | Etudiants en magister | Chercheurs associés du secteur public | Etudiants de fin de cycle |
| 1 537 | 684 | 397 | 13 | 61 |

Source : Annuaire de recherche, UMC, Avril 2003

En 2003, on compte 2 692 chercheurs¹⁸ pour 876.500 habitants (cf. annexe 14), soit trois chercheurs pour 1 000 habitants, valeur supérieure à la moyenne nationale qui est d'un chercheur pour 4 000 habitants¹⁹ et au taux de l'UNESCO fixé à un chercheur pour 1000 habitants. (cf.annexe 15).

Quant à la question du genre, la part des hommes chefs de laboratoire est cinq fois supérieure à celle des femmes (83 % contre 17%).

5-4-Les projets de recherches²⁰ :

On compte à l'université de Constantine 306²¹ projets, répartis entre trois catégories (cf.annexe 16) à savoir:

5-4-1-Projet de recherche C.N.E.P.R.U :

L'université compte 265 projets de recherche C.N.E.P.R.U, qui concernent toutes les facultés, principalement les sciences fondamentales et les sciences de l'ingénieur (46.6% et 25.6% de la part totale), alors que les sciences médicales et le droit sont les moins dotés (1.13%)

5-4- 2-Projet de recherche A.N.D.R.S :

L'université compte 10 projets de recherche **A.N.D.R.S**, qui concernent le domaine de la santé et sa gestion (09 projets pour la faculté des sciences médicales, 01 en sciences économiques)

5-4-3-Projet de recherche A.N.D.R.U :

L'université compte 31 projets de recherche A.N.D.R.U, dont 51.6% sont en sciences fondamentales, et 29% en sciences de l'ingénieur.

5-5-Accords de coopérations :

5-5-1-Accords de coopération

Parmi les objectifs majeurs de la recherche scientifique au sein de l'université de Constantine, figure celui de confronter le savoir faire des différents laboratoires de recherche avec celui de partenaires nationaux ou étrangers, avec lesquels l'université développe des

¹⁸ UMC, Annuaire de la recherche scientifique, Avril 2003, pp147-167

¹⁹ **El khabar**, du 30/10/2004 (www.mesrs.dz)

²⁰ **C.N.E.P.R.U** : Comité National Des Etudes Et Des Projets De Recherche Universitaire

A.N.D.R.S : Agence Nationale De Développement De La Recherche En Santé

A.N.D.R.U : Agence Nationale De Développement De La Recherche Universitaire

²¹ UMC "Quide de la recherche scientifique à l'université Mentouri de Constantine 2003-2004", pp11-14

échanges et des activités de coopération. L'université de Constantine compte en 2003, 47 accords de coopération (cf.annexe n°17-18).

Tableau n°49 : Nombre d'accords de coopération à l'université de Constantine

| Accords de coopération | Nombres 2003 | 2004 |
|-----------------------------|--------------|-----------|
| Accords C.M.E.P | 16 | 13 |
| DRS / CNRS | 07 | 07 |
| Conventions nationales | 13 | 19 |
| Conventions internationales | 11 | 12 |
| Total | 47 | 43 |

Source : Annuaire de la recherche scientifique, avril 2003, et l'annuaire de la recherche 2003-2004

5-6-Estimation de la production scientifique à l'université de Constantine :

Tout enseignant accueilli au sein de l'université doit en plus de ces activités pédagogiques, se consacrer à la recherche et aux publications qui demeurent le critère d'appréciation principale pour la promotion de la production scientifique.

La recherche scientifique, de ce fait, apparaît comme l'axe stratégique que toute institution, doit promouvoir, développer et assumer.

La population des enseignants chercheurs produit une série de document appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler la « *littérature grise* »²² : comptes rendus de congrès, rapport de stage, thèses et mémoires, bilans scientifiques des laboratoires de recherche, études diverses. Il est bien entendu très difficile de chiffrer le volume de cette production qui représente des sources d'informations éparses au niveau de différents services : laboratoire de recherche, service administratif du département et / ou de l'administration centrale. Aussi, nous aurons à esquisser un état des lieux qui risque de ne pas être exhaustif. Différents espaces de publications et travaux scientifiques réalisées existent au sein de l'université de Constantine parmi lesquelles on peut citer:

5-6-1-Mémoires de magister et thèses :

Le tableau n°50 montre que le magister domine toujours, traduisant l'effort de formation scientifique de base que fournit l'université grâce à un encadrement de rang magistral appréciable. Le nombre de doctorats soutenus est important et traduit une étape qualitative essentielle dans la formation de chercheurs (cf. annexe 19).

²² SEMRA .H, p 166, op.cit

Tableau n°50 : Production scientifique de l'université de Constantine

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Travaux soutenus | 1993-2004 |
| Mémoires de magister | 1 783 |
| Thèses d'état | 297 |
| Thèses de doctorats en sciences | 695 |
| Total | 2 775 |

Source: Annuaire de la recherche scientifique à UMC 2003, la recherche à UMC 2003-2004, p 7, SEMRA .H, p 166

5-6-2-Manifestations scientifiques à l'université de Constantine :

L'université de Constantine a abrité, en une décennie 1993-2004, 112 manifestations sous formes de séminaires nationaux, colloques internationaux, journées d'études, tables rondes,²³ etc. (cf. annexe 20). On constate que depuis 1999, la tendance est à la progression du nombre de ces rencontres, et à la diversité des thèmes traités,

5-6-3- Communications scientifiques :

En feuilletant l'annuaire de la recherche scientifique, nous avons recensé 244 communications présentées par les enseignants-chercheurs de l'université en 2000-2001 dont 93 à l'étranger ; la quasi- totalité provenant des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur.

5-6-4-Rapport :

Il existe deux principaux rapports à l'université :

5-6-4-1-Rapport de recherche:

L'enseignant chercheur est tenu de remettre, tous les ans, un rapport d'activités de recherche, tel que la stipule le contrat qui lie le chercheur à l'université. L'année 2001 a vu 248 rapports de projets de recherche (CNEPRU), produits par la faculté des sciences essentiellement (39%) (cf.annexe 21).

Le nombre de ces rapports a augmenté assez fortement au cours de ces dernières années, mais ces documents restent néanmoins confidentiels, et ne sont pas à la portée du public universitaire. Ils arrivent au niveau du MESRS pour l'évaluation, mais on ignore s'ils sont traités, archivés, publiés.

²³ Elles se déroulent généralement au niveau des laboratoires

5-6-4-2-Rapport de stage à l'étranger²⁴:

C'est un document que tout enseignant-chercheur remet aux instances administratives et scientifiques après un séjour à l'étranger, dans le cadre d'un stage ou d'un congé scientifique.

Une estimation de ces rapports a été évaluée en 2000/2001 à 1 044 (y compris les 93 communications à l'étranger), soit 434 en 2000 et 610 en 2001.

La part des rapports de stage est de 951, ils concernent d'avantage un séjour de documentation ou un stage au niveau des laboratoires.

5-6-4-3-Revues produites à l'université :

En dehors de la « *Revue De Sciences Humaines* » et de la « *Revus Des Sciences Et Technologie* », publiées par la direction des publications et de l'animation scientifique, d'autres revues ont vu le jour au sein de départements et, plus récemment, au sein de laboratoires ; elles sont diffusées localement et ne sont pas accessible à tous. (Annexe 22)

Cette création de revues spécialisées dans toutes les filières est un procédé pour rendre compte rapidement des résultats de la recherche scientifique et technique.

5-6-4-4-polycopié :

Depuis 1998 à 2003 différents polycopiés de cours ont été édités à l'université de Constantine (annexe n°23)

Tableau n°51 : Polycopiés publiés à l'université de Constantine

| Année | en Arabe | en Français | Total |
|-----------------------|----------|-------------|-------|
| Nombre des polycopiés | 71 | 45 | 116 |

Source : Source: *Annuaire de la recherche scientifique à UMC 2003, la recherche à UMC 2003-2004*, p 7, SEMRA .H, p 169

On remarque un certain partage linguistique ; la majorité des polycopiés écrits en français concernent les sciences fondamentales et de technologie; alors que, les polycopiés en arabe se rapportent plutôt aux sciences humaines et sociales, et dans une moindre mesure, physique et chimie.

²⁴ Ces rapports n'offre vraisemblablement pas tous un intérêt scientifique, mais contiennent souvent des références bibliographiques, la description d'une expérience, des informations qui peuvent être d'un apport bénéfique pour les chercheurs. Comme pour les rapports de recherches, les rapports de stage sont dessinés à rester au niveau des services administratifs.

6-Rôle de l'université de Constantine dans la ville :

La participation des étudiants et des scientifiques à la vie urbaine dépend de l'importance de l'université et du rapport quantitatif étudiants/population urbaine, et de type de filière dominante à l'université, car les citoyens ont besoin d'être aidés afin de pouvoir saisir l'ampleur des problèmes urbains et d'évaluer les risques.

Les scientifiques sont en mesure de leur faire apprécier le niveau des problèmes ; aussi, leur rôle comme éducateurs, conseillers ou critiques, est tout aussi nécessaire dans la vie urbaine, que leur contribution comme chercheur.

Tableau n°52 : Rapport entre le nombre d'habitants et le nombre d'étudiants

| | 1987 | 1998 | 2001-2002 | 2003-2004 |
|--------------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Etudiants | 18 792 | 3 5237 | 49 630 | 50 000 |
| Habitants de Constantine | 440 842 | 465 021 | 488 480 | 493 730 |
| Habitants de la wilaya | 657 324 | 810 913 | 860 370 | 892 500 |
| Etud. / 1 000 habitants | 29 | 44 | 58 | 56 |

Source: RGPH 1987-1998, ONS, l'université Mentouri de Constantine

La lecture attentive du tableau indique que le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre des étudiants est important, et il a connu une hausse considérable entre 1987 et 2004 : de 29 étudiants pour 1 000 habitants à 56. Cela peut favoriser le rôle de l'université dans la ville et la société locale.

7-Relation de l'université de Constantine avec le secteur économique:

L'université de Constantine a un impact certain sur l'économie urbaine, en tant que productrice des cadres, qui alimentent le marché de travail. En effet la fonction majeure que doit assurer l'université consiste à fournir une main d'œuvre diversifiée, des informations scientifiques et techniques, des moyens de recherche et d'expérimentation.

L'université de Constantine se donne pour but la formation des cadres supérieurs pour tous les secteurs de l'économie. Elle n'est de ce fait qu'une réponse à une demande d'implication dans les domaines différents de développement. (cf.annexe 24)

En 2002-2003, les trois établissements universitaires de Constantine ont alimenté les divers secteurs urbains par un nombre important de diplômés :

Tableau n°53: Répartition des diplômés de l'université de constantine. (2002/2003)

| Université de Constantine | Diplômés en graduation | | Diplômés en post-graduation | | TOTAL |
|---------------------------|------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Univ. Mentouri | 4 897 | 94 | 297 | 06 | 5 194 |
| Université E.A.K | 225 | 99 | 3 | 01 | 228 |
| E.N.S. | 254 | 100 | / | / | 254 |
| Total | 5 376 | 95 | 300 | 05 | 5 676 |

Source: service de scolarité des trois établissements universitaires de l'université de Constantine, in mémoire de magistère de BENKARA-MOSTAPHA.W, p 139

Le tableau montre que 95% des diplômés viennent des filières de graduation et que l'université Mentouri est le principal établissement producteur (91.5%).

Ainsi, trois établissements d'enseignement supérieurs sont impliqués dans le processus de développement (cf.annexe 10). Mais en réalité, en raison de la saturation des débouchés classiques du marché du travail, un grand nombre de diplômés se trouve au chômage ou inséré temporairement dans le marché du travail avec "les contrats de pré emplois".

Afin de dynamiser l'université et son implication réelle et performante dans le secteur économique et dans le développement urbain, beaucoup d'efforts ont été déployés. Parmi les projets envisagés²⁵:

- Création d'un centre national de la recherche en biotechnologie à caractère de développement (300 chercheurs permanents)
- Création d'un pôle universitaire, avec 5 pôles pédagogiques
- Sans oublier, la mise en oeuvre du système d'enseignement LMD²⁶ afin de moderniser la formation universitaire et faciliter l'insertion rapide des diplômés dans le secteur économique.

²⁵ BENKARAMOUSTPHA.W."Réseaux universitaires et l'organisation de spatiale en Algérie"juin 2005pp 155-156

²⁶ LMD: License Master Doctorat.

Conclusion :

L'université de Constantine a gardé, durant les 04 phases de développement du réseau universitaire algérien, son poids et son importance en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique dans le pays et dans la région. En effet, elle est le 3^{ème} pôle universitaire dans le pays après Alger et Oran, et le 1^{er} pôle universitaire dans le nord-est algérien, c'est l'université mère des autres établissements universitaires implantés dans cette région du pays.

Constantine semble avoir les atouts scientifiques indispensables pour le développement urbain, elle dispose des infrastructures scientifiques de base, un nombre important des inscrits en graduation et en post graduation, et un réseau de laboratoire de recherche consistant.

L'université de Constantine est entrée dans une phase d'évolution de la recherche pour relever les défis technologiques afin de mieux répondre aux besoins de la ville, de la région et du pays.

L'activité universitaire à Constantine, vu son poids et son importance dans le pays et dans sa région, constitue un atout majeur pour la ville qui possède les fondements d'un environnement scientifique qui, s'il sait être performant, peut être un facteur attractif pour l'investissement et un élément essentiel du processus du développement durable (qui préconise l'implication des scientifiques dans tous les processus de développement).

L'expérience de la recherche scientifique au sein des laboratoires de recherche dans la ville de Constantine, reste très récente, et à caractère émergent, elle demande un effort de réflexion et d'étude très important sur tous les plans.

Pour mesurer le rôle des scientifiques dans le développement urbain durable de Constantine, nous avons mené une enquête auprès de quelques laboratoires de recherche.

II-La contribution de la recherche scientifique dans le développement durable

La recherche scientifique est de plus en plus considérée par le biais de sa dimension utilitaires. La science qui est développée en milieu universitaire et les technologies qui peuvent en découler deviennent l'objet d'attention particulière pour en assurer la meilleure utilisation possible.

Dans un tel contexte, une demande croissante se fait sentir pour le développement de nouveaux indicateurs permettant de mesurer l'impact de la science dans le processus du développement.

Pour le monde universitaire, cet état de question recèle des enjeux majeurs. Comment mesurer les impacts de la recherche scientifique dans les perspectives d'un développement durable? Comment concevoir les indicateurs qui ne se limiteront pas à la seule dimension scientifique mais qui tiendront compte de toutes les autres dimensions des retombées de cette activité sur le territoire ? Comment peut-on mesurer les impacts de la recherche universitaire sur le développement de la ville, notamment les impacts socio-économiques ? Comment peut-on mesurer le potentiel d'innovation et de la création dans l'université ? Quelles actions doivent être entreprises pour impliquer l'université et les scientifiques dans le développement de la ville ?

Pour répondre à ces questionnements un travail de terrain à base de questionnaire a été effectué auprès des chefs de laboratoires de recherche. (cf. annexe 25).

1-L'enquête de terrain :

Après avoir fait connaissance avec le terrain d'investigation, l'objectif recherché à travers cette enquête est de savoir quel est le degré de la contribution de la recherche scientifique dans le développement durable de la ville de Constantine, quelles sont les pratiques scientifiques des chercheurs, leurs besoins exprimés, les degrés d'intégration de la recherche scientifique dans le secteur socio économique et le développement urbain durable de la ville de Constantine.

1-1- Présentation de l'échantillon d'étude :

L'échantillon retenu représente 15% du nombre total des laboratoires recensés dans l'université de Constantine, soit 12 laboratoires de recherches, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau n°54 : Echantillon retenu de l'enquête par questionnaire (enquête 2003-2004)

| ville | Nombre total | Pourcentage | Nombre des laboratoires de recherches |
|-------------|--------------|-------------|--|
| Constantine | 78 | 15 % | 12 |

Quant au choix des facultés, le questionnaire a été distribué aux laboratoires (main à main, et par mail²⁷) (cf. annexe 26) ,suivant la répartition suivante:

²⁷ Selon la disponibilité de l'adresse électronique dans "l'annuaire de la recherche scientifique à l'université Mentouri, Avril2004".

Tableau n°55: Répartition des laboratoires l'enquête par questionnaire (enquête 2003-2004)

| | Filière | Nombre de laboratoires |
|----------------------|----------------------------------|------------------------|
| 01 | Sciences l'ingénieur | 05 |
| 02 | Sciences de la terre | 02 |
| 03 | Sciences naturelles et médicales | 04 |
| 04 | Sciences humaines | 01 |
| Total (échantillon) | | 12 |
| Total (laboratoires) | | 78 |

1-2-Objectifs du questionnaire :

L'objectif du questionnaire est de savoir l'impact de l'université et de la recherche scientifique dans le processus du développement, le questionnaire comporte plusieurs questions basées sur plusieurs indicateurs du développement scientifique ; les objectifs attendus sont de 04 ordres à savoir,

1-Analyser les réponses apportées par les scientifiques (directeurs des laboratoires de recherche), généralement du grade supérieur professeur ou maître de conférence, afin de formaliser les conditions d'efficacité de ces laboratoires dans le processus de développement;

2-Quantifier et qualifier les scientifiques impliqués dans la recherche; définir leur nombre, leur répartition, leur grade, l'encadrement scientifique, les degrés de collaboration des laboratoires avec l'environnement extérieur, etc.);

3-Evaluer les liens existants entre les diverses caractéristiques des questions et des réponses pour évaluer les problèmes, les carences, et les propositions envisagées par les chefs de laboratoires pour une meilleure implication de la recherche dans le développement;

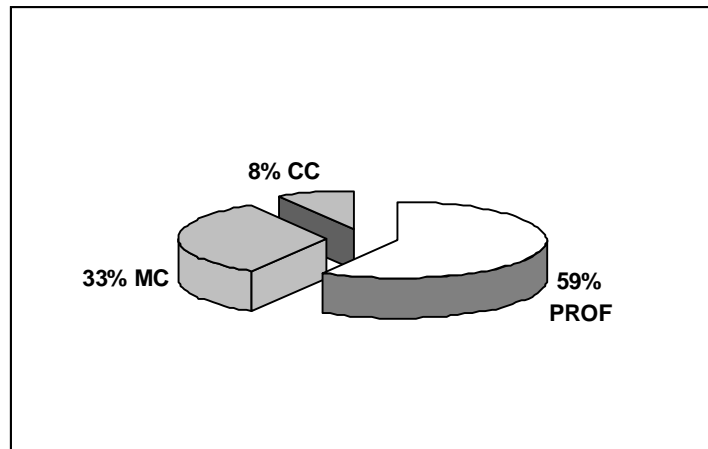
4-Orienter le questionnaire vers la validité des hypothèses (l'impact de l'implication de l'acteur institutionnel "la recherche scientifique" dans le développement durable.

2-Résultats de l'enquête par questionnaire :

1- Identité des répondant :

Les chefs de laboratoires sont à 59 % des professeurs et 33 % des maîtres de conférence ; 8 % seulement sont des chargés de cour (cf. graphique n°14) ; ce qui assure un bon encadrement scientifique pour les équipes de recherche, en l'occurrence les jeunes chercheurs.

Graphique n°14: Répartition par grade des chefs de laboratoires



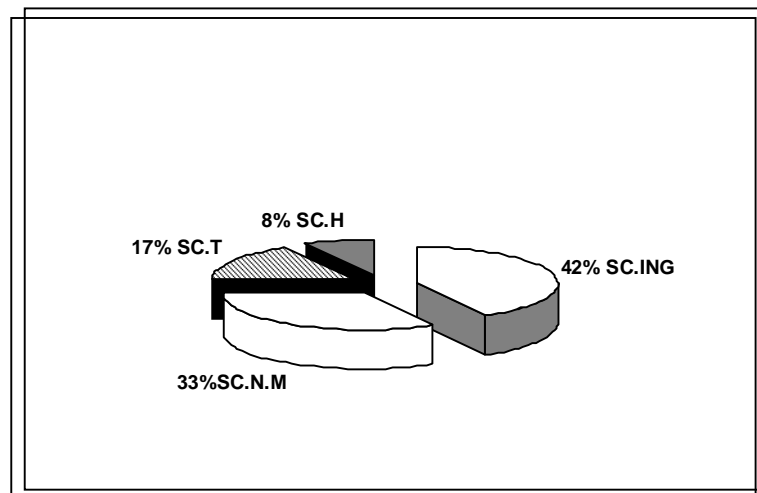
2-Répartition des répondant par sexe :

L'analyse des réponses portées par les chefs de laboratoire a révélé que le nombre des répondants masculins (75 %) est trois fois supérieur à celui des répondants féminins (25 %).

3- Répartition par institut de rattachement :

Le poids des répondants au niveau des filières scientifiques est particulièrement important : sciences de l'ingénieur (42 %), sciences naturelles et médicales (33 %), sciences de la terre (17 %), soit 92 % du total, alors que les sciences humaines ne représentent que 8 % du total (cf.graphique n°15)

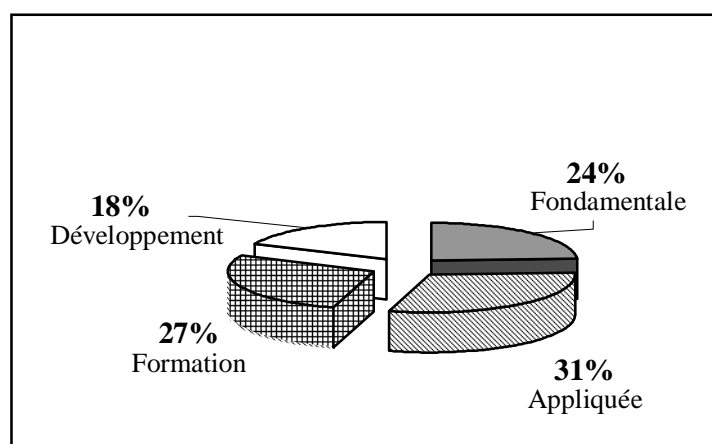
Graphique n°15: Répartition des répondants par institut de rattachement



04-Type de recherche

L'enquête montre que la recherche scientifique au sein de l'université de Constantine est diversifiée : appliquée, fondamentale, formation et développement, (cf.graphique n°16) avec des degrés plus ou moins importants d'une faculté à l'autre ou d'un laboratoires à l'autre ; la primauté revient dans tous les type de recherche à la faculté des sciences de l'ingénieurs et la faculté des sciences naturelles et médicales (cf. annexe27).

Graphique n°16: Répartition des types de la recherche scientifique



La faiblesse de la recherche "développement" (18 % seulement) s'explique par le manque de coordination entre le secteur économique, les instances publiques et l'université.

05-Nombre de projets de recherche :

Le nombre des projets de recherche recensés dans les laboratoires est de 06 projets par laboratoire en moyenne.

Tableau n°56: Répartition des projets par filière de recherche

| N° | Filière | % |
|-------|----------------------------------|------|
| 01 | Sciences l'ingénieur | 31.9 |
| 02 | Sciences de la terre | 11.1 |
| 03 | Sciences naturelles et médicales | 52.8 |
| 04 | Sciences humaines | 4.2 |
| Total | | 100 |

Source: enquête de terrain, 2004-2005

La répartition des projets par spécialité montre des disparités entre les facultés et entre les départements. La part de projets de recherches la plus élevée revient aux sciences naturelles et médicales avec 52.8 % du total ; les sciences de l'ingénieur, avec 31.9 % se placent en deuxième position, notamment grâce aux projets de recherche appliquée. (cf. annexe 28).

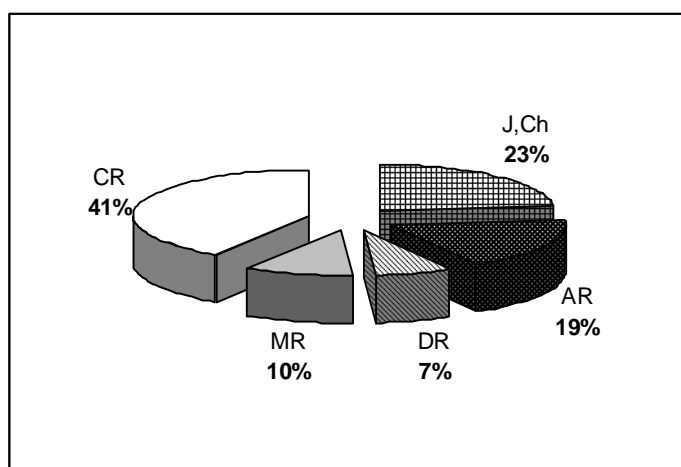
5-1-Répartition des chercheurs par grade de recherche:

Les laboratoires de recherche sont dotés des compétences importantes issues des différentes facultés de l'université de Constantine (cf. annexe 29).

L'analyse des réponses montre que 17 % du potentiel des chercheurs seulement ont un grade de recherche supérieur de directeur de recherche (7 %) ou maître de recherche (10 %). Les chargés de recherche (41 %) et les attachés de recherche (4 %) sont nombreux. alors que 42 % ont un grade d'assistant de recherche (19 %) et jeune chercheur (23 %).

Cette répartition confirme la richesse scientifique des laboratoires de recherche, et la relative qualité d'encadrement des projets ainsi que l'implication réelle des jeunes chercheurs.

Graphique n°17: Répartition des chercheurs par grade de recherche



La répartition par grade des chercheurs dans les diverses facultés révèle aussi des disparités importantes ; plus de la moitié des chercheurs de grade élevé se concentrent dans les sciences de l'ingénieurs, soit 54.7 % de l'ensemble, et 29.8 % dans les sciences naturelles et médicales.

Tableau n°57: Répartition des chercheurs par filière de recherche.

| N° | Filière | Part des chercheurs ²⁸ (%) |
|--------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| 01 | Sciences l'ingénieur | 54,7 |
| 02 | Sciences de la terre | 9,3 |
| 03 | Sciences naturelles et médicales | 29,8 |
| 04 | Sciences humaines | 6,2 |
| Total | | 100 |

²⁸ Il est à noter que ce nombre représente le nombre des chercheurs travaillant au sein du même laboratoire et ceux qui travaillent pour d'autres laboratoires de recherche.

5-2-Répartition des chercheurs par sexe:

Les équipes de recherche dans les laboratoires sont composées à 26 % de femmes et à 74% d'hommes. Même s'il reste insuffisant, ce rapport reflète le poids réel des femmes dans la communauté scientifique. Celles-ci ont investi tous les champs d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, mais elles sont particulièrement actives dans les sciences naturelles et médicales (44 %).

6-Le financement des laboratoires de recherche:

Les sources de financement des laboratoires sont publiques et le budget alloué dépend du nombre de projets. Les apports privés de toutes sortes restent assez marginaux (10%) à côté des montants alloués par le ministère de tutelle (90%).

Quant aux moyens, l'enquête montre que les laboratoires disposent des moyens nécessaires pour effectuer la recherche ; l'environnement scientifique est adéquat.

7- L'encadrement scientifique:

Concernant la formation, l'échange scientifique et de compétences, 50 % des chercheurs affirment qu'ils ont profité de stages à l'échelle nationale et internationale. Ils sont essentiellement de la faculté des sciences de l'ingénieur avec une large proportion (80 %).

Concernant les rencontres scientifiques; les enseignants chercheurs profitent au sein de leurs laboratoires de plusieurs rencontres. La quasi-totalité soit 92 % des chercheurs impliqués dans la recherche scientifique participent à des rencontres scientifiques à l'échelle nationale.

Les rencontres scientifiques organisées à l'étranger suivent la même tendance; 80 % des chercheurs impliqué participent à des ces manifestations. Ce chiffre indique qu'un nombre important des chercheurs de l'université de Constantine nouent des liens scientifiques avec l'étranger, ce qui favorise les échanges scientifiques au profit du développement urbain.

Concernant les Publication, l'analyse des réponses des chefs de laboratoire a révélé qu'il existe un nombre important de publications des chercheurs. Ces publications sont en général des communications présentées lors des rencontres scientifiques, et qui serviront de base à la publication d'ouvrages, de revues spécialisées, visant à mettre en valeur les éléments de convergence et les questions soulevées sur les thématiques communes aux différentes recherches.

Normalement, la recherche scientifique n'est fiable qu'avec la publication de ses résultats. Or 92% des laboratoires de l'université de Constantine ne procèdent pas à la publication de leurs résultats de recherche, ce qui constitue une des défaillances caractérisant le système de la recherche scientifique au niveau local et national .

8-Collaboration scientifique :

L'enquête de terrain a traité les deux modes de collaboration existants :

8-1- Collaboration avec le secteur universitaire

L'analyse des réponses a révélé que 83 % des chefs de laboratoires affirment qu'ils établissent des collaborations avec les laboratoires de recherche algériens, de l'université de Constantine ou d'autres universités à l'échelle régionale ou nationale. Cette collaboration est variée; bilatérale essentiellement (40 %).

92 % des chefs de laboratoires affirment qu'ils ont des collaborations avec les laboratoires de recherche étrangers. Ils déclarent que cette collaboration est insuffisante pour l'ensemble; mais elle est plus ou moins importante d'un laboratoire à l'autre (cf. annexe 30) ; l'analyse des réponses nous a permis de constater que cette collaboration est bilatérale (45 %) et multilatérale (37 %), reliant ainsi les laboratoires algériens aux réseaux de recherche étrangers.

La France est le premier pays concerné dans la coopération avec les pays européens (71,4 %), suivi de l'Angleterre (21,4 %), alors que la coopération avec les autres pays (Italie, Turquie, Allemagne) ne représente que 7,2 % de l'ensemble

Quant à la coopération avec les pays arabes; elle se fait essentiellement avec les pays du Maghreb, à savoir la Tunisie, le Maroc, et l'Egypte ; elle ne représente que 10 % de la part de coopération avec l'étranger, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau n°58: Collaboration scientifique avec l'étranger

| Coopération avec l'étranger | Part de coopération | Pays | Part de coopération |
|-----------------------------|---------------------|--|---------------------|
| Europe | 90% | France | 71,4% |
| | | Angleterre | 21,4% |
| | | autres pays européens (Italie, Turquie, Allemagne) | 7,2% |
| Pays arabes | 10 % | Egypte., Tunisie, Maroc | 10% |

Source: Enquête de terrain

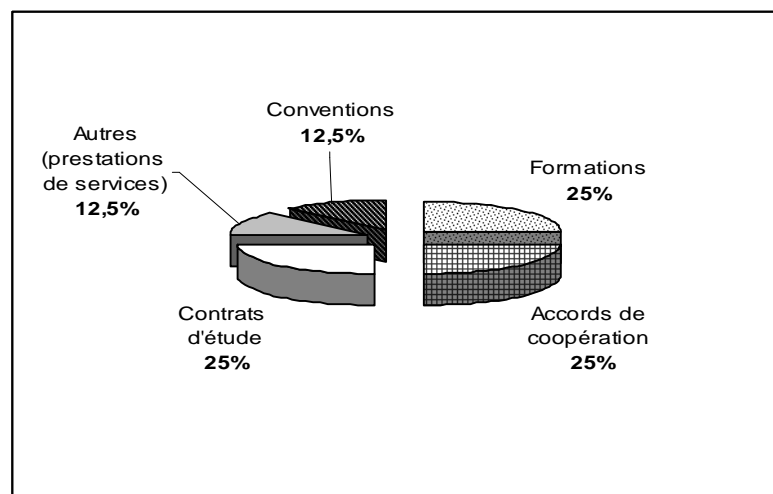
L'ensemble des chefs de laboratoires affirme que l'objectif des collaborations est d'améliorer les opportunités d'échange et d'information sur les dimensions méthodologiques et thématiques. La coordination interdisciplinaire permet la valorisation des recherches effectuées, leur comparaison avant leur mise en application. Mais les relations restent insuffisantes tant au plan régional, national qu'international.

8-2- Collaboration avec le secteur non universitaire:

La coopération avec le secteur non universitaire est diverse (cf. annexe30); elle varie entre la coopération avec les instances administratives, les collectivités locales, le secteurs économiques, les médias etc. Cette collaboration est plus ou moins importante d'un laboratoire à l'autre selon les motivations et les besoins des partenaires. 73 % des laboratoires accordent des relations de partenariat avec le secteur non universitaire.

L'alliance entre l'université et les secteurs concernés prend plusieurs formes, à savoir les contrats d'études (25%), les accords de coopération (25%), les formations scientifiques (25%), ainsi que les conventions et autres prestations de services (12.5%), ainsi que le montre le graphique suivant :

Graphique n°18: Répartition de la collaboration avec le secteur non universitaire



8-2-1-Collaboration avec les collectivités locales :

Il est important de porter un jugement sur le degré de collaboration entre l'université et les collectivités locales. Elle pourrait rapidement se développer sur les questions précises tels que les problèmes sérieux de la ville ; les collectivités locales se trouvent parfois confrontées à des

problèmes totalement non maîtrisés, et elles peuvent solliciter l'université pour les résoudre, notamment quand il s'agit de questions urbaines.

Or l'enquête révèle que 8 % seulement des laboratoires ont une collaboration avec une instance locale. Cela montre la faiblesse de l'intégration de l'université à la ville et son rôle limité d'acteur, détenteur d'un pouvoir scientifique complémentaire au pouvoir politique décisionnel.

Mais la relation entre l'université et les collectivités locales dépend en premier lieu de facteur politique et, en deuxième lieu, des espérances que les responsables locaux peuvent nourrir à l'égard de université et de ces chercheurs, afin de résoudre certains problèmes auxquels ils se heurtent quotidiennement, ainsi que de la volonté réelle de l'Etat.

8-2-2-Relation avec les médias et les ONG:

La quasi totalité des laboratoires affirment qu'ils ont occasionnellement des relations avec les médias, en l'occurrence la presse locale sous forme d'articles de journaux, ou avec la radio locale lors de l'émission hebdomadaire "espace université", mais ils affirment tous que cette relation avec les médias est insuffisante, et se limite à un article publié occasionnellement à la presse, ou la participation occasionnelle dans les débats sur l'université et la recherche scientifique dont la durée ne dépasse pas une heure par semaine.

Les rapports entre la société civile et l'université n'existent presque pas. Les laboratoires de recherche ne collaborent étroitement avec aucun mouvement associatif, à l'exception du laboratoire "ville et patrimoine".

8-3-Apport de la collaboration scientifique

Les directeurs de laboratoire affirment que la collaboration scientifique avec le secteur universitaire ou extra universitaire a apporté quelques résultats qu'ils jugent positifs dans le domaine de la recherche :

- Apports scientifiques par le transfert des technologies et du savoir-faire, afin de renforcer la recherche à l'échelle locale et régionale ;
- Profiter des expériences étrangères ou locales ;
- Echanges scientifiques entre les partenaires ; opportunités de stages et de formation.

Les moyens de communication modernes (informatique, Internet, courrier électronique) présentent une opportunité à la disposition des partenaires, susceptibles de favoriser l'échange rapide d'information et de réflexion commune. Cette connexion informatique devrait favoriser la mise en place d'une banque de données, l'animation de cette organisation en réseau (via les NTIC) est une opportunité pour les chercheurs de l'université de Constantine

9-Problèmes des laboratoires :

En dépit de leur importance dans le développement scientifique, les laboratoires de recherche sont confrontés à plusieurs problèmes confondus, qui empêchent le déroulement naturel de leurs activités :

- les entraves administratives représentées en large mesure (34 %), par la bureaucratie, peuvent contribuer à l'échec du travail des laboratoires de recherche, et restreindre leurs activités scientifiques ;
- 33 % souffrent de problèmes de gestion, le chef de laboratoire notamment, qui prend en charge tout le travail (scientifique et administratif) en raison de l'absence de personnel ;
- 22 % des laboratoires souffrent des problèmes liés aux moyens, essentiellement le matériel de recherche, alors que 7% proclament l'insuffisance budgétaire.

10-Propositions des chefs de laboratoires:

10-1-Relation avec le secteur économique :

En ce qui concerne les propositions, pour la collaboration avec le secteur économique, certains voient que la décentralisation universitaire est un moyen de stimuler le développement économique de la ville ou de la région, en rapprochant les centres de formation et de recherche des activités économiques. Car dans le cas des crises urbaines, l'université apparaît comme un atout important de développement, et les responsables politiques et économiques doivent la solliciter d'avantage.

Plusieurs réponses ont été apportées à la question de coopération avec le secteur économique ; elles sont variées mais convergent vers certains points, résumés essentiellement dans les trois propositions suivantes :

- 1- mise en place d'un cadre juridique ;
- 2- accorder l'autonomie aux laboratoires ;

- 3- stimuler la coopération, vu les retombées sur le financement des laboratoires ainsi que l'échange des compétences.

Une étroite collaboration entre les chercheurs et les entreprises de la ville et de la région, peut s'établir en vue d'aboutir à la création de ce qu'on pourrait appeler la cellule de transfert de technologie qui aura pour rôle d'assurer l'interface université / entreprise à moyen terme, et de réaliser à long terme des prestations par la vente de la compétence et l'expertise de l'université en tant qu'institution de recherche. Une telle collaboration s'avère impérieusement nécessaire dans la mesure où elle doit répondre à la demande d'une entreprise confrontée à un problème technologique ou satisfaire au souci d'un laboratoire souhaitant valoriser le résultat de ses propres recherches, aider les industriels à innover et à améliorer leurs performances dans leurs domaines .

10-2-Organisation des laboratoires en réseau :

Concernant l'organisation des laboratoires en réseau, l'enquête de terrain nous a montré qu'il n'existe pas une forme permanente d'organisation réelle entre les laboratoires de recherche au niveau local, régional et national, à l'exception des éventuelles collaborations inter laboratoires ou des chercheurs qui travaillent en collaboration avec plusieurs laboratoires, dont la proportion est de 42%. Les chefs de laboratoire jugent que cette collaboration est insuffisante et doit être renforcée pour une parfaite contribution dans le processus de développement

Quant aux propositions envisagées pour l'organisation des laboratoires en réseau, 55 % des chefs de laboratoires insistent sur l'importance de cette forme d'organisation, vu les apports scientifiques qu'elle peut générer pour l'ensemble, alors que 45 % des répondants voient qu'elle est impossible pour le moment en raison de plusieurs difficultés.

Les réponses données convergent vers 03 points essentiels, à savoir :

- 1- l'importance de se regrouper en réseau (33.3%) ;
- 2- l'amélioration de la gestion des laboratoires comme condition pour la mise en réseau (33.3%) ;
- 3- la nécessité de se regrouper en réseau par domaine de spécialité (33.3%)

Conclusion :

L'expérience des laboratoires de recherche de l'université de Constantine comme dans tout le pays, est très récente. Elle constitue une dynamique scientifique qui entre progressivement dans la ville, et s'étend à l'ensemble du territoire régional et national. La marge d'évolution reste considérable et l'impact sur la ville est à venir.

La ville de Constantine dispose des potentialités considérables : trois établissements universitaires, un nombre important de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés, de laboratoires scientifiques (38 spécialités), et un encadrement scientifique de qualité.

La recherche scientifique à Constantine est largement marquée par la primauté des sciences fondamentale et de l'ingénieur. En raison de l'effectif important des chercheurs ainsi que la nature de la recherche qui est essentiellement une recherche appliquée. Le faible nombre des projets de recherche liés aux développements est révélateur du désintérêt pour l'implication des chercheurs dans le processus de développement de la ville.

Les laboratoires de recherche déclarent tous entretenir une collaboration avec d'autres laboratoires nationaux et internationaux, plus rarement avec le secteur économique, les médias, et les collectivités locales, communes et wilaya, et jamais avec la société civile et le mouvement associatif. La collaboration se fait prioritairement à l'échelle locale, plus occasionnellement à l'échelle nationale ou internationale, cela témoigne de la forte territorialisation de la recherche scientifique.

De même qu'elles font toutes appel, fréquemment, aux médias (radio locale, journaux etc.), qui sont des supports indispensables pour l'information scientifique, la sensibilisation des citoyens, la communication ou la publicité. Ainsi, ces supports sont utilisés prioritairement pour la publication d'articles et, plus rarement pour des réalisations audiovisuelles.

La participation féminine dans la recherche scientifique dans la ville même si elle ne reflète pas le poids des femmes dans la communauté scientifique, a certainement la signification la plus importante. La femme a une place dans le processus de la recherche, elle anime la vie scientifique de manière conséquente, révélant ainsi des dynamiques structurelles qui façonneront Constantine de demain, et mettront l'accent sur des thématiques de recherche plus particulières, alors même que les laboratoires de recherches sont encore dans la phase de jeunesse.

On peut constater que la recherche scientifique est entravée par des problèmes d'ordre administratif, de gestion, budgétaires etc. Les laboratoires sont confrontés à l'insuffisance des

apports financiers privés en raison des rapports quasi inexistantes avec les divers secteurs dans la ville (entreprises, collectivités locales).

L'exemple de Constantine montre que malgré l'essence récente des laboratoires de recherche, ainsi que les carences enregistrées et les difficultés rencontrées, la recherche scientifique est devenue une réalité tangible dans la ville. Le processus de son implication dans la vie urbaine reste grand ouvert à l'investigation et donne de l'espoir à la promotion de la science et à son rôle dans le développement durable de Constantine.

III - Accès aux flux d'information et de télécommunications:

I- Accès aux télécommunications:

Les télécommunications font partie de la vie d'un nombre croissant de personnes dans le monde. Pour la plupart des utilisateurs des pays développés et pour un nombre de plus en plus grand dans les pays en développement, le téléphone est un objet usuel. Il est devenu un outil indispensable de la vie, au 20^{ème} siècle, au même titre que la voiture ou la télévision.

Les télécommunications représentent un poids économique énorme en raison de leur influence sur le développement. Elles réduisent les distances sur terre et créent de nouvelles artères d'échanges de données électroniques à grande vitesse. Elles sont utilisées dans plusieurs secteurs tels que l'enseignement (l'enseignement à distance : vidéoconférence, etc) et la santé (télémédecine).

De ce fait, ils sont, favorables à l'environnement. En effet, communiquer des informations par la voie électronique est une solution presque plus écologique que déplacer des biens et des personnes.

Les télécommunications ont atteint un tel degré de développement et ont pris une importance telle dans la vie quotidienne des gens de nombreux pays qu'aucun retour en arrière n'est devenu impossible. En plus les télécommunications ont bouleversé la vie urbaine et deviennent indispensable pour ces citoyens.

Les télécommunications vivent actuellement un des plus fort bouleversement de leur histoire; leurs ramifications sociales sont multiples : le téléphone mobile, la télévision par satellite et l'Internet constituent quelques exemples seulement des mutations qu'opèrent les télécommunications dans la façon de communiquer, de s'informer ou d'exécuter des opérations commerciales.

Grâce à ces moyens qui offre la possibilité de transmission de la : voix, images, textes ou données, le citoyen devrait se sentir moins isolé dans la ville, c'est pour cette raison que le P.N.U.D insiste dans son quatrième chapitre sur l'importance des télécommunications dans le développement des villes, et encourage le renforcement des moyens d'accès à ces technologies avec de bons prix.

Dans cette optique, Ces innovations exigent pour leurs promotion le concours à la fois de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises, la gestion de ces réseaux exige une forte intégration des systèmes et l'établissement de normes internationales .

Grâce à ces moyens qui offre la possibilité de transmission de la : voix, images, textes ou données, le citoyen devrait se sentir moins isolé dans la ville, c'est pour cette raison que le P.N.U.D insiste dans son quatrième chapitre sur l'importance des télécommunications dans le développement des villes, et encourage le renforcement des moyens d'accès à ces technologies avec de bons prix.

Dans cette optique, Ces innovations exigent pour leurs promotion le concours à la fois de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises, la gestion de ces réseaux exige une forte intégration des systèmes et l'établissement de normes internationales .

Le rôle des Etats dans la diffusion va être capital et l'organisation suppose une grande coopération internationale. Nous somme dans l'ère de la communication et d'ouverture, il est donc souhaitable que l'Algérie entre dans une telle dynamique.

1-Le secteur de télécommunications en Algérie :

L'Algérie a pris conscience de l'importance des moyens de télécommunications dans le développement du pays, car un monde qui ne communique s'ouvre, évolue et s'intègre, dans le cadre du P.N.U.D, l'Algérie a lancé un programme très riche afin de conquérir les développements dans les technologies de communication (cf.chapitre n°04).

Le secteur des télécommunications est l'indicateur le plus révélateur du niveau de développement économique et social atteint par une nation ; car cet important service à caractère commercial offre par ses multiples activités la possibilité d'accélérer et de dynamiser les liaisons entre les différents agents économiques.

Le réseau national se caractérise par¹ un déficit important en raccordement téléphonique, une densité téléphonique faible (5,4%), un taux de numérisation insuffisant (66%), un nombre d'abonnés aux réseaux radio cellulaires faibles et en deçà de la moyenne régionale et internationale, un service de transmission de données insuffisant et une qualité de service moyenne. Par contre, il présente des atouts et des potentialités méritoires, notamment : une infrastructure de base suffisamment établie, une couverture nationale assez importante, un maillage et une sécurisation renforcés et un potentiel important de personne d'encadrement, de maîtrise et d'exécution².

L'Algérie, afin de développer son réseau de télécommunications, a procédé à l'ouverture du secteur au capital privé national et étranger. Pour cela, elle s'est dotée d'une autorité de

¹ **MEKRAOUI. M.** « *Vers un service multimédia* ». In *Mutations*, revue trimestrielle éditée par la CACI. N° 30. décembre 1999. p18.

² **ACHERAD.S.** op.cit, p154.

régulation, ARPT, autorité de régulation de la poste et des télécommunications. Cette institution indépendante, financièrement autonome, veillera essentiellement à la transparence et à garantir une concurrence loyale entre opérateurs ; au respect des aspects réglementaires et législatifs ; au contrôle et à la tarification de toutes les transactions.

Dans la perspective d'une libéralisation inévitable des prix, l'ARPT intervient sur les tarifs d'interconnexion et dans l'encadrement des prix pour protéger les usagers de ce secteur contre des hausses injustifiées.

L'Algérie connaît une libéralisation progressive du secteur. En effet, trois opérateurs étaient présents : Algérie Telecom et Orascom Telecom, el watania³

1-2-Le téléphone fixe :

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe en Algérie a presque triplé en trois ans. Il est passé de 1 397 000 en 1998⁴ à 3 679 677 en 2001⁵. Mais le taux national d'équipement en téléphone reste extrêmement faible. En effet, ce sont les administrations, les commerces, les services et les entreprises qui sont les mieux équipés en téléphone fixe avec un taux d'abonnement de plus de 70% en 1997⁶. Tandis que seulement 23% des ménages sont raccordés⁷.

En outre, par type d'habitat, les immeubles sont plus raccordés que les maisons individuelles. Ceci est facilité par les économies d'échelle que permet ce genre de raccordement.

Concernant Constantine, elle est mieux équipée en téléphone fixe. En effet, avec 151 009 abonnés, soit 4,1% des abonnements, elle occupe le troisième rang à l'échelle nationale après Alger et Oran, et le premier rang à l'échelle du Nord-Est algérien avec 13,2% des abonnements de la région.

De plus, avec 1,1 téléphone par ménage, soit 11 téléphones pour 10 ménages qui est proche de la moyenne nationale (12 téléphones pour 10 ménages), les besoins de ses ménages, en terme de raccordements au téléphone fixe, semblent être satisfaits

Outre le téléphone fixe, Constantine abrite un nombre considérable des taxiphones, ces derniers représentent une activité de la nouvelle économie privée; il émerge comme un symbole des nouveaux secteurs de l'économie libérale algérienne.

On compte près de 708 taxiphones dans la wilaya (cf.annexe n°01), dont 529 à Constantine soit 74.7 %de l'ensemble (cf. tableau n°59). De ce fait la ville de Constantine est

³ ACHERAD.S, op.cit, p154

⁴ Ministère des PTT.

⁵ Idem.

⁶ ACOM. 3Algéroscope. 3L'Algérie en chiffres. Annuaire économique et social. Alger. 2002. p25.

⁷ Idem.

bien dotée en matière de téléphones fixes publics, destinés pour fidéliser de façon durable les citoyens dans l'espace public.

Tableau n°59 : Le nombre de taxiphones dans la wilaya de Constantine

| Communes | Nombres des taxiphones |
|-------------|------------------------|
| Constantine | 529 |
| Total | 708 |

Source : service des registres de commerces, la chambre de commerce de la wilaya de Constantine, 2003.

1-3-Le mobile :

Par les avantages qu'il offre en matière de permanence dans le temps et dans l'espace , et afin de maintenir les liens avec les partenaires essentiellement les opérateurs de commerce et des hommes d'affaires , l'Algérie a opté pour le téléphone mobil à la fin des années 90

L'introduction du système GSM, Global System for Mobile communication, dans le monde des télécommunications a révolutionné le concept de la communication téléphonique.

Aujourd'hui, grâce à cette technologie avancée, l'abonné GSM est joignable partout.

Le réseau GSM en Algérie, en l'occurrence, le réseau AMN (Algerian Mobile Network) a été installé en janvier 1999 et ouvert au public en février de la même année. Dès lors la demande a connu un afflux massif ce qui a conduit à une extension du réseau et par là même à la fourniture de l'ensemble des services offerts par ce nouveau système.

la demande exprimée atteint très vite les 500 000 lignes en 1999, malgré les prix élevés, cette demande est loin d'être satisfaite

En effet, le réseau AMN offre une large gamme de services notamment (le service de téléphonie, la messagerie courte, le roaming international, le transfert d'appel, l'appel en attente, la conférence multipartie, le service fax, la transmission de données, etc).

Par les avantages qu'il offre, le téléphone mobile suscite immédiatement un engouement auprès des fonctionnaires, des opérateurs de commerce et des hommes d'affaires.

A cet effet, le nombre d'abonnés reliés au réseau de téléphonie mobile est de l'ordre de 130 282 à l'échelle nationale, en 2002, dont 4000 abonnements pour le système Thuraya ou GMPCS⁸.

Le réseau Algérie Telecom couvre l'ensemble du territoire national alors que le nombre d'abonnés est faible, seulement 130 282 abonnés (GSM + Thuraya) sont reliés alors que la demande en instance est élevée.

⁸ **GMPCS** : Global Mobiles Personnel for Communication by Satellite (mobile personnel pour communication par satellite).

Concernant Constantine, elle est mieux équipée en téléphonie mobile comparativement aux autres wilayas. En effet, avec 4 039 abonnés (Algérie Telecom), soit 3,1% des abonnements, elle occupe le troisième rang à l'échelle nationale après Alger et Oran. Elle est classée première à l'échelle du Nord-Est du pays, mais son taux de raccordement au téléphone mobile, soit 5 téléphones pour 1 000 habitants qui est supérieur à la moyenne nationale, est faible et ne répond pas à tous les besoins de la population⁹.

II- Accès aux flux de l'information:

1-Accès aux NTIC « l'Internet »

Les « TIC » et les « NTIC »¹⁰ ont permis à des millions de personnes à l'échelle mondiale¹¹ d'avoir accès rapidement¹² et librement, ¹³ à des ressources énormes d'information, de services et de communiquer entre elles, ils ont connu ces dernières années un tel degré de développement qui a bouleverser la vie quotidienne des usagers « citoyens » à travers le monde, et l'accès à l'Internet est devenu une évidence et une réalité vécu, et constitue même un des I.D.H d'une société.

L'Internet constitue la grande technique qui a révolutionné le monde des télécommunications. En effet, depuis son apparition dans les années 1990, le nombre d'utilisateurs n'a cessé de croître pour atteindre 210 millions environ à la fin 2000.

Ainsi, il trouve un grand succès non seulement chez les particuliers mais également dans tous les secteurs notamment : les banques, la presse, le tourisme, les entreprises, l'enseignement, les éditeurs de livres ou de musique, etc.

L'Internet est une immense banque de données. Textes, données, images, sons et de la vidéo sont disponibles en abondance. Il permet la transmission des données, le développement du travail à distance et le commerce par téléachat. Il est aussi économique car les connexions sont locales.

Cet accès facile aux données et services de toute la planète révolutionne notre monde et supprime les barrières entre ceux qui ont l'informations et ceux qui ne l'on a pas, et la recherche

⁹ **ACHERAD,S**,op.cit,p 161

¹⁰ **TIC**: Technologie d'Information et de Communication

NTIC : Nouvelle Technologie d'Information et de Communication

¹¹ Sauf certains états totalitaires qui interdisent l'accès pour mieux tyranniser leur population en la maintenant à l'écart du monde libre. www.copernic.com.

¹² Avant l'arrivée de l'Internet, l'échange d'information se faisait par des procédures peu pratique et très onéreuses.

¹³ Le succès du réseau Internet repose sur : la disponibilité dans le temps 24/24, et toute l'année, et dans l'espace par une accessibilité facile, il existe partout et encore plus depuis l'arrivée des téléphones mobiles.

de l'information est devenu de plus en plus facile grâce à la disponibilité de l'Internet dans le temps et dans l'espace, aussi que sa compatibilité, et sa normalisation¹⁴, ce qui lui a donné un succès sans précédent dans le domaine des NTIC.

La popularité du phénomène Internet a atteint également les pays du sud et notamment l'Algérie, qui marque une expérience très récente dans le domaine des NTIC, en effet, Internet a fait son apparition en Algérie en 1997. Les services Internet sont offerts par plusieurs opérateurs, ce qui nous incite à s'interroger sur la situation qu'occupe notre pays, et Constantine en particulier dans cette dynamique informationnelles qui ne cesse de se développer du jour en jour.

Pour cela une étude est élaborée dans le but de tester l'accès des citoyens algériens à ce moyen de télécommunication et d'information et l'impact de ce dernier sur les usagers de la ville et leur influence sur son développement à court et à long termes ; c'est-à-dire le développement durable de la ville.

Cette étude constitue une collecte de données statistiques des divers organismes d'une part et une étude de terrain basée sur un questionnaire d'enquête qui touche pratiquement 15% des cybercafés à travers toute la wilaya de Constantine.

1-1-Bref aperçu sur le réseau Internet en Algérie :

L'Algérie partie intégrante du continent africain et des pays en voie de développement "PED", accuse un retard considérable en matière des NTIC et notamment l'Internet.

D'après une étude de l'O.C.D.E ¹⁵, sur un nombre total de 201 millions d'utilisateurs de l'Internet en 1999, l'Algérie était au 107^{ème} place, parmi 174 pays du monde, dont la part totale des PED est de 0.9%, soit un millions d'abonnés seulement pour l'ensemble du continent africain ¹⁶.

Entre 2000-2002,¹⁷ le nombre d'utilisateur d'Internet a connu une faible augmentation de l'ordre de 1% seulement pour toute l'Afrique, c'est à partir de cette période que l'Algérie s'est lancée dans le domaine des NTIC; en 2003, l'Algérie comptait environ 3600 cybercafés répartis à travers le territoire national, reliés à 1800 centres postaux, aussi, cette activité informationnelle

¹⁴ Ce succès repose aussi sur la normalisation et la compatibilité ; l'accès se fait au moyen de protocoles « règles » de communication et de description de données normalisées, on a pas besoin de connaître la marque du pc pour y accéder au réseau, mais il suffit de taper l'adresse convenable : c'est la compatibilité.

¹⁵ Nua Internet surveys <http://www.nua.ie>, in thèse de doctorat de SEMRA H, la littérature grise : « usage et besoins des enseignants- chercheurs de l'université Mentouri de Constantine », 2003, p68

¹⁶ Idem

¹⁷ : Rapport de la sous commission de la COMEST sur l'éthique de la société d'information .Unesco, 2001. et Nua Internet survey, in SEMRA H, p68, op.cit

Deuxième partie : Le diagnostic

Chapitre 07 : **=====** *Le rôle des acteurs institutionnel Acteur du développement local*

a fait employer 10 000 jeunes dans ce nouveau secteur d'information¹⁸ qui représente une activité de la nouvelle économie libérale algérienne par le réseau.

Voir la suite

¹⁸ Escape Internet, info on line, in www.entv.dz (Janvier 2003-2004), op.cit.

a fait employer 10 000 jeunes dans ce nouveau secteur d'information¹ qui représente une activité de la nouvelle économie libérale algérienne par le réseau.

L'accès à l'Internet a connu une évolution spectaculaire ces dernières années, avec une émergence importante des cybercafés, ainsi que le nombre des internautes dans pratiquement tout le pays (cf. tableau n°60), et l'accès à l'Internet est devenu non seulement une activité informationnelle mais aussi une activité économique et commerciale très rentable²

Tableau n°60 : Nombre des abonnés à l'Internet (Juillet 2002)

| Wilaya | Nombre |
|--------------|--------------|
| Alger : | 18084 |
| Bejaia : | 4185 |
| Constantine: | 2561 |
| Batna : | 2348 |
| Ouargla : | 2138 |
| Annaba : | 1944 |
| Oran: | 1105 |
| M'sila: | 1004 |
| Biskra : | 877 |
| Boumerdes: | 701 |
| Jijel : | 548 |
| Borj: | 529 |
| Blida: | 171 |
| TOTAL | 36195 |

Source : Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)

La lecture du tableau ci-dessus nous indique qu'en 2002, la wilaya de Constantine occupait la 3^{ème} place après Alger et Bejaia en matière du nombre des abonnés à l'Internet avec 2561 abonnés, soit 7,07 % du nombre total recensé à l'échelle nationale.

Concernant le nombre d'abonnés Internet, il n'est disponible que pour deux opérateurs (CERIST et EEPAD) qui ont, en 2002, 36 195 et 18 529 abonnés respectivement, soit un total de 54 724 abonnés.

¹ Escape Internet, info on line, in www.entv.dz (Janvier 2003-2004), op.cit.

² Extrait du séminaire organiser le mardi 12 octobre 2004, à Alger sous le thème des « NTIC au service de l'économie nationale », in le journal quotidien « le soir d'Algérie » du mardi 12 octobre 2004, rubrique « actualité », p07

Cependant, le nombre d'abonnés par wilaya n'est disponible que pour un opérateur dont le réseau couvre 13 wilayas en Juillet 2002, comme le montre le tableau n°61

Le nombre d'abonnés connectés à Internet en Algérie ainsi que le taux de pénétration reste faible comparativement aux pays de la Méditerranée notamment.

Concernant Constantine, elle est classée troisième à l'échelle nationale après Alger et Bejaia, en terme de connexion à Internet avec 7,1% du total. Son taux est proche de la moyenne nationale, mais il est faible par rapport à Alger.

Cependant, elle occupe le cinquième rang, après Alger, Bejaia, Ouargla et Annaba, par le taux de pénétration.

Tableau n°61 : Nombre d'abonnés à l'Internet/ 10 000 habitants par wilaya

| Wilaya | abonnés / 10 000 habitants |
|-------------|----------------------------|
| Alger | 70 |
| Bejaia | 50 |
| Ouargla | 50 |
| Annaba | 35 |
| Constantine | 32 |
| Batna | 14 |
| Biskra | 15 |
| M'sila | 12 |
| Boumerdès | 10 |
| Jijel | 10 |
| Bordj. B. A | 10 |
| Oran | 9 |
| Blida | 2 |

Source : CERIST

Au début de l'an 2004, le nombre des cybercafés est passé à 4000, et le nombre d'internautes a atteint 1 million d'internautes en Algérie, soit une multiplication par trois par rapport à 2002.

Mais cette évolution remarquable dans une période extrêmement réduite ne comble pas le retard, car l'Algérie est au même stade que d'autres pays africains, dont l'accès à l'Internet est de

l'ordre d'une personne sur 250 (1/250), contre une personne sur deux (1/2) aux USA, société d'information avec excellence.³

Cette situation nous révèle que, à l'instar des sociétés arabes et africaines, la société algérienne est société consommatrice des NTIC, autrement dit une société de marketing d'information, cela confirme des constatations du sommet mondial des sociétés d'informations et de télécommunication.⁴

Malgré les efforts déployés, l'Algérie accuse un retard incontestable dans l'utilisation des (NTIC) selon une étude récente(2005) sur l'usage des NTIC⁵, elle occupe la 10^{ème} place au niveau continental⁶ avec un taux de raccordement très faible ; 2,4 % seulement de la population algérienne est connectée à l'Internet, soit 800 000 utilisateurs du net desquels 500 000 l'utilise d'une manière régulière dans les lieux de travail ou au sein des cybercafés dont le nombre ne dépasse pas les 4800 cybercafés à l'échelle national.

Cet accès quasiment retreint de la population aux (NTIC) incombe essentiellement à plusieurs entraves; techniques, financière et culturelle ; l'absence d'une culture de diffusion des technologies d'Internet, le faible taux de raccordement dans les lignes téléphoniques (6 lignes pour 100 habitants, contre 90 lignes pour 100 habitants dans les pays développés) ; 13,85 % seulement de la population nationale est raccordée à la téléphonie fixe,

Ce retard incombe aussi au niveau d'instruction de la population dont 17,5 millions ont un niveau d'instruction moyen et 13 millions seulement qui peuvent accéder à cette technologie),

Économiquement parlant, le constat fait est celui des prix onéreux des équipements techniques nécessaires relativement au niveau de vie de la population (cf.chapitre n°06, indicateurs du développement humain), et les investissements dans ce domaine ne représentent que 1 % du PIB.

Pour atteindre le seuil des pays pionniers dans ce domaine, l'Algérie a orienté et renforcé les efforts vers les secteurs des NTIC, afin d'avoir une infrastructure de base, permettant à tous

³ Bi idem

⁴ Escape Internet, info on line, in www.entv.dz (Janvier 2003-2004), op.cit.

⁵ **BRAHIMI D**, « étude sur la technologies d'information et de communication en Algérie », in El Khabar du 15 juin 2005, p04

⁶ Sachant que le pourcentage d'utilisation de l'Internet aux usa et au Canada est de 40% , en Europe 30% , en Asie 25 % et le reste du monde y compris l'Afrique 5 % seulement.

les citoyens algériens sans exception de bénéficier des avantages des, notamment en matière de service de télécommunication et d'accès à l'Internet à haut débit et à bas prix⁷.

Conscients de cet enjeu et afin de dépasser cette situation, le programme consenti pour faciliter l'accès de la grande masse à l'information et dont la majorité reconnaît en avoir besoin est consistant, il constitue une des préoccupations majeurs de la décennie prochaine;⁸ les perspectives prévues pour l'an 2010 dans le domaine des NTIC sont:

- Ü Le lancement du premier portable connecté à l'Internet ou "l'Internet mobile" en 2004;
- Ü Le déploiement de l'utilisation de l'intranet dans les administrations algériennes.
- Ü Le lancement du projet "OUSRATIC", destiné aux familles algériennes afin d'ouvrir et encourager l'accès à l'informatique et à l'Internet pour la grande masse⁹; les perspectives souhaitées à long terme (2010) sont de l'ordre de 15 à 20%, pour le projet " *un ordinateur pour chaque famille*" et de 30 à 40 % pour la connexion à l'Internet.

Par ces procédures, et vu la contribution des NTIC à la promotion et au développement socio économique, l'Algérie insiste sur l'utilisation des NTIC pour fidéliser de façon durable les citoyens sur lesquels repose cette nouvelle économie; c'est par le biais des NTIC (la téléphonie mobile et l'Internet notamment) que les spécialistes peuvent avoir une idée précise et profonde sur le comportement informationnel de chacun des citoyens, leurs attentes, leurs sensibilités et leurs rejets, cela permettra aux entreprises d'adopter une stratégie de marketing et d'information efficiente; c'est l'utilisateur qui fait le succès d'une technologie, donc c'est une opportunité pour les villes pour savoir profiter des NTIC afin de promouvoir et diffuser intelligemment les informations urbaines,¹⁰ cela passe certainement par une concurrence à haut niveau d'innovation dans le secteur producteur; par les baisses de prix dans les domaines régulés, notamment en

⁷ Afin de généraliser l'utilisation de cette technologie d'information à l'échelle nationale, la banque mondiale a alloué un montant de 9 millions de dollars pour la création d'un pôle technologique à Alger.

⁸ Extrait de l'émission « forum de la télévision » du 15 juin 2004, dont l'invité est le ministre des télécommunications Mr AMMAR TOU, in www.entv.dz

⁹ Le nombre d'habitants qui possède un micro ordinateur est de 1 pour 1000 habitants en 1990, et 4 pour 1000 habitant en 1998

¹⁰ **Morville.P**, directeur de l'AFIM, in Extrait du séminaire organisé le 12 octobre 2004, à Alger sous le thème des « NTIC au service de l'économie nationale », in le journal quotidien « le soir d'Algérie » du 12 octobre 2004, rubrique « actualité », p07

matière de service de télécommunication et d'accès à l'Internet à haut débit et orienter les efforts vers les secteurs des nouvelles technologies.

Conclusion:

L'Internet constitue la grande technique qui a révolutionné le monde des télécommunications.

Internet a fait son apparition en Algérie en 1997. Les services Internet sont offerts par plusieurs opérateurs. Concernant le nombre d'abonnés Internet, (CERIST et EEPAD) qui ont, en 2002, 36 195 et 18 529 abonnés respectivement, soit un total de 54 724 abonnés.

Le nombre d'abonnés connectés à Internet en Algérie en 2002 ainsi que le taux de pénétration restent faibles comparativement aux pays de la Méditerranée notamment.

Concernant Constantine, elle est classée troisième à l'échelle nationale après Alger et Bejaia, en terme de connexion à Internet avec 7,1% du total. Son taux est proche de la moyenne nationale, mais il est faible par rapport à Alger.

Cependant, elle occupe le cinquième rang, après Alger, Bejaia, Ouargla et Annaba, par le taux de pénétration.

1-2- L'accès à l'Internet à Constantine :

L'accès à l'Internet dans la wilaya de Constantine connaît les mêmes tendances qu'à l'échelle nationale, depuis l'an 2 000 ; le nombre de cybercafés et d'internautes augmente.

Il est bien entendu très difficile de chiffrer le nombre exact des utilisateurs de l'Internet, et le nombre des citoyens qui y ont accès; l'information disponible est celle du nombre de cybercafés.

La wilaya de Constantine abrite plus de 266 cybercafés (cf.annexe n°01), soit 7 % des cybercafés reliés au réseaux d'Internet a travers le territoire national (4000 cybercafés au début de l'an 2004¹¹) répartis comme suit:¹²

Tableau n°62: Le nombre de cybercafés dans la wilaya de Constantine

| Communes | Nombre de cybercafés | Habitants | Nb cybercafé / hab. |
|---------------------|----------------------|-----------|---------------------|
| Constantine | 194 | 493 730 | 1 / 2 545 |
| Total Wilaya | 266 | 892 500 | 1 / 3 355 |

Source : service des registres de commerces, la chambre de commerce de la wilaya de Constantine, novembre 2004.

¹¹ « [http://fr.wikipedia.org/wiki/Constantine_\(Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Constantine_(Algérie)), décembre 2004

¹² Un nombre important pratique cette activité sous une forme clandestine et non déclarée

A Constantine, l'activité informationnelle issue de l'accès à l'Internet est essentiellement urbaine ; car le plus grand nombre de cybercafés se trouve dans la commune de Constantine, avec 194 établissements, soit 73 % du nombre total au niveau de la wilaya, tandis que 72 cybercafés sont répartis à travers les autres communes soit 27 % du nombre total recensé. (cf. annexe n°01)

Concernant le taux de couverture par habitant, le rapport entre la population et le nombre des cybercafés disponibles, a révélé qu'il existe 1 cybercafé pour 2 545 habitant contre 1 cybercafé pour 3 355 dans la wilaya.

Le constat fait est celui de la concentration de cette activité dans la ville de Constantine; ce qui est tout a fait logique en raison du potentiel humain dont elle dispose, afin de satisfaire les besoins de la population locale en matière de service d'accès à l'Internet, ainsi que l'assurance de la rentabilité financière.

Cette répartition spatiale des cybercafés peut être expliquée par l'essence récente de cette activité, qui reste d'une part inhabituelle pour l'ensemble de la société (à l'exception de la communauté scientifique), qui ne possède pas "la maîtrise de cette nouvelle technologie d'information"; d'autre part, cela demande une volonté réelle pour investir dans ce nouveau moyen d'information, plutôt ce nouveau commerce.

Tableau n°63: Répartition des cybercafés par statut

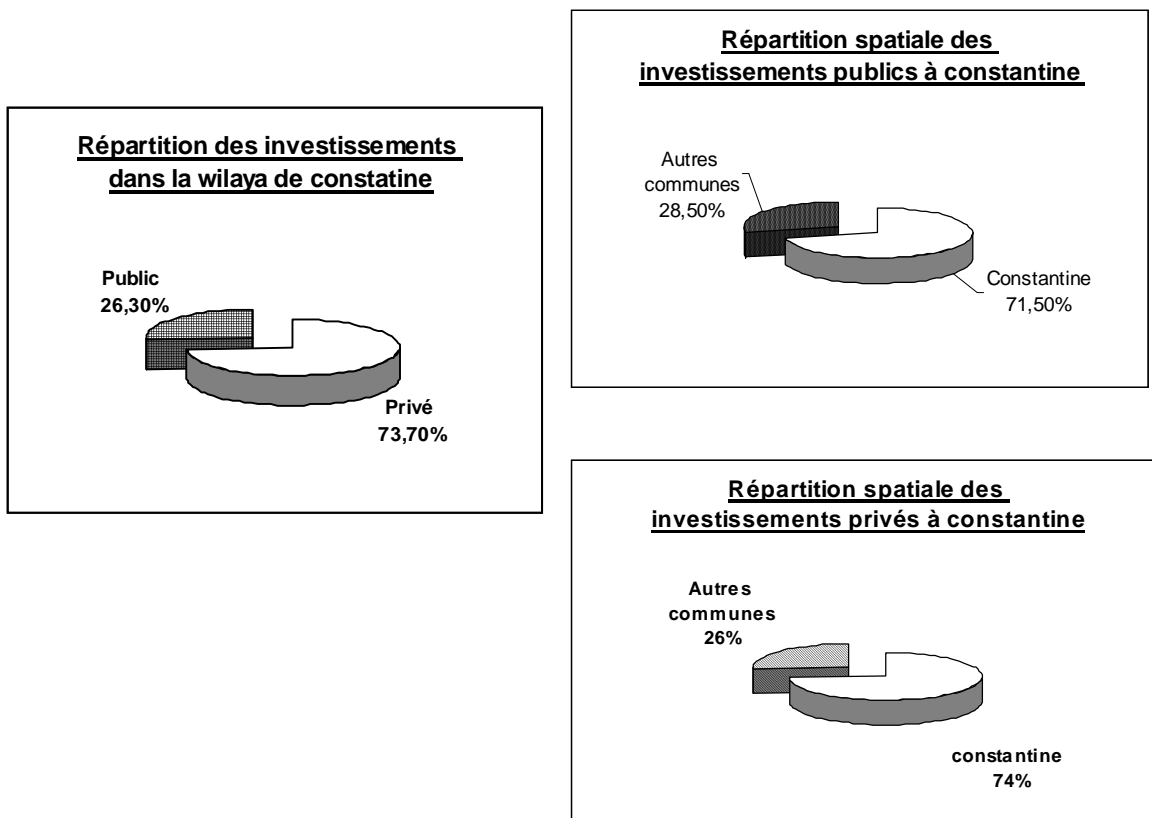
| Communes | Cybercafés privés | Cybercafés publics |
|---------------------|-------------------|--------------------|
| Constantine | 144 | 50 |
| Total Wilaya | 196 | 70 |

Source : service des registres de commerces, la chambre de commerce de la wilaya de Constantine, novembre 2004.

La lecture du tableau ci-dessus, renseigne sur la prédominance des cybercafés privés (73,7 % contre 26,3 %) à l'échelle local et régional (cf.annexe n°02).

Le cybercafé représente une activité de la nouvelle économie privée ; il émerge comme un symbole des nouveaux secteurs de l'économie libérale algérienne.

Graphique n°19: Répartition des investissements dans le domaine de l'Internet à Constantine



1-2-1-L'enquete de terrain:

Après avoir fait connaissance avec le terrain d'investigation, la question posée est de savoir quel est le degré d'accès à l'Internet dans la ville de Constantine, quelle sont les pratiques informatives des citoyens, leurs besoins exprimés, l'intégration et l'exercice de l'Internet dans leur vie quotidienne, le tarif d'utilisation, ainsi que les horaires d'utilisation. (cf.annexe n°03)

Pour éclairer toutes ces questions, la démarche suivie lors de cette étude est basée sur une enquête de terrain avec un échantillon représentatif des cybercafés répartis à travers les secteurs urbains de la commune de Constantine.

1-2-1-1- Présentation de l'échantillon d'étude :

L'échantillon retenu représente 15% du nombre total des cybercafés recensés dans la commune de Constantine, soit 30 cybercafés à travers la ville, confondus entre secteur privé et secteur public, ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau n°64 : L'échantillon de l'enquête par questionnaire

| Commune | Nombre total | Pourcentage | Nombre de cybercafés |
|-------------|--------------|-------------|----------------------|
| Constantine | 194 | 15 % | 30 |

1-2-1-2-Objectifs Du Questionnaire :

Les objectifs de ce questionnaire sont de 04 ordres :

1-analyser les réponses apportées par les experts (ingénieurs ou techniciens), généralement les agents de cybercafés, afin de formaliser les conditions d'efficacité de ce moyen d'information « l'Internet » ;

2-qualifier et quantifier les demandes en information des citoyens pour identifier les thèmes et les types d'information pour lesquels ils ont le plus souvent besoin ;

3-élaborer une typologie des informations, concrètement utilisées par les citoyens ;

4-évaluer les liens existants entre les diverses caractéristiques des questions et des réponses pour formaliser un éventuel « profil type » d'information à fournir concernant l'accès des citoyens à l'Internet dans la ville de Constantine ;

5-orienter le questionnaire vers la validité des hypothèses.

1-2-1-3- Les résultats de l'enquête par questionnaire :

1-La situation des cybercafés:

L'enquête par questionnaire a démontré que la quasi-totalité des cybercafés se situent dans les sites les plus attractifs de la ville tels que le centre ville; boulevard Belouizdad (ex-Saint-Jean), la rue Ben Meliek (ex.la rue Pinget), Abbane Ramdhan (ex.la Pyramide), ou dans les sites à forte densité urbaine comme la cité Boussouf, Djebel El Ouahch, Ziadia, Sidi Mabrouk, cité Daksi, etc. En raison du flux intensif des citoyens qui fréquentent ces lieux, ce choix judicieux est fait essentiellement pour assurer la rentabilité de l'activité, ainsi que l'opportunité en matière de sécurité que peuvent fournir certains quartiers, ce qui encourage les propriétaire ainsi que les utilisateurs à travailler 24 h/ 24 h et profiter des avantages d'accès à l'Internet à tout moment.

2-Date d'agrément:

Sur les 30 questionnaires distribués aux gérants des cybercafés dans la ville de Constantine, 24 seulement ont accepté donner la date d'agrément de leur activité. Selon les précisions des agents de la chambre de commerce de Constantine, un grand nombre des propriétaires pratique ce commerce très rentable sous un cadre informel et non réglementaire.

L'enquête a démontré l'essence récente de cette activité d'information dans la ville. Le tableau montre la forte augmentation entre 2000 et 2002, périodes fastes, et une chute à partir de 2003.

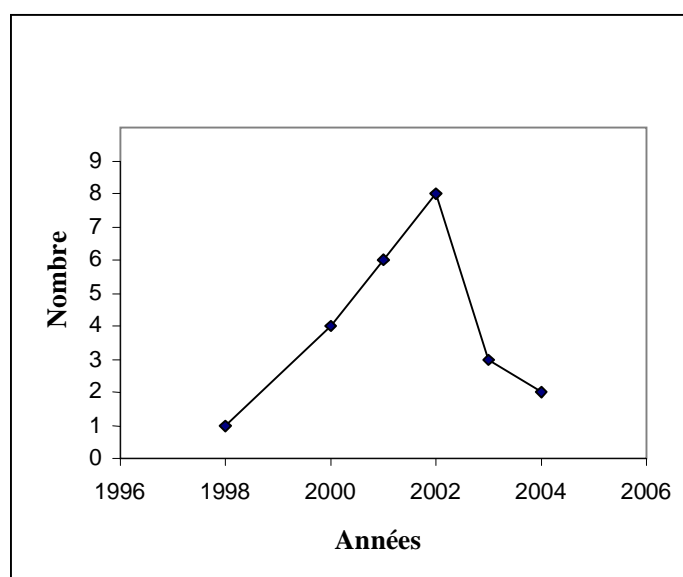
Tableau n°65: Date d'agrément de l'activité de l'Internet à Constantine

| Date d'Agrément | Nombre des cybercafés | Part (%) |
|----------------------------|-----------------------|----------|
| 1998 | 01 | 4 |
| 2000 | 04 | 17 |
| 2001 | 06 | 25 |
| 2002 | 08 | 33 |
| 2003 | 03 | 13 |
| 2004 | 02 | 8 |
| TOTAL ¹³ | 24 | 100 |

L'entretien établi avec les propriétaires a permis d'expliquer cette tendance. Au début, cette activité été captivante et très rentable à raison de 120-180 dinars/heure ; l'utilisation intensive est due à la soif de découverte de cette nouvelle technologie d'information et de communication.

Avec le temps et la multiplicité des cybercafés à travers plusieurs sites de la ville, le taux de fréquentation ainsi que le tarif (40-70 da) baisse rapidement. En raison de la concurrence ou des problèmes de connexion, le cybercafé devient une activité qui connaît la désaffection, notamment auprès des jeunes investisseurs, ainsi que le montre la courbe ci-dessous:

Graphique n°20: Evolution du nombre des cybercafés à Constantine (1998-2004)

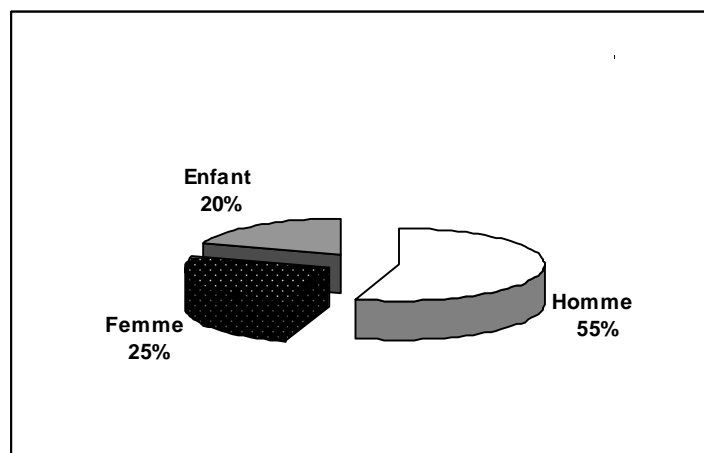


¹³ Sur 30 questionnaire, 24 seulement qui ont donné la date d'agrément de leur activité.

3-Répartition par genre des utilisateurs de l'Internet:

Concernant la question du genre, l'accès à l'Internet est normalement facultatif et volontaire ; l'enquête par questionnaire a révélé et a confirmé la prédominance du genre masculin, dont la proportion est supérieure à la moitié soit 55 % contre 25% du genre féminin (1/4 des usagers du net à Constantine), ainsi que le montre le diagramme ci-dessous. Ce pourcentage est important même s'il ne reflète pas le poids démographique réel des femmes.

Graphique n°21: Répartition des utilisateurs de l'Internet par genre



Quant à la tranche des utilisateurs "enfant", qui constitue "le futur potentiel humain", l'enquête a démontré que 20% des utilisateurs du net sont des enfants dont l'âge varie entre 05-12 ans.

4-Tranche d'âge des utilisateurs l'Internet et leurs motivations:

La structure par âge des usagers révèle la prédominance de la population jeune, plutôt jeune adulte dont la tranche d'âge est de 12-30 ans, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n°66: Répartition par tranche d'âge des utilisateurs de l'Internet à Constantine

| 05 – 12 ans | 13 – 30 ans | 31 – 45 ans |
|-------------|-------------|-------------|
| 12,5 % | 50,5 % | 37 % |

Cependant, il est évident que l'usage de ce nouveau moyen d'information "NTIC" (comme son nom l'indique), intéresse d'abord les personnes jeunes, dont la classe d'âge inférieure à 30 ans, soit la tranche des adolescents (12-18 ans) et celle des jeunes adultes (18-30 ans), deux tranches qui coïncident avec la phase des études au moyen et au lycée, et celle des études supérieures à l'université.

Le fait est que les usagers âgés de 12 à 30 ans représentent plus de la moitié, alors que la tranche des usagers âgés de (31-45 ans et plus) représente plus du 1/3 soit 37 %, quand aux usagers enfants, ils ne représentent que le 1/10^{ème} des utilisateurs soit 12,6 % seulement, ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°67 : L'intensité de l'utilisation de l'Internet par tranche d'âge

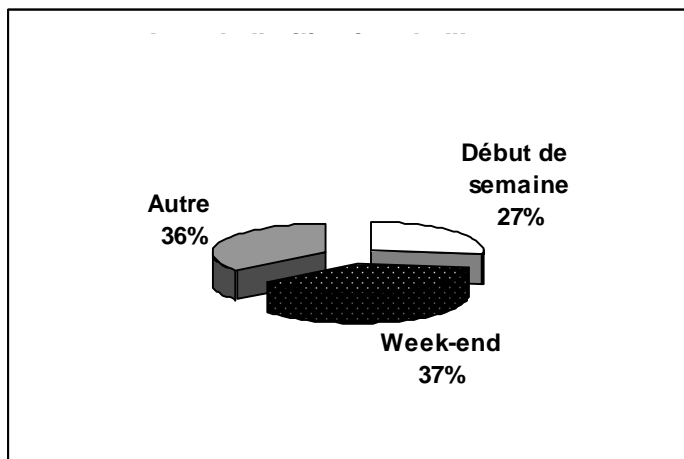
| Tranche d'âge des utilisateurs | | Pourcentage de l'utilisation (%) |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| Enfant | 05-12 ans | 12.60 % |
| Adolescent | 13-18 ans | 24.4% |
| Jeune adulte | 19-30 ans | 26.10 % |
| | 30-45 ans | 22.5 % |
| | > 45 ans | 14.4 % |

La disparité de l'utilisation du net entre les différentes tranches d'âge est expliquée par les motivations de chaque tranche (études, recherche scientifique, recherche de l'information, divertissements, etc.), la disponibilité des moyens financiers (coûts d'accès au net), ainsi que la maîtrise de cette nouvelle technologie.

5- Jours de l'utilisation de l'Internet :

Concernant les jours d'utilisation de l'Internet dans la ville, l'enquête auprès des gérants des cybercafés a démontré que 73 % des utilisateurs préfèrent l'utilisation en fin de semaine (week-end), ou en jour de vacances, la nuit, les jours fériés, etc. Afin de profiter pleinement des avantages de l'Internet; tels que l'abonnement, avec un coût mois élevé (rapport entre les heurs et le coût de l'usage). Alors que moins du 1/3 des utilisateurs sont recensés en début de semaine ainsi que le montre le graphique suivant :

Graphique n°22: Jour d'utilisation de l'Internet à Constantine



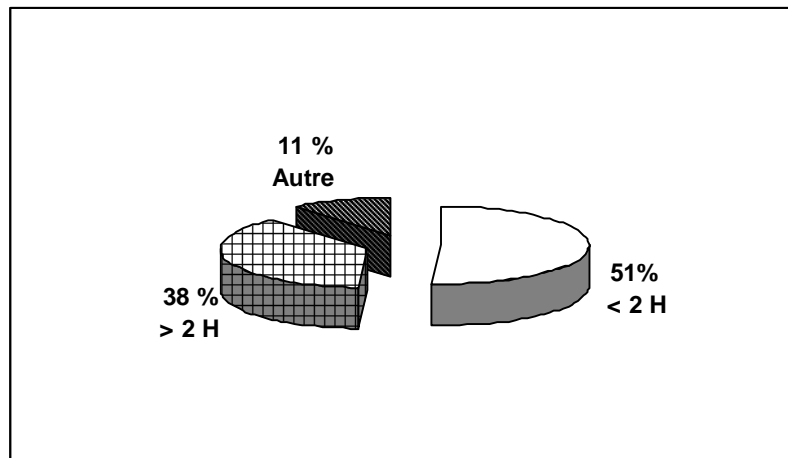
Cela est fortement lié (selon l'avis des gérants) à la disponibilité du temps chez les utilisateurs, le temps nécessaire pour satisfaire leurs "besoins en information", avec une offre de service de qualité et des coûts raisonnables. Ce qui n'est possible que les week-ends, les vacances, la nuit ou en dehors des heures de travail, des études. Ce qui explique un taux de fréquentation important à la fin de la semaine, et un peu moins en début de semaine.

6-Moyenne d'heures d'utilisation l'Internet (intensité de l'utilisation) :

Selon les confirmations des gérants, et nos propres constatations lors de l'enquête de terrain, plus de la moitié des utilisateurs du net soit 51% de l'ensemble des usagers/jours l'utilise moins de 2 heures/jour, alors que 38% l'utilisent plus de 2 heures/jour (selon la nécessité et les motivations), afin de profiter d'une réduction sur le coût total de l'utilisation du net.

11% des usagers recensés font recours à des abonnements dont le volume horaire est important dépassant les 10 heures pour un coût captivant à raison de 40 à 45 dinars par heure¹⁴.

Graphique n°23:L'intensité de l'utilisation de l'Internet à Constantine



7-Coût de l'utilisation de l'Internet :

Malgré son essence récente dans la ville de Constantine, l'accès à l'Internet se fait dans la majorité des cybercafés (soit une proportion de 64%) à raison d'un tarif inférieur ou égal à 70 dinars, tandis que dans 27 % des cybercafés l'accès à l'Internet se fait à raison d'un tarif supérieur.

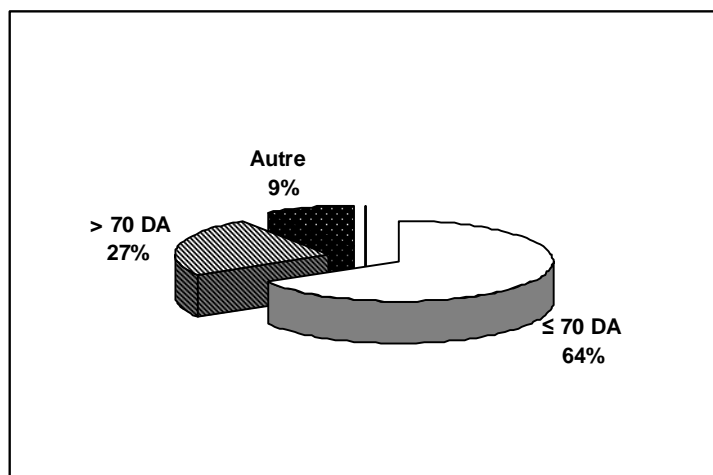
¹⁴ Pour un abonnement de 10 heures, le coût est estimé à 500 DA soit 50 DA/ h
Pour un abonnement de 20 heures, le coût est estimé à 900 DA soit 45 DA/ h

A noter que 9%des usagers utilisent le matériel disponible au sein des cybercafés pour d'autres formes d'usage telles que les traitements de texte, l'initiation à l'Internet ou à l'informatique; dans ce cas les usagers procèdent à une "location du matériels informatique" à raison de 50dinars par heure.

Selon les précisions des gérants, cette variété dans le coût d'accès à l'Internet est fortement liée au mode de connexion (connexion par câble à débit modéré dont le coût est inférieur ou égal à 70 dinars, ou connexion par satellite à haut débit dont le coût est supérieur à 70 dinars).

Il est à noter que le tarif d'utilisation du net influe sur l'intensité de son usage (l'usage par heure) ainsi que la fréquence de son usage (début de semaine, week-end, la nuit, les vacances).¹⁵

Graphique n°24: Tarif d'utilisation de l'Internet à Constantine



Conclusion:

D'implantation récente en Algérie, le cybercafé représente une activité de la nouvelle économie privée générée par le réseau ; elle émerge comme un symbole des nouveaux secteurs de dérèglement de l'économie libérale algérienne.

La politique algérienne en matière des NTIC s'inscrit dans le cadre d'une stratégie publique globale de développement dont le but est de réduire le retard qu'accuse l'Algérie en matière d'utilisation des NTIC qui est estimé de 5 à 8 ans ¹⁶

Les efforts déployés sont importants, la stratégie nationale opte pour la création des conditions matérielles nécessaire pour encourager l'accès du public en grande masse à l'Internet,

¹⁵ A noter que les utilisateurs du net la nuit et le week-end profitent des avantages de réduction sur le coût global d'utilisation

¹⁶ Extrait du séminaire organiser le mardi 12 octobre2004, à Alger sous le thème des « NTIC au service de l'économie nationale », in aie.dz « le soir d'Algérie » du 12 octobre 2004, rubrique « actualité » op. .cit. , p07

cela passe certainement par une multiplication des efforts afin de créer une infrastructure de base efficace dans le domaine des NTIC,

En dépit des efforts fournis, la présence d'une activité informationnelle en Algérie et à Constantine est désormais indéniable; l'enquête de terrain a révélé que l'usage de l'Internet reste encore limité, c'est une activité à caractère volontaire utilisée à des degrés et des rythmes différents selon le genre, l'âge, les motivations, les disciplines et les moyens "coût d'accès", ainsi que la disponibilité des infrastructures de base facilitant l'accès.

Mais, d'après ce qui a pu être réalisé ces dernières années et les perspectives pour la décennie prochaine, on peut avancer qu'il y a une lueur d'espoir quant à la promotion des NTIC en Algérie en général et à Constantine en particulier, reconnues indispensables pour la majorité des habitants, pour faire avancer le processus du développement urbain durable par le biais des indicateurs institutionnels.

2- l'accès à la presse écrite: "Le combat pour la liberté d'expression"

La liberté d'expression fait partie des droits fondamentaux de la personne humaine. Elle a été revendiquée par les journalistes dès le XVIIe siècle. À partir de cette date, la presse écrite ne joue plus seulement le rôle de contre-pouvoir, elle devient un «quatrième pouvoir», prenant en charge l'information des citoyens et l'exercice du débat démocratique.

En effet, la presse écrite, et les médias en général, ont besoin pour vivre de toucher un public le plus vaste possible et de le fidéliser en lui offrant ce qu'il désire; ils ne peuvent donc s'accommoder d'une censure quelle qu'elle soit.

L'indispensable action publique et sociale ne réussira qu'à condition d'avoir la compréhension et l'appui de l'opinion publique, s'ils font défaut c'est souvent en raison d'un manque d'information.

La libre circulation des opinions et des informations est à la fois l'enjeu et la condition de toute vie démocratique, un des piliers fondamentaux du développement durable ; et le débat de la démocratie est le rôle des médias.

Comment les médias et plus particulièrement la presse écrite exercent-ils cette fonction ?
Comment contribuent-ils à un développement durable dans la ville de Constantine ?

I-Bref aperçu sur la presse libre en Algérie :

L'expérience algérienne en matière de la presse libre écrite est récente, son développement réel coïncide avec la démocratisation de tous les secteurs de la vie publique lancée à la fin des années 1980.

Réellement, l'idée de création d'une presse algérienne remonte à l'époque coloniale, précisément au début des années 1920; le premier journal algérien a part entière fut créé à Alger en 1920 par « El Amir Khaled El Djazairi »¹⁷; fondateur du journal "El Akdam ", en langue française et arabe, afin d'informer, sensibiliser les algériens et préserver l'identité nationale.

Conscient du rôle que joue la presse écrite quotidienne dans la vie publique des algériens, le fondateur d'"El Akdam" a revendiqué la libéralisation de la presse écrite algérienne en 1924.

Cette initiative a été suivie ensuite par quelques parties politiques, comme "El Imam Abdel Hamid Ibn Baddis" et ses collègues de l'association des "Oulémas", ce qui a donné naissance à plusieurs titres algériens tels que: "El Houma" en 1930, "El Chihab", "El Bassaer" dans les années 1930, "La République Algérienne"(cf.annexe n°01). Tout en subissant les foudres du pouvoir français à chaque incartade, la presse algérienne renaissait à chaque fois de ses cendres. Sous la colonisation, les journaux algériens, activaient dans les champs identitaires, puis sous forme oppositionnelle à l'administration française, pour devenir un vecteur d'appui et de soutien au mouvement de libération nationale, comme "El Moudjahid" le porte parole du peuple algérien.

Après l'indépendance, l'Etat tentaculaire manifeste sa présence à tous les niveaux de la société et la presse algérienne oriente son travail dans le sens favorable au pouvoir en place

L'étatisation de la société et de ces divers secteurs, la réduction de toutes activités extra étatique y compris celle de la presse écrite, et l'inexistence d'une liberté d'expression, a conduit à l'étouffement de la société qui n'aimait guère cette situation où persistait de tenaces rancœurs contre l'absolutisme¹⁸. Le peuple s'est révolté pour demander plus de liberté d'expression, plus de démocratie et plus d'aisance sociale.

L'Etat algérien a par la suite démocratisé la vie publique par la promulgation des lois autorisant la liberté d'expression.¹⁹ L'Algérie a engagé depuis plus d'une quinzaine d'années

¹⁷ Petit fils de "El Amir Abdel Kader", élu président de la commune d'Alger en 1920

¹⁸ Émeutes du 05/10/1988, qui ont donné naissance à la liberté de la société sous diverses formes ; mouvement associatif, parties politiques, la liberté d'expression, par des décrets législatifs promulgués par le chef de gouvernement « MOULOUD HAMROUCHE »

¹⁹ Le mot opinion date de l'époque de la révolution industrielle; lors des révoltes sporadiques des classes laborieuses, in **GRASP** "Médias et citoyens dans la ville"p18.

une démarche qui doit conduire à la participation volontaire des citoyens et à la redéfinition des lieux de pouvoir et de la démocratie; C'est dans cette optique que la presse démocratique est née et s'est développée, constituant un pouvoir qui reflète les préoccupations et les opinions des algériens, rôle qui devait se faire en parallèle avec les organisations, et institutions créées dans les mêmes circonstances, comme le mouvement associatif et les partis politiques

Dans les années 90, en dépit de la situation d'insécurité qu'a vécu le pays, la presse écrite a joué un rôle informationnel très important, Durant cette période nous avons assisté même à l'émergence des journaux qui défendaient les intérêts de quelques partis politiques, apparus dans les mêmes conditions.

La presse algérienne s'est fortement développée et renforcée par de nombreux titres algériens, en arabe et en français. On compte actuellement 80 titres algériens dont 42 titres en arabe et 38 titres en français (cf. annexe02)

En moins d'une vingtaine d'année, la presse libre nationale a évolué positivement, mais elle se trouve ces derniers mois dans une situation critique, suivant le rapport mondial de la liberté d'expression.

D'après le 3^{ème} rapport annuel de l'organisation mondiale «*reporter sans frontières*» (RSF)²⁰, publié en octobre2004, sur la liberté de la presse dans le monde, l'Algérie a connu une dégradation dans le domaine des libertés d'expressions, et accuse donc un recul par rapport à la situation de 2002.

En octobre 2002, l'Algérie figure dans le 95^{ème} rang, alors qu'en octobre 2004, elle a reculé de 33 places et occupe le 128^{ème} rang dans la liste mondiale sur 167 pays. (cf. annexe 03).

Cette prise de position de L'ONG" française "RSF", vis-à-vis la liberté d'expression en Algérie, ne reflète pas le degré de la liberté ressentie par les citoyens ainsi que les journalistes algériens, la presse algérienne reste la moins opprimée du monde arabe (cf.tableau n°68) et du continent africain ; en dépit de quelques cas d'emprisonnement ou d'assassinat des journalistes

²⁰Liberté de la presse dans le monde, in wikipédia, l'encyclopédie libre "[http://fr.wikipedia.org/wiki/_\(Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/_(Algérie))), décembre 2004

dans les années 1990, la situation est de plus en plus meilleure. Le rapport « RSF » dévoile une partie de la réalité.

Tableau n°68 : Classement de la liberté d'expression en l'Algérie et de quelques pays arabes

| Pays | Classement |
|-----------------|------------|
| Algérie | 128 |
| la Tunisie | 152 |
| La Libye | 154 |
| La Syrie | 155 |
| Arabie saoudite | 159 |

Source : extrait du journal quotidien, « El Chorouk El Yawmi », du 27 / 10 /2004, N°1216,

II- L'accès à l'information dans la ville de Constantine :

Introduction²¹ :

L'accès à la presse écrite dans la wilaya de Constantine n'est pas récent , il date de 1925, année de la fondation du journal « El Mountakad » en langue arabe qui a été remplacé ensuite Par «El Chihab » , fondé par el imam « Abdel Hamid Ibn Baddis ».

Conscient de l'importance de la presse écrite dans la société, el imam "Ibn Baddis" et ses collègues avaient comme objectif de la renforcer, car c'est le moyen de communication et d'information le plus direct avec le peuple algérien, afin de le sensibiliser sur ses droits, pour mieux les revendiquer,²²

C'est dans cette optique que l'imprimerie algérienne islamique a été conçue à Constantine en 1925 pour imprimer "El Chihab" et plus tard "El Bassair", fondé en 1935. Constantine est considérée comme une ville pionnière dans le domaine de la presse libre à l'échelle nationale, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, grâce aux efforts importants de l'association "Oulémas",

Ses journaux dépassaient l'échelle régionale pour arriver même à Alger, comme le démontre le tableau suivant :

²¹ **El Mili, M**, Collection « Les Grandes Etudes », « Ibn Baddis et l'arabisation de l'Algérie », 2^{ème} édition, 1973, p112

²² « Droit, égalité et fraternité dans tous les droits pour ceux qui ont accomplis tous les devoirs », objectif du journal el chihab, idem p 22

Tableau n°69 : Journaux apparus à Constantine durant la période coloniale

| Titre du journal | Ville d'édition |
|-------------------------|------------------------|
| El Nadjah | Constantine |
| El Mountakad | Constantine |
| El Chihab | Constantine |
| El Chahira | Alger |

Source : El Mili, M, Collection « Les Grandes Etudes », « Ibn Baddis et l'arabisation de l'Algérie », 2^{ème} édition, 1973, p112

Constantine, comme toutes les villes algérienne a bénéficié de l'ouverture vers la liberté d'expression, son palier informationnel s'est renforcé par un nombre important de journaux; elle compte actuellement 46 titres nationaux diffusés, et 12 titres étrangers (cf.tableau n°70)

Pour mieux connaître et mesurer le degré d'accès des citoyens à l'information dans la ville de Constantine, une enquête a été menée auprès d'une entreprise de distribution de presse "EDP" dans la ville de Constantine (cf.annexe n°04).

Tableau n°70: Journaux diffusés à Constantine

| Les quotidiens | Nombre |
|-----------------------|---------------|
| Arabophones | 07 |
| Francophones | 10 |
| Total quotidiens | 17 |
| Total journaux | 46 |

Source : Agence de presse "FERITESS"

1-Les résultats de l'enquête :

1-1-La presse écrite à Constantine :

Sur 80 titres algériens distribués à l'échelle nationale; 46 titres sont distribués à Constantine; soit une part de 57,5% ²³ diffusés à Constantine (à l'exception de quelques titres régionaux), et 12 titres étrangers, soit une part de 80% des titres étrangers distribués en Algérie²⁴. Notre étude porte sur les journaux algériens, à savoir les journaux d'information quotidiens. Les quotidiens sont en général des journaux d'opinions.

²³ A noter que 90% des journaux, revues et magazines "tous genre confondus" publiés en Algérie sont distribués à Constantine (enquête de terrain Octobre - Décembre 2004)

²⁴ EDP, Enquête de terrain Octobre - Décembre 2004.

Certains titres, comme "El Watan", "Liberté", "Le Soir d'Algérie", "La Nouvelle République", "El Khabar" (le plus gros tirage de la presse quotidienne), sont nationaux : ils sont diffusés sur l'ensemble du territoire. D'autres, comme "AnNasr", "El Acil" sont régionaux.

La presse généraliste qui présente des informations d'ordre politique, économique et social, se différencie de la presse spécialisée, qui traite de domaines spécifiques (L'Équipe, El HadeF pour le sport, El Ahdeth pour le domaine social, etc.).

La presse magazine est, dans l'ensemble, assez spécialisée : magazines féminins, décoration, enfants, auto, multimédia, etc. Enfin, certaines publications émanent d'un parti politique (El Moudjahid est l'organe du parti F.L.N) ou d'une association de lecteurs et diffuseur d'informations (journal El Chourouk El Yawmi). On parle alors de presse d'opinion.

1-2-Part de Constantine dans les journaux quotidiens:

Le nombre des titres quotidiens distribués à Constantine est 17 journaux; dont 07 quotidiens en arabe et 10 quotidiens en français, soit 17% du nombre total des journaux en arabes distribués en Algérie (42 titres), ce qui fait que la part de Constantine dans journaux en arabe distribués en Algérie ne représente que le 1/6 seulement tandis que dans les titres en français, la part de Constantine est de 26 % du nombre total des titres distribués en Algérie (38 titres)

Tableau n°71: Part de Constantine dans les journaux nationaux en arabe et en français.

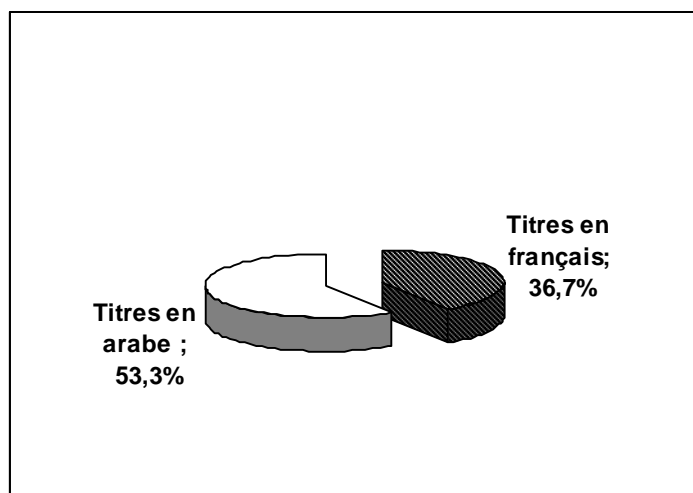
| | Titre en arabe | Titres en français | Total |
|-------------|----------------|--------------------|-------|
| Constantine | 07 | 10 | 17 |
| Algérie | 42 | 38 | 80 |

Source : enquête de terrain 2004 et www.presse-dz.com.

1-2-1- Le nombre des titres distribués par jour:

L'enquête de terrain a révélé que 34 900 copies de journaux quotidiens sont distribuées à Constantine chaque jour pour couvrir une population de 493 730 habitants, dont 16 300 copies en français et 18 600 copies en arabe, ce qui représente respectivement un pourcentage de 36,70% et 53,3%, ainsi que le montre le graphique suivant:

Graphique n°25: Part des journaux distribués par jour à Constantine



L'enquête par questionnaire ainsi que l'entretien élaboré nous ont permis de faire les constatations suivantes ; le journal est le moyen qui permet un accès facile à l'information pour les raisons suivantes :

1- La disponibilité dans le temps:

Les journaux en général et les quotidiens en particulier sont disponibles dans les points de vente avant les heures de pointes, à partir de 05 heures du matin,²⁵ selon le tirage au niveau de la société d'imprimerie de l'est "S.I.E".

2-Le prix très raisonnable du journal:

Le prix des quotidiens est raisonnable; «10 DA» seulement; un prix standard fixe et symbolique,²⁶ afin d'encourager les lecteurs, assurer la présence du journal²⁷ et de l'information et pour permettre l'accès quotidien de tous les citoyens à l'information même la tranche la plus démunie de la société.

²⁵ Sauf dans le cas des éventuelles pannes des machines d'impression en raison de la vétusté des équipements, ce qui retarde l'apparition des journaux à 09 heures du matin

²⁶ Le prix réel du journal est 5,87 DA (avant l'impression), et 6.00 DA (après l'impression), si le taux du journal invendu dépasse 30%, la rentabilité est assurée par les pages publicitaires

²⁷ Quelques journaux optent pour une stratégie d'abondance pour assurer leur présence sur le marché et éviter la rareté de leurs titres, même si la rentabilité est très faible, comme le quotidien "El Moudjahid" dont le taux d'invendu est de 80%

3- La diversité des titres distribués dans la ville de Constantine :

Les titres distribués sont variés, orientés vers les diverses tranches de la société, pour satisfaire les besoins de la grande masse ; lecteurs masculins ou féminins, à niveau intellectuel supérieur ou inférieur.

3-1- la disponibilité des journaux en deux langues pour couvrir les besoins en information des lecteurs arabophones et les lecteurs francophones.

3-2- la diversité des thèmes traités par le journal quotidien ; pour transmettre une variété d'information à une large communauté des lecteurs au niveau intellectuel supérieur ou limité.

1-3-Disponibilité des journaux quotidiens dans la ville:

L'enquête par questionnaire a révélé que les journaux quotidiens sont disponibles dans la ville en deux langues.

1- Quotidiens en langue française:

L'enquête de terrain a démontré que le taux moyen d'invendus par jour pour les titres quotidiens en langue française est de 42 % :

La demande ainsi que la répartition spatiale des lecteurs francophones relève des disparités importantes; les lecteurs francophones se concentrent au niveau des anciens tissus coloniaux comme à Snt Jean, Belle Vue, le Centre Ville, le Beau Séjour, ou quelques cités qui abritent la tranche intellectuelle comme cité El Hayette, cité Daksi, Zouaghi, cité du 05 juillet, cité Boussouf, etc. La demande y est importante.

Tableau n°72: Quotidiens francophones distribués / jours dans la ville de Constantine

| N° | Titre du journal | Copie disponible/ Jour | Taux d'invendus (%) |
|--------------|----------------------|---------------------------|---------------------|
| 1 | El Moudjahid | 150 | 80 |
| 2 | La Nouvel République | 300 | 65 |
| 3 | Le Jeune Indépendant | 350 | 60 |
| 4 | La Tribune | 300 | 50 |
| 5 | Liberté | 1500 | 40 |
| 6 | L'expression | 300 | 30 |
| 7 | Le Quotidien d'Oran | 7000 | 30 |
| 8 | Le Soir d'Algérie | 2000 | 25 |
| 9 | El -Watan | 1800 | 23 |
| 10 | El Acil | 2600 | 20 |
| TOTAL | | 16300 | |

Source : agence de presse, enquête 2004

2- Quotidiens en langue arabe:

L'enquête de terrain a révélé que le taux moyen d'invendus par jour dans les titres quotidiens en langue arabe est de 39 %.

La répartition spatiale des journaux par secteur ainsi que leurs demande est différente (cf. tableau n°73) d'un secteur à l'autre; les quotidiens arabophones sont très demandés dans les quartiers dont le niveau d'instruction est limité: cité Boudraa Salah, Ben Cherghui, le 4^{ème} kilomètre, El Gammas, la nouvelle ville. La demande est fortement liée aux journaux à caractère récréatif, ou les quotidiens en langue arabe essentiellement "El Khabar", dont le motif essentiel est la recherche des "faits de société," le divertissement ou le passe-temps et non plus l'information.²⁸

Tableau n°73: Quotidiens arabophones distribués / jour

| | Titre du journal | Copie disponible/ jour | Taux d'invendus (%) |
|--------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| 1 | Sawt El Ahrar | 200 | 60 |
| 2 | El Biled | 200 | 60 |
| 3 | El Yawm | 300 | 50 |
| 4 | El Ahdeth | 300 | 45 |
| 5 | En Nasr | 2 000 | 25 |
| 6 | El Chourouk | 3 600 | 20 |
| 7 | El Khaber | 12 000 | 12 |
| Total | | 18 600 | |

Source : enquête de terrain 2004

1-4-Répartition par langue des titres les plus demandés à Constantine

1-4-1-Le journal le plus demandé à Constantine²⁹ :

1-4-1-1- Titres arabophones:

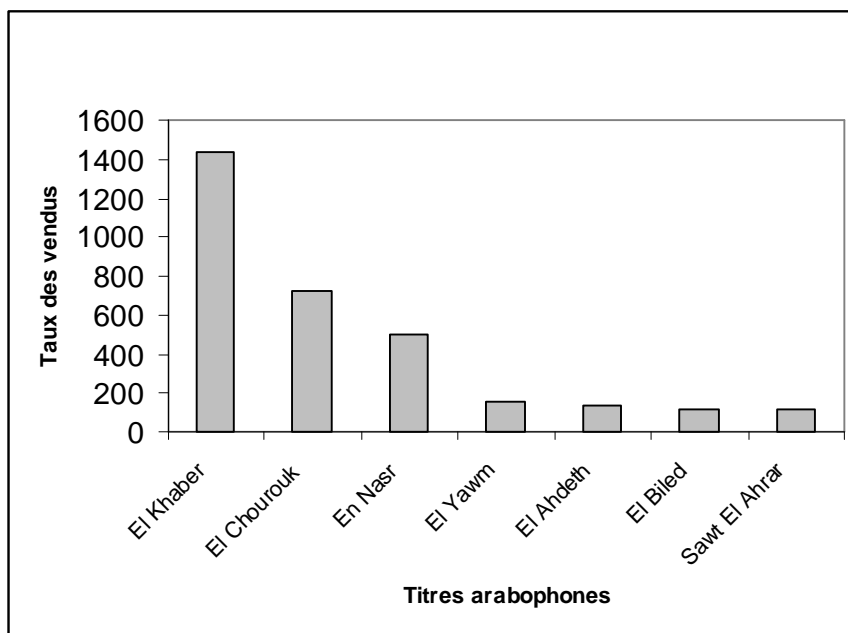
Le journal le plus demandé à Constantine, c'est le quotidien publié en langue arabe «El Khabar», avec un taux d'invenu de 12 %, soit 1 440 copies non vendus par jour et 10 560 copies vendus sur un nombre total de 12 000 copies distribuées par jour dans la ville de Constantine, car il traite des thèmes très divers et surtout ceux qui préoccupent la société algérienne.

²⁸ La quasi-totalité de cette tranche est démunie; niveau de chômage est élevé, un niveau d'éducation limité, le journal est le seul moyen de divertissement

²⁹ A noter que, dans le domaine de la presse écrite le succès du journal est mesuré par le taux d'invenu et non plus par le taux des journaux vendus par jour.

Ce journal est considéré comme le phénomène de la décennie 1990, sa popularité remonte à la période de l'insécurité qu'a connu le pays, surtout entre 1996-1998 où il a connu son apogée avec les articles les plus détaillés des incidents de cette période, ce qui a attirée et capté l'intérêt du lecteur algérien en général, jusqu'à nos jours.

Graphique n°26: Titres arabophones les plus demandés à Constantine



On peut constater le succès d'un journal dans la ville à partir des taux d'invendus moyens par jour, la règle préconise que ce taux ne soit pas supérieur à 30% ; de là, il ressort que les quotidiens arabophones « El Chourouk el yawmi" et " En Nasr" " enregistrent respectivement un taux d'invenu de 20% et 25%, ce qui les classe après "El Khabar" dans les quotidiens arabophones les plus demandés dans la ville de Constantine, et dont l'impact est important sur les lecteurs.

Alors que les autres quotidiens enregistrent des taux d'invendus de 45% à 60% de l'ensemble des copies distribuées par jour, ce sont les titres les moins influents sur les lecteurs dans la ville de constantine.

Tableau n°74: Titres arabophones les plus demandés à Constantine

| Titres arabophones | | Copies/j | taux d'invendus (%) | copies vendues/j |
|--------------------|-------------|---------------|---------------------|------------------|
| 1 | El Khabar | 12 000 | 12 | 10 560 |
| 2 | El Chourouk | 3 600 | 20 | 2 880 |
| 3 | En Nasr | 2 000 | 25 | 1 500 |
| Total | | 18 600 | | 14 940 |

La lecture du tableau nous indique que la prédominance dans les titres arabes revient à ces trois quotidiens arabophones qui sont vendus à plus de 80% dans la ville contre 20% pour les autres quotidiens. Soit plus de 3/4 de l'ensemble des titres arabes distribués à Constantine.

1-4-1-2-Titres francophones

Concernant les titres francophones, le journal quotidien le plus demandé est "Le Quotidien d'Oran" avec un taux d'invendu de 30%³⁰ sur 7 000 copies distribuées par jour, soit 2 100 copies invendues et 4 900 copies vendues par jour dans la ville de Constantine, ainsi que le montre le tableau suivant:

Tableau n°75: Titres francophones les plus demandés à Constantine

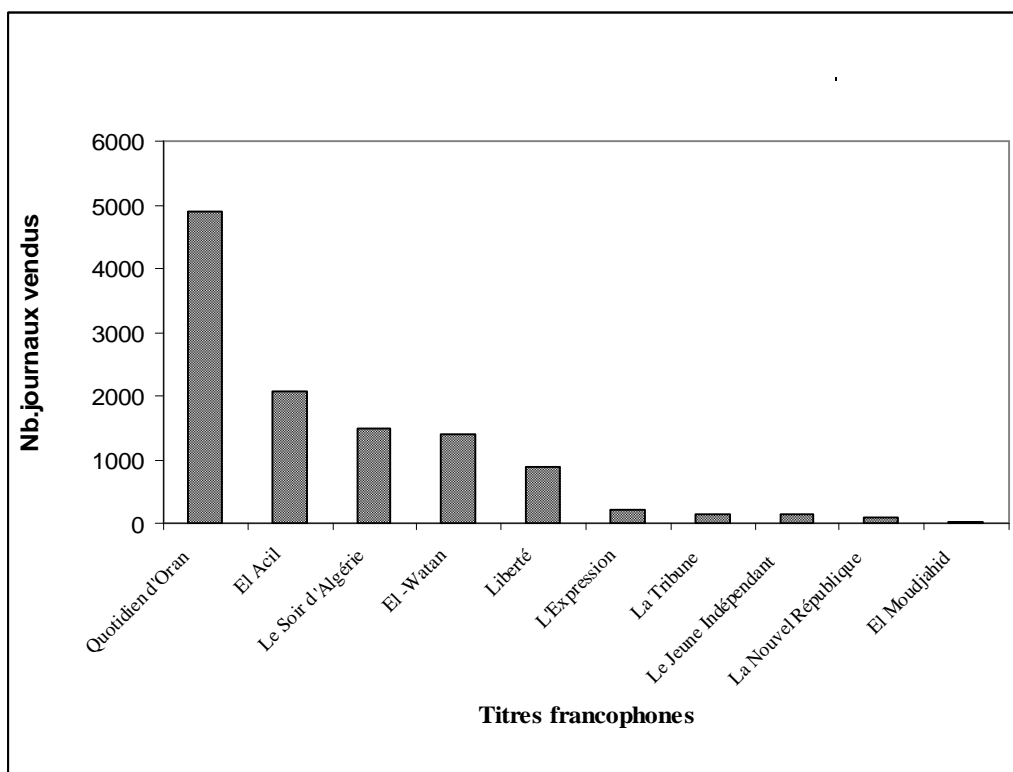
| | Titres Francophones | Copies disponibles / J | Taux d'invendus (%) | Nb de copies vendues /J |
|--------------|---------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|
| 1 | Quotidien d'Oran | 7 000 | 30 | 4 900 |
| 2 | El Acil | 2 600 | 20 | 2 080 |
| 3 | le Soir d'Algérie | 2 000 | 25 | 1 500 |
| 4 | El Watan | 1 800 | 23 | 1 386 |
| TOTAL | | 16 300 | | 9 866 |

Les quotidiens "El Acil", "Le Soir d'Algérie" et "El Watan" enregistrent respectivement un taux d'invendus de 20 %, 25%, et 23%, ce qui les classe après "Le Quotidien d'Oran" dans les quotidiens francophones les plus demandés dans la ville de Constantine, et dont l'impact est important sur les lecteurs francophones. Alors que les autres quotidiens enregistrent des taux d'invendus de 30% à 80% de l'ensemble des copies distribuées par jour, ce sont les titres les moins influents sur les lecteurs dans la ville de Constantine (cf. graphique n°27).

Aussi, la lecture du tableau nous indique que la prédominance dans les titres français revient à ces quatre quotidiens francophones qui sont vendus à plus de 60,50% dans la ville contre 39,50% pour les autres quotidiens, soit plus de 1/2 de l'ensemble des titres français distribués à Constantine.

³⁰ Normalement le taux d'invendu de 30 % par jour est inquiétant pour un journal quotidien, mais dans le cas du journal "le quotidien d'Oran" le nombre des copies distribuées par jour est le plus important (7000 copies/ j) parmi les autres quotidiens francophones; ce qui le rend sans impact sur le journal

Graphique n°27: Titres francophones les plus demandés à Constantine



D'après ce qui a été dit, on peut constater que le journal quotidien le plus demandé dans la ville Constantine est "El Khabar", avec 12% d'invendus par jour, suivi par "le quotidien d'Oran", avec 30% d'invendus par jour. La demande des lecteurs est variée entre les journaux arabophones et les journaux francophones.

Tableau n°76: Le journal le plus demandé à Constantine

| | Journal le plus demandé | Copies vendus /jour |
|----|----------------------------|---------------------|
| 01 | El Khabar | 10 560 |
| 02 | Le Quotidien d'Oran | 4 900 |
| 03 | El Chourouk El Yawmi | 2 880 |
| 04 | El Acil | 2 080 |
| 05 | En Nasr- Le Soir d'Algérie | 1 500 |
| 06 | El Watan | 1 386 |

La lecture attentive du tableau montre que les titres francophones sont plus demandés que les titres arabophones, même si le journal le plus demandé est "El Khabar", la ville de

Constantine possède une large communauté des lecteurs francophones et arabophones répartis à travers plusieurs secteurs urbains de la ville.

A l'instar de la région est du pays, Constantine abrite une large communauté de lecteurs arabophones, elle se classe après la wilaya de Batna et Biskra, dans les titres arabophones et après la wilaya de Sétif et Annaba dans les titres francophones

1-5-L'accès de la femme à l'information écrite:

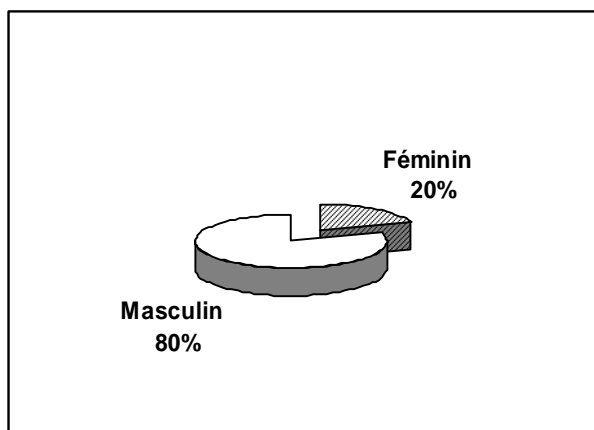
Tous les groupes toutefois ne se comportent pas de la même façon; les hommes semblent avoir une vie informationnelle plus importante que les femmes. Ils sont intéressés par les journaux d'opinions, ainsi que les thèmes politiques, économiques, et sportifs. En matière de préférence, la quasi-totalité des lecteurs masculins lisent tous les titres quotidiens distribués dans la ville de Constantine, avec des degrés plus ou moins importants d'un groupe à l'autre.

Alors que les femmes lisent les journaux quotidiens qui accordent une large importance aux thèmes féminins; tels que la santé de la mère et l'enfant, la cuisine, la beauté, etc.

L'enquête a démontré que les quotidiens les plus accessibles chez les femmes sont "El Chourouk El Yawmi" et "El Khaber" en langue arabe, "Le Soir d'Algérie" "Le Jeune Indépendant" et "Le Quotidien d'Oran" en langue française.

L'écart entre les lecteurs masculins et féminins est important ; 80% des lecteurs masculins contre 20% seulement du sexe féminin (cf.graphique n°28).

Graphique n°28: Accès des genres à la presse écrite à Constantine



Cet écart croît quand on passe des femmes actives aux inactives; les femmes inactives participent à beaucoup moins à l'accès à l'information que les femmes actives, car la vie d'intérieur a bien plus d'importance pour les femmes que pour les hommes, pour cela elles font

recours à d'autres moyens d'information dont l'accès est plus facile tels que la radio, en l'occurrence la radio locale.

Conclusion

Récente, la naissance et l'émergence d'une presse libre démocratique en Algérie, faisant entrer progressivement la population algérienne dans l'expérience de la démocratie, la citoyenneté et la modernité.

L'avancée vers plus de démocratie, plus d'accès aux moyens d'informations peuvent libérer les potentialités de la grande masse et les énergies en attente pour pouvoir concrétiser et atteindre le but d'une ville durable.

Notre recherche, par son appui sur une étude de terrain et le choix d'une démarche d'investigation, peut contribuer à la fois à l'évaluation de l'accès des citoyens à l'information, et des facteurs qui commandent l'utilisation de ce moyen d'information dans la ville.

Constantine dispose donc d'une assise informationnelle très importante; au niveau de l'offre, la diversité de l'information qualitativement et quantitativement, variété des communautés des lecteurs, et leurs déploiement à travers plusieurs secteur de la ville, ainsi qu'une société d'imprimerie dont l'expérience remonte à 1925.

Cette assise peut permettre à la ville de Constantine de se doter d'un pouvoir informationnel afin de transmettre les informations nécessaires sur l'urbain, d'informer, de sensibiliser le citoyen, d'élever son sens de responsabilité, voire même sa citoyenneté, cela peut avoir un impact positif sur le développement urbain durable via les indicateurs institutionnels.

Constantine semble avoir les atouts et les potentialités institutionnels indispensables pour faire avancer le processus du développement durable par l'implication de tous les acteurs publics chacun à son niveau de décision et de compétence; un mouvement associatif en plein essor, un réseau universitaire et de la recherche scientifique d'une réputation national et régional, un réseau de télécommunication et d'information en plein expansion, ainsi que la liberté d'expression; condition essentielle de la démocratie et le développement durable.

Toutes les conditions sont réunie à Constantine; ces indicateurs constituent à la fois des niveaux de décisions dans la société locale; les collectivités locales avec leurs pouvoirs décisionnels, les chercheurs avec leurs savoirs scientifique, le mouvement associatif avec son

appui dans la société celui du contrôle, de sensibilisation et de présence fréquente dans l'espace urbain, et enfin la presse écrite et les médias qui représentent le quatrième pouvoir celui du contrôle, la transparence et la démocratie.

Les indicateurs institutionnels à Constantine, vu leurs poids et leurs importance dans le pays et dans la région, constituent un atout majeur pour la ville qui possède les fondements d'un environnement institutionnel unique qui, s'il sait être performant, peut être un élément essentiel et décisif dans le processus du développement urbain durable de constantine.

Recommandations générales:

En fonction des résultats de l'analyse, nous avons formulé des propositions et des recommandations. Proposées en nombre limité, les recommandations s'adressent en priorité aux divers membres et acteurs de la ville censés guider la dynamique de développement durable.

Ces recommandations sont de cinq types :

- I. Recommandations portant sur les potentialités de la ville de Constantine.
- II. Recommandations portant sur les indicateurs du développement durable.
- III. La réconciliation entre développement et la protection de l'environnement naturel, urbain et celui des comportements.
- IV. Le rôle des acteurs du développement local dans le processus de la durabilité, en raison de la diversité de leurs niveaux de décision dans la vie publique.
- V. Les conditions d'efficacité des recommandations proposées ; essentiellement la compatibilité entre démocratie et durabilité.

I. Déterminer les potentialités, les points forts et les atouts de la ville

Pour réaliser le projet ville durable à Constantine, il faut savoir déterminer les points forts, les atouts du tissu urbain et de la région, en commençant par le capital naturel, humain et matériel ; pouvoir déterminer les problèmes vécus et dégager les besoins des habitants pour pouvoir mieux agir. Cela implique l'orientation du développement de la ville de manière à sauvegarder les intérêts des générations actuelles et futures.

Cette démarche suppose un effort de conscience et une attention soutenue des divers acteurs du développement local.

1-La création d'un centre local des ressources sur la ville de Constantine

Toutes les villes ne possèdent pas en leur sein les atouts nécessaires pour assurer un développement viable pour leurs communautés, et rares sont celles qui disposent à elles seules des ressources indispensables.

Constantine semble être une des villes qui dispose des atouts indispensables pour assurer la protection de l'environnement et concrétiser le projet "ville durable" dans le cadre du processus du développement urbain durable.

La création d'un centre local des ressources sur la ville de Constantine est recommandée afin de recenser les potentialités (historiques, humaines, économiques, environnementales et institutionnelles) disponibles pour les générations actuelles et futures.

Les progrès techniques, essentiellement dans le domaine des NTIC, SIG sont en mesure de valoriser ses richesses et permettent une transmission des informations de plus en plus rapides et complètes sur les ressources de la ville.

2-Le capital naturel local au profit de la protection de l'environnement:

Résoudre les problèmes de la pollution en milieu urbain par le développement d'autres sources d'énergie comme les énergies nouvelles, en fonction des potentialités locales de la ville ou la région, à condition que le coût énergétique de leur mise en œuvre ne dépasse pas l'économie d'énergie qu'elle engendre, cela pour économiser l'énergie et donc diminuer la pollution dans la ville de Constantine; on peut citer l'opportunité offerte par les biocarburants, fabriqués à partir des huiles végétales comme le tournesol : coût énergétique attractif et consommation propre (cinq fois moins polluant de l'atmosphère).

Constantine dispose des atouts forts pour le développement et l'utilisation de cette énergie; elle a le climat propice (8mois /10 ensoleillés) et les terres favorables à cette culture dans sa région rurale (communes rurales, Béni Hmidène, El Hamma Bouziane, Ouled Rahmoune, par exemple).

II -Recommandations pour améliorer les indicateurs du développement durable

1- indicateur de développement social (humain) :

Respecter les exigences du développement humain durable notamment en termes de santé, d'emploi, d'éducation et de protection civile en éradiquant la pauvreté et le chômage. Il est important de souligner le rôle de l'amélioration des conditions sociales, des citoyens, et le degré d'allégeance des citoyens, ce qui se traduit par la citoyenneté, la responsabilité le civisme et la sécurité (stratégie win-win).

2-Développement économique :

- Faciliter l'implantation des banques privées nationales et internationales afin de pouvoir bénéficier des flux qui permettront le financement des différents projets d'investissement, le développement de l'emploi de jeunes, et serviront d'appui aux entreprises nationales.
- Encourager les investissements directs étrangers dans le cadre du partenariat avec les entreprises existantes publiques ou privées. Ces investissements donneront un nouveau souffle à la ville, en matière du transfert des technologies avancées, d'exportations, et permettront l'intégration à l'économie mondiale.

- Encourager le tourisme d'affaire à Constantine en offrant un cadre d'accueil adéquat, notamment en termes d'équipements; Construire des centres d'affaires et des quartiers multifonctionnels pour encourager l'investissement

3-Développement environnemental :

L'image, étant un élément primordial de la ville durable, il est nécessaire d'améliorer l'image de Constantine en tenant compte des points suivants :

1- L'environnement naturel et urbain:

- Donner une grande importance aux entrées de la ville en éradiquant les bidonvilles, en réhabilitant l'habitat spontané, et en créant des édifices d'une architecture moderne.
- Respecter les exigences du développement urbain durable notamment en terme d'environnement en encourageant l'établissement d'une culture environnementale au niveau des citoyens tout en se basant sur l'acte de la protection et la création des espaces verts ainsi que celui de la propreté. Il est important de souligner le rôle des associations qui ne doivent pas cesser de sensibiliser les citoyens sur les questions environnementales et urbaines. Pour cela nous proposons l'encouragement de ces associations par l'octroi des moyens nécessaires à un bon fonctionnement et un bon rendement.
- Prévoir des opérations de ravalement au niveau des différents quartiers en faisant participer les citoyens, et donner plus d'importance au mobilier urbain, aux trottoirs et aux aires de jeux qui pourront améliorer l'image des quartiers.
- Créer des terrasses, des parcs d'attraction, de détente et de loisirs afin d'améliorer l'image "verte" de la ville.
- Assurer la protection et la conservation du patrimoine culturel et architectural de Constantine notamment au niveau de la médina qui est un témoin de la richesse culturelle et civilisationnelle d'une ville de plus de 2500 ans.
- L'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie du développement local de la ville par :
 - ü Respect de la dimension environnementale dans la planification urbaine
 - ü Veiller au développement de la conscience environnementale chez le citoyen
 - ü Donner un rôle actif et indépendant à l'inspection de l'environnement.
 - ü Profiter des expériences étrangères en matière de gestion environnementale et de traitement des déchets.

- Û Relance des stations d'épuration des eaux usées
- Û Intégrer la dimension environnementale dans l'appareil statistique national
- Û Respect de la réglementation environnementale.

2-L'environnement de comportement (la sécurité urbaine)

- Comme dans toute forme nouvelle de développement, la clé de voûte du développement durable est le citoyen. Assurer la sécurité de l'individu dans la ville est primordial car ce dernier, lorsqu'il se sent menacé dans sa sécurité, celle de ses biens ou de sa famille ne peut plus remplir sa mission d'acteur principal dans le processus de la durabilité. Cela peut avoir des conséquences néfastes sur le secteur économique, et appelle des mesures draconiennes.

4-Développement institutionnels

4-1-Pour le mouvement associatif nous proposons ce qui suit:

4-1-1-Le renforcement sur tous les plans du mouvement associatif:

Vu l'importance des associations dans la participation des citoyens aux affaires de la ville, il faut les soutenir. Les associations sont souvent subventionnées et elles sont tenues de justifier l'emploi des fonds octroyés, et leur activité ; cela peut restreindre le travail associatif.

Trouver d'autres sources de financement est difficile en raison de la situation socio-économique des habitants, ce qui engendre une crise de la participation locale. Il faut soutenir matériellement et financièrement le mouvement associatif, cette tâche n'incombe pas seulement à la commune, mais également à tous les habitants, les entreprises, le secteur économiques.

La presse locale doit leur assurer la publicité indispensable, en rendant compte notamment de leurs activités et de leurs manifestations, pour donner plus de crédibilité et d'efficacité à l'action associative.

L'investigation de terrain a démontré clairement le manque d'intérêts pour certains champs associatifs, malgré leur importance dans le processus de la durabilité dans la ville, et leur pouvoir de représentation identitaire comme les champs du patrimoine et de l'environnement.

Pour cela nous recommandons le renforcement de ces associations qui ont une véritable richesse à valoriser, celle d'un réel savoir-faire architectural ou artistique symbolique de la pérennité d'une société, considéré comme un message transgénérationnel dont la transmission doit être assurée. .

2-Pour l'université nous proposons ce qui suit :

2-1-Le renforcement de la recherche scientifique sur tous les plans:

A l'instar des villes pionnières dans le domaine de la durabilité, et compte tenu de l'importance de la recherche scientifique et des hommes de science dans toute démarche de développement, nous recommandons la consolidation de ce secteur par :

- L'évaluation scientifique objective du progrès du développement durable, par les actions scientifiques sur les pratiques qui affectent la ville.
- Le déploiement des compétences, par la constitution de réseaux universitaires, capables de former les compétences et des consultants sur le développement durable au profit de la ville, la région ou le pays, dans une parfaite collaboration entre les laboratoires de recherches.
- La mise en place de la coopération, de programmes de recherche et d'échanges scientifiques sur le développement urbain durable. On peut citer :
- Adapter l'université aux changements internationaux en la dotant des nouvelles technologies d'information et de communications (NTIC) qui permettront son développement sur le plan de la formation et de la recherche scientifique.
- Relier l'université de Constantine, par un réseau, aux autres universités nationales et internationales. Cela permettra de créer de nouvelles relations entre les établissements nationaux et donnera à l'université de Constantine la possibilité d'être en contact avec les universités et de bénéficier des expériences en matière de la recherche scientifique.
- Développer et encourager la recherche scientifique en offrant les moyens nécessaires aux chercheurs et en prenant en considération leurs résultats. Une telle démarche contribue au développement de la recherche scientifique et à la motivation des chercheurs. Par ailleurs, une recherche scientifique de haut niveau, notamment dans les disciplines de pointes (informatique, biotechnologie, électronique), constitue un environnement scientifique qui favorise l'investissement, encourage l'établissement de partenariat avec les opérateurs nationaux et étrangers, et améliore l'image de la ville.

3- Le renforcement du le rôle de la femme:

Il faut faire avancer la promotion active de l'équité entre les sexes, par le renforcement du rôle de la femme dans les processus de prises de décision à tous les niveaux et surtout celui des collectivités, au sein du mouvement associatif et au niveau des laboratoires de recherches, car l'enquête de terrain a démontré qu'elles ont une représentation timide au sein de ces instances.

Il faut également renforcer leur accès à l'information et à l'utilisation des NTIC (Internet), où leur représentation est faible.

En raison de leur importance dans la promotion du cadre de vie, il faut s'attacher à sensibiliser la tranche féminine, car lorsqu'elles sont ignorantes; les femmes contribuent largement à la dégradation de l'environnement immédiat par les déchets ménagers, et influent par la suite sur les comportements des enfants

4-Renforcer l'accès à l'information pour une meilleure participation:

Le principe de participation, selon lequel chacun doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses doit être mis en pratique. Dans le domaine de l'environnement, un meilleur accès à l'information et la participation accrue du public au processus décisionnel permettent de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement, contribuant à sensibiliser le public aux problèmes environnementaux et urbains, lui donnant la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aidant les autorités publiques à tenir légitimement compte de celles-ci.

Il est recommandé également de développer les réseaux de communication actuels notamment ceux de la téléphonie fixe et mobile, d'Internet

III-La réconciliation entre "Développement et Environnement" dans la ville :

La réconciliation entre le développement et la protection de l'environnement naturel, urbain et celui des comportements est recommandée pour atteindre le seuil de la durabilité. Pour comprendre cette problématique, des phénomènes et des liens complexes doivent être analysés.

Il s'agit de parvenir à rééquilibrer les différents modes de développement dans la ville, il s'agit aussi de parvenir à rééquilibrer les rôles des différents acteurs du développement urbain.

On s'accorde à considérer que, si on veut infléchir avec succès les politiques mises en œuvre pour plus d'efficacité dans la politique de préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable, il faut que soient réunies un certain nombre de conditions:

- Intégration de la dimension environnementale dans le milieu urbain; Par la procédure de la communication : enceintes publicitaires, panneaux de sensibilisations, images, accessibles à tous; car une société qui communique, s'ouvre sur le monde extérieur et par conséquent, favorise l'intégration.
- La protection de l'environnement de la ville par l'implication des acteurs locaux; est une procédure d'une grande complexité, plusieurs obstacles doivent être levés si l'on veut rendre réellement effectifs les dispositifs mis en place. Parmi ces obstacles figure la multiplicité des acteurs du fait qu'il s'agit de travailler sur un «matériau vivant» l'être humain, ses modes de vie, et son modèle culturel. Il faut aussi intégrer le fait qu'il s'agit d'assumer les conséquences de l'ensemble des décisions prises dans le passé.

IV- Le rôle des acteurs du développement local :

Parmi les enjeux du développement durable de la ville, celui relatif aux moyens humains constitue l'enjeu décisif pour la promotion de la ville et la réussite de l'ensemble des actions devant être engagées dans cette direction.

Le développement durable a traditionnellement accordé la plus grande attention à la gestion de la vie publique et il concentre désormais son action sur le renforcement avantageux des institutions non gouvernementales, y compris le mouvement associatif, ainsi que le rôle de l'université, les collectivités locales et la consolidation des interrelations entre ces acteurs du développement local (différents niveaux de décision), pour cela nous recommandons:

1-La consolidation des interrelations entre tous les acteurs du développement local à Constantine:

Le travail d'investigation a permis de noter la rupture entre le principe de gouvernance et le développement de la ville. Il s'agit de renforcer les liens par une meilleure articulation et une plus grande cohérence entre les divers acteurs concernés par la gestion ou la politique de la ville. Notamment les ONG, les scientifiques les décideurs, etc. L'existence des institutions de gouvernance faibles ou passives peut annuler les effets du développement local viable de constantine. La bonne démarche lors de la mise en œuvre du processus permettra d'arriver à une gestion urbaine intégrée responsable à travers un partenariat avec tous les acteurs de la ville et dont l'impact serait l'adoption à tous les niveaux de décision de la notion de "développement urbain durable". Cette consolidation des interrelations entre les acteurs du développement local se traduit par:

1-Renforcer le partenariat intersectoriel entre les différents niveaux de décision et l'information :

L'action et le progrès vers la durabilité consisteront alors à mettre en place un cadre de partenariat intersectoriel adapté aux priorités. L'unification des efforts à travers l'élaboration d'une stratégie d'information et de communication des problèmes urbains permettra de mieux appréhender les problèmes et les effets de la dégradation de la ville.

2-Renforcer la collaboration internationale dans le domaine des NTIC « Penser globalement et agir localement » ;

Le processus du développement durable préconise l'idée de la ville compacte, et lutte contre le phénomène de l'étalement urbain. Les NTIC rendent la possibilité d'une ville durable compacte évidente. Elles solutionnent la problématique rapprochement / éloignement car elles permettent de rejoindre tous les territoires dans une dimension temporelle extrêmement courte. Elles offrent même la possibilité de réduire les déplacements, c'est le cas de l'université à distance. En outre, le rôle des NTIC paraît important, car il faut communiquer pour réaliser les objectifs du développement durable, profiter des expériences étrangères et des systèmes et procédures d'évaluation des progrès accomplis dans les villes pionnières dans la durabilité. Afin d'évaluer les conséquences des activités de l'homme sur l'environnement de la ville par la suite.

Mais les citoyens qui ne possèdent pas tous les moyens d'accès à ces nouvelles technologies (surtout qu'elles sont excessivement onéreuses; le cas de l'Algérie, et Constantine (cf.chapitre n°07)). Pour généraliser leur utilisation dans la société constantinoise, il faut inscrire cette démarche dans le cadre d'une stratégie nationale visant en premier lieu la sensibilisation et la motivation de leur usage, faciliter et encourager l'accès par les meilleures offres de service et de prix.

3-Inciter et soutenir la collaboration entre chercheurs et le secteur économique

Une étroite collaboration entre les chercheurs et les entreprises économiques de la ville et de la région peut s'établir. Cette interface université / entreprises peut permettre de réaliser à terme des prestations par la vente de la compétence et l'expertise de l'université en tant qu'institution de recherche. Une telle collaboration s'avère impérieuse dans la mesure où elle peut répondre aux exigences du développement urbain durable de Constantine.

4- l'instauration des ateliers de travail commun sur le DUD:

Pour faire avancer l'idée du développement durable à Constantine, il faut éduquer les populations locales, les entreprises et les divers acteurs de développement de la ville,

collectivités locales, université, mouvement associatif, et de les initier à ce processus, cela notamment par le biais des divers ateliers, les objectifs de ces ateliers sont de définir et de prioriser les indicateurs, (existants ou à définir) à privilégier, c'est l'identification et la définition des indicateurs de la durabilité de la ville de Constantine.

4-1- Atelier de travail entre les collectivités locales, les laboratoires de recherche et le secteur économique

Les responsables développement durable au niveau local, régional doivent instaurer l'idée de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable et dans les entreprises économiques. Les entreprises à caractère économique et industriel doivent trouver un positionnement au sein d'une nouvelle gouvernance pour préserver l'environnement et atteindre le degré de conciliation entre développement et environnement à Constantine.

4-2- Atelier de travail entre les collectivités locales en collaboration avec le mouvement associatif, les laboratoires de recherches

- ü Etablir des relations avec les parties intéressées et voir comment tirer parti des attentes des citoyens exprimées sous diverses formes et surtout par le mouvement associatif.
- ü Essayer de trouver les outils, méthodes et référentiels disponibles pour faire évoluer la notion de durabilité cela par l'adoption des démarches analogiques, et de comparaisons, avec les expériences aux niveaux local, régional, national et même international.

4-3- Atelier de sensibilisation organisé par le mouvement associatif en collaboration avec les médias et les autorités locales :

Le mouvement associatif est appelé à jouer un rôle de plus en plus important pour faire avancer le processus de développement durable uniquement par la sensibilisation, car il regroupe un nombre important d'adhérents, qui peuvent influencer sur les comportements des acteurs les plus proches, comme la démontre l'enquête de terrain. Pour cela, il faut profiter de cette opportunité pour réussir la démarche de durabilité à Constantine, cela notamment par :

4-3-1-La sensibilisation pour la préservation de l'intérêt général et privé

Le projet ville durable de Constantine doit avancer une nouvelle vision, celle de l'intérêt général pour faire face aux intérêts privés ; cette idée est difficilement concrétisable dans une société soucieuse de ses intérêts privés, d'où l'adoption du principe « win-win » ou « gagnant-gagnant » pour les populations qui bénéficieront de l'appui nécessaire à l'amélioration de leur niveau de vie

et qui pourront efficacement protéger les ressources et le milieu où elles vivent, les considérant comme un bien privé méritant la protection.

4-3-2- La sensibilisation sur les modes de production et de consommation

En outre, la mise en place d'une démarche de sensibilisation sur les modes de production et de consommation adoptés par les habitants dans la ville est indispensable, surtout en matière de la réduction de la production des déchets.

5-Degrés de compatibilité entre "sensibilisations et médias":

La tâche de sensibilisation doit se faire dans une parfaite compatibilité avec l'usage des moyens de l'information, c'est-à-dire les moyens les plus influents. Constantine possède une large couverture médiatique, et une radio locale très écoutée; cela ouvre des opportunités au mouvement associatif, à l'université et aux collectivités locales afin de faire passer le message de sensibilisation.

La communication se gère en accompagnant l'évolution de la vie et de la société, elle peut avoir comme rôle de faire évoluer une cible en matière de connaissance, de motivation ou d'attitudes et de comportement ; cette cible est le citoyen. Pour atteindre la compatibilité voulue, il faut attribuer un rôle et des objectifs à la communication, et établir des enquêtes d'opinions.

Mais, si l'objectif de cette démarche est la modification des comportements, il nous semble illusoire d'espérer des changements rapides. Il s'agit de fixer un impact à moyen et à long terme, pour imprimer un comportement positif dans la ville.

5-1- Instaurer un sens civique par l'éducation du public

La plupart du temps, le public n'a pas conscience de l'influence de son comportement sur l'environnement. Une information répétée par les médias, simple et surtout, exacte, peut inciter à un comportement plus responsable.

5-2-Assurer l'accès à l'information

Il n'y a pas de démocratie sans la diffusion transparente d'une information aux habitants. Cela pour une meilleure information de la population et une plus grande transparence dans les décisions, et pour le respect du droit des citoyens à l'information.

- ü L'information doit leur être délivrée sous une forme qui la rende compréhensible par un non-spécialiste ; une réflexion pédagogique est à ce titre nécessaire.

- ü L'information doit être aisément accessible. Les services communaux doivent être prêts à répondre clairement et rapidement aux demandes citoyennes ; les nouvelles techniques de communication doivent être utilisées au mieux pour faire circuler l'information. Toutes les décisions concernant la vie urbaine et l'avenir des citoyens.

5-3-Créer un site Internet communal interactif :

Le citoyen trouverait sur ce site les informations communales ; il pourrait également poser des questions aux responsables politiques. Le dialogue entre la population et les élus s'en trouverait facilité et plus transparent.

Des forums de discussion pourraient être organisés autour de thèmes concernant la vie de la ville et de ses habitants, d'autant plus que l'utilisation de l'Internet dans la ville est devenue une pratique quotidienne (cf.chapitre n°07).

5-4-Créer des organes pour l'information et les services de médiation dans la ville

Cette procédure a comme mission de recevoir toutes les plaintes et les questions des citoyens concernant leurs vie publiques, les services rendus par les différentes administrations dans la ville. Son rôle de facilitateur pourrait s'étendre à la collaboration avec le service de médiation pour améliorer les recours du citoyen contre d'éventuels abus comme par exemple l'insécurité urbaine

Assurer une plus large publication des décisions prises par la commune, le mouvement associatif et l'université; Constantine dispose d'un large espace de publication (presse écrite par exemple).

5-5-Inciter les compétences à la participation: par

- ü Création des systèmes et des procédures d'évaluation scientifique des progrès accomplis, afin d'évaluer les conséquences des activités de l'homme sur l'environnement.
- ü Un processus de participation doit être mis en place. Son objectif sera d'aider les citoyens à s'intégrer de façon active à la gestion de la ville. Dans le cadre de cette démarche un poste médiateur peut être créé qui sera un véritable lien entre la population et le pouvoir local. Celui-ci pourra aider le citoyen dans ses démarches participatives.

5-6-Sensibiliser les habitants aux réalités budgétaires communales.

Une information pédagogique sur les finances communales devrait être diffusée via la presse, la radio locale ou la presse écrite; pour une meilleure compréhension des contraintes d'un budget local.

5-7-Participation citoyenne aux financements locaux:

Dans le souci d'éviter de faire souffrir la politique sociale de la lutte pour les économies budgétaires, il s'agit d'appliquer des taxes sur les infractions de tous genres dans la ville ; des taxes sur immeubles détériorés et laissés à l'abandon ; sur les atteintes à l'environnement, à la sécurité urbaine. La logique du pollueur-payeur sera instaurée, pour alléger de la crise budgétaire au sein des collectivités et par conséquent influencer sur les rentes financière des acteurs publics le mouvement associatif par exemple.

5-8-Inciter et soutenir la vie associative:

Il faut s'efforce à dynamiser le mouvement associatif qui a un rôle capital dans le processus de la durabilité ; de ce fait, un journal de la ville et un site Internet pourraient relayer les communications des diverses associations existant sur le territoire national ou de la ville.

Les associations qui le souhaitent peuvent tenir leurs réunions dans des infrastructures communales. Mieux encore, la commune pourrait créer une synergie entre ces associations.

5-9-La ville doit contribuer à « exclure l'exclusion », et instaurer la représentativité paritaire homme/ femme

La représentativité paritaire homme-femme sera favorisée dans tous les niveaux décisionnels et aussi parmi le personnel des collectivités de la ville.

V- La condition d'efficacité du processus du DUD dans la ville:

1- Compatibilité entre démocratie et durabilité

La compatibilité entre démocratie et durabilité est encore une question encore trop souvent ignorée. La notion d'intérêt général (qui est censée guider la prise de décision politique en démocratie) a été définie pour s'appliquer dans un cadre géographique précis (limites administratives) et sur une période courte (mandat électoral, générations présentes). Le développement durable fait éclater ce cadre dans l'espace et dans le temps, en exigeant également que soient pris en compte les intérêts des territoires extérieurs et des générations futures.

Il s'agit donc d'une véritable révolution qui interroge sur la capacité des démocraties modernes à prendre en compte non seulement les intérêts traditionnels des acteurs représentés (acteurs « forts ») mais également ceux des acteurs non représentés (acteurs « faibles ») dans la définition d'une nouvelle forme d'intérêt général.

Il est en effet primordial que soit clairement réaffirmé le lien entre durabilité et démocratie: la démocratie doit être considérée comme le seul rééquilibrage du développement durable interne ou local de la ville de Constantine d'autant plus qu'elle dispose des assises favorables.

2-Promouvoir la gouvernance démocratique:

Le développement démocratique reste un domaine relativement nouveau pour notre communauté, ce processus offre aux partenaires du développement la possibilité d'aider à soutenir les meilleures pratiques et à faire avancer un corpus d'informations et de connaissances qui permet d'offrir une assistance efficace et durable dans cette démarche vers la durabilité.

L'approche adoptée par le DUD pour soutenir la gouvernance démocratique a pour base la confiance que lui accordent les acteurs du développement local. Le DUD est donc souvent invité à jouer un rôle essentiel de coordination et de mobilisation des ressources pour appuyer des activités sensibles de la gouvernance démocratique. Il peut agir en tant que force de changement et faciliter le dialogue entre les différents acteurs : l'Etat, la société civile, le secteur privé, le secteur économique, et les autres acteurs.(cf.chapitre n°07).

Les collectivités locales représentantes du pouvoir décisionnel à part entière, demandent de plus en plus qu'on soutienne leurs initiatives de décentralisation et d'allocation des ressources locales, cela ne peut être réalisable que dans le cadre de la gouvernance démocratique.

La condition d'efficacité de cette démarche est de diriger la plus grande partie des ressources vers le soutien du développement local par le biais de la contribution significative à la gouvernance démocratique, et d'évaluer par la suite les résultats et leur impact sur le développement de la ville, et enfin de voir si cette démarche converge vers la durabilité ou non.

Conclusion

Au delà de ces recommandations sur la mise en œuvre de la politique du développement durable dans la ville, il découle les conclusions suivantes :

- Ü Penser globalement aux avantages du processus du développement durable pour résoudre tous les problèmes urbains et agir localement en fonction des potentialités et atouts du contexte.
- Ü Concrétiser les objectifs du développement humain durable, et veiller à l'amélioration de ces indicateurs.
- Ü Intégration la dimension environnementale dans le milieu urbain, par la procédure de la communication accessible à tous et pour tous.

- ü Une bonne démarche de développement ne peut se faire sans communication, condition à la fois d'ouverture et d'intégration.
- ü Mobiliser les ressources disponibles au profit du travail associatif, inciter et soutenir la vie associative.
- ü Préserver les libertés et les droits, libertés collectives et individuelles (liberté d'association, de la presse), le droit à l'information et la démocratie
- ü L'individu doit évoluer librement mais dans un cadre précis celui du respect de l'environnement.
- ü Fouiller en profondeur la société et la ville et essayer de dégager les points forts et les points faibles ; car identifier les carences et les problèmes peut aider à établir un bilan sur les potentialités d'un territoire et son positionnement pour le développement et la durabilité.
- ü Assurer l'accès à l'information par la création d'un site Internet communal interactif, et les organes de l'information et les services de médiation dans la ville.
- ü Inciter les compétences à la participation.
- ü Sensibiliser les habitants aux réalités budgétaires communales.
- ü Instaurer la représentativité paritaire homme-femme
- ü Participation citoyenne aux financements locaux.

Ces propositions et recommandations peuvent contribuer au développement durable de la ville de Constantine, résoudre les maux dont elle souffre actuellement, et anticiper sur la résolution des problèmes urbains de la ville de demain. De même qu'elles peuvent contribuer à renforcer le rôle de Constantine comme métropole autour de laquelle s'organise tous les réseaux du Nord-Est algérien.

Conclusion générale :

Nous vivons dans un monde en perpétuel développement, où les activités humaines génératrices de progrès, lorsqu'elles sont mal conçues, contribuent à affecter sévèrement les ressources et à dégrader de manière irréversible l'environnement.

En réalité, l'Algérie ne peut pas échapper à la logique de cette dynamique pour assurer le développement des générations actuelles et futures, et pour pouvoir s'intégrer dans les instances internationales comme l'O.M.C.

Dans cette optique, le gouvernement a consenti des investissements importants pour la protection de l'environnement, notamment à travers le programme de soutien à la relance économique et la promotion du développement humain.

Le travail sur le développement durable est difficile en raison de l'absence de travaux scientifiques et de l'inexistence de données statistiques permettant d'élaborer des indices, des indicateurs, des critères comparables à ceux utilisés par les acteurs du développement durable.

L'Algérie, dans ses efforts vers la durabilité part de très loin comparée à d'autres pays dont les avancés sont certaines, comme la Tunisie (cf annexe conclusion n°01).

Une des villes qui semble en mesure d'assurer un développement durable pour les générations actuelles et futures est Constantine. Mais la distance entre l'état réel de celle-ci et les exigences d'un développement durable paraît grande, car la ville pâtit actuellement de nombreux problèmes urbains générés par les divers modes de développement socio-économiques, auxquels il faut ajouter l'absence d'une politique visant à préserver le capital naturel et humain.

En dépit de cette situation critique, la ville de Constantine avec ses atouts, son poids historique et culturel, son statut dans le pays et dans la région, peut s'engager dans le processus du développement durable par la réconciliation entre les modes de développements socio-économiques et la préoccupation environnementale ; cela passe nécessairement par l'implication des différents acteurs de la ville, les acteurs du développement local durable.

Cela dépend également d'une volonté politique forte et réelle accompagnée par des actions d'aménagement et d'investissement sur le terrain.

Mais l'action de l'Etat sera inefficace si elle n'est pas relayée par les différents acteurs économiques et sociaux et par la société civile. Car la bonne gouvernance exige de l'harmonie dans un double flux, du haut vers le bas, et du bas vers le haut. Développer le sens de la co-responsabilité, de l'appropriation des actions, diffuser une véritable culture de développement en

conciliation avec l'environnement, implique la mobilisation de tous afin que l'éco citoyenneté devienne une réalité tangible

Au niveau local, cette conduite nécessite également l'élaboration d'une véritable politique de développement pour assurer la durabilité de la ville de Constantine à laquelle participeront tous les acteurs du développement local.

Ces acteurs semblent avoir une importance grandissante dans ce processus en raison de la diversité de leurs niveaux de décision : les autorités locales qui détiennent le pouvoir décisionnel et toutes les formes du pouvoirs publics, chacun à son niveau de responsabilité et son degré de compétence ; l'université avec son pouvoir scientifique, le mouvement associatif avec son pouvoir d'action, de contrôle et surtout de présence fréquente et proche du terrain.

Cela, dans un climat d'une parfaite collaboration interdisciplinaire entre les divers niveaux de décisions et entre les acteurs.

La durabilité ne peut se concrétiser qu'avec l'instauration d'une réelle démocratie, par l'ouverture des perspectives à l'information des grandes masses, à laquelle il faut ajouter la liberté d'expression.

L'idée de la durabilité paraît utopique, car sa devise est la préservation de l'intérêt général, pour faire face à la poussée incontrôlée des intérêts privés, dont les conséquences négatives sur les ressources naturelles sont frappantes.

L'étude de cas de Constantine montre que ce processus n'est pas une recette magique ou une démarche standard, bien au contraire. Il ne peut se concrétiser ou se définir que dans les limites de son contexte, en prenant en compte les potentialités locales.

L'instauration d'un climat de co-responsabilité, de gestion partagée avec les divers niveaux de décision, permettra de faire avancer la durabilité. La décentralisation ordonnée et le renforcement des capacités institutionnelles favoriseront ce processus. En impliquant tous les acteurs dont les rôles s'imbriquent les uns dans les autres, sans ségrégation et sans distinction, entre hommes et femmes, riche et pauvre etc.

Les chercheurs, les aménageurs, les urbanistes, les spécialistes du patrimoine naturel et culturel auront un rôle crucial à jouer. Comme il conviendra également de sensibiliser et de mobiliser la communauté locale, qui ne peut que profiter d'une gestion durable et saine des ressources disponibles.

Les modes de développement actuels figent la durabilité, cette dernière se base sur un point nodal qui est le citoyen et ses comportements dans la ville et envers l'environnement, car la ville est une œuvre de l'homme; Modifier les attitudes et les comportements, tel est le principal défi auquel nous devons faire face.

Un autre défi consiste à doter la ville de Constantine (ainsi que d'autres villes) d'observatoires destinés à rassembler des informations et à contribuer à la mise en pratique des indicateurs du développement durable.

Le cas de Constantine montre qu'il subsiste des faiblesses et des insuffisances dans les données et l'appareil statistique. Un effort national doit être fait pour aligner le pays sur les approches mondiales du développement durable, mais également un effort local. Cela est une nécessité au regard, notamment, des exigences de rigueur de la recherche scientifique.

BIBLIOGRAPHIE**1 - Ouvrages :**

- **ADDAD (J.)** : « *La mondialisation de l'économie* », Ed. Casbah, Alger, 1996.
- **ALEXANDER (Ch.)** : « *Une expérience d'urbanisme démocratique* », Ed. du seuil, Paris VI ème ,1976 .
- **ANCIDER (M.), DUBOIS (D.), FLEURY (D.), MUNIER (B.)** : « *Les risques urbains, acteurs, systèmes et prévision* », Ed. Economica, Montréal, 1998.
- **ARNAUD (PH.)** : « *Le vocabulaire de la ville expliqué et illustré* », Ed. Du centre de formation et de perfectionnement des journalistes (C.F.P.J), Paris, 1992.
- **ASCHER (F.), GIARD (J.)** : « *Demain la ville, urbanisme et politique* », éditions sociales, Paris. ,1975.
- **ASCHER (F.)** : « *Métapolis ou l'avenir des villes* », Ed. Odile Jacob, Paris, 1995.
- **AYDALOT (PH.)** : « *Economie régionale et urbanisme* », Ed. Economica, Paris, 1995.
- **BACHELARD (G.)** : « *La formation de l'esprit scientifique* », Ed. Vrin-Poche, 1993.
- **BAILY (A.), HURIOT (J-M.)** : « *Villes et croissance, théories, modèles, perspectives* », Ed. Anthropos, Paris, 1992.
- **BALLAIN (R.), JACQUIER (C.)** : « *Site urbain en mutation, territoires et trajectoires* », Ed. L'harmattan, Paris, 1990.
- **BARRE (M.)** : « *Terre, patrimoine commun* », Ed. La découverte, association Descartes, Paris, 1992.
- **BARRIERS (P.), CASSON (M.)** : « *Les villes françaises* », Ed. Masson, Paris, 1980.
- **BASTIE (J.), DEZERT (B.)** : « *La ville* », Ed. Masson, Paris, 1991.
- **BATAILLON (C.), GROUPE D'AUTEURS COORDONNE PAR BRUGNES (M-P.)** : « *Universités et développement urbain dans le tiers monde* », Ed. du centre national de la recherche scientifique CNRS, France ,1989.
- **BAUER (G.), ROUX (J-M.)**: « *La rurbanisation, ou ville éparpillée* », Ed. Le seuil, Paris, 1997.
- **BAUMONT (N.)** : « *Villes nouvelles et villes traditionnelles* », Ed. l'harmattan ,Paris , 1999.
- **BEAUD (M.)** : « *L'art de la thèse* », Casbah Ed. , Alger, 1999.
- **BENYOUCEF (B.)** : « *Analyse urbaine, élément de méthodologie* », Ed. OPU, Alger, 1995.

- **BERTOLONI (G.)** : « *Le marché des ordures* », Ed. L'harmattan, Paris, 1990.
- **BERTRAND (M-J.)** : « *Pratique de la ville* », Ed. Masson, Paris, 1978.
- **BERTHRIER (P.), BOUROUCHEJ** : « *Analyse des données multidimensionnelles* », Ed. Dunod, Paris, 1997.
- **BLOC-DURAFFOUR (P.)** : « *Les villes dans le monde* », Ed. Armand Colin, Paris, 1998.
- **BURGE (G.)** : « *La ville aujourd'hui* », Ed. Hachette, Paris, 1995.
- **BRU BRUN (J.), RHEIN (C.)** : « *La ségrégation dans la ville* », Ed. L'harmattan, Paris, 1994.
- **CAMAGNI (R.), GIBELLI (M-Ch.)** : « *Développement urbain durable, quatre métropoles européenne à l'épreuve* », Ed. de L'aube ,1997.
- **CATTAN (N.), PUMAIN (D.), ROZENBLAT (C.), SAIT JULIENT (T.)** : « *Le système des villes européennes* », Ed. Anthropos, Paris ,1994.
- **CHALAS (Y.)** : « *L'intervention de la ville* », Ed. Economica, Montréal ,2000.
- **CHALINE (C.) DU BOIS-MAURY (J.)** : « *La ville et ses dangers* », Ed. Masson, Paris, 1994.
- **CHALINE (C.)** : « *Les politiques de la ville, que-sais-je ?* », Ed, Paris, 1997.
- **CHALINE (C.)** : « *La réorganisation urbaine, que-sais-je ?* », Paris, 1999.
- **CHRISTOPHER (A.)** en collaboration avec the center for environmental structure, traduit par **ROBERT DAVREU ET AMELIE PETITA** : « *Une expérience d'urbanisme démocratique* », Ed. du seuil, Paris VI ème ,1976 .
- **CLAVAL (P.)** :« *Espace et pouvoir* », Ed., PUF, Paris, 1978.
- Collection d'architecture, d'urbanisme et, l'aménagement des lotissements, recommandations, OPU, Alger, 2003.
- **CORAJOURD (G.)** :« *Pouvoir, ville et santé* », Presse Polytechnique Romande Lausanne, 1985.
- **COPAN (J.)** :« *L'enquête ethnologique de terrain* », Ed. Nathan, Paris, 1998.
- **COTE (M.)** :« *L'Algérie* », Ed. Masson, Paris, 1996.
- **COTE (M.)** : « *L'Algérie, ou l'espace retourné* », Ed. Média plus, Constantine, 1993.
- **COTE (M.)** : « *Espace et société*», Ed. Masson, Armand Collin, Paris, 1996.
- **COTE (M.)** : « *L'espace algérien, les prémices d'un aménagement*», Ed. OPU, Alger, 1983.

- **DECAMPS (E.), TOUBAN (P.)** : « *La qualité de l'air* », Ed. Que Sais-Je ? Paris, 1998.
- **DE SABLET (M.)** : « *Des espaces urbains agréables à vivre, places, rue, square* », Ed. Moniteur, Paris, 1988.
- **DERYCKE (P-H.), HURIOL (J-M.), DUMAIN (D.)** : « *Penser la ville, théorie et modèles* », Ed. Economica, Montréal, 1996.
- **DEVILLERS (CH.)** : « *Le projet urbain* », Ed. du pavillon de l'arsenal, Paris, 1994.
- **DEVIS (R.), VAUZIELLES (G.)** : « *L'aménagement urbain, que-sais-je ?* », Ed. paris, 1995.
- **DEWEY (J.), LOGIQUE** : « *La théorie de l'enquête* », Ed. PUF, Paris, 1993.
- **DUBET (D.), MARTUCELLI (D.)** : « *Dans quelle société vivons nous ?* », Ed. seuil, Paris, 1998.
- **DU BOIS-MAURY (J.)** : « *L'aménagement urbain, outils juridique et forme urbaine* », Ed. Paris, DALLOZ, 1996.
- **DUBOIS-TAINE (G.), CHALAS (Y.)** : « *La ville émergente* », Ed. de l'aube, Paris, 1997.
- **DUREAU (F.), DUPONT (V.), LE LIEVRE (E.), LEVY (J-P.), LULLE (T.)** : « *Métropole en mouvement, une comparaison internationale* ». Ed. Economica. Montréal. 2000.
- **ESCOUROUD (G.)** : « *Transport, contraintes climatiques et pollution* », Ed. SED.ES, Paris, 1996.
- **FERY (JP.)** : « *Le rôle social du patronat, du paternalisme à l'urbanisme* », Ed. L'harmattan, Paris, 1995.
- **FRONTIER (S.), PICHOD-VITALE (D.)** : « *Ecosystèmes, structure, fonctionnement, évolution* », 2ème Ed. Dunod, Paris, 1998.
- **GAGNON (C.)** : « *La recomposition des territoires, développement local viable* », Ed. L'harmattan, Paris, 1994.
- **GEMDEV** (groupe d'étude sur la mondialisation et le développement) : « *La mondialisation, les mots et les choses* », Ed. Kart hala, Paris, 1999.
- **GHORRA-GOBIN** : « *Penser la ville de demain. qu'est-ce qui institue la ville?* », Ed. L'harmattan, Paris, 1994.
- **GOUNELLE (H.), MORAUX (N.)** : « *L'homme et son environnement* », Ed. ENAP, 1991.

- **GUMUCHIAN (H.), MAROIS (C.), FEVRE (V.)** (groupe d'auteurs) : « *Initiation à la recherche en géographie, aménagement, développement territorial, environnement* », Ed. Economica, Montréal, 2000.
- **Gras (P.)** : « *Média et citoyens dans la ville* », Ed. L'harmattan, 1998.
- **GANNAGE (E.)** : « *Institutions et développement –presse universitaire de France, paris-Vième* », collection tiers monde, croissance, développement, progrès, 1996.
- **GRAFMEYER (Y.), JOSEH (I.)** : « *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* », Ed. aubier, Paris, 1994.
- **GRANET (P.)** : « *Changer La ville* », Ed. Grasset et Fescelle, Paris, 1975.
- **HADJIED (J –A.)** : « *Le grand Alger, activités économique, problèmes socio urbains et aménagement du territoire* », Ed. Opu, Alger, 1994.
- **HAFIANE (A.)** : « *Les défis a l'urbanisme : exemple de l'habitat illégal a Constantine* », Ed. Opu, Alger, 1989.
- **HALL (E-T.)** : « *La dimension cachée* », Ed. du Seuil, France, 1979.
- **HANNERZ (U.)** : « *Explorer la ville* », Ed. Minuit, Paris, 1980.
- **HAUMONT (N.), LEVY (JP.)** : « *La ville éclatée, quartiers et peuplements* », Ed. L'harmattan, Paris, 1998.
- **HAUMONT (N.)** : « *La ville : agrégation et ségrégation sociales* », Ed. L'harmattan, Paris, 1996.
- **HAUMONT (B.)** : « *Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches, le projet urbain* », in cahiers de la recherche architecturale, n°32-33, 1993.
- **INGALLINA (P.)** : « *Le projet urbain, que-sais-je ?* », Ed. PUF, Paris, 2001.
- **JEGOUZA (Y.), SANSON (CH.)** : « *Le guide de l'environnement- aménagement et urbanisme* » lutte contre la pollution et des risques, protection de l'espace naturel et du paysage, outil de concertation et d'information, Ed. du moniteur.
- **JOUVE (B.) , LEFEVRE (C.)** : « *Villes métropoles, les nouveaux territoires du politique* », Ed. Economica, Montréal ,1999.
- **KARAMANOU (Z.), RODOLAKIS (N.)** : « *Au- delà de l'espace institutionnalisé , la notion de l'échelle à travers une analyse critique de l'aménagement architectonique-urbanistique* », Ed. . Anthropos, Paris, 1978.
- **KHELADI (M.)** : « *Urbanisme et systèmes sociaux, la planification urbaine en Algérie* », Ed. OPU, Alger ,1991.

- **KOHN RUTH (C.), NEGRE (P.)** : « *Les voies de l'observation* », Ed. Nathan, Paris, 1991.
- **LA CAZE (J-P.)** : « *Introduction à la planification urbaine* », Ed. du Moniteur, Paris, 1979.
- **LA CAZE (J-P.)** : « *Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme* », Ed. du Moniteur, Paris, 1988.
- **LAPOIX (F.)** : « *Sauver la ville, écologie du milieu urbain, (Collection Dossiers De L'écologie)* », Ed. sang de la terre, Paris, 1991.
- **LASSUS (P.)** : « *Harmonie et règles urbaines* », Ed. Economica, Montréal, 2002.
- **LAULAN (Y.)** : « *Le tiers monde et la crise de l'environnement* », Ed. PUF, Paris, 1974.
- **LE BRASS (F.)** : « *Les règles d'or pour rédiger un rapport, un mémoire, une thèse* », Ed. Marabout, Belgique, 1993.
- **LE CORBUSIER** : « *La Charte D'Athènes* », Ed. De Minuit, Paris, 1957.
- **LED.RUT (R.)** : « *Les images de la ville* », Ed. Anthropos, Paris, 1973.
- **LYNCH (K.)** : « *L'image de la cité* », Ed. Dunod, Paris, 1976.
- **MALLAT (H.)** : « *Droit de l'urbanisme de la construction de l'environnement et de l'eau au Liban* », Ed. Bruylant delta et L.G.D.J. Beirut, 1997,
- **MATTEI (M-F.), PUMAIN (D.)** : « *Données urbaines* ». Ed. Economica, Montréal, 2000.
- **MILOUDI (B.)** : « *Investissement et stratégies de développement* », OPU (ENAL), Alger, 1988.
- **MONGIN (O.)** : « *Vers la 3^{ème} ville ? (collection questions de société)* », Ed. Hachette, Paris, 1995.
- **MORICONI (F.), BRARD** : « *L'urbanisation du monde depuis 1950* », Ed. Anthropos, Paris, 1993.
- **PANERAI (PH.), MANGIN (O.)** : « *Le projet urbain* », Ed. Parenthèses, Marseille, 1999.
- **PAQUOT (TH.), LUSSAUT (M.), BODY-GENDROT (S.)** : « *La ville et l'urbain, l'état des savoirs* », Ed. la découverte, Paris, 2000.
- **PAQUOT (TH.)** : « *Le quotidien urbain, essai sur les temps des villes* », Ed. la découverte, Paris, 2001.

- **PARFAIT (F.)** : « *Qui fait la ville ? témoignages et suggestions* », Ed. Techniques et documentations, Paris, 1978.
- **PATRICK (R.), APOSTOL (T.)** 2ème cycle : « *Valeur environnementale de l'énergie* », Ed. I.N.S.A, Lyon ,2000.
- **PELLEGRINO (P.)** : « *Le sens de l'espace, la dynamique urbaine* », livre II, Ed. Economica, Montréal ,2000.
- **PELLENER (J.), DELFANTE (CH.)** : « *Villes et urbanisme dans le monde*», Ed. Masson, Paris, 1994.
- **PERROT, CHATELUT** : « *Financement des infrastructures et des services collectives, le recours au partenariat public-privé* », Paris, Presse de l'ENPC, 2000.
- **PUMAIN (D.)** : « *La dynamique des villes* », Ed. Economica, Paris, 1982.
- **RAHMANI (C.)** « *Demain l'Algérie* », Ed. OPU, Alger, 1997.
- **REMY (J.)** : « *La ville phénomène économique* », 2ème Ed. Economica, Montréal, 2000.
- **ROCHE (S.)** : « *Insécurité et liberté* », Ed. le seuil ,Paris, 1994.
- **ROGERS (R.), GUMUNCHDJIAN (PH.)** : « *Des villes pour une petite planète* », Ed. Le Moniteur, Paris, 2000.
- **RONCAYOLO (M.)** « *La ville et ses territoires* », Ed. Gallimard, Paris, 1990.
- **RONCAYOLO (M.)** : « *Les grammaires d'une ville essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille* », Ed. de l'Hesse, 1996.
- **ROSEMBERG (M.)** : « *Le marketing urbain en question, production d'espace et de discours dans quatre projets de villes* », Ed. Economica, Montréal ,2000.
- **SAID. AMER (T.)** : « *L'Algérie face à son avenir* », Ed. El Hikma, Alger, 2000.
- **SAIDOUNI (M.)** : « *Elément d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation* », Casbah Edition, Alger ,2000.
- **SASSEN (S.)** : « *La ville globale, New York, Londres, Tokyo, Paris (Collection Les Urbanistes)* », Ed. Descartes et cie, 1996.
- **SASSON (A.)** : « *Développement et environnement* », Ed. Mouton Et Co, The Hague, Paris, 1974.
- **SAVY (M.) VELTZ (P.)** : « *Economie globale et réinvention du local* », Ed. De l'aube, Paris, 1995.
- **Secrétariat général du gouvernement** : « *Les collectivités locales en mutation* », paris, 2000.

- **SED.JARI (A.)** : « *Aménagement du territoire et développement quelles intermédiation ?* », Ed. L'Harmattan-Gret , 1999.
- **SENNETT (R.)** : « *la ville à vue d'œil, urbanisme et société* », Ed. Plon, Paris, 1992.
- **SIMMEL (G.)**: « *La sociabilité* », Ed. PUF, Paris, 1981.
- **SPECTOR (TH.), THEYS (J.)** : « *Ville du 21^{ème} siècle* », Ed. CERTU, 1998.
- **TSOUKALA .K .** « *l'image de la ville chez l'enfant*», Ed. Economica .Montréal, 2001.
- **TOUDJINE (A.)** : « *Comment investir en Algérie* », Ed. OPU, Alger, 1990.
- **TOUFFET (J.)** : « *Dictionnaire essentiel d'écologie* », Ed. De L'ouest, Rennes, 1982.
- **WEBBER (M-M.)** : « *L'urbain sans lieu ni bornes (collection monde en cours)* », Ed. De l'aube, La Tour D'aigues, 1996.
- **WIEL (M.)** : « *La transition urbaine* », Ed. Mardaga, 1999.
- **ZUCHELLI (A.)** : « *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine*», OPU, Alger, 1984.

2 - Thèses, mémoires et travaux collectifs d'étudiants :

- **ACHERARD (S.)** : « *Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie. Le cas de Constantine.* », Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, juin 2004.
- **BENKARA MOSTPHA (W.)** : « Réseaux universitaires et l'organisation de l'espace en Algérie » Mémoire de magister en aménagement du territoire. Option : régional. Université de Constantine, Mai 2005
- **BOUCHAREB (M.)** : « *Les zones industrielles et l'environnement urbain .cas de Constantine* ». Mémoire de Magister. Université de Constantine, Avril 2004.
- **HADEF (H.)** :« *L'impact du processus d'urbanisation sur la consommation foncière et l'enjeu du développement durable, cas du quartier napolitain, ville de Skikda* » Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, juin 2004.
- **LACHEHAB (H.)** :« *Pollution en milieu urbain et développement, cas d'el Bouni Annaba* » Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, Septembre 2001.

- **MAHDI (A.), MILOUS (I.)** : « *la relation entre la ville et la région dans le cadre de la mondialisation et la métropolisation* », travail collectif dans le cadre de la 1^{ère} année de post- graduation en architecture. Option : urbanisme, Juin 2003.
- **MAHDI (A.), MILOUS (I.)** : « *Le rôle et le devenir de la vieille ville de Constantine* », travail collectif dans le cadre de la 1^{ère} année de post- graduation en architecture. Option : urbanisme, Juin 2003.
- **MAHDI (A.), MILOUS (I.)** : « *La gestion des ressources en eau en Algérie* » travail collectif dans le cadre de la 1^{ère} année de post- graduation en architecture. Option : urbanisme, Juin 2003.
- **REDJAL (O.)** : « *Vers un développement urbain durable phénomène de prolifération des déchets urbains et stratégie de préservation de l'écosystème, .cas de Constantine* », Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, Avril 2005.
- **SEMRA (H.)** : « *La littérature grise : usage et besoins des enseignants- chercheurs de l'université Mentouri de Constantine*. Thèse de 3^{ème} cycle. Université de Constantine, 2003.
- **RADOUANE (M.), KEBIR (B.), ACHERARD (S.)** : « *Le développement urbain durable* », travail collectif dans le cadre de la 1^{ère} année de post- graduation en architecture. Option : urbanisme, Juin 2001.
- **ZERTAL (N-B.)** : « *Etat de l'environnement urbain et prémisses de développement urbain durable en Algérie* », Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, Mai 2001.
- **و. بن قارة مصطفى ، س. عزباوي " استهلاك السكان و الصناعة للمياه في ولاية قسنطينة"**، مذكرة تخرج في التهيئة العمرانية ، دفعة 2001

3 – Revues, périodiques et articles de journaux :

3.1 – Actes, revues et annuaires :

- Annales du laboratoire d'études et de recherches Maghreb - Méditerranée L.E.R.M.M, Volume V, Edition 2002.
- Annuaire économique et social, Algeroscope « *Algérie en chiffres* », Ed. .ACOM, Alger, 2002.

- **BENABBAS-KAGHOUCHE (S.)** : « *La ville algérienne : crise, défis et enjeux !* », Séminaires sur la ville présentés aux étudiants de la première année post-graduation option urbanisme, promotion 2003
- **Colloque National N°2**, « *Climat, environnement, l'eau une réalité, une urgence, un défi* », A.R.C.E, Alger, 1992.
- **CHITOUR (CE.)**, Acte de la 7^{ème} journée de l'énergie : « *Pour une stratégie énergétique de l'Algérie à l'horizon 2030* », 16 avril 2003. OPU, Alger.
- Acte du colloque « *les acteurs du développement local durable : comparaison méditerranéenne* », édition CRASC, Oran 12, 13, 14 mai 2003.
- **KABBI (N.)** : Séminaire sur l'hydraulique urbaine présentés aux étudiants de la première année post-graduation option urbanisme, sous le thème « *La gestion des ressources en eau en Algérie* ».
- **MIKE JENKS** : « *Développement durable, design urbain durable et architecture* », séminaire organisé par L'I.A.U.C en mai 2004, en collaboration avec le centre oxford pour le développement soutenable, interprété de l'anglais au français par Mr. **BENMAHAMED (A.)** enseignant à l'IAUC.
- Congrès mondial des architectes U.I.A.- A.I.A., « *Déclaration d'interdépendance pour un avenir viable et durable* », Chicago 18-21-juin 1993.
- Congrès de U.I.A., « *Charte de Beijing* », 23-26 juin 1999.
- Revue du ministère de l'équipement, « *Projet urbain* », Paris la défense, STU, dès 1994.
- Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine vol. LXIV, Constantine son passé son centenaire (1837-1937), Ed. Braham.
- Revue AMENHIS, aménagement et histoire, n° 01, sep-oct 2004.
- Revue L'I.C.C.A.L, la lettre d'information, N°136, 137.
- Rapport de la conférence des nations unies sur les établissements humains (habitat II), Istanbul, Turquie, 3-14 juin 1996.
- Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, 2000, publié par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- Recueil des cahiers d'urbanisme- volume 04
- **FARHI (A.)** : « *L'approche systémique* », séminaire d'UT d'urbanisation présenté aux étudiants de la post-graduation, Option urbanisme, promotion 2003,

- **FARHI (A.)** : « Le système et l'analyse régionale », séminaire d'UT d'urbanisation présenté aux étudiants de la post-graduation, Option urbanisme, promotion 2003,
 - **SAHNOUN (T.)** : « *Le développement urbain durable* », séminaires présentés aux étudiants de la première année post-graduation. Option urbanisme, promotion 2003.
- § **ب. ديب** " المسؤولية نحو المجال الخارجي و علاقته بالفاعلين في المدينة. المؤتمر الوطني الأول حول "التنمية المستدامة". 19-18 ماي 2004. معهد التسيير و التقنيات الحضرية . أم البواقي
- § **فعاليات الملتقى الوطني حول " أزمة المدينة الجزائرية "**، منشورات جامعة منتوري، قسنطينة، 2003،

3.2 – Journaux :

- Le Quotidien d'Oran :**M.M**, sous le titre de « *La criminalité en hausse* », 09 / 03 /2005, rubrique « *évènement* », p 05
- El Khabar: du 30/10/2004
- El Chourouk El Yaoumi: du 27/10 /2004, n°1216, pp 01et 03.

4 – Documents divers :

- **CNES (Conseil national économique et social)**. « *Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays* », 1998, in www.cnes.dz .
- **Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine**, « *Schéma directeur de développement agricole de la wilaya de Constantine* », Janvier 2002.
- **DPAT (Direction de la planification et de l'aménagement du territoire)**. « *Monographie de la wilaya de Constantine* ». Constantine. 2000.
- **DUC (Direction de l'urbanisme et de la construction)**. « *Etude d'un glissement de terrain de grande ampleur en milieu urbain-cas de la ville de Constantine*. Dans le cadre du colloque international sur les risques majeurs et l'aménagement du territoire ». Constantine du 15 au 16 Mars 2004.
- **DUC (Direction de l'urbanisme et de la construction)**. *Etude sur les glissements de terrain à travers la ville de Constantine*. Réalisée par un bureau d'étude français : Arcadis/EEG Simescol. Constantine. 2003.
- Ministère De L'éducation National, Annuaire Statistique N°19 ED. 2001
- Journal officiel de la république algérienne n°62 du 24 août 1998.
- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**. « *Réseau universitaire et point de formation* », année universitaire 1999/2000. Alger. Mars 2000.

- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.** « *Guide des établissements d'enseignement supérieur* », année universitaire 2000/2001. Alger. 2002.
- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.** « *Guide des établissements d'enseignement supérieur* », année universitaire 2001/2002. Alger. 2003.
- **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.** « *La recherche scientifique à l'université Mentouri de Constantine* », année universitaire 2003/2004.
- **Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement,** « *rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement* »,2000
- **ONS,** « *Annuaire statistique de l'Algérie* », résultat 97/99, N°19, édition2001,
- **ONS (office national des statistiques)** « *L'Algérie en quelques chiffres* », résultats : 1998-1999, ED. : 2001, N°30
- **ONS (office national des statistiques).** *Armature urbaine.* Collection statistiques n° 97. Alger. Décembre 2000.
- **ONS (office national des statistiques).** « *Annuaire statistique de l'Algérie* ». N° 19. Alger. Edition 2001.
- **ONS,** « *Bulletin trimestriel des statistiques* », le quatrième trimestre 2000, N°20.
- **Université Menterie de Constantine ; vice rectorat de la recherche,** « *Annuaire de la recherche* », avril 2003
- **Secrétariat d'état chargé de l'environnement,** « *Action 21* », Juin 1997

5 – Sites Internet :

- <http://www.apc-constantine.gov.dz>
- <http://www.mesrs-Ed.u.dz>
- www.agora21.org
- www.environnement.gouv.fr/villesdurable.html
- www.lecrideconstantine.com
- www.ifen.fr/onu/134.htm
- ARE-office fédérale du développement durable territoriale suisse. Le CDU.urbamet.com
- [www. environnement-dz.org.](http://www.environnement-dz.org)
- www.istanbul5.org
- www.mgm.fr
- www.sinfo.gc.ca

BIBLIOGRAPHIE

- <http://www.unchs.org/gouver>
- Glossaire du Mécanisme pour un développement propre Version de travail du 22 mars 2001 in : [http://fr.wikipEd.ia.org/wiki/Empreinte %C3%A9cologique](http://fr.wikipEd.ia.org/wiki/Empreinte_%C3%A9cologique) www.FING.org
- [www. ajipads.org](http://www.ajipads.org).
- www.urbanisme.equipement.gouv.fr
- www.association.4d.org
- http://fr.wikipedia.org/wiki/_ (AlgÃ©rie)
- www.entv.dz

Liste des cartes :

| Page n° | Carte n° | Titre |
|----------------|-----------------|--|
| 103 | 01 | Evolution de l'état du développement humain en Algérie 1987-1998 |
| 104 | 02 | Indice du développement humain (IDH) dans le monde |
| 114 | 03 | L'initiative des villes durables dans le monde |
| 124 | 04 | Le groupement de Constantine. |
| 126 | 05 | Constantine en 1837 |
| 127 | 06 | L'évolution de la ville de Constantine pendant la période coloniale (1873-1937) |
| 130 | 07 | Les étapes de la croissance urbaine de Constantine (1837-2000) |
| 168 | 08 | La prolifération de l'habitat illicite et des bidonvilles dans la ville de Constantine |
| 183 | 09 | Extension urbaine sur les zones forestières dans la commune de Constantine |
| 185 | 10 | Répartition des espaces verts à Constantine selon la période de création |
| 187 | 11 | Etat des jardins publics à Constantine |
| 196 | 12 | Les principales décharges dans la ville de Constantine |
| 201 | 13 | Les niveaux de pollution par les déchets urbains dans la commune de Constantine |
| 203 | 14 | Les principales décharges dans la ville de Constantine |
| 205 | 15 | Les rejets industriels dans le Rhumel |

Liste des sigles :

| | |
|--------|--|
| ACOM | Agence de Communication. |
| AEP | Alimentation en Eau Potable. |
| ALENA | Accord de Libre Echange Nord-Américain. |
| AMN | Algerian Mobile Network. |
| ANEM | Agence Nationale de l'Emploi. |
| ANDI | Agence Nationale de Développement de l'Investissement. |
| APC | Assemblée Populaire Communale. |
| APSI | Agence de Promotion et de Suivi de l'Investissement. |
| BAD | Banque Asiatique de Développement. |
| BTP | Bâtiment et Travaux Publics. |
| CACI | Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie. |
| CALPI | Comité Animation Locale pour la Promotion de l'Investissement. |
| CERIST | Centre d'Etude et de Recherche sur l'information scientifique et technique. |
| CIRIEC | Centre Interdisciplinaire de Recherche et d'Information sur les Entreprises Collectives. |
| CNES | Conseil National Economique et Social. |
| CNIS | Centre National de l'Informatique et des Statistiques. |
| CNRC | Chambre Nationale du Registre de Commerce. |
| CNUCED | Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. |
| CTC | Contrôle Technique des Constructions. |
| CO2 | Oxyde de Carbone. |
| COVNM | Composé Organiques Volatiles non Méthaniques. |
| CU | Centre Universitaire. |
| DUD | Développement Urbain Durable. |
| EEPAD | Nom d'un provider (opérateur privé d'abonnement à Internet). |
| ENA | Ecole Nationale d'Administration. |
| ENP | Ecole Nationale Polytechnique. |
| ENS | Ecole Normale Supérieure. |
| ENSET | Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique. |
| ENTP | Ecole Nationale des Travaux Publics. |
| ENV | Ecole Nationale Vétérinaire. |
| EPAU | Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme. |
| FMI | Fond Monétaire International. |
| FMN | Firme Multinationale. |
| G 7 | Sommet économique et politique des 7 pays les plus industrialisés du monde. (le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Grande Bretagne et les Etats Unis). |
| GATT | Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (General Agreement on Tariffs and Trade). |
| GMPCS | Global Mobiles Personal for Communication by Satellite. |
| GSM | Global System for Mobile communication. |
| GUD | Guichet Unique Décentralisé. |
| IBS | Impôt sur les Bénéfices des Sociétés. |
| HLM | Habitat à Loyer Modéré. |
| HQE | Haute Qualité Environnementale. |

| | |
|---------|--|
| IDE | Investissement Direct Etranger. |
| INA | Institut National d'Agronomie. |
| INC | Institut National du Commerce. |
| INES | Institut National d'Enseignement Supérieur. |
| INFS | Institut National de Formation Supérieure. |
| INI | Institut National d'Informatique. |
| INPS | Institut National de Planification et de Statistique. |
| IRG | Impôt sur le revenu Global. |
| ISMAL | Institut des Sciences de la Mer et d'Aménagement du Littoral. |
| ISMME | Industries Sidérurgiques, Métal, Mécanique, Electricité. |
| ITO | Institut de Télécommunication d'Oran. |
| NOx | Oxyde d'Azote. |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economique (constituée de 29 pays développés) |
| OMC | Organisation Mondiale du Commerce. |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé. |
| OMT | Organisation Mondiale du Tourisme. |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale. |
| ONS | Office National des Statistiques. |
| ONU | Organisation des Nations Unies. |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel. |
| OTA | Orascom Télécom Algérie. |
| Pcb | Polychlorobiphényle. |
| PDAU | Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. |
| PIB | Produit Intérieur Brut. |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises. |
| PNB | Produit National Brut. |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement. |
| PUD | Plan d'Urbanisme Directeur. |
| QL | Quotient de Localisation. |
| SIG | Système d'Information Géographique. |
| SO2 | Oxyde de Soufre. |
| TAP | Taxe sur l'Activité Professionnelle. |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée. |
| UE | Union Européenne. |
| USD | Dollar Américain. |
| USTHB | Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene. |
| USTO | Université des Sciences et de la Technologie d'Oran. |
| VF | Versement Forfaitaire. |
| ZET | Zone d'Expansion Touristique. |
| Z.H.U.N | Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle |
| Z.U.P | Zone à Urbaniser en Priorité. |

Liste des tableaux :

| Page n° | Tableau n° | Titre |
|----------------|-------------------|--|
| 134 | 01 | Evolution de la population dans la wilaya de Constantine de 1977 à 1998 |
| 135 | 02 | Répartition de la population locale par groupe d'âge |
| 136 | 03 | Répartition des groupes d'âges par sexe |
| 138 | 04 | Evolution de la population active, l'emploi et le chômage |
| 139 | 05 | Population active dans la wilaya de Constantine |
| 140 | 06 | Nombre de la population active dans la wilaya de Constantine |
| 140 | 07 | Répartition de la population totale résidente active |
| 142 | 08 | Caractéristiques des établissements sanitaires par région |
| 143 | 09 | Evolution de la représentation féminine dans le secteur sanitaire |
| 144 | 10 | Les infrastructures sanitaires privées à Constantine |
| 144 | 11 | Espérance de vie à Constantine |
| 147 | 12 | Evolution des élèves atteignant la sixième année d'étude à l'école |
| 151 | 13 | Répartition de la pauvreté à Constantine |
| 151 | 14 | Répartition par tranches d'âges de la population démunie à Constantine |
| 155 | 15 | Evolution de la surface consacrée à l'industrie à Constantine |
| 167 | 16 | Etat des bidonvilles à Constantine 2000 |
| 169 | 17 | Répartition des bidonvilles à travers les secteurs urbains de Constantine (2002) |
| 175 | 18 | Les différentes opérations menées dans le cadre des glissements de terrain, selon l'état des constructions |
| 179 | 19 | Etat des constructions de la médina de Constantine. |
| 181 | 20 | Déficit en espaces verts à Constantine |
| 198 | 21 | Les décharges sauvages à Constantine |
| 202 | 22 | Quantité des déchets hospitaliers produits dans la wilaya de Constantine |
| 204 | 23 | Nature des déchets générés par le secteur sanitaire dans la wilaya de Constantine |
| 210 | 24 | Evolution du nombre de crimes à Constantine de 2001 à 2004 |
| 211 | 25 | Volume de criminalité à Constantine pour 100 000 habitants de 2001 à 2004 |
| 211 | 26 | Auteurs des infractions entre 2001 -2004 |
| 213 | 27 | Répartition du nombre des auteurs des infractions à Constantine par catégories entre 2001 et 2004 |
| 217 | 28 | Criminalité pour 100 000 habitants en 2004, par catégorie d'infractions |
| 219 | 29 | Part des infractions à caractère économique sur le total des infractions |
| 219 | 30 | Atteintes aux biens pour 100 000 hab. à Constantine entre 2001 et 2004 |
| 220 | 31 | Volume des atteintes aux personnes et à la famille à Constantine entre 2001 2004. |
| 222 | 32 | Volume des atteintes à l'ordre public et à la justice à Constantine entre 2001-2004 |
| 223 | 33 | Nombre des affaires criminelles résolues entre 2001 et 2004 à Constantine |
| 223 | 34 | Affaires résolues (évaluation des efforts et évolution de la criminalité entre 2001-2004) |

| | | |
|-----|----|--|
| 229 | 35 | Champs d'activité des associations en Algérie |
| 231 | 36 | Champs d'activité du mouvement associatif à Constantine |
| 232 | 37 | Réparation géographique du mouvement associatif à Constantine |
| 232 | 38 | Réparation des femmes dans du mouvement associatif à Constantine |
| 233 | 39 | Représentation des échantillons de l'enquête |
| 237 | 40 | Réparation des femmes dans les associations interviewées |
| 251 | 41 | Evolution du budget alloué à la recherche universitaire en Algérie de 1993 à 1996 (en millions de dinars) |
| 256 | 42 | Répartition des enseignants par grade, année 2001-2002 |
| 256 | 43 | Evolution des enseignants par grade à l'université de Constantine |
| 257 | 44 | Evolution des étudiants diplômés à l'université de Constantine |
| 257 | 45 | Nombre de filières de formation doctorale |
| 258 | 46 | Répartition des inscrits en post graduation |
| 259 | 47 | Nombre des laboratoires de la recherche par spécialité |
| 259 | 48 | Scientifiques et ingénieurs impliqués dans la recherche scientifique au sein des laboratoires de recherche |
| 261 | 49 | Nombre d'accords de coopération à l'université de Constantine |
| 262 | 50 | Production scientifique de l'université de Constantine |
| 263 | 51 | Polycopiés publiés à l'université de Constantine |
| 264 | 52 | Rapport entre le nombre d'habitants et le nombre d'étudiants |
| 265 | 53 | Répartition des diplômés de l'université de constantine. (2002/2003) |
| 267 | 54 | Echantillon retenu de l'enquête par questionnaire (enquête 2003-2004) |
| 268 | 55 | Répartition des laboratoires l'enquête par questionnaire (enquête 2003-2004) |
| 270 | 56 | Répartition des projets par filière de recherche |
| 271 | 57 | Répartition des chercheurs par filière |
| 273 | 58 | Collaboration scientifique avec l'étranger |
| 282 | 59 | Le nombre de taxiphones dans la wilaya de Constantine |
| 285 | 60 | Nombre des abonnés à l'Internet (Juillet 2002) |
| 286 | 61 | Nombre d'abonnés à l'Internet/ 10 000 habitants par wilaya |
| 289 | 62 | Le nombre de cybercafés dans la wilaya de Constantine |
| 290 | 63 | Répartition des cybercafés par statut |
| 292 | 64 | L'échantillon de l'enquête par questionnaire |
| 293 | 65 | Date d'agrément de l'activité de l'Internet à Constantine |
| 294 | 66 | Répartition par tranche d'âge des utilisateurs de l'Internet à Constantine |
| 265 | 67 | L'intensité de l'utilisation de l'Internet par tranche d'âge |
| 301 | 68 | Classement de la liberté d'expression en l'Algérie et de quelques pays arabes |
| 302 | 69 | Journaux apparus à Constantine durant la période coloniale |
| 302 | 70 | Journaux diffusés à Constantine |
| 303 | 71 | Part de Constantine dans les journaux nationaux en arabe et en français. |
| 305 | 72 | Quotidiens francophones distribués / jours dans la ville de Constantine |
| 306 | 73 | Quotidiens arabophones distribués / jour |
| 307 | 74 | Titres arabophones les plus demandés à Constantine |
| 308 | 75 | Titres francophones les plus demandés à Constantine |
| 309 | 76 | Le journal le plus demandé à Constantine |

Table des figures :

| Page n° | Figure n° | Titre |
|----------------|------------------|---|
| 13 | 01 | Les niveaux d'analyse. |
| 29 | 02 | Principe de la bonne gouvernance environnementale |
| 32 | 03 | Principe de la bonne gouvernance urbaine |
| 45 | 04 | Principe d'action du développement durable |
| 59 | 05 | Composantes du développement durable d'après DRAKAHIS – SMITH, D (1995) |
| 64 | 06 | Métabolismes des villes et leurs degrés de pollution |
| 73 | 07 | Le développement urbain dense, polycentrique et durable |
| 74 | 08 | Les pôles mixtes et compacts |
| 76 | 09 | Les pôles compacts reliés par un système de transit de masse |
| 170 | 10 | Prolifération de l'habitat illicite en milieu urbain |
| 172 | 11 | Les glissements de terrain à Constantine et leurs conséquences sur l'image de la ville |
| 176 | 12 | Démolition des constructions touchées par les glissements de terrain et réaménagement des espaces récupérés |
| 178 | 13 | La dégradation du cadre bâti de la vieille ville de Constantine |
| 180 | 14 | Installation de l'habitat illicite sur le site historique |
| 182 | 15 | Le manque des espaces verts dans la ville. |
| 186 | 16 | L'état des espaces verts dans la ville de Constantine |
| 188 | 17 | Situation des forets dans la ville de Constantine |
| 191 | 18 | Gaspillage et pollution des ressources hydriques |
| 193 | 19 | Les déchets ménagers dans le milieu urbain-1- |
| 195 | 20 | Les déchets ménagers dans le milieu urbain-2- |
| 197 | 21 | Impacts des décharges non contrôlées sur l'environnement |
| 199 | 22 | Les décharges sauvages en milieu naturel -1- |
| 200 | 23 | Les décharges sauvages en milieu naturel -2- |
| 212 | 24 | L'insécurité en milieu urbain |

Table des graphiques :

| Page n° | Graphique n° | Titre |
|----------------|---------------------|--|
| 137 | 01 | Evolution du taux de chômage en Algérie |
| 213 | 02 | Répartition des auteurs des infractions à Constantine par catégorie et par sexe |
| 214 | 03 | Evolution par auteurs d'infractions 2001-2004 |
| 218 | 04 | Répartition de la criminalité par corps d'infraction |
| 220 | 05 | Evolution des atteintes aux biens à Constantine entre 2001 et 2004 |
| 221 | 06 | Evolution des atteintes aux personnes et à la famille à Constantine entre 2001 et 2004 |
| 222 | 07 | Evolution des atteintes à l'ordre public et à la justice |
| 224 | 08 | Evaluation des efforts et évolution de la criminalité entre 2001 et 2004 |
| 238 | 09 | Le niveau d'instruction des adhérents |
| 239 | 10 | Tranche d'age des adhérents |
| 241 | 11 | Mode de financement des associations |
| 242 | 12 | Part des financements par champs d'activité |
| 258 | 13 | Part des inscrits en post graduation à l'université de Constantine |
| 269 | 14 | Répartition par grade des chefs de laboratoires |
| 269 | 15 | Répartition des répondants par institut de rattachement |
| 270 | 16 | Répartition des types de la recherche scientifique |
| 271 | 17 | Répartition des chercheurs par grade de recherche |
| 274 | 18 | Répartition de la collaboration avec le secteur non universitaire |
| 291 | 19 | Répartition des investissements dans le domaine de l'Internet à Constantine |
| 293 | 20 | Evolution du nombre des cybercafés à Constantine (1998-2004) |
| 294 | 21 | Répartition des utilisateurs de l'Internet par genre |
| 295 | 22 | Jour d'utilisation de l'Internet à Constantine |
| 296 | 23 | L'intensité de l'utilisation de l'Internet à Constantine |
| 297 | 24 | Tarif d'utilisation de l'Internet à Constantine |
| 304 | 25 | Part des journaux distribués par jour à Constantine |
| 307 | 26 | Titres arabophones les plus demandés à Constantine |
| 309 | 27 | Titres francophones les plus demandés à Constantine |
| 310 | 28 | Accès des genres à la presse écrite à Constantine |